



HAL
open science

Révolution vs. réaction : privation relative et affinités idéologiques des mouvements radicaux en France de 1882 à 1980

Simon Varaine

► To cite this version:

Simon Varaine. Révolution vs. réaction : privation relative et affinités idéologiques des mouvements radicaux en France de 1882 à 1980. Science politique. 2016. dumas-01430295

HAL Id: dumas-01430295

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01430295>

Submitted on 9 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vous allez consulter un mémoire réalisé par un étudiant dans le cadre de sa scolarité à Sciences Po Grenoble. L'établissement ne pourra être tenu pour responsable des propos contenus dans ce travail.

Afin de respecter la législation sur le droit d'auteur, ce mémoire est diffusé sur Internet en version protégée sans les annexes. La version intégrale est uniquement disponible en intranet.

Communauté Université Grenoble Alpes

Sciences Po Grenoble

Simon VARAINE

RÉVOLUTION VS. RÉACTION

Privation relative et affinités idéologiques des mouvements radicaux en France
de 1882 à 1980

2015-2016

Master Sciences de Gouvernement Comparées

Sous la direction de Raul Magni-Berton

Communauté Université Grenoble Alpes

Sciences Po Grenoble

Simon VARAINE

RÉVOLUTION VS. RÉACTION

Privation relative et affinités idéologiques des mouvements radicaux en France
de 1882 à 1980

2015-2016

Master Sciences de Gouvernement Comparées

Sous la direction de Raul Magni-Berton

REMERCIEMENTS

Un grand merci à Raul Magni-Berton pour avoir toujours laissé sa porte grande ouverte aux obsessions, marottes et digressions, ainsi que pour sa tolérance envers mon monarchisme de gauche !

Merci à ma mère et mon père pour leur soutien, leur affection et leurs relectures (en ce moment-même !).

Merci à Kévin pour m'avoir accompagné au cours des révolutions et réactions successives qui ont jalonné ce travail,

Farid pour dépasser cette dualité et toutes les autres,

Lucile pour son aide précieuse et pour nos échappées hors du temps,

Merci beaucoup aux camarades et enseignants qui ont participé chacun à leur manière à ce travail :

En particulier Claire Dupuy pour son soutien, ses critiques précises et son exigence,

Marion pour nos discussions philosophiques autour d'un Kamoul

Romain pour nos débats épistémologiques et nos échanges musicaux réactionnaires

Chloé pour nos échanges au sein du mouvement étudiant

Tristan pour son aide en statistiques et l'obtention de données sur la privation relative.

SOMMAIRE

Avant-propos

« Une révolution n'est pas en marche ».....	6
---------------------------------------------	---

Introduction	9
---------------------------	----------

Chapitre 1

Cadre conceptuel	15
-------------------------------	-----------

Mettre en lien deux littératures : radicalisation et idéologies politiques	15
----------------------------------------------------------------------------------	----

<i>Expliquer la radicalisation « au singulier »</i>	15
-----------------------------------------------------------	----

<i>L'explication des idéologies politiques</i>	24
------------------------------------------------------	----

Théorie : privation relative et affinités idéologiques réactionnaires ou révolutionnaires.....	28
------------------------------------------------------------------------------------------------	----

<i>Réaction vs. Révolution</i>	28
--------------------------------------	----

<i>Hypothèses : les déterminants situationnels des affinités idéologiques</i>	34
-------------------------------------------------------------------------------------	----

Chapitre 2

Méthode	42
----------------------	-----------

Terrain d'étude : les organisations radicales en France de 1882 à 1980	42
------------------------------------------------------------------------------	----

<i>Les organisations de mouvements sociaux : révélatrices d'affinités idéologiques ?</i>	42
------------------------------------------------------------------------------------------------	----

<i>Le choix d'un terrain d'étude : la France de 1882 à 1980</i>	46
-----------------------------------------------------------------------	----

Création d'une base de données : radicalités en France	51
--------------------------------------------------------------	----

<i>Sources : la littérature historique</i>	52
--------------------------------------------------	----

<i>Codage des informations sur les organisations radicales par année</i>	54
--------------------------------------------------------------------------------	----

Méthode d'analyse	63
-------------------------	----

<i>Construction des variables dépendantes</i>	63
-----------------------------------------------------	----

<i>Méthode d'analyse</i>	67
--------------------------------	----

Chapitre 3

Résultats	72
« Qu’y a-t-il à expliquer ? » : description des mouvements radicaux en France de 1882 à 1980	72
<i>La radicalité comme dimension distinctive des organisation de mouvements sociaux.....</i>	<i>73</i>
<i>Evolution dans le temps des mouvements réactionnaires et révolutionnaires</i>	<i>81</i>
Test de la théorie « classique » de la privation relative.....	88
<i>Etape 1 - macro-micro : contextes socio-économiques et privation relative</i>	<i>88</i>
<i>Etape 2 - macro-macro : contextes socio-économiques et radicalité.....</i>	<i>98</i>
Test de la « nouvelle » théorie de la privation relative.....	105
<i>Tests bivariés.....</i>	<i>105</i>
<i>Test multivarié.....</i>	<i>111</i>
Conclusion.....	116
Bibliographie.....	125
Annexes	146

AVANT-PROPOS

« UNE REVOLUTION N'EST PAS EN MARCHÉ »

En mars dernier, j'ai pris part à différentes actions du « mouvement » visant au retrait du projet de loi dite « Travail » ou « El Khomri » - du nom de la ministre du travail du gouvernement Valls présentant ce projet. Cet engagement politique coïncidait avec le début de mon travail sur la radicalité politique, et plus précisément sur le rapport au temps des idéologies politiques radicales.

Au cours des quelques mois où je participai à des réunions et des actions aux côtés d'autres étudiants, j'ai d'abord pu entrevoir le pendant concret des interprétations et théories que je lisais et discutais en parallèle. Je me suis aperçu de ce que le vocabulaire du mouvement, qui paraissait s'imposer naturellement, était réellement « emprunté » à un passé politique : la première réunion était déjà une « AG » avant même de débiter, et son « Comité de mobilisation », ses « Commissions » faisaient échos aux termes utilisés par de multiples organisations de gauches du XXème siècle que j'étais en train de découvrir ; un étudiant, lors d'une « AG », proposa d'appeler l'organisation « Mouvement du 9 mars » en référence au Mouvement du 23-mars – dont on dit qu'il fut à l'origine des révoltes de mai 68. Les actions proposées au sein du mouvement – alors qu'elles paraissaient parfois être des initiatives « géniales » et subites – trouvaient presque chacune leur précédent dans mes lectures : que ce soit les « habituels » blocages, débrayages, manifestations, mais encore les projets de distribution publique de nourriture perquisitionnée dans des grandes surface – dont j'apprenais que le groupe Gauche Prolétarienne avait déjà préfiguré l'usage, en mai 1970, en s'appropriant les marchandises du magasin Fauchon et en les partageant dans le bidonville de Nanterre – ou les projets d'occupations prolongées d'espaces publics – qui, au-delà des récentes « Zones d'Autonomie Temporaires », paraissaient recoder les méthodes de la lutte du Larzac des années 1970. A cet égard, les organisations que je côtoyais dans les livres – les organisations syndicales étudiantes, Union Nationale des Etudiants de France, Solidaires, et les partis implantés à l'Université, Jeunesses Communistes, Nouveau Parti Anticapitaliste, Parti de Gauche, Lutte Ouvrière, etc. –, qui se réifiaient soudain à travers les personnes que je côtoyais à l'Université, apparaissaient largement avoir le rôle de passeurs de ces taxinomies et de ces « répertoires » éprouvés. Leurs divergences, aussi, se retrouvaient, là, assumées par des gens de mon âge : les plus offensifs étaient traités de « Totos » - en référence aux « Autonomes », désignant dans les années 1970-1980 des organisations de gauche, issus notamment de la Gauche Prolétarienne et d'autres organisation maoïstes, empruntant des modes

d'actions illégaux voire violents – alors que ceux-ci répondaient à leurs agresseurs : « Sociaux-traitres ! ».

Et le concept de radicalisation lui-aussi, ainsi que certaines théories attenantes, prenaient corps dans le mouvement auquel je participais et que j'observais. Dès les premiers débats, je sentais le potentiel de radicalité qui réside dans les réunions collectives, lorsqu'au moment de voter sur les actions à mettre en œuvre, une honte légère et innommable, une peur de trahir la cause s'insinue chez ceux qui doutent de la pertinence de moyens plus radicaux – tels que l'occupation de la place Verdun, le blocage immédiat et total de la Faculté – alors que leurs promoteurs jouissent indéniablement de la reconnaissance de leur dévotion à la lutte. Aussi, j'observais à quel point, au fil des manifestations, ce qu'on appelle les « cadres d'injustice » occupent progressivement une part croissante des discussions de l'assemblée : la répression des forces de l'ordre devient centrale, et ceux qui se sentent ou voient leurs proches « injustement » attaqués, surtout s'il s'agissait de leur « baptême du feu », nourrissent une rancœur vis-à-vis de la police, qui les rend plus prompt à justifier le recours à la violence. Ou encore, au moment où il apparaît clair que le mouvement ne parvient pas à agréger une plus large frange de la société, je crois avoir senti la « dissonance » qui résulte de cette implication, des espoirs placés dans une cause qui ne semble pas, dans l'état des faits, pouvoir aboutir : certains choisissent de reprendre – plus ou moins progressivement – leurs occupations, quand d'autres, parce que la suspension de leurs espérances et le renoncement à cette camaraderie est un tribut trop lourd, préfèrent s'engager à changer le monde par d'autres moyens.

Un air de déjà vu, donc, ou plutôt de « déjà entendu ». Mais, dès les premières distributions de tracts, je sentais qu'il demeurerait pour moi une question insistante, à laquelle mes lectures ne m'avaient pas donné de réponse satisfaisante, et dont j'espère que ce mémoire constituera un élément. La question est simple : « pourquoi cela ne prend-t-il pas ? »

Alors que tout, ou presque, est en place. Certes, le fait que le Parti Socialiste soit au pouvoir ne rend sûrement pas la tâche aisée aux opposants à sa gauche. Mais le Parti Communiste n'était-il pas dans la coalition gouvernementale et « premier parti de France » lorsque les grandes grèves de 1947 se sont déclenchées ? Aussi, les organisations sont coalisées en nombre – étudiantes et salariales, ainsi que l'ensemble de l'extrême-gauche française, ce qui est décrit par les étudiants syndicalistes eux-mêmes comme exceptionnel, par exemple par rapport aux dissensions de 2007 concernant la loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités - ; ces organisations peuvent compter sur des représentants dévoués, forts de l'expérience de mobilisations précédentes – la lutte « réussie » contre le projet de « Contrat de Première Embauche » de 2006 est régulièrement mobilisée lors des débats d'« AG » sur les actions efficaces à mettre en œuvre. Le mouvement possède d'autres ressources : les finances ne sont certes pas au plus fort, mais il y a tout de même de quoi imprimer les tracts, une caisse de mobilisation est constituée, et le Comité de mobilisation peut louer son propre véhicule-sono

pour les manifestations ; il y a des locaux – la direction de l'Université a même accepté l'occupation permanente d'un amphithéâtre. La saison est la bonne, pour autant que l'on puisse en juger - le printemps, même si cela reste à prouver, paraît propice aux mouvements de révoltes. Il y a une action gouvernementale à « combattre » – que tous les représentants d'organisations inscrites dans le mouvement décrivent comme « une des plus sérieuses remises en cause de la protection des travailleurs depuis des dizaines d'années », et dont différents sondages indiquent alors qu'une majorité de la population y est opposée. Il y a les difficultés économiques du pays – le chômage notamment – dont on entend souvent dire lors des débats qu'elles ne peuvent que conduire à une « prise de conscience des contradictions du capitalisme ». Enfin, il y a des projets de sociétés alternatives, certes disparates et dont les promoteurs respectifs disputent vigoureusement, mais qui circulent dans les discussions : tirage au sort des représentants politiques, salaire à vie, abolition de la propriété lucrative.

Mais pourtant, au moment de distribuer les tracts, je ne crois pas être seul à sentir face aux étudiants qui sortent du tram pour se diriger vers leurs universités que « cela ne prend pas » : le mouvement a déjà atteint sa maigre apogée, ceux à qui nous parlons sont soit très occupés et s'excusent poliment, soit ne sont pas convaincus et s'excusent poliment. Parfois, nous croisons un étudiant qui paraît particulièrement réceptif : il vient déjà aux « AG » et soutient activement le mouvement. Et, à ce moment, il m'apparaît que les concepts de « diffusion », « changement d'échelle », « intermédiation » ne me suffisent pas pour comprendre ce qui se produit – ou plutôt ne se produit pas. Ils ne suffisent pas à comprendre que tous ces « camarades » - qui, certes, ne sont pas toujours les plus fins stratèges et se perdent parfois en longues discussions et luttes de chefs, mais n'est-ce pas toujours le cas ? – ne parviennent pas à « diffuser », « changer d'échelle », « intermédiaire » aussi bien que les camarades et organisations d'ailleurs ou que « les anciens ». Ils sont d'ailleurs sans doute les plus attristés de ne pas être « à la hauteur ». Je me demande : qu'est-ce qui les différencie de ces autres camarades et de ces autres organisations qui ont produit des luttes « dignes de ce nom » ? Au fil des lectures, je crois que la réponse est : rien ; ou peu de choses. La véritable réponse est, je crois, ailleurs, en dehors du mouvement, chez ces étudiants qui s'excusent poliment. C'est là-bas que l'heure n'est pas à la révolution.

INTRODUCTION

«Alors qu'ils semblent être à des pôles opposés, les fanatiques de tous genres sont en réalité réunis ensemble à la fin. Ce sont les fanatiques et les modérés qui forment des pôles opposés et ne se rencontrent jamais ». Cette hypothèse exprimée par Hoffer (1951, p. 86) a été au cœur des premiers travaux sur la psychologie de la radicalité politique – les concepts de « fermeté d'esprit » chez Eysenck (1954) ou de « dogmatisme » chez Rokeach (1960) visaient à mesurer les traits individuels conduisant à des phénomènes tels que le nazisme sans se référer à une position politique particulière – et continue d'être sous-jacente dans de nombreux travaux actuels sur la radicalisation, portant beaucoup sur l'activisme violent d'individus se revendiquant du « Djihad ». Ainsi, lorsque Olivier Roy affirme en 2015 que les actes de violence perpétrés récemment en France témoignent, non d'une « radicalisation de l'islam, mais de l'islamisation de la radicalité » (2015, p. 2), il rejoint cette thèse centrale selon laquelle la radicalisation serait un phénomène singulier malgré les idéologies plurielles qu'il pourrait revêtir. Partant de cette hypothèse, de nombreux travaux recherchent les facteurs communs – psychologiques et/ou sociaux, selon les approches des chercheurs – conduisant des individus à se radicaliser, quelques soient les idées politiques des individus. Dans le cas d'Olivier Roy, la radicalisation de jeunes au nom de l'islam renverrait à une « révolte générationnelle » analogue à celle de militants de mouvements radicaux d'autres époques, dont les variantes idéologiques seraient accessoires dans leur explication : « Daech puise dans un réservoir de jeunes Français radicalisés qui, quoi qu'il arrive au Moyen-Orient, sont déjà entrés en dissidence et cherchent une cause, un label, un grand récit pour y apposer la signature sanglante de leur révolte personnelle (...) demain, ils se battront sous une autre bannière, à moins que la mort en action, l'âge ou la désillusion ne vident leurs rangs comme ce fut le cas de l'ultra-gauche des années 1970 » (2015, p. 1).

Or, s'il apparaît bien des similitudes entre les parcours d'individus et de groupes se revendiquant d'idéologies radicales¹, et que la littérature corrobore empiriquement différentes théories de la radicalisation « au singulier », cette approche « toutes idées confondues » n'explique pas

¹ A cet égard, dans son article, Olivier Roy relève au moins trois types de similitudes générales entre les processus de radicalisation violente qui sont globalement étayées par la littérature scientifique sur différents cas d'étude : la jeunesse des individus s'engageant dans l'activisme au nom d'idéologies radicales (Silke 2008) ; l'importance des liens affectifs dans l'adhésion et le maintien au sein de groupes radicaux (McCauley et Moskaleiko 2008, Della Porta 1995) ; par contre, si la rupture avec d'autres groupes d'appartenance – comme la famille – est pour Roy un élément déclencheur de la radicalité, ce qui est effectivement observé dans différents cas (Sageman 2004, Sommier 2008), certaines études identifient plutôt ce phénomène comme une conséquence de l'appartenance à un réseau clandestin pouvant éventuellement concourir par la suite à la radicalisation par la réduction de la réalité sociale (McCauley et Moskaleiko 2008, Della Porta 1995), quand d'autres groupes radicaux voient à l'inverse leur lutte renforcés par les griefs transmis par les structures familiale (Crettiez 2006, Florez-Morris, 2007) et la frustration des attentes familiales concernant la réussite sociale peut conduire des familles à encourager l'engagement radical de représentants des jeunes générations (Asal et al. 2008).

pourquoi certains types d'idéologies radicales ont plus de « succès » que d'autres dans certains contextes et à certaines périodes². Ainsi, lorsqu'Olivier Roy explique la version de l'islam revendiquée par les jeunes radicaux issus de familles musulmanes comme étant une réaction face à l'identité de leurs parents³, cela ne suffit pas à expliquer que leur idéologie se revendique d'un rétablissement de l'autorité et d'une restauration de ce qui seraient de véritables valeurs traditionnelles⁴ quand, les groupes d' « ultra-gauche des années 1970 », pourtant sujets à une même « révolte générationnelle » (Sommier 2008), se revendiquaient à l'inverse d'un rejet des formes classiques d'autorité et d'une mise en cause d'une série de valeurs traditionnelles (Sommier 2008, p. 45-46). Si Roy affirme que l'attrait pour l'islamisme violent de convertis est le produit d'un monopole cognitif de cette idéologie - « il n'y a que ça sur le marché de la révolte radicale » - un tel monopole reste peu crédible à l'époque contemporaine⁵, et n'avait objectivement pas cours dans les années 1970⁶ - ce qui laisse ouverte la question : en présence d'alternatives idéologiques, pourquoi telle idée radicale connaît-elle davantage de « succès » qu'une autre ?

Dès lors, à la question « *la radicalisation idéologique des individus est-elle indépendante des contenus idéologiques en lesquels ils croient ?* », nous proposons d'envisager dans cette recherche la réponse suivante : non, la radicalisation des individus découle en partie de leur croyance en différentes idéologies politiques radicales avec lesquelles ils ont des *affinités sélectives*. S'il ne s'agit pas de mettre en cause le fondement d'explications générales de la radicalité, ou d'opter pour une approche culturaliste décrivant différents systèmes supposément autonomes de croyances politiques, nous proposons, dans une démarche complémentaire et résolument explicative, de montrer dans quelle mesure des causes et mécanismes structurellement différents conduisent à l'adhésion à différentes

² Par exemple, cette approche de la radicalisation ne permet pas d'expliquer le succès supérieur d'une radicalité d'extrême-droite en France durant les années 1934-1936 – incarnée d'abord par la violence des mobilisations d'organisations telles que l'Action Française, les Jeunesses Patriotes, la Solidarité Française ou les Croix-de-Feu ; puis l'activisme clandestin de la « Cagoule » -, alors que les années 1929-1931 étaient davantage caractérisées par une radicalité d'extrême-gauche – à travers la période de semi-clandestinité et l'orientation « classe contre classe » du Parti Communiste Français. Ou encore, cette approche ne permet pas d'expliquer l'orientation de gauche de la radicalité des années 1894-1896 – à l'apogée des attentats anarchistes – par rapport à l'orientation de droite des années 1898-1899 – marquées par les agitations organisées par la Ligue des Patriotes puis la tentative de coup d'Etat avortée de son dirigeant.

³ « *Pourquoi l'islam ? Pour la deuxième génération, c'est évident : ils reprennent à leur compte une identité que leurs parents ont, à leurs yeux, galvaudée : ils sont « plus musulmans que les musulmans » et en particulier que leurs parents* » (Roy 2015, p. 4).

⁴ En effet, une des caractéristique de la version de l'islamisme contemporain est de se réclamer d'un retour à un « *âge d'or largement mythique* » - par la « *« purge » des sociétés musulmanes des « impuretés » et « accrétions* » (...) *qu'ils perçoivent comme la raison du déclin des musulmans* » (Ayoob 2004, p. 1)

⁵ On peut citer les offres actuelles de mouvements radicaux d'extrême gauche – tels que les « Black Blocks », ou encore des versions relativement radicales de l'écologie politique – et l'avant-propos du mémoire visait, entre autres, à montrer la « disponibilité » sur le marché cognitif contemporain d'autres engagements radicaux. De plus, même dans le cas où il existerait actuellement un tel monopole de la radicalité islamiste sur le marché de la radicalité, il resterait à expliquer les raisons de l'hégémonie d'une telle idéologie sur l'offre radicale.

⁶ Différents groupes radicaux d'extrême-droite, qui possédaient un capital relativement important de militants, tels que l'organisation néo-fasciste Ordre Nouveau qui regroupa entre 1969 et 1973 plusieurs milliers d'adhérents – estimés à 3200 en 1972 (Algazy 2000, p. 115) et 5000 en 1973 (Milza 2000, p. 340) – et dont une grande partie - 77% - avaient moins de 25 ans (Algazy 2000, p. 99), proposaient alors une « offre » alternative à la radicalité de l' « ultra-gauche des années 1970 ».

idéologies radicales. L'intérêt principal de la corroboration de cette thèse serait de montrer que pour dépasser certaines difficultés de la recherche à identifier des causes générales de la radicalité (Horgan 2008, Crettiez 2011, Della Porta 1995), la radicalité peut s'expliquer par différentes chaînes causales conduisant à différentes affinités idéologiques.

QU'EST-CE QU'UNE IDEOLOGIE RADICALE ?

Une idéologie peut être définie de manière large comme « *une interprétation de l'environnement et une prescription de la manière dont l'environnement devrait être structuré* » (Denzau et North 1994, p. 24) – c'est à dire comme un ensemble de cognitions, portant sur ce qui est (description) et sur ce qui devrait être (prescription). Qu'est-ce qu'une idéologie « radicale » ? Il est difficile d'opter pour une définition sémantique de la radicalité idéologique sans se heurter à des anachronismes : c'est ce qui est reproché à des chercheurs tel que Taylor (1960) pour qui « *les communistes, fascistes, partisans de l'égalité des droits pour les noirs, etc. sont considérés comme « extrémistes » quelque soit le contexte sociopolitique* » (Sidanius 1984, p. 812). On pourrait par ailleurs considérer que la radicalité d'une idéologie se définit « statistiquement », c'est-à-dire qu'elle se distingue vis-à-vis de croyances majoritaires⁷. Néanmoins, une telle définition de la radicalité est pauvre car ne renvoie pas à une extrémité idéologique mais à une extrémité démographique. En outre, il convient de distinguer la radicalité idéologique d'une autre définition de l'extrémisme, insistant sur sa conflictualité vis-à-vis des valeurs majoritaires, l'extrémisme étant alors défini comme « *les idéologies politiques qui s'opposent aux valeurs et principes essentiels d'une société* » (Neuman 2010, p. 12). Cette définition paraît difficilement opératoire : en effet, existe-t-il et peut-on distinguer des « principes » essentiels d'une société, et dans quels cas peut-on considérer que certaines valeurs entrent fondamentalement en opposition ?

De manière plus fructueuse, une idéologie radicale peut être définie par la distance entre ses prescriptions et la réalité perçue à un instant donné. En effet, dans la définition classique d'Erikson et Tedin, une idéologie est caractérisée par deux types de prescriptions : à savoir des « *croyances concernant l'ordre social approprié et la manière dont celui-ci doit être atteint* » (Erikson et Tedin 2011, p. 64). Autrement dit, concernant la dimension prescriptive d'une idéologie, elle peut être divisée analytiquement entre fins – éléments de l'ordre social souhaité – et moyens – méthodes préconisées pour parvenir à cet ordre social. Cette division entre fin et moyen peut s'appliquer de manière proche à la dimension descriptive d'une idéologie, ce qui permet de distinguer la représentation de la direction prise par l'ordre social actuel⁸ et la représentation des moyens institués comme légitimes au sein de cet ordre social. Dès lors le degré de radicalité d'une idéologie peut être

⁷ Cette définition de la radicalité se rapproche de celle de l' « extrémisme » en tant que « *distance idéologique vis-à-vis du point modal* » (Sidanius 1984, p. 813).

⁸ Cette tendance perçue peut-être aussi bien dynamique – le « *déclin des musulmans* » (Ayoob 2004, p. 1) - que statique - l'impérialisme et le capitalisme pour l' « *ultra-gauche des années 1970* » (Bugnon 2012). Dans ce cas, la réalité perçue est le *statu quo*.

définie par la distance : 1) entre les fins qu'elle prescrit et la tendance d'évolution perçue de l'ordre social, 2) entre les moyens qu'elle prescrit et les moyens légitimes d'action au sein de cet ordre social. Il apparaît nécessaire d'opter pour une telle définition – comprenant fins et moyens – dans la mesure où s'intéresser à la seule distance entre les fins conduirait à intégrer dans la radicalité des idéologies prônant un important changement de société sans prôner le recours à des modes d'actions « illégitimes » - ce qui ne permettrait pas d'intégrer un travail dans la littérature actuelle sur la radicalité, incluant largement dans leurs définitions le recours à des modes d'actions violents et/ou illégaux -, de même, ne s'intéresser qu'aux seuls moyens conduirait à inclure tous les individus justifiant le recours à des actions violentes et/ou illégales, sans nécessairement qu'elles aient pour finalité un changement politique⁹.

De nombreuses études incluent, et ce de manière croissante¹⁰, dans la définition de la radicalisation l'usage – comportement – ou la justification – discours – de la violence politique (Borum 2011, McCauley et Moskalenko 2008, Wilner et Dubouloz 2009, Crossett et Spilaletta 2011, Della Porta 1995, Crettiez 2011, Sommier 2012). La violence politique est généralement définie comme l'utilisation de force physique contre des personnes, éventuellement des biens, à des fins politiques¹¹. Pour autant, dans le cadre de cette étude sur les « pensées » radicales, il apparaît plus pertinent d'opter pour une définition plus large de la radicalité idéologique – qui inclue la définition

⁹ Dans le premier cas, on se trouve face à un profil idéologique qui peut être décrit comme « idéaliste » - prônant un important changement d'ordre social mais ne justifiant pas le recours à des moyens illégitime au sein du présent ordre social pour y aboutir. Dans le second cas, il s'agirait davantage d'un profil « criminel » - justifiant le recours à des moyens d'action illégitimes au sein du présent ordre social, mais non dans le but de le modifier. Le tableau suivant permet de résumer schématiquement les types de « profils » découlant d'une distance plus ou moins forte entre fin/moyens prescriptifs et descriptifs d'une idéologie.

Tableau 1 : types de profils idéologiques selon la distance entre les dimensions descriptives et prescriptives d'une idéologie

		Distance entre les fins	
		Faible	Forte
Distance entre les moyens	Faible	Modération	Idéalisme
	Forte	Criminalité	Radicalité

¹⁰ Voir l'annexe 1 du présent travail qui propose un essai sur l'évolution depuis les années 1950 des définitions de la radicalité dans la littérature scientifique en lien avec les contextes académico-politiques.

¹¹ Les définitions varient cependant selon différents aspects. D'abord, le terme de violence est parfois réservé à l'orientation de la force contre des personnes (McCauley et Moskalenko 2008) ou incluant les biens (Gurr 1970). La dimension politique est parfois renseignée par l'identité des cibles visées – ainsi, pour Gurr, la violence politique est « *l'ensemble des attaques collectives au sein d'une communauté politique contre le régime politique, ses acteurs – incluant autant que les groupes concurrents que ses représentants – ou ses politiques* » (Gurr 1970, p. 3) – alors que pour d'autres chercheurs, la dimension politique relève davantage de l'intentionnalité que des cibles visées – ainsi, pour Della Porta, la violence politique est un « *répertoire d'action collective particulier* » (1995), c'est-à-dire un ensemble de représentations visant à adresser une revendication politique (Tilly et Tarrow 2015, p. 38), ce qui implique que c'est l'intentionnalité revendicative qui permet de définir la violence comme politique. Enfin, la violence politique peut être définie de manière naturaliste (Gurr 1970) ou constructiviste : c'est le cas, pour Della Porta qui, considérant que l'acceptabilité sociale du recours à la force physique est variable, définit la violence comme une utilisation de la force physique « *considérée comme illégitime à ce moment par la culture dominante* » (1995).

classique sur la justification de la violence (qui est le moyen par excellence de modifier l'ordre social sans utiliser les outils mis à disposition par ce même ordre social), sans pour autant se limiter à celle-ci¹². En effet, si nous veillerons dans ce travail à identifier la dimension violente ou non des moyens d'actions prescrits et/ou utilisés par des groupes d'individus, afin d'observer si la violence répond à des dynamiques différentes d'autres répertoires radicaux, rien ne nous laisse présumer que cette dimension constitue un axe de différenciation saillant et pertinent¹³.

ETAPES DE NOTRE DEMARCHE

Pour observer la mesure dans laquelle différentes idées radicales trouvent leur explication dans différentes configurations, et non seulement à travers des déterminants communs, ce travail se propose de croiser deux champs d'étude de la littérature scientifique – la radicalité et les idées politiques – pour construire une théorie générale des affinités idéologiques radicales (Chapitre 1). Tout en contrôlant les facteurs expliquant la radicalité « toutes idées confondues » mis en avant par la littérature, nous proposons d'envisager la re-conceptualisation d'une des théories « classiques » dans l'appréhension de la violence politique : la théorie de la privation relative. Cette thèse, stipulant que le recours à la violence est l'actualisation d'une frustration issue d'un écart entre la réalité et les attentes des individus, met en avant différentes configurations sociales dont on peut supposer, grâce aux résultats de travaux actuels de psychologie politique, qu'elles devraient favoriser certaines affinités idéologiques radicales. Plus spécifiquement, il semble que ces différentes configurations puissent favoriser les affinités avec les deux pôles d'une dimension qui nous semble distinguer les idéologies radicales : à savoir la distinction entre idées réactionnaires – prônant le retour à une situation passée - et révolutionnaires – prescrivant la rupture avec le passé.

A partir de cette dichotomie, le présent travail se propose de tester la théorie de la privation relative dans sa version « classique » et dans sa reformulation à partir de l'étude des organisations de mouvements sociaux en France de 1882 à 1980 (Chapitre 2). L'approche à travers les organisations, en plus de permettre de re-questionner l'influence du contexte sur les capacités de mobilisation des mouvements sociaux, nous semble adéquate pour mesurer la radicalité idéologique, à la fois par les « discours » et par les « actes » ; et le terrain d'étude choisi permet de contrôler un certain nombre de facteurs de radicalité, en plus de répondre à l'impératif d'une offre radicale concurrentielle. A partir d'ouvrages historiques, nous avons constitué une base de données permettant de comparer le succès et

¹² Ainsi, Stevens et Neuman (2009) regroupent sous le concept de radicalisation la *radicalisation violente* et la *radicalisation non-violente*. On peut par exemple inclure dans cette catégorie différentes formes de désobéissance –, refus de payer l'impôt, refus de la conscription – d'occupations d'espaces publics et privés – barrages, pénétrations -, de pillages, de tentatives de coups d'Etat sans effusion de sang ; et, dans le cas où la définition de la violence se limite aux agressions de personnes, on peut ajouter à la catégorie des actions radicales non-violentes tous les types de déprédations et destructions à fins politiques n'entraînant pas de victimes. En outre, les séquestrations ou enlèvement ne portant pas atteinte à l'intégrité physique des personnes pourront éventuellement entrer dans cette catégorie.

¹³ D'ailleurs, dans le chapitre 2, nous observerons en quoi, pour notre cas d'étude et sur la base de nos données, la dimension violence/non violence n'est pas empiriquement différenciatrice des répertoires d'actions radicaux.

le degré de radicalité des organisations selon les époques et les orientations idéologiques afin de mettre à l'épreuve notre cadre conceptuel.

Notre démarche empirique, bien que résolument conçue pour la falsification des théories de la privation relative, se propose néanmoins d'intégrer une importante dimension inductive (Chapitre 3). Cette dimension inductive permet d'abord de relever les caractéristiques – répertoires d'actions et discours – distinguant les organisations suivant leur degré de radicalité au sein de notre base de données. Elle permet, ensuite, lors de la mise en œuvre de nos tests empiriques, d'observer finement les temporalités mises en jeu dans les liens, le cas échéant, entre configurations socio-économiques, radicalité et affinités idéologiques.

CHAPITRE 1

CADRE CONCEPTUEL

Comment appréhender l'adhésion à différentes idées radicales ? En se basant sur une littérature visant à expliquer d'un côté la radicalité et de l'autre les affinités idéologiques (I), nous nous proposons de formuler une théorie intégrant ces deux corpus : cette théorie, au centre du présent travail, réinterprète la théorie classique de la « privation relative », généralement utilisée pour expliquer la radicalité « au singulier », en déduisant de cette thèse des implications concernant les situations socioéconomiques susceptibles de favoriser des affinités avec certaines idées radicales (II).

I- METTRE EN LIEN DEUX LITTÉRATURES : RADICALISATION ET IDEOLOGIES POLITIQUES

Cette recherche s'inscrit en complémentarité des approches explicatives de la radicalité « toutes idées confondues » en visant à expliquer l'adhésion à différentes idées radicales. Dès lors, elle se place à l'intersection entre deux corpus de littérature scientifique : le premier porte sur la radicalisation « au singulier » – qui nous permettra de contrôler des facteurs de radicalisation idéologique indépendamment des positions politiques – et celui expliquant les positionnements idéologiques des individus – qui peut contribuer à proposer des explications de l'adhésion à différentes idéologies radicales.

I-A) EXPLIQUER LA RADICALISATION « AU SINGULIER »

D'abord assez fortement orientées vers la recherche de traits individuels – psychologiques notamment – conduisant à la radicalité, les études sur la radicalisation « au singulier » concluent assez largement sur la faiblesse de ce type de déterminants. Ainsi, concernant les facteurs psychologiques de radicalité, l'hypothèse de traits psychopathologiques conduisant à la radicalisation a été globalement invalidée¹⁴ – l'activisme radical nécessitant d'ailleurs à l'inverse « *discipline, rationalité, contrôle, et persévérance* » (Silke 2008, p. 104), et les groupes radicaux sont « *peu susceptibles de recruter ou tolérer le manque de fiabilité qui va de pair avec la psychopathologie* » (McCauley et Moskaleiko 2008, p. 419). Néanmoins, l'hypothèse de traits psychologiques conduisant à la radicalité en général,

¹⁴ Voir Silke (1998) pour une revue de la littérature qui falsifie l'hypothèse de l'anormalité psychologique des terroristes.

si elle est falsifiée pour certaines dispositions¹⁵, reste discutée. Par exemple, certains auteurs montrent un lien entre confiance en soi et extrémisme (Brandt et al. 2014) ou encore entre la position concernant un trait de personnalité – dit d’agrément – et l’extrémisme (Bakker et al. 2015). En outre, deux traits individuels semblent assez largement liés à la radicalité : l’âge et le sexe des individus. La jeunesse des activistes radicaux – généralement entre l’adolescence et 25 ans (Silke 2008, Bakker 2006) – apparaît être une donnée récurrente, tout comme pour les crimes violents (Schönteich 1999, Budd et al. 2005) et les comportements délinquants (Fox and Zawitz 2006, Junger-Tas 1994) et, à laquelle différentes théories peuvent être associées¹⁶, sans que leurs forces relatives n’aient à notre connaissance pu être évaluées : cette radicalité supérieure pourrait découler de « *la plus forte impulsivité, confiance, attirance pour la prise de risque et besoin de statut* » (Silke 2008, p. 106). En outre le genre masculin apparaît souvent surreprésenté parmi les activistes terroristes (Silke 2008, Bakker 2006, Crettiez 2011) – toujours comme pour la criminalité violente (Schönteich 1999) – sans que cela ne soit systématique – comme dans le cas de l’ETA basque (Alcedo Moneo 1997) ou chez différents groupes d’extrême-gauche d’Europe de l’Ouest durant les années 1970 (Bugnon 2012). Là encore, à notre connaissance, peu de théories – autres que des lectures en terme de cultures locales (Crettiez 2011) – ne produisent d’explications plus générales de cette association.

Cette difficulté à mettre en avant des variables individuelles – en terme de psychopathologie ou de traits de personnalité, et la limite des données biologiques (tous les jeunes de sexe masculin ne sont pas radicaux) – a sans doute contribué à l’orientation « contextualisée » et « processuelle » des recherches actuelles (Sommier 2012). Parmi ces approches, on peut distinguer plusieurs ensembles d’explications à portée générale : le contexte d’inscription des mouvements sociaux, la transmission par le biais des réseaux individuels, la réponse au griefs, les intérêts à l’activisme, et enfin la théorie de la privation relative.

RADICALISATION ET DYNAMIQUES DES MOUVEMENTS SOCIAUX

Le premier ensemble renvoie à l’approche de la « sociologie des mouvements sociaux », qui met en avant différents mécanismes conduisant à la radicalisation d’organisations de mouvements sociaux autour de deux variables contextuelles principales : la structure d’opportunités politiques et les cycles de protestation. La première correspond à « *l’ensemble des caractéristiques du régime ou de ses institutions (...) qui, à un moment donnée, facilitent ou au contraire entravent l’action collective de certains acteurs politiques* » (Tilly et Tarrow 2015, p. 100). Subsumé par ce concept, le type de

¹⁵ Ainsi, il a pu être soutenu que la complexité et la flexibilité cognitive étaient accrues chez les partisans de l’extrême-droite comme de l’extrême gauche (Sidanius 1985), ce qui est globalement démenti par la revue de différentes enquêtes, qui met en avant un lien linéaire (et non curvilinéaire) négatif liant ces dispositions à la dimension gauche-droite (Jost et al 2003).

¹⁶ Nous proposerons d’ailleurs une interprétation différente à cet égard en lien avec notre théorie de la radicalisation idéologique.

régime – sa capacité¹⁷ et sa dimension démocratique – va influencer sur les stratégies à mettre en œuvre par les mouvements de protestation – et donc l'éventuel recours à des moyens radicaux¹⁸. De même, la possibilité d'alliance avec des partis ou organisations politiques institutionnalisés va tendre à réduire le recours à des modes d'action radicaux (Della Porta 1995). Enfin, l'attitude plus ou moins répressive de l'Etat à l'égard des mouvements sociaux apparaît largement liée à la radicalisation de certaines franges de ceux-ci (McCauley et Moskalenko 2008, Della Porta 1995, Beissinger 2002, Gurr 1970)¹⁹. En effet, pour les militants sujets à la répression, celle-ci participe à la construction de « cadres d'injustice », favorable au désir de vengeance, et à la perception d'une fermeture des autorités aux revendications, qui conduit pour une part, à la démobilisation, et pour l'autre, à la radicalisation des moyens d'action (Della Porta 1995, Tilly et Tarrow 2015).

Deuxièmement, la radicalisation d'organisation de mouvements sociaux apparaît largement liée à la fin des cycles de protestations²⁰ – à savoir à la période de démobilisation (Beissinger 2002, Della Porta 1995, Tarrow 1989, Lopés et al. 2002) – qui crée une situation de concurrence accrue entre organisations pour la captation de militants, ce qui les conduit à adopter des stratégies de différenciations passant pour certaines par l'affirmation de leur radicalité²¹ (Della Porta 1995, Sprinzak 1991). Lorsque ces deux dimensions – la structure d'opportunités politiques et le cycle de protestation – concourent au passage à la clandestinité de certains groupes, celle-ci induit ses propres mécanismes de radicalisation : l'augmentation de la valeur de la réalité sociale du groupe issue de son isolement²² et le coût accru de la démobilisation des militants²³ entretiennent l'engagement radical.

¹⁷ « *Mesure dans laquelle l'action de l'Etat a un impact sur la population de son territoire, sa répartition, son activité, ses ressources* » (Tilly et Tarrow 2015, p. 108-109).

¹⁸ « *Les régimes non démocratiques à forte capacité présentent à la fois des oppositions clandestines et de brefs affrontements qui se terminent généralement par la répression. C'est dans les régimes non démocratiques à faible capacité que l'on trouve la plupart des guerres civiles. Les régimes démocratiques à faible capacité abritent une part disproportionnée des coups d'Etats militaires et des rivalités entre groupes linguistiques, religieux ou ethniques. Enfin, les régimes démocratiques à forte capacité sont la terre d'élection des mouvements sociaux.* » (Tilly et Tarrow 2015, p. 111).

¹⁹ A cet égard, Della Porta montre pour les cas de l'Allemagne et de l'Italie entre 1969 et 1982 que quatre dimensions de l'attitude répressive de l'Etat concourent à la radicalisation d'organisations de mouvements sociaux : la brutalité, la dimension diffuse (plutôt que sélective, à travers des assignations à résidence par exemple), la dimension réactive (plutôt que préventive) et la dimension illégale (par exemple, la complicité avec des groupes activistes rivaux, ou la création de désordres publics par des agents de la police afin d'influencer l'opinion publique) (Della Porta 1995).

²⁰ Un cycle de protestation (ou cycle de mobilisation) peut être défini comme « *une « vague croissante puis décroissante d'actions collectives étroitement liées et de réactions à celles-ci* » (Tarrow 1989, p. 95) « *attestée au vu de cinq éléments : l'intensification du conflit, sa diffusion géographique et sociale, l'apparition d'actions spontanées mais aussi de nouvelles organisations, l'émergence de nouveaux symboles, de nouvelles interprétations du monde et idéologies, l'extension du répertoire d'action.* » (Sommier 2009, p. 173)

²¹ Cette stratégie de différenciation est appelée « *l'escalade : des objectifs plus radicaux et des tactiques plus belliqueuses sont substitués aux objectifs modérés afin d'en soutenir l'intérêt des sympathisants et d'en attirer de nouveaux* » (Tilly et Tarrow 2015, p. 179).

²² En effet, du fait de la clandestinité, le contact des militants avec des individus et contextes sociaux extérieurs au groupe est nécessairement réduit ; or, ce moindre accès à des croyances politiques différentes de la leur augmente la valeur de vérité de leurs propres croyances politiques (McCauley et Moskalenko, p. 423). Autrement dit, la clandestinité diminue la concurrence cognitive pour les militants, voire crée une situation de monopole cognitif (Bronner 2003, pp. 186-195), qui empêche la remise en question des croyances du groupe.

Néanmoins, si les explications centrées sur les mouvements sociaux relèvent d'importants mécanismes généraux de radicalisation, ils ne suffisent pas à épuiser les déterminants de la radicalité, et ce pour plusieurs raisons : d'une part, ceux-ci s'avèrent peu opérants pour les processus de radicalisation déconnectés, au moins en apparence, de cycles de protestations classiques – comme c'est le cas pour les jeunes recrues djihadistes, ou comme ce fut le cas pour les anarchistes à la fin du XIX^{ème} siècle²⁴ - ; en outre, ces mécanismes ne permettent pas d'expliquer ce qui détermine l'arbitrage opéré par un militant donné – sous l'effet de la répression et de la concurrence organisationnelle – entre démobilisation et radicalisation ; enfin, ces mécanismes ne permettent pas d'identifier les causes ayant préalablement conduit les individus à s'engager au sein du mouvement social en question. Pour répondre à ces interrogations, d'autres approches apparaissent plus pertinentes.

LE RESEAU ET LA TRANSMISSION SOCIALE DE LA RADICALITE

Concernant les contextes favorisant l'engagement radical de certains individus, les relations des individus apparaissent être une donnée centrale pour expliquer l'engagement initial – et éventuellement l'engagement et le maintien au sein d'un groupe radical – de plusieurs façons : par la transmission – d'idées et de comportements – et les liens affectifs. D'abord, le réseau – et notamment la famille – constitue un espace privilégié de transmission des valeurs et des croyances politiques : ainsi, la socialisation primaire joue un rôle essentiel dans la formation des idées politiques – c'est ce que Lavau définit comme l' « adhésion par imprégnation » (1981). De même, le réseau – et notamment la famille – peut contribuer à la formation des choix comportementaux, éventuellement violents, sur la base de l'imitation notamment (Bandura 1976). Au-delà de la seule conception du réseau comme « courroie de transmission », les « *motivations relationnelles* » (Jost et al. 2009) peuvent être déterminantes dans l'adhésion à une idéologie radicale : ainsi, on observe que le ralliement à un groupe radical est souvent provoqué par l'adhésion d'individus proches – amis, famille ou partenaire - et ces liens affectifs sont eux-mêmes renforcés par la lutte politique (Della Porta 1995, McCauley et Moskaleiko 2008). Ce type d'adhésion répond à une logique d' « identité » pour Klandermans (2004) : le ralliement d'un mouvement social est un moyen d'affirmer son appartenance à un groupe. Néanmoins, la force explicative de ce facteur reste limitée. D'abord, d'un point de vue empirique, l'hypothèse de la seule transmission des idéologies radicales par la socialisation primaire est par exemple très limitée dans le cas des activistes islamistes – qui, dans la plupart des cas, ne sont

²³ Il s'agit de coûts de plusieurs ordres : un coût cognitif ou épistémique – lié à la dissonance entraînée par le renoncement à des croyances sur la base desquelles a été effectué un investissement important –, un coût social – lié à la perte de liens sociaux avec les membres du groupe –, un coût existentiel – la perte de la sécurité présentée par le groupe et la nécessité de construire une nouvelle vie –, et enfin, un coût lié à la perspective de sanctions judiciaires. « *A la fois (...) des coûts que celle-ci présenterait pour l'intégrité du soi, mais aussi des risques encourus par la perte de la protection du groupe et l'absence d'alternative en dehors* » (Sommier 2012, p. 27).

²⁴ Dans ces cas, la radicalisation n'apparaît pas faire suite à une période de mobilisation ascendante de faible radicalité.

pas socialisés à une version orthodoxe de leur religion, voire ont un parcours de conversion²⁵ - ou encore, de l' « ultra-gauche des années 1970 », qui serait marquée par une rupture idéologique entre générations (Sommier 2008, p. 45-46). De plus, les nouvelles techniques de communication posent la question de l'ouverture de la sphère d'influence au-delà des réseaux de socialisation classique, ce qui semble être une donnée importante dans le cas de la radicalisation djihadiste (Khosrokhavar 2014, Bermingham et al. 2009). Ensuite, d'un point de vue théorique, l'approche en terme de réseau ne fait que repousser la question des déterminants d'une idéologie ou d'un comportement radical en la transférant à l'entourage de l'individu étudié.

LES GRIEFS ET INTERETS A L'ENGAGEMENT RADICAL

Un autre ensemble d'explication recherchant des causes contextuelles de radicalisation se divise entre les théories mettant en avant les griefs ressentis par les individus, les concernant ou concernant leur groupe d'appartenance – impliquant un engagement désintéressé voire coûteux pour l'individu – ou les intérêts que les individus et groupes peuvent retirer de l'engagement radical.

Dans le premier cas, la radicalisation est souvent expliquée « au singulier » comme une « *dynamique d'opposition* » (McCauley et Moskalkenko 2008) en réaction à une injustice, une menace ou des attaques effectives à l'encontre de l'individu ou de son groupe qui appellent à une vengeance – même si celle-ci est éventuellement coûteuse pour le groupe ou l'individu qui se venge (Collier et Hoeffler 2004). Les attaques perçues par le groupe ou l'individu peuvent être le fait de tension entre groupes sociaux (Khosrokhavar 2014) ou ethniques (Ndimubandi 2012) ou, comme nous le présentons, d'une répression policière (Della Porta 1995). Cette approche en terme de « *grief* » peut être fructueuse pour expliquer l'adhésion à certains contenus idéologiques : concernant le groupe « menaçant », elle peut expliquer la déshumanisation (et l'animalisation) dont il peut faire l'objet dans les représentations du groupe qui se perçoit comme « victime » (Della Porta 1995, McCauley et Moskalkenko 2008, Bègue 2011) ; concernant le groupe « victime », la perception d'une menace augmente l'idéalisation des normes du groupe (Duckitt et Fisher 2003, Della Porta 1995, McCauley et Moskalkenko 2008, Bègue 2011) et peut expliquer la valorisation des croyances et valeurs faisant

²⁵ Ainsi, Sageman (2004) montre dans une étude des profils des militants d'Al Qaida que la majorité des futurs extrémistes islamistes ne sont pas décrits par leurs pairs et leur famille comme étant pieux durant leur enfance et 82% sont issus d'écoles laïques. Dans le cas français, Khosrokhavar montre, de la même manière que Roy (2015), que « *les jeunes dont il est question viennent souvent de familles profondément désislamisées ou qui n'ont pas véritablement de culture religieuse. Ainsi, le djihadisme ne s'inscrit pas dans la continuité de la culture familiale concernant l'islam, mais est en rupture consommée avec elle. Certains manifestent même un mépris à peine dissimulé à l'égard de la religiosité de leurs parents, laquelle relève généralement de l'orthopraxie – c'est-à-dire d'une sorte de ritualisme – beaucoup plus que de l'orthodoxie. Souvent, les parents n'ont pas le bagage intellectuel qui leur permettrait de lire le Coran.* » (cité in Assemblée Nationale 2015, p. 311) Cette influence limitée du réseau primaire comme transmetteur de croyances est aussi mise en avant par un taux de conversion de 40,87% des individus qui ont fait l'objet d'une alerte pour radicalisation auprès des autorités françaises entre avril 2014 et mai 2015 (Assemblée Nationale 2015, p. 24) – ce chiffre doit cependant être nuancé étant donné que les signalements ont sans doute été surreprésentés dans les milieux non musulmans.

spécifiquement l'objet d'attaques du groupe « menaçant »²⁶. Néanmoins, il apparaît que les facteurs de griefs ne suffisent pas à expliquer les engagements dans des mouvements de rébellion – la dimension viable de l'engagement et la perspective d'une lutte aboutissant favorablement pour le groupe ayant un effet plus significatif sur le déclenchement de ces mouvements (Collier et Hoeffler 2004, Abbink et al. 2008).

Dans le second cas, l'engagement radical découlerait d'intérêts au changement de *statu quo*. Ces intérêts peuvent être liés directement à la pratique d'une lutte politique offrant des incitations matérielles et/ou symboliques (Crettiez 2011). Ainsi, l'influence des incitations financières liées à l'adhésion à la lutte est démontrée dans différents cas (Khosrokhavar 1993, Lefevre 1996, Blom 2003, Féron 2003, Debos 2011, Hoffman 2011) mais ne peut néanmoins prétendre à expliquer toutes les adhésions aux luttes politiques, qui sont parfois opérées sans qu'il n'y ait d'incitations – comme dans le cas palestinien, où la radicalisation découle davantage d'engagements moraux (Ginges et Atrean 2009). En outre, les intérêts conduisant à la radicalisation peuvent être liés au nouveau statut socioéconomique dont pense pouvoir bénéficier l'individu, ou le groupe, en cas de changement radical – ainsi, McCulloch montre que le désir d'un changement important de société est plus important chez les individus possédant de faibles revenus (2004), et de manière générale dans les situations économiques dégradées (2004). Même si elle a une visée générale, l'approche en terme d'intérêt peut expliquer l'adhésion à certains contenus idéologiques spécifiques, et ce d'au moins deux manières : les individus peuvent rationaliser au sein de leur idéologie leur intérêt propre (Jost 2003) ; ou bien, lorsqu'ils sont engagés dans une action politique, ils peuvent réaligner leurs croyances sur leur action – pour réduire la *dissonance cognitive*²⁷. Cependant, cette approche purement utilitariste de l'engagement radical présente des limites : d'une part, l'intérêt est lui-même structuré par les croyances de l'individu (Weingast 2005, Boudon 2011) et les prescriptions de différentes idéologies radicales s'opposent manifestement à l'intérêt matériel des individus²⁸ ; enfin, différentes études montrent que les individus ou groupes les plus désavantagés – ayant davantage intérêt au changement de *statu quo* – ne sont pas forcément les plus engagés dans des luttes radicales (Abbink et al. 2008, Fair 2008, Speckhard et Ahkmedova 2006, Asal et al. 2008) voire sont, dans certaines études (à l'inverse de McCulloch [2004]), moins réceptifs à l'idée-même d'un changement de *statu quo* qui les avantagerait objectivement (Jost et al. 2004, Kluegel et Smith 1986, Glick et al. 2000, Jost et al. 2002).

²⁶ Il s'agit alors d'un mécanisme de « retournement du stigmaté » (Goffman 1975), mis en avant par exemple par Hebdige (2008) dans l'explication de la valorisation par les sous-cultures des styles rejetés par la culture « dominante ».

²⁷ « Réduire l'incompatibilité entre une image positive de soi et des mauvais comportements. En d'autres mots, il est plus facile de trouver des raisons pour ce que l'on fait que de faire ce que nous avons des raisons de faire » (McCauley et Moskalenko 2008 p. 420).

²⁸ A cet égard, la radicalisation fournit un sujet d'étude particulièrement intéressant à travers des exemples de sacrifices individuels qui vont contre une conception exogène des préférences humaines insistant sur des intérêts primordiaux tels que l'autoconservation ou l'intérêt pécuniaire.

LA THEORIE DE LA PRIVATION RELATIVE

Comment expliquer cette dé-corrélation récurrente entre privation objective et radicalité – comportementale, voire idéologique ? A cet égard, la théorie de la privation relative (ou *frustration relative*) (Davies 1962, Gurr 1970) fournit un outil intéressant, permettant d'intégrer dans une certaine mesure griefs et intérêts, pour théoriser un engagement radical ne correspondant pas toujours aux groupes désavantagés et aux situations de privation et de griefs dans l'absolu. L'hypothèse initiale de cette théorie, qui se présente comme une alternative à la thèse faisant de la violence un outil utilisé rationnellement pour servir des objectifs sur la base des succès observés précédemment (Bandura et Walters 1963), est celle de la « frustration-agression » (Dollard et al. 1939, Himmelweit 1950) : à savoir que le recours à la violence²⁹ contre un agent constituerait une fin en soi pour répondre à une frustration – définie comme une « *interférence avec un comportement orienté vers un but* » (Gurr 1970, p. 33) – dont l'agresseur estime que l'agent est responsable. Dans cette perspective initiale, la violence répondrait à une rationalité propre qui est de réduire la haine ressentie vis-à-vis de la source de frustration³⁰. Si cette thèse initiale s'intègre donc aux explications de la violence en terme de « griefs », car l'agression ne répond pas à d'autres objectifs que celui de satisfaire le besoin d'agression, elle permet de prendre en compte parmi les griefs un large ensemble de situations, où les sources de frustrations peuvent être le fait de situations économiques et sociales variées – dépassant les seuls griefs dus à des conflits entre groupes ou à la répression policière. En effet, à partir de cette thèse, Gurr (1970) conceptualise un modèle explicatif du rapport entre violence politique et degré de frustration, qu'il propose d'envisager comme un produit de la « privation relative » des individus ou groupes concernant différentes « valeurs »³¹ : cette privation relative correspond à la « *perception qu'ont les acteurs de la différence entre leurs attentes (value expectations) et leurs capacités (value capabilities)* » (Gurr 1970, p. 24). Les « *value expectations* » sont définies comme les « *biens et conditions de vie que les individus croient être en droit de posséder* » et les « *value capabilities* » correspondent aux « *biens et conditions de vie que les individus croient être capables d'obtenir ou de conserver* » (Gurr 1970, p. 24).

²⁹ Ou plus justement et généralement, à l'agression : « *Un comportement visant à nuire, physiquement ou d'une autre manière, à ceux vers qui il est dirigé* » (Gurr 1970, p. 33).

³⁰ « *Le point crucial est que l'occurrence d'une telle attaque est une réponse intrinsèquement satisfaisante à la haine ; si l'attaquant a fait du mal à son « frustrateur », sa haine en sera réduite, qu'il réussisse ou non à réduire le niveau de frustration en tant que tel* » (Gurr 1970, p. 34).

³¹ Par valeurs, il faut ici entendre les « *événements, conditions et objets désirés pour lesquels les individus se battent* » (Gurr 1970, p. 25). Dans la théorie de Gurr, les biens et conditions de vie correspondent à différentes catégories générale et supposément universelles de valeurs - synthétisant différentes catégorisations telles que l'échelle des besoins de Maslow (1943), les « valeurs » de Lasswell et Kaplan (1950), et les dimensions de l'inégalité sociale de Runciman (1966) (Gurr 1970, p. 26). Ces catégories de valeurs sont les suivantes : les « *valeurs de bien-être* », « *contribuant directement au bien-être physique et à la réalisation de soi* » ; les « *valeurs de pouvoir* », « *déterminant le degré auquel les individus peuvent influencer les actions d'autres individus et éviter l'interférence des autres dans leurs propres actions* » ; et les « *valeurs interpersonnelles* », à savoir « *les satisfactions psychologiques qui sont recherchées dans les interactions non autoritaires avec d'autres individus ou groupes* » (Gurr 1970, pp. 25-26).

L'intérêt principal de cette théorie est de proposer une explication de la violence politique exercée par des groupes ou individus qui ne se trouvent pas en situation de privation absolue, voire voient leurs « stocks de valeurs » augmenter dans l'absolu, mais peuvent connaître une frustration due à l'augmentation parallèle de leurs attentes légitimes³² – ou à l'inverse, proposer une explication à la faible radicalité de groupes ou individus connaissant une importante privation dans l'absolu, dans la mesure où leurs attentes restent constantes. En pratique, au-delà de la question de l'importance relative de la privation individuelle par rapport à celle du groupe d'appartenance (Guibond et Dubé-Simard 1983, Walker et Pettigrew 1984, Walker et Smith 2002), les sources des « attentes » du groupe ou de l'individu peuvent être schématiquement divisées en deux catégories : celles issues de la situation propre du groupe, et celles issues d'une comparaison sociale avec d'autres groupes (notamment ceux possédant un statut socio-économique supérieur). Dans le cas de la situation du groupe, certaines études mettent en avant un lien entre privation relative et engagement radical (Fair 2008, Speckhard et Ahkmedova 2006) : c'est par exemple le cas de familles pakistanaises encourageant plus largement l'engagement de leur enfant pour le « djihad » si celui-ci a connu une situation de chômage – privation – surtout si celui-ci possède un important niveau d'étude – entretenant des attentes fortes concernant la situation professionnelle de celui-ci (Asal et al. 2008). Concernant la comparaison sociale, certaines études mettent en avant un lien positif entre inégalités et désir de révolte (McCulloch 2005, Abbink et al. 2008). Cependant, de manière générale, les résultats empiriques concernant la théorie de la privation relative dans sa version initiale restent peu concluants voire la réfutent (voir la revue de littérature de Brush [1996]) : le résultat principal étant que le recours effectif à la violence est davantage lié à la viabilité de la lutte qu'il n'est une finalité propre en réponse à une frustration (Snyder et Tilly 1972, Abbink et al. 2008, Collier et Hoeffler 2004).

On peut pour autant considérer que les principaux aspects de la théorie de Gurr restent compatibles avec une conception instrumentale de la violence (Lichbach 1995). En effet, on peut considérer que le recours à la violence répond à deux conditions : la présence d'une frustration relative, et la perspective de succès de l'action violente dans la réduction de celle-ci³³. Par exemple, concernant les inégalités, Abbink et al. (2008) montrent que, si le recours à l'agression est plus fréquent chez les groupes désavantagés, il l'est aussi davantage en situation de faibles inégalités qu'en

³² Ce type de privation relative offre par exemple un modèle explicatif de la Révolution Française, sur la base de différentes frustrations. D'une part, d'un modèle en « J » (Davies 1962) : pour les villes françaises, une situation de progressive amélioration objective de la situation économique, conduisant à une augmentation des attentes concernant l'avenir, suivie d'un bref épisode de récession aurait conduit à une frustration (d'autant plus grande, justement, qu'elle suit une période d'amélioration) (Gurr 1970, p. 54). D'autre part, l'amélioration de sa position économique de la bourgeoisie associée au déclin de la situation économique de la noblesse aurait provoqué une augmentation des attentes de la bourgeoisie concernant son statut social ; en parallèle, les « capacités » effectives de la bourgeoisie en terme de statut social restant constantes (la distinction entre noblesse et Tiers-Etat restant globalement imperméable), cet écart entre attentes et capacités aurait conduit à une frustration (Gurr 1970, p. 110). La combinaison de ces frustrations concernant différentes « valeurs » aurait été génératrice des tensions conduisant à la Révolution Française.

³³ Dans cette perspective, la violence n'a pas plus pour objectif la réduction de la haine contre la source de frustration, mais la réduction de la frustration elle-même.

situation de fortes inégalités – ce qui peut être interprété en terme de perspective de succès de l’agression dans la réduction de la frustration. Ce type d’explication du comportement violent trouve un parallèle idéologique dans les travaux qui montrent que les individus les plus défavorisés tendent davantage à justifier le statu quo et les inégalités (Jost et al. 2001, Kluegel et Smith 1986, Glick et al. 2000), ce qui s’expliquerait par le fait que, ne pouvant espérer rationnellement agir pour un changement de société les avantageant, ceux-ci réduisent la dissonance entre leurs intérêts objectifs et la réalité en adoptant des contenus idéologiques justifiant l’état des faits (Jost et al. 2001) – réduisant ainsi leur frustration relative, non pas par une action visant à la modifier, mais par la modification de leurs croyances concernant ce qu’ils sont en droit de posséder. Prenant acte de ces éléments, la privation relative conduisant à l’action radicale peut être conceptualisée comme la différence entre les « valeurs » possédées en réalité par les individus et les « valeurs » qu’ils pensent pouvoir obtenir (plutôt que ce qu’ils estiment avoir le droit d’obtenir), éventuellement par le recours à une action radicale.

Comme précisé dans l’introduction de notre propos, ces différentes explications de la radicalisation « toutes idéologies confondues », si elles peuvent expliquer certains engagements idéologiques, sont cependant loin d’épuiser la variation des contenus des idéologies politiques radicales. Pour reprendre l’exemple des différentes offres radicales du début des années 1970, l’explication de radicalité « au singulier » n’explique pas que certains groupes d’individus s’orientent vers une radicalité d’orientation néo-fasciste prônant la lutte pour l’hégémonie de la « race » française³⁴ quand d’autres groupes – notamment maoïstes et trotskystes - s’orientent vers une radicalité revendiquant, à l’opposé, une critique tiers-mondiste de la domination occidentale³⁵. A cet

³⁴ Ce type d’idéologie fut portée notamment par le groupe *Occident* (1964-1968), valorisant l’ « ethnie française » et s’opposant au cosmopolitisme : « *L’ethnie française présente une proportion exceptionnelle du type brachycéphale hérité de notre lointain passé celtique et pré-celtique (...) Ce qu’il faut détruire, c’est le cosmopolitisme et le libéralisme. Ce qu’il faut construire, c’est une France nationaliste, et une société organique fondée sur le principe d’organisation naturelle de l’économie. (...) Le propre des nationalistes est de fonder leur politique sur la France, c’est-à-dire sur ce qu’il y a de plus durable, sur une Nation qui n’aura qu’un geste à faire pour se débarrasser des parasites le jour du grand nettoyage.* » (cité in Algazy 2000, p. 47). A la suite d’*Occident*, une idéologie similaire sera portée par *Ordre Nouveau* (1969-1973) (Milza 2000, p. 338)

³⁵ Notamment à travers les organisations maoïstes : l’*Union des Jeunesses Communistes Marxistes-Léninistes* (1966-1968) et ses *Comités Vietnam de Base* puis une série de groupes tels que l’organisation spontanéiste *Gauche Prolétarienne* (1968-1973) ou libertaire *Vive la Révolution !* (1969-1971) (Issu de la fusion entre *Vive le Communisme !* et *l’Humanité Rouge*) ; mais aussi, les organisations trotskystes : à travers le *Comité Vietnam National* de la *Jeunesse Communiste Révolutionnaire* (1966-1968), puis les organisations lui faisant suite : la *Ligue Communiste* (1968-1973) et le *Front Communiste Révolutionnaire* (1973-1975). En effet, selon Kalter, ces groupes trouvent parmi leurs sources idéologiques principales la critique tiers-mondiste, liée notamment à la guerre du Vietnam : « *En France, le "tiers monde" se trouve ainsi au cœur de Mai 68, où les portraits de Mao, du Che et de Hô Chi Minh veillent sur la cour de la Sorbonne. L’idée est alors répandue que la révolte de Mai est la révolution métropolitaine tant attendue qui va finalement se joindre à la "révolution coloniale". (...) Pendant une bonne décennie, la gauche radicale s’empare du tiers monde pour critiquer les systèmes de référence établis, jugés périmés : l’universalisme occidental, le capitalisme mondial, la bipolarité de la guerre froide, la domination néocoloniale, ainsi que les institutions spécifiques de la société française. L’idée du tiers monde permet également de prendre ses distances avec le PCF et la SFIO et de renouveler le marxisme qu’une partie croissante de ses adeptes estime déformé par la gauche traditionnelle* » (Kalter 2012, p. 386)

égard, comme le montre Klandermans (2004), si l'adhésion à un mouvement collectif peut répondre à une logique instrumentale, identitaire, elle peut aussi être le produit d'impératifs idéologiques – « *donner un sens à son action et à sa vie* » (Mayer 2010, p. 233). Dès lors, pour pouvoir proposer des explications d'adhésion à différentes idées radicales, il est nécessaire de se baser, en parallèle, sur une explication de la manière dont sont construites les adhésions idéologiques.

I-B) L'EXPLICATION DES IDEOLOGIES POLITIQUES

Différentes recherches scientifiques mettent en avant de manière fructueuse des facteurs ou mécanismes individuels et contextuels qui expliquent de manière générale l'adhésion des individus à certaines idées politiques, pouvant nous permettre de construire des hypothèses concernant les idéologies radicales. Comme pour les explications de la radicalité, on peut dresser une division entre les théories à caractère plus nettement contextuel ou individuel.

TRANSMISSION DES IDEES ET CLIVAGES POLITIQUES

Concernant les recherches portant sur les déterminants contextuels des idéologies politiques, un premier ensemble de travaux porte – comme pour la radicalité – sur l'influence de la socialisation sur les idées politiques. Par exemple, les travaux de Percheron sur la socialisation primaire permettent de comprendre comment se transmettent dès le jeune âge des positionnements politiques : celle-ci montre par exemple que les enfants de 10 à 14 ans donnent des signes de positionnement politique reflétant largement les positions de leurs parents, notamment si ceux-ci sont fortement politisés (Percheron 1997). Néanmoins, les explications en terme de transmission familiale laissent la majorité de la variance idéologique inexpliquée (Jost et al. 2003, p. 342) et décalent – comme pour la radicalité – la question des déterminants initiaux aux générations précédentes.

Permettant entre autres de proposer une réponse à cette dernière question, les recherches sur les clivages politiques – en tant que démarcations politiques durables issues de conflits sociaux (Lipset et Rokkan 1967) – permettent de comprendre pourquoi à certaines identités sociales correspondent certaines idéologies. Les quatre clivages mis en avant par Lipset et Rokkan (1967) sont le clivage opposant les intérêts et l'identité des périphéries par rapport au centre, du pouvoir religieux par rapport au pouvoir laïc, de l'agriculture par rapport à l'industrie, des possédants par rapport aux travailleurs. D'autres clivages sont proposés, tels que celui opposant les perdants et les gagnants de la mondialisation (Kriesi et al. 2006, 2008). Cependant, ce type d'approche – basée sur une histoire longue des identités politiques de groupes sociaux – peine à fournir un cadre explicatif pour la succession relativement rapide de mouvements promouvant des idéologies contrastées ainsi que pour les adhésions à des idées opposées d'individus issus supposément de mêmes groupes sociaux³⁶.

³⁶ Par exemple, on peut citer la division, en France, entre 1902 et 1910, des engagements syndicaux de travailleurs de l'industrie – supposément sujets au même clivage les opposant aux possédants – entre ceux adhérant au syndicalisme d'orientation révolutionnaire incarné par la jeune Confédération Générale du Travail

DISPOSITIONS PSYCHOLOGIQUES ET AFFINITES SELECTIVES

Concernant les facteurs individuels déterminant les idées politiques, un ensemble de travaux, notamment à partir de la théorie de la personnalité autoritaire d'Adorno et al. (1950), se propose de mettre en avant des dispositions psychologiques liées à l'adhésion à certaines idéologies politiques. Généralement, ces études étudient les idéologies autour d'un axe gauche-droite – soit pour rechercher les liens entre dispositions psychologiques des partisans des extrêmes de droite et de gauche par rapport aux modérés (Rokeach 1960, Eysenck 1955, Sidanius 1978, 1984, 1985, 1988), soit pour montrer les différences entre les dispositions de gauche et de droite (Altmeyer 1981, 1988, 1996, Jost et al. 2003). Les dispositions psychologiques étudiées peuvent par exemple correspondre à des types de fonctionnement cognitif – complexité et flexibilité cognitive (Sidanius 1984, Jost et al. 2003), intolérance à l'ambiguïté (Sidanius 1978, Jost et al. 2003), etc. – ou à des états émotionnels plus ou moins temporaires – peur de la mort (Rosenblatt et al. 1989, Jost et al. 2003), confiance en soi (Sidanius 1988, Jost et al. 2003), etc. Le mécanisme explicatif sous-jacent à ces explications psychologiques est que les idéologies ont pour fonction de répondre à un ensemble de « motivations » individuelles : les motivations peuvent être, comme vu précédemment, des besoins de « rationalisation » des intérêts individuels (dont peut faire partie l'évitement de la dissonance

(CGT), et ceux – certes moins nombreux – adhérant à la Fédération Nationale des Jeunes de France (FNJF), qui incarnent des différences idéologiques conséquentes entre membres du prolétariat. D'un côté, l'idéologie jaune prescrivait le droit à la propriété, le rejet de l'étatisation de l'économie, une « harmonie » des classes et l'opposition récurrente à la grève. En effet, pour Lefranc, les jaunes « *organisent leur propagande autour des idées suivantes : 1° Lutte contre le socialisme (...) 2° Limitation de l'emploi de la grève (...) 3° Pas d'extension des monopoles d'Etat* » (1967, pp. 109-110) ; ce qui pour Sternhell « *est, à beaucoup d'égards, la synthèse d'une certaine forme de populisme et d'une variante du vieux rêve libéral de l'harmonie des intérêts. Le mythe de l'âge d'or, qui est une composante essentielle de tout populisme, vient se greffer sur celui de l'harmonie par l'entente organisée des classes laborieuses. (...) Le mouvement jaune, du fait de son anti-collectivisme, de son opposition à la laïcisation de l'Etat et à la sécularisation de la société, retrouve un thème cher à la droite conservatrice et libérale, pour qui la société idéale reste toujours celle de l'Etat gendarme et de l'économie d'abord.* » (1997, p. 396) A l'inverse, l'idéologie de la CGT prône alors une prise de pouvoir politique et économique du prolétariat et l'expropriation capitaliste par la grève générale. « *Le syndicalisme révolutionnaire voit ses principes clairement énoncés avec la charte d'Amiens qui est adoptée en 1906. Le congrès fédéral d'Amiens confirme l'article 2 constitutif de la CGT : « La CGT groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat ». D'autre part, le congrès reconnaît la lutte des classes dont la pratique revêt une dimension à la fois pragmatique et révolutionnaire : le syndicat doit en effet permettre la coordination des travailleurs et une amélioration quotidienne de son bien-être, mais ce dans la perspective nécessaire de son émancipation intégrale. Le syndicat doit ainsi être un instrument de l'expropriation capitaliste et l'unité de base de production et de répartition de la société future.* » (Jourdain 2013, p. 67). Cette expropriation capitaliste « *n'est possible que par la grève générale.* » (Lefranc 1967, p. 143). Si l'approche par clivages politiques pourrait fournir une explication en terme de succès relatif d'une des deux idéologies – la CGT ayant entre 200 000 (Pigenet 2014, p. 284) et moins de 300 000 (Lefranc 1967, p. 105-106) adhérents en 1906 contre un maximum de 100 000 pour la FNJF (Sternhell 1997, p. 400) – car l'une – celle de la CGT – correspondrait davantage au conflit opposant travailleurs et possédant, cette approche ne peut en revanche expliquer la variation du succès relatif de ces idéologies dans une période assez brève. En effet, si le rapport est d'environ de « 5 cégétistes pour 2 jaunes » en 1906, il est bien plus défavorable à l'idéologie jaune en 1910 lorsque la FNJF « *cesse progressivement ses activités et, signe manifeste de son déclin, perd toute autorité sur les Jeunes du Nord* » (Sternhell 1997, p. 371) – et n'est pas remplacée par une organisation du même type – alors que les effectifs de la CGT sont en période de croissance (en 1911, la CGT compterait quelques 687 463 adhérents [Lefranc 1967, p. 220]). Dès lors, l'explication en terme de clivage, si elle peut expliquer les idéologies dominantes sur une longue période, est peu à même d'expliquer les variations conjoncturelles de succès d'idéologies politiques.

conduisant à la justification d'un système injuste [Jost et al. 2004]) ou des « motivations relationnelles » (Jost et al. 2009), mais elles correspondent aussi à des besoins psychologiques – qui peuvent être divisés entre « motivations existentielles » (ayant trait au besoin de sécurité) et « épistémiques » (ayant trait au besoin de certitude) (Jost et al. 2003, 2009) – vis-à-vis desquels différentes idéologies sont plus ou moins satisfaisantes. Par exemple, il apparaît que la peur de la mort – induite par une opération rendant saillante la mortalité – est significativement liée à l'adhésion à des contenus idéologiques favorables à la défense du *statu quo* (Jost et al. 2003), le mécanisme supposément sous-jacent étant que l'affirmation de son attachement à son système actuel de représentations et au *statu quo* est, en soi, un élément de réponse à l'anxiété induite par la saillance de sa propre mortalité³⁷. Au delà de la saillance de la mortalité, un grand nombre de dispositions psychologiques (souvent liées entre elles) présentent un lien significatif avec l'orientation idéologique : parmi les « motivations existentielles », il a été montré que le plus les individus perçoivent le monde comme étant dangereux, perçoivent une instabilité du système et valorisent la prévention des pertes par rapport à la recherche de gains, plus ils se situent à droite sur la dimension libéralisme-conservatisme (Jost et al. 2003) ; parmi les « motivations épistémiques », le besoin de fermeture cognitive, l'intolérance de l'ambiguïté et la fermeture aux expériences sont liés à des attitudes conservatrices (Jost et al. 2003). Ce type de correspondances entre idéologies et motivations individuelles peut être défini comme des « affinités sélectives » : « Force d'attraction mutuelle entre la structure et le contenu de certains systèmes de croyances et les motivations de leurs adhérents » (Jost et al. 2009, p. 309).

FORMATION MOTIVÉE ET FORMATION INFORMATIONNELLE DES IDEOLOGIES

L'intérêt théorique principal de cette approche est qu'elle constitue un mode d'explication alternatif à une théorie de la formation purement « informationnelle » des croyances individuelles – qui applique à l'adhésion aux croyances une analogie de la démarche scientifique, à savoir que les croyances seraient formées par la seule confrontation des propositions disponibles à la pensée et des faits disponibles à l'expérience des individus (e.g., Bronner 2003, Boudon 2012). S'il ne s'agit de mettre en cause en totalité la vision informationnelle de la formation des croyances (Jost et al. 2003, p. 341), la théorie de la formation motivée des croyances démontre avec succès les limites de cette théorie³⁸. A cet égard, pour notre objet d'étude, la théorie de la formation informationnelle des

³⁷ « La théorie du management de la terreur (terror management theory) affirme que les représentations culturelles du monde ou les systèmes de sens (e.g., la religion) fournissent aux individus des moyens de transcender la mort, au moins symboliquement. La pierre angulaire de cette position est que la conscience de la mort, combinée avec un instinct d'auto-préservation, crée chez les humains la capacité d'être virtuellement paralysés de peur. La peur de la mort, à son tour, engendre la défense de ses propres représentations culturelles du monde. Par conséquent, la théorie prédit que, si l'on augmente la saillance de la mortalité d'un individu, ses visions du monde vont être plus fortement affirmées de manière à réduire l'anxiété en résultant. » (Jost et al. 2003, p. 349)

³⁸ Au-delà des multiples résultats de la théorie de la formation motivée des croyances (Jost et al. 2003), la limite de la théorie de la formation informationnelle des croyances est attestée par le fait, par exemple, que les

croyances présenterait d'importantes limites : empiriquement, elle aurait des difficultés à expliquer les « ruptures générationnelles » (Khosrokhavar 2014, Sageman 2004, Sommier 2008) qui caractérisent plusieurs parcours de radicalisation, quand bien même on sait que la famille a objectivement constitué, surtout pour des jeunes individus, un de leur principal « marché cognitif » ; théoriquement surtout, pour l'explication des idéologies (qui mêlent croyances et valeurs), si elle a une force explicative dans le domaine des croyances – concernant la perception du vrai et du faux –, elle s'avère en dernier lieu inopérante pour le domaine des valeurs – concernant le bien et le mal –, irréductibles à des propositions falsifiables.

AFFINITES IDEOLOGIQUES ET SITUATIONS SOCIALES

Comment des théories psychologiques pourraient-elles participer à l'explication de variations idéologiques selon les périodes et situations ? On pourrait en effet opposer que des explications psychologiques des idéologies politiques ne peuvent offrir qu'une explication statique des idéologies – basée sur la seule répartition de personnalités liées à des idées politiques. Or, si la théorie des idéologies comme « cognitions motivées » est bien influencée par des travaux sur des traits psychologiques chroniques, les dispositions psychologiques qu'elle met en avant – la peur de la mort, l'ouverture aux expériences, le besoin de fermeture cognitive, l'orientation préventive, etc. – ne sont pas nécessairement fixées *ad vitam æternam* chez les individus et peuvent varier selon les situations³⁹. En l'état des connaissances, si ces dispositions psychologiques aux idéologies politiques apparaissent stables dans une certaine mesure – à savoir déterminées génétiquement⁴⁰ ou dès l'enfance (Block et Block 2006) – les seuls exemples de variation des orientations idéologiques sur la base de manipulations – rendant par exemple saillante la mortalité (Jost et al. 2003) ou l'incertitude (Jost et al. 2012) – montrent clairement qu'un vaste terrain d'investigation consiste en la conceptualisation des situations affectant les dispositions psychologiques affectant les idéologies politiques. En effet, si la

individus assimilent de manière biaisée les nouvelles informations en étant plus réceptif aux informations appuyant leurs propres visions du monde (Lord et al. 1979). Par exemple, une expérience de Lavine et al. (2005) a montré que les individus ayant un important score sur l'échelle d'autoritarisme – une des mesures de l'orientation idéologique à droite – vont davantage chercher à être exposés à des informations allant dans le sens de leurs idées concernant la peine de mort. Cette expérience, en plus de prouver que l'exposition aux informations est biaisée par les motivations (éventuellement non conscientes) des individus, montrent que ce biais d'exposition n'est pas équivalent chez tous les individus – les individus non autoritaires cherchant moins à être exposés aux seules informations confirmant leurs croyances.

³⁹ Ainsi, Jost et al. affirment : « *Bien que nous suggérons dans cette revue de la littérature qu'il puisse y avoir des différences individuelles associées au conservatisme politique (comme l'autoritarisme, l'intolérance de l'ambiguïté, le besoin de fermeture cognitive), nous soutenons aussi qu'il devrait exister une variation situationnelle considérable dans l'expression des tendances conservatrices. Donc, nous sommes influencés par les théories du conservatisme basées sur la personnalité, mais nous les trouvons plus utiles afin d'identifier des besoins et motivations qui peuvent être temporairement, aussi bien que chroniquement, accessibles. Cette considération ouvre la porte à une théorisation « situationnaliste » et socio-psychologique des manifestations du conservatisme politique.* » (Jost et al. 2003, p. 341)

⁴⁰ Ainsi, la recherche d'Alford et al. (2005) sur la variance idéologique constatée entre jumeaux monozygotes et dizygotes aux Etats-Unis et en Australie appuie l'hypothèse d'une importante transmission génétique des affiliations idéologiques – qui peut être mieux comprise en tant que transmission de traits psychologiques ayant des affinités avec certaines idéologies (Jost 2006).

recherche produit de nombreux résultats sur les motivations psychologiques stables et celles induites par des situations expérimentales, il reste un important travail à fournir pour voir comment des situations plus durables et socialement induites influent sur les adhésions idéologiques et leurs expressions par la modification de ces motivations⁴¹. Le présent travail s'inscrit dans cet agenda de recherche.

II- THEORIE : PRIVATION RELATIVE ET AFFINITES IDEOLOGIQUES REACTIONNAIRES OU REVOLUTIONNAIRES

L'approche des idéologies comme cognitions motivées s'applique aux individus en général, sans prendre en compte leur radicalité ou leur modération. Par conséquent, la question qui se pose est : quelle dimension idéologique peut-on appliquer aux idées politiques radicales de manière à démontrer d'éventuelles différences dans les profils de radicalisation ? Nous proposons d'envisager une reconceptualisation pour le cas des idéologies radicales de la dimension droite-gauche principalement utilisée par cette approche, qui permet de distinguer analytiquement les idées radicales « révolutionnaires » et « réactionnaires ». A partir de cette distinction, nous proposerons des hypothèses situationnelles pour expliquer les variations idéologiques en nous appuyant sur les théories de psychologie politiques et sur la théorie de la privation relative.

II-A) REACTION VS. REVOLUTION

Dans l'approche classique du positionnement idéologique selon une dimension droite-gauche, un des critères principal de positionnement des individus est leur acceptation ou rejet du changement social (Jost 2003, 2009)⁴². Il peut a priori apparaître que sur cette dimension, le « degré 0 » de la

⁴¹ Il s'agit d'ailleurs du principal « *appel pour les recherches futures* » que Jost et al. lancent à l'issue de leur revue de littérature sur le conservatisme – mentionnant d'ailleurs, dans ce cadre, l'intérêt de l'étude de mouvements sociaux : « *L'une des implications les plus prometteuses du traitement du conservatisme politique en tant que manifestation spécifique d'une cognition sociale motivée est la nécessité de se concentrer en théorie et en pratique sur les déterminants situationnels. Et cela car les explications en terme de cognition sociale ont tendance à mettre l'accent sur l'accessibilité temporaire de certaines attitudes, croyances, objectifs et motivations et leur applicabilité perçue à la situation immédiate. Nous avons compilé les résultats existants concernant les effets de menaces « situationnellement » induites sur des attitudes et comportements conservateurs, mais il reste beaucoup à faire. Notre espoir est que, en soulignant les bases cognitivo-motivationnelles du conservatisme politique, les recherches futures s'intéressent à un plus vaste ensemble de situations sociales et de conditions donnant lieu et conférant leur dynamisme aux attitudes, pensées, comportements et même mouvements sociaux conservateurs.* » (2003, p. 366).

⁴² Le second aspect principal permettant de situer les individus idéologiquement sur la dimension droite-gauche est selon Jost et al. l'attitude des individus vis-à-vis de l'égalité sociale – les conservateurs étant selon Jost et al. opposés à l'égalité et les libéraux y étant favorables. Néanmoins, cet aspect a été exclu car sa dimension centrale n'est appuyée qu'empiriquement par la corrélation entre le soutien du *statu quo* et le rejet de l'égalité chez les individus (Jost et al. 2009) alors qu'aucun lien analytique ne peut être mis en avant entre le rapport à l'égalité et le rapport au changement. Jost et al. eux-mêmes conviennent que le conservatisme pourrait être lié à l'égalitarisme dans l'éventualité où le *statu quo* serait égalitaire (Jost et al. 2003, p. 343). Cette possibilité trouve un appui empirique avec l'étude menée en Pologne par Golec (2001) : il observe que le besoin de fermeture cognitive, généralement lié positivement à l'adhésion à des idées de droite (Jost et al. 2003), est dans son cas lié positivement au conservatisme socio-culturel, mais négativement au conservatisme économique (valorisant le

radicalité idéologique correspond au conservatisme – comme maintien du *statu quo*, soit l’opposé de la radicalité idéologique telle que nous l’avons défini, à savoir comme incluant nécessairement une distance entre fins prescriptives et fins descriptives. Dès lors, on pourrait s’attendre dans un premier temps à ce que les radicaux de manière générale soient caractérisés par les dispositions psychologiques liées généralement à des positions plutôt « libérales » (de gauche) : dans ce cas, l’hypothèse de facteurs psychologiques communs à toutes les idées radicales serait corroborée. Pour autant, autrement conceptualisée, cette dimension droite-gauche peut distinguer des profils différents de radicalisation. En effet, si l’on considère que la gauche – dans l’approche de Jost et al. (2003, 2009) – favorise l’innovation et que la droite favorise la tradition, on peut diviser selon leurs fins prescrites deux types d’idéologies radicales : la gauche radicale consisterait en le soutien d’un changement d’ordre social visant à une *rupture avec la tradition* – les fins prescrites sont distantes des fins perçues, et sont valorisées en tant qu’innovations -, et la droite radicale consisterait en le soutien d’un changement d’ordre social visant à une *restauration de la tradition* – les fins prescrites sont distantes des fins perçues, et sont valorisées en tant que traditions. Le premier cas correspond à ce que nous appellerons une idéologie *révolutionnaire* – proposant un changement valorisé en tant qu’historiquement inédit -, le deuxième à une idéologie *réactionnaire* – proposant un changement se réclamant d’un passé historique.

JUSTIFICATIONS EMPIRIQUES DE LA DIMENSION ETUDIEE

Pourquoi utiliser cette dimension plutôt qu’une autre ? Au-delà des multiples résultats fournis par la psychologie politique montrant que la distinction entre gauche et droite - dont la définition inclue la dimension tradition/innovation – est liée à d’importantes différences psychologiques (Jost et al. 2003), il apparaît que cette approche unidimensionnelle est aussi plus déterminante empiriquement que les autres tentatives de conceptualisation des dimensions idéologiques⁴³. Ensuite, la dichotomie tradition/innovation correspond au vu des grandes enquêtes de valeurs à l’une des dimensions les plus saillantes dans la différenciation des valeurs des individus à l’échelle européenne (Galland et Lemel 2009, Galland et Lemel 2014) et même mondiale (Inglehart et Welzel 2005). Cette dichotomie

capitalisme). Cela peut s’expliquer par le fait que le *statu quo* polonais est alors plutôt égalitaire – du fait de l’économie précédemment socialiste – par rapport à la perspective de changement en faveur du capitalisme. Dès lors, lier au sein d’une définition de la dimension gauche-droite les deux éléments de rapport au changement et de rapport aux inégalités conduit à restreindre la portée historique et spatiale de cette dimension – car elle se base sur des constats historiquement situés de liens entre contenus idéologiques, qui peuvent tout à fait ne pas exister à d’autres époques. Néanmoins, si nous n’incluons pas les attitudes à l’égard de l’égalité dans notre distinction idéologique, nous observerons, comme Jost et al., pour notre cas d’étude que les attitudes vis-à-vis du changement et vis-à-vis de l’égalité vont très souvent de pair.

⁴³ En effet, certains auteurs ont émis l’hypothèse selon laquelle le conservatisme et le libéralisme constitueraient deux dimensions distinctes de positionnement idéologiques (Kerlinger 1984) ou l’hypothèse selon laquelle le positionnement idéologique serait mieux conceptualisé sur la base de deux dimensions orthogonales, à savoir le libéralisme/conservatisme du point de vue social et le libéralisme/conservatisme du point de vue économique (Duckitt et al. 2002). Néanmoins, dans les deux cas, les observations concluent à des corrélations – négatives entre les dimensions conservatrices et libérales, et positives entre le libéralisme/conservatisme social et le libéralisme/conservatisme économique (Jost et al. 2009, p. 312-313).

apparaît être centrale dans la définition des individus de leur identité politique en Europe (Mayer 2010, p. 99) et aux Etats-Unis (Conover et Feldman 1981). Pour certains auteurs, il s'agit même d'un mode universel de polarisation des valeurs. Ainsi, dans le modèle des valeurs de Schwartz (1992), les valeurs des individus sont structurées de manière universelle autour de l'opposition entre l'ouverture au changement et la continuité (ainsi qu'entre l'affirmation de soi et le dépassement de soi). Ces deux oppositions de valeurs se retrouvent globalement à l'échelle européenne au niveau du positionnement sur l'axe gauche-droite : les individus se positionnant à gauche étant davantage ouverts au changement (et axés sur le dépassement d'eux-mêmes) (Hammer et al. 2010). Ensuite, on peut observer que les autres modèles de clivages mis en avant - par Lipset et Rokkan (1967) et Kriesi (2006, 2008) par exemple - s'intègrent en partie dans la dimension tradition-innovation car ils renvoient tous à des positions concernant certains changements sociaux, qui se divisent entre les soutiens de la situation passée et les soutiens d'une innovation⁴⁴. Enfin, on observe que les idéologies radicales sont souvent structurées soit autour d'un idéal visant un retour à un âge d'or passé (Smith 2001) - le djihadisme a pu par exemple être défini comme un « *extrémisme réactionnaire* » (Khosrokar 2014) - quand à l'inverse, d'autres idéologies ont un idéal placé en rupture avec les traditions passées - c'est pourquoi l'action de groupes d' « ultra-gauche des années 1970 » a ainsi pu être décrite comme une « *violence révolutionnaire* » (Sommier 2008). L'objet de ce mémoire sera d'évaluer si cette dichotomie « réaction/révolution » est heuristique et empiriquement féconde pour l'explication de la radicalité.

QUELQUES PRECISIONS SUR LA DICHOTOMIE REVOLUTION/REACTION

Avant de proposer une théorie explicative, les concepts de révolution et de réaction nécessitent quelques mises au point préalables. Tout d'abord, il s'agit d'éclaircir, dans l'usage que nous en ferons, ce que ces taxinomies ne désignent pas - afin de mieux cerner ce qu'elles désignent. Comme pour la dimension droite-gauche ou l'opposition conservatisme/libéralisme (Jost et al. 2009, p. 310), les termes employés reprennent des catégories issues de l'histoire politique : l'opposition entre révolutionnaires et réactionnaires caractérisant à partir de la Révolution Française les promoteurs du changement de régime et les partisans du retour à l'ancien régime. Pour autant, dans notre approche, ces concepts ne désignent pas des individus ou groupes se réclamant de l'une ou l'autre de ces catégories : il s'agit bien de catégories d'analyse et non de catégories d'usage⁴⁵. Autrement dit, comme l'affirme René Rémond à propos de la Ligue des Patriotes : « *n'est pas révolutionnaire qui se*

⁴⁴ En effet, ces clivages sont toujours pour les auteurs le produit de changement sociaux - industrialisation, centralisation, laïcisation, prolétarianisation (pour les quatre clivages de Lipset et Rokkan) et mondialisation (pour Kriesi et al.) - qui modifient les structures d'intérêts en faveur de certains et en défaveur d'autres - dont on peut supposer pour les premiers qu'ils sont en général dans leurs marges radicales tournés vers des idéologies « révolutionnaires » et pour les deuxièmes qu'ils sont tournés (au moins pendant les premiers temps du changement) vers des contenus « réactionnaires ».

⁴⁵ Une telle distinction est valable aussi pour la radicalité : si elle est largement utilisée comme une catégorie d'analyse, certains auteurs proposent d'étudier la radicalité en temps de catégorie de pratique - à savoir d'étudier comment est construite socialement l'identification de groupes à cette catégorie (Hopkins et Kahani-Hopkins 2009). Une analyse de la radicalisation comme catégorie de pratique académico-politique sera l'objet de notre premier chapitre.

proclame tel » (cité in Milza 2000, p. 74)⁴⁶. Cette considération vaudrait par exemple, même s'il ne s'agit pas d'une idéologie portée par un mouvement social mais par un programme politique, pour la « Révolution Nationale » vichyste qui ne pourra être qualifiée de révolutionnaire⁴⁷.

Cela rejoint le second aspect auquel ne doivent pas s'apparenter nos concepts : à savoir un jugement de valeur. En effet, les termes de « révolution » et de « réaction », historiquement, ont été indéniablement chargés de connotations plus ou moins péjoratives ou laudatives. L'aspect péjoratif semble plus évident dans le cas de la « réaction », qui peut être désignée comme une tentative vaine, à contre-courant de la « marche de l'histoire ». C'est par exemple ainsi que Marx et Engels désignent la position des classes moyennes – en évoquant la « réaction » comme forcément avortée au regard de la nécessité historique : « *Elles ne sont donc pas révolutionnaires, mais conservatrices ; bien plus, elles sont réactionnaires : elles cherchent à faire tourner à l'envers la roue de l'histoire* » (1998, p. 39). D'ailleurs, cet aspect péjoratif pourrait sans doute expliquer que le qualificatif « réactionnaire » serve le plus souvent à désigner l'adversaire, quand à l'inverse, le terme « révolutionnaire » est davantage utilisé par les mouvements radicaux pour se caractériser⁴⁸. Or, dans notre travail, ces concepts sont neutres du point de vue évaluatif : ils ne préjugent ni de la « qualité » d'une idéologie, ni de son éventuel « succès » historique. En effet, ne présument pas de sens au cours de l'histoire, un projet que nous évaluerons comme « réactionnaire » peut en principe tout à fait aboutir ; à l'inverse, nous ne préjugeons pas d'un nécessaire succès d'idées révolutionnaires.

Cette dernière considération se rapproche d'une autre vision de la réaction et de la révolution auxquels ne se rapporte pas notre usage de ceux-ci : à savoir que la dimension révolutionnaire ou réactionnaire d'une idéologie se mesurerait par la confrontation de ses contenus aux faits historiques objectifs. D'abord, le fait qu'une idée épouse plus ou moins une évolution sociale objective n'est pas, dans notre approche, une condition permettant de la caractériser comme révolutionnaire ou

⁴⁶ Dans le cas de la Ligue des Patriotes, il s'agit plutôt d'un programme que nous définirons comme réactionnaire car la critique de l'ordre social sert des visées passéistes : « *la préoccupation de la défense sociale (...) conçue en termes purement conservateurs, a tôt fait de prendre le pas sur le soucis de justice et d'équité sociales et rejette à l'extérieur les aventuriers qui rêvent de subversion ou de changement profond.* » (Rémond cité in Milza 2000, p. 74).

⁴⁷ « *La révolution nationale vichyste, qui est, comme le dit René Rémond, l'« autre nom de la contre-révolution », opère au contraire un retour aux sources, et aux sources les plus lointaines de la tradition nationale. Vaincue, humiliée, frappée comme le dit un rapport préfectoral d'octobre 1940 d'une « véritable anesthésie intellectuelle », la France se tourne instinctivement vers ses racines les plus profondes, comme un soldat blessé vers son enfance. Telle était déjà, d'une certaine façon, la signification de l'exode du printemps 40 : « La France ne fuit pas seulement devant le Teuton, le Prussien, le nazi. Elle se fuit en quelque sorte elle-même : elle se répudie comme France industrielle et citadine et se replonge dans une sorte d'archaïque état de nature, dans une ruralité élémentaire. »* » (Milza 2000, p. 227). A cet égard, Rémond parle même de « réaction à l'état pur » (Rémond 1954, p. 237).

⁴⁸ Par exemple, on trouve ce conflit de qualification au sein des mouvements d'extrême-droite eux-mêmes. Ainsi, Ordre Nouveau, en 1973, se caractérise comme révolutionnaire par opposition vis-à-vis d'une extrême-droite passéiste : « *Se démarque de ce qu'elle-même considère comme l'« extrême-droite traditionnelle », et (...) se veut révolutionnaire et subversive.* » (Milza 2000, p. 339). Ce même conflit de qualification se trouvait aux débuts du Front National : après l'échec aux élections de mars 1973, « *Il n'en faut pas davantage pour rallumer la querelle des chefs, entre réactionnaires et néo-fascistes, activistes et politiques, révolutionnaires et passéistes, Jean-Marie Le Pen étant lui-même affublé de cette dernière épithète par ses partenaires-adversaires.* » (Milza 2000, p. 343)

réactionnaire⁴⁹. En effet, cela conduirait par exemple à considérer les idéologies prônant l'athéisme ou l'égalité économique à une période donnée comme révolutionnaires à la seule condition que la tendance sociale de cette période soit à la sécularisation et à l'égalisation des conditions, ce qui : 1) conduirait à une conception des idées purement révolutionnaires comme non radicales⁵⁰, 2) ne rendrait pas compte de la dimension innovatrice ou traditionaliste des idées en question⁵¹. Cela dit, les évolutions sociales objectives (répartition des richesses, évolution des catégories professionnelles, urbanisation, industrialisation, sécularisation, etc.) peuvent fournir des pistes d'explication du succès d'idées réactionnaires ou révolutionnaires – ce qui s'intégrera en partie à nos hypothèses. Ensuite, dans notre conception, n'est pas révolutionnaire une idée dans la mesure où elle propose un ordre social qui n'a objectivement jamais existé, et à l'inverse réactionnaire une idée qui propose un ordre social ayant objectivement déjà existé. En effet, cela conduirait à qualifier le djihadisme contemporain de révolutionnaire dans la mesure où l'ordre social qu'il préconise n'a jamais objectivement existé, mais est un passé « *mystifié* » (Ayoob 2004) ; inversement, on pourrait alors qualifier les idéologies prônant le tirage au sort des représentants politiques comme réactionnaires dans la mesure où ce système a existé dans le passé (Sintomer 2012). Il nous semble plus fructueux de caractériser les idéologies en référence à leur seul contenu : à savoir qu'une idée réactionnaire est celle qui valorise le retour à *ce qu'elle décrit comme* un âge d'or passé ; une idée révolutionnaire est, à l'inverse, celle qui valorise le passage à *ce qu'elle décrit comme* une nouveauté rompant avec les traditions⁵². Enfin, la

⁴⁹ Cet éclaircissement peut être utile car le terme de « révolution » est souvent utilisé pour des évolutions sociales objectives – telles que la « révolution industrielle », la « révolution numérique », etc. - qui ne doivent pas, selon nous, intervenir dans la caractérisation d'une idée révolutionnaire ou réactionnaire. Par exemple, des idées « transhumanistes », prônant une utilisation élargie des technologies numériques pour l'amélioration des performances humaines (Hughes 2012), ne doivent pas, dans notre approche, être caractérisées de révolutionnaires parce qu'elles valorisent la « révolution numérique » en cours. En effet, cela conduirait à les considérer comme réactionnaires dans la seule hypothèse où le développement et l'usage objectif des technologies numériques venaient à décroître.

⁵⁰ En effet, dans notre définition, une des deux conditions de catégorisation d'une idée comme radicale est la distance entre fins descriptives (la perception de la direction prise par l'ordre social) et prescriptives (la direction souhaitée). Donc, une idéologie prescrivant exactement la tendance sociale en cours est non radicale car les fins prescriptives et descriptives sont identiques.

⁵¹ Pour reprendre l'exemple du transhumanisme, il nous semble que les « singularitariens » - croyant et étant en faveur d'un basculement de l'Histoire, non plus dirigée par l'intelligence humaine, mais par l'intelligence de machines – témoignent d'une idée « révolutionnaire », que la tendance historique aille plus ou moins dans leur sens, dans la mesure où ils préconisent ce qu'ils définissent eux-mêmes comme un ordre social radicalement nouveau (Hughes 2012, p. 763).

⁵² Cela signifie que ce sont les arguments et références historiques qu'elle mobilise qui permettent de catégoriser une idéologie – et non des références historiques dans l'absolu. A cet égard, on pourra opposer qu'un grand nombre d'idéologies radicales – si ce n'est toutes – incorporent des éléments de référence au passé, voire à des « âges d'or » passés (Saucier et al. 2008), ce qui signifie qu'elles devraient toutes être classées comme réactionnaires. Par exemple, la Commune a constitué une importante référence pour la gauche marxiste (Furet 1988). Pour autant, nous soutenons que notre distinction révolution/réaction reste opérante dans la mesure où les « âges d'or » mobilisés ne sont pas de même type. En effet, pour qu'elle soit qualifiée de révolutionnaire dans notre approche, les références passées d'une idéologie doivent être des « âges d'or » *en puissance* – c'est-à-dire que les situations passées sont valorisées en tant que moments où le basculement vers un nouvel ordre social était « proche ». C'est-à-dire que l'ordre social souhaité n'a, dans l'esprit des adhérents, jamais existé sous une forme aboutie et durable, mais qu'historiquement, le futur souhaité a été plus ou moins « à portée de main ». A l'inverse, pour qu'elle soit qualifiée de réactionnaire, les références passées d'une idéologie doivent être des « âges d'or » *en acte* : à savoir que les individus doivent prôner le retour à ce qu'ils considèrent comme étant un

dimension réactionnaire/révolutionnaire d'une idéologie ne doit pas être confondue avec la dimension traditionnelle ou innovante que présente l'idéologie du point de vue de l'histoire des idées. Ainsi, un groupe qui adhérerait à une version classique – peu « innovante » - du marxisme pourrait tout à fait être catégorisé comme révolutionnaire dans notre analyse, tout autant qu'une idéologie réactionnaire peut être une innovation marquante dans l'histoire des idées⁵³.

Dès lors, la dichotomie révolution/réaction constitue une catégorie d'analyse déterminée par la structure subjective d'une idéologie : une idéologie réactionnaire valorise le retour à un « âge d'or », qui est perçu comme ayant existé sous une forme aboutie et stable dans le passé, ce qui implique nécessairement la perception d'un déclin historique depuis cet âge d'or jusqu'au présent ; une idéologie révolutionnaire valorise le passage à un « âge d'or », qui est perçu comme n'ayant jamais existé sous une forme aboutie et stable dans le passé, ce qui n'implique pas de perception particulière de l'évolution historique jusqu'au présent. On pourra opposer que, conceptuellement, des idéologies peuvent être révolutionnaires sur certains enjeux et réactionnaires sur d'autres enjeux. C'est ce que montre précisément Herf (1986) dans le cas du nazisme, qui constitue selon lui un « *modernisme réactionnaire* » – car incorporant des éléments de réaction et des éléments de modernisme. Néanmoins, nous pensons possible, de manière générale, de caractériser les idéologies selon la part dominante de réaction ou de révolution qui les caractérise. En effet, rien ne laisse présumer que les idéologies radicales ne répondent pas à la même structure globalement unidimensionnelle que les idéologies en général, pour lesquelles Jost et al. montrent que, si l'on observe des éléments de droite et de gauche dans une même idéologie, il n'en demeure pas moins que le positionnement à gauche ou à droite sur différents enjeux est globalement corrélé (2009).

ordre social abouti et durable. Cela signifie qu'on peut dresser un continuum allant des idéologies réactionnaires à révolutionnaires en fonction de la nature des leurs références au passé, certaines idéologies se situant vers le centre de ce continuum. Par exemple, il serait intéressant de procéder à une analyse de contenu pour caractériser l'idéologie de la Confédération Générale du Travail à partir des années 1980 car on peut se demander si ses références au passé ne passent pas du statut d' « âges d'or en puissance » au statut d' « âges d'or en acte » du fait du passage progressif à des terrains de lutte « défensifs » - visant à défendre des acquis sociaux – plutôt qu'offensifs (Hayes 2014, p. 632), les importants succès syndicaux du passé devenant moins un outil pour le futur (révolution) qu'un état désiré en tant que tel (réaction). A l'inverse, on peut légitimement supposer que certains militants du djihad sont révolutionnaire, dans la mesure où ils considèrent que le califat doit, non pas restaurer un ordre social passé, mais aller plus loin que les expériences historiques pour aboutir à un ordre véritablement nouveau. La qualification de ces idéologies devrait, en toute rigueur, faire l'objet d'une analyse de contenu en mesure de distinguer l'autorité relative conférée au passé et au futur dans la justification du projet politique.

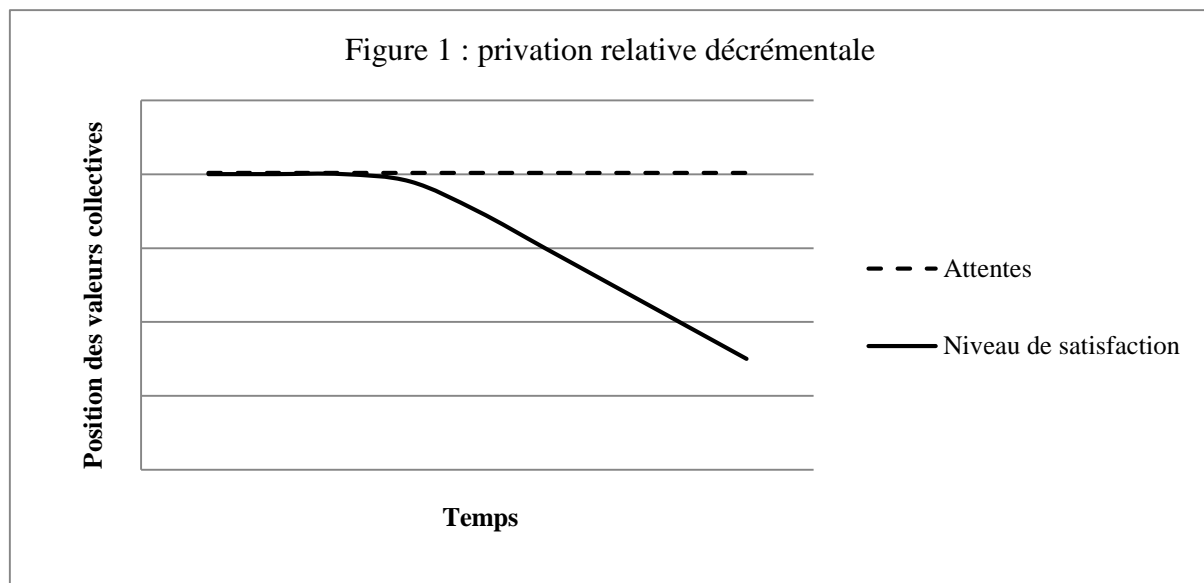
⁵³ Par exemple, Ernest Renan affirma en 1871 : « *La France telle que l'a faite le suffrage universel est devenue profondément matérialiste ; les nobles soucis de la France d'autrefois, le patriotisme, l'enthousiasme du beau, l'amour de la gloire, ont disparu avec les classes nobles qui représentaient l'âme de la France.* » (cité in Sternhell 1997, p. 91). Cette citation (même s'il faudrait en toute rigueur un panel plus large de discours) tendrait à classer Ernest Renan comme réactionnaire dans la mesure où l'ordre politique qu'il y valorise est celui du passé – que celui-ci soit réel ou mystifié. Or, cela ne retire rien à l'éventualité que l'idée de la nation que développe Renan soit innovante, voire révolutionnaire, dans l'histoire des idées politiques et de leur influence.

II-B) HYPOTHESES : LES DETERMINANTS SITUATIONNELS DES AFFINITES IDEOLOGIQUES

Comment expliquer l'adhésion à des idéologies radicales révolutionnaires et réactionnaires ? La théorie de la privation relative permet de formuler des hypothèses sur l'adhésion à des idées radicales à partir de situations de frustration à court terme, mais elle permet aussi selon nous d'envisager des configurations à long terme conduisant à des idéologies réactionnaires ou révolutionnaires – qui trouvent des appuis dans la littérature de psychologie politique. La synthèse des hypothèses que nous allons présenter peut être consultée en annexe.

UNE REFORMULATION DE LA THEORIE DE LA PRIVATION RELATIVE POUR EXPLIQUER LES AFFINITES IDEOLOGIQUES

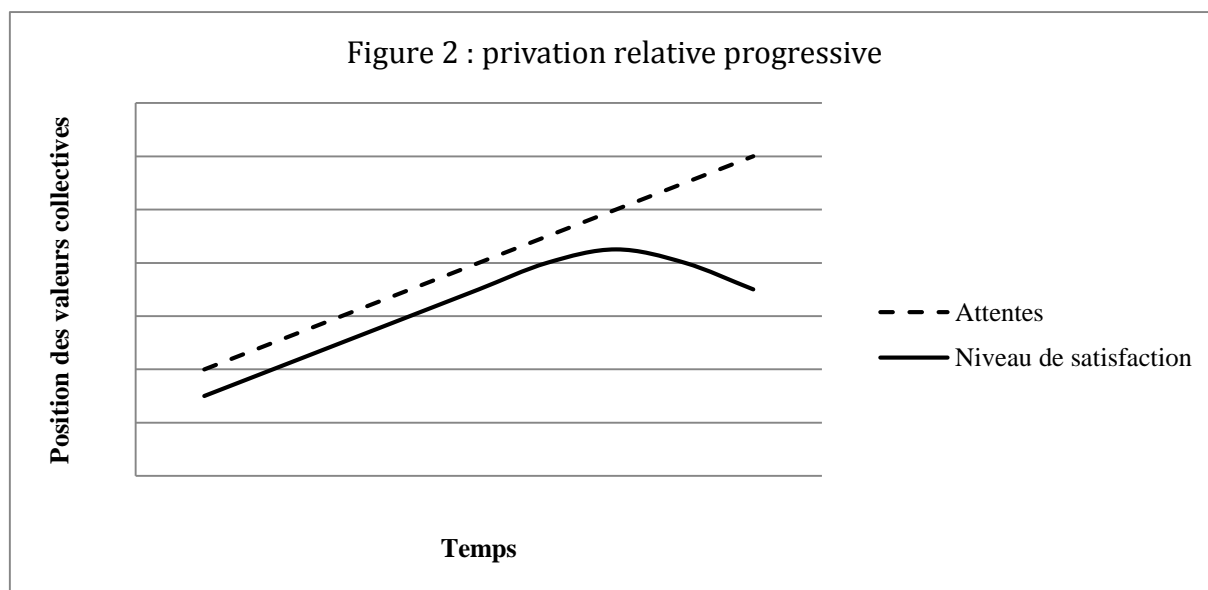
Si Gurr ne propose pas de théorie spécifique distinguant les idéologies promouvant le recours à la violence, il émet néanmoins l'hypothèse que l'effectivité des justifications idéologiques de la violence variera en fonction de leur aptitude à donner sens à la privation relative ressentie par les individus⁵⁴. A cet égard, dans sa théorie, Gurr distingue différents types de privation relative, dont deux cas nous paraissent pouvoir expliquer des affinités réactionnaires ou révolutionnaires : il s'agit de la privation « décrémente » (voir figure 1) et de la privation « progressive » (voir figure 2). La frustration « décrémente » correspond à une situation de dégradation du niveau de satisfaction des individus au cours de laquelle ils « *ressentent une privation relative en référence à leurs propre situation passée* » (Gurr 1970, p. 46). La frustration « progressive » correspond au « *cas dans lequel des améliorations à long terme, plus ou moins stables, de la position des valeurs des individus génère des attentes à propos d'une continuation de l'amélioration. Si les « capacités » se stabilisent ou*



⁵⁴ « Les nouvelles justifications de la violence sont effectives dans la mesure où elles donnent du sens au mécontentement des individus en fonction de leurs privations spécifiques et de leurs expériences passées » (Gurr 1970, p. 202).

déclinent après ce type de période d'amélioration, une privation progressive en résulte » (Gurr 1970, p. 52-53).

Partant de ces configurations, nous émettons l'hypothèse, qui sera au centre de cette recherche, à savoir que la première situation présente davantage d'affinités avec des idéologies radicales réactionnaires, alors que la deuxième situation présente davantage d'affinités avec des idéologies radicales révolutionnaires. Pourquoi ? D'abord, sans préciser quels types de « valeurs » sont en jeu, on peut considérer que la privation « décrémente » est une configuration dans laquelle la meilleure situation des individus du point de vue de leurs « valeurs » correspond au passé, sur lequel sont fondées leurs attentes : on peut donc s'attendre à ce qu'ils adhèrent dans cette configuration à des idées prescrivant un retour à cette situation passée. A l'inverse, la privation « incrémentale » est une configuration dans laquelle la meilleure situation ne correspond pas au passé – dans lequel les individus se trouvaient moins bien lotis qu'ils le sont au présent – mais à leurs espérances concernant le futur : on peut donc supposer qu'ils adhèrent à des idées prescrivant une situation nouvelle, en adéquation avec leurs attentes futures. Plus concrètement, on peut émettre des hypothèses sur les affinités idéologiques de ces configurations sur différentes « valeurs » : les « valeurs » que possède une communauté en général, et les « valeurs » qu'estiment posséder différents groupes en comparaison avec d'autres groupes.



Concernant les « valeurs » que possède une communauté à proprement parler, nous proposons tout d'abord d'envisager l'influence de la situation économique que connaît cette communauté sur ses affinités idéologiques (Hypothèse 1). Notre hypothèse est qu'en période de dégradation économique, les affinités des idéologies radicales seront davantage réactionnaires (Hypothèse 1a) ; alors qu'en période d'amélioration économique générale, les affinités des idéologies radicales seront davantage révolutionnaires (Hypothèse 1b)⁵⁵. A cet égard, en plus du mécanisme explicatif général que nous

⁵⁵ Gurr précise justement, comme exemple de situation de privation décrémente, que « la position des « valeurs » d'une société entière peut chuter à cause du déclin de la production de biens matériels » (1970, p.

avons présenté, différentes études de psychologie politique vont dans le sens de cette hypothèse. Tout d'abord, il a déjà été observé que les périodes de menace – économique notamment – sont liées à davantage d'adhésion à des idées conservatrices : ainsi, expérimentalement, Duckitt et Fisher (2003) ont montré que la mise en situation des individus dans une perspective de dégradation économique et sociale pour les 10 années à venir les conduit à adhérer à des idées plus autoritaires et moins égalitaires ; sur un cas historique, Sales (1972, 1973) a montré que les périodes de dépression économique (années 1930) sont liées à davantage d'adhésions à des communautés religieuses autoritaires (par rapport aux adhésions à des communautés non autoritaires) que les périodes de croissance économique (années 1920), et que la culture populaire des années 1930 et 1967-1970 (période de menaces) est marquée par davantage de thèmes conservateurs et autoritaires que celle des années 1920 et 1959-1964 (période de faible menace). Ce type de résultats peut s'expliquer par le fait qu'en situation de dépression économique, l'incertitude vis-à-vis de l'avenir augmente, et que les besoins de réduction de l'incertitude ont plus d'affinité avec des idéologies conservatrices (Jost et al. 2003). De même, en période de croissance, les individus ont moins de raisons objectives de craindre de perdre ce qu'ils possèdent et davantage de raisons d'espérer gagner davantage, or, les idées en faveur de changements sociaux ont davantage d'affinités avec la valorisation de la recherche de gains par rapport à la prévention de pertes (Jost et al. 2003).

Concernant les « valeurs » détenues par certains groupes en comparaison avec d'autres groupes, on peut s'attendre à ce que l'évolution des inégalités influe sur les affinités des idéologies radicales de ces groupes (Hypothèses 2 et 3). Enfin, il est probable que les longues périodes d'augmentation des inégalités correspondent à davantage d'affinités réactionnaires (Hypothèse 2a) ; alors que les longues périodes de réduction des inégalités correspondent à davantage d'affinités révolutionnaires (Hypothèse 2b). Le mécanisme sous-jacent est ici le même que pour l'évolution économique, mis à part que l'évaluation de la satisfaction de la majorité des individus est opérée par comparaison avec la minorité des individus les plus riches. Ainsi, dans les situations de rapprochement des conditions, les individus devraient juger que leur situation s'améliore vis-à-vis des plus riches et être plus prompt à espérer un changement favorable dans le futur – notamment en adhérant à une idéologie égalitariste⁵⁶ - et devraient alors moins justifier le système existant (Jost et al. 2012) alors que dans une situation de dégradation de leur situation relativement aux plus riches, les individus devraient avoir davantage d'affinité avec des idées prônant un retour à la situation passée. En outre, il est probable que les situations de faibles inégalités dans l'absolu (sans considérations temporelles)

46) alors que pour la privation progressive, « *la dépression économique dans une économie florissante peut avoir cet effet* » (1970, p. 53).

⁵⁶ Même si l'égalitarisme n'est pas un critère entrant dans la définition d'une idéologie révolutionnaire, nous observerons dans notre cas d'étude que les idéologies révolutionnaires sont très souvent égalitaristes.

soient liées à davantage d'affinités révolutionnaires (Hypothèse 3)⁵⁷. En effet, dans les situations de faibles inégalités dans l'absolu, on peut supposer que les chances de succès d'un mouvement radical prônant un changement de statu quo sont plus importantes (Abbink et al. 2008), ce qui devrait impliquer que les idéologies révolutionnaires ont alors plus de succès.

Si la mise à l'épreuve de ces hypothèses constitue donc notre principal apport, nous nous proposons parallèlement de tester la théorie classique de la privation relative – de laquelle sont issues nos propres hypothèses. Cela signifie que les variables que nous proposons d'étudier – concernant l'économie, les inégalités et la structure sociale – conduisent chacune à deux hypothèses distinctes : une hypothèse sur l'effet de leur évolution à long terme sur les affinités réactionnaires et révolutionnaires des mouvements radicaux – « nouvelle » théorie de la privation relative (Hypothèses 1 et 2) -, et une hypothèse sur l'effet de leur évolution à court-terme sur la radicalité en général – théorie classique de la privation relative (Hypothèses 4 et 5). Contrairement à notre « nouvelle » théorie de la privation relative, la théorie classique a été initialement pensée pour expliquer l'action (notamment le recours à la violence politique) – les idées intervenant secondairement. Par conséquent, si nous évaluerons dans quelle mesure la théorie classique de la privation relative permet d'expliquer la radicalité idéologique « toutes idées confondues » (Hypothèses 4a et 5a) - car, on peut s'attendre à ce qu'en situation de frustration les individus aient des affinités avec les idées promouvant un changement radical d'ordre social -, nous veillerons aussi à tester cette théorie sur la radicalité en action (Hypothèses 4b et 5b).

TEMPORALITE, FORMATION DES ATTENTES ET PERSPECTIVE INDUCTIVE

Il est important de préciser que, bien qu'étant détaillées conceptuellement avec des notions de « court-terme » et de « long-terme », les théories de la privation relative que nous souhaitons tester n'impliquent pour autant pas de temporalité précise. En effet, on pourrait proposer arbitrairement des limites au « court-terme » et « long-terme » – ce qui est insatisfaisant⁵⁸. Partant de ce constat, une importante partie de notre travail empirique sera d'observer de manière inductive pour quelles temporalités nos modèles s'avèrent, le cas échéant, plus ou moins déterminants. Cela ne signifie pas pour autant que nous ne formulons aucunes attentes en terme de temporalité concernant les deux versions de la théorie de la frustration relative.

Le test de la théorie classique de Gurr implique nécessairement des variations à « court-terme », c'est-à-dire immédiates ou quasi-immédiates. Ce sont ces variations conjoncturelles qui constituent la cause immédiate de frustration. Pour ce qui est des variations à plus « long-terme », la théorie de Gurr n'en implique pas nécessairement : cette implication dépend de la manière dont sont

⁵⁷ Alors que les situations de faibles inégalités dans l'absolu ne devraient pas être significativement liées à des affinités réactionnaires, étant donné que la mesure non dynamique des inégalités n'implique pas que le passé ait été plus (ou moins) favorable.

⁵⁸ Par exemple, un an pour les variations à « court-terme », cinq ans pour celles à « moyen terme », dix ans pour celles à « long terme ». Or, une tel choix souffrirait de sa dimension arbitraire : pourquoi un effet à long-terme correspondrait-il à dix années et non à onze ?

formées les attentes des individus concernant l'avenir. Or, la théorie générale de Gurr ne propose pas d'explication systématique sur ce point⁵⁹. On peut suggérer deux options dans la formation des attentes. Premièrement, les attentes peuvent correspondre simplement à la situation présente des individus. Dans ce cas, le test de la théorie classique de Gurr n'implique pas de considérations sur des évolutions passées à long terme (voir les hypothèses 4 et 5 dans leur formulation simple). Néanmoins, et c'est la deuxième option, dans la théorie de Gurr, les attentes sont souvent considérées comme étant la « tangente » définie à partir de la tendance passée⁶⁰ – ce qui signifierait que les attentes sont construites comme la continuation de l'évolution de ce qu'« ont » les individus. Si les attentes répondent, au moins en partie, à cette formation tangentielle, la tendance de référence doit nécessairement être retardée par rapport à la variation à « court terme » qui est source de frustration, sans quoi la possibilité-même d'une frustration serait impossible⁶¹. C'est du fait de ce retard que nous mentionnons une notion de « long-terme » ou de « période précédente » (voir la formulation alternative des hypothèses 4 et 5) – à savoir plus retardée que le « court-terme », mais restant largement indéterminée en théorie⁶².

Pour ce qui est de notre « nouvelle théorie de la privation relative », nos attentes en terme de temporalité sont aussi peu précis, mais pas indéterminés. En effet, nous nous attendons à ce que ce soit l'évolution à « long terme » qui influe sur les affinités idéologiques. Ce « long terme » ne doit pas nécessairement correspondre au « long terme » qui servirait de référence pour la formation des attentes : il s'agit plutôt d'un « long terme » participant à la création de la perception d'un déclin ou d'un progrès, activant les dispositions psychologiques dont nous pensons qu'elles ont des affinités réactionnaires ou révolutionnaires. Cela implique cependant que ce « long-terme » ne doit pas correspondre à des variations conjoncturelles – d'un à deux ans – car on peut difficilement soutenir que la seule conjoncture immédiate puisse initier de telles perceptions de déclin ou de progrès. Par conséquent, une importante partie de notre travail empirique sera de tester quels paramètres temporels permettent de comprendre au mieux la radicalité et ses affinités idéologiques.

⁵⁹ « Les hommes se considèrent généralement en droit de conserver ce qu'ils ont ; ils ont aussi une série d'attentes et de demandes concernant ce qu'ils devraient avoir dans le futur, soit, habituellement, autant ou davantage que ce qu'ils ont présentement » (Gurr 1970, p. 27).

⁶⁰ C'est le cas pour la privation décrementale et pour la privation progressive, voir figures 1 et 2. Cependant, la seule observation des figures 1 et 2, que nous avons reproduites à partir de Gurr (1970, p. 47, p. 53) montre que la conceptualisation de la formation des attentes par Gurr n'est pas très précise car, dans la mesure où l'on considère que l'échelle de temps est similaire entre les deux graphiques, on peut considérer que ces représentations sont faussées, car il signifient rigoureusement : 1) soit que la formation des attentes n'est pas la même en situation décrementale (qu'elle reste alors référencée sur le passé sans se réactualiser), ce que Gurr n'a pas affirmé, 2) soit que la formation des attentes répond à une référence à partir d'une évolution à long terme non représentée sur le graphique 1 (en effet, la tendance stable présente sur ce graphique aurait dû être déjà en œuvre avant la période représentée pour expliquer que la tangente puisse ensuite persister aussi longtemps sans se réactualiser).

⁶¹ En effet, si les individus reconfiguraient instantanément leur attentes à partir de l'évolution présente, ils ne pourraient souffrir d'une distance entre leurs attentes et la réalité.

⁶² Cette ancienneté peut correspondre à la variation de l'année précédente ou la variation depuis trente ans. A cet égard la théorie ne nous renseigne pas. C'est par induction que nous obtiendrons cette information.

HYPOTHESES COMPLEMENTAIRES

Au-delà des hypothèses concernant la privation relative – dans sa version classique et dans notre réinterprétation – notre étude vise à contrôler différents facteurs de radicalité, dont nous avons vu qu'ils étaient mis en avant par la littérature.

Parmi les facteurs – ou mécanismes causaux – que nous avons cités, un certain nombre ne présentent pas de pertinence dans notre étude, dans la mesure où celle-ci se place à un niveau macrosociologique – ce qui ne signifie pas qu'ils ne présentent pas de pertinence à un niveau d'analyse différent -, nous les avons donc volontairement mis de côté. Parmi les mécanismes micro, par exemple, le processus de radicalisation lié à la réduction de la réalité sociale par l'appartenance à un groupe clandestin (Della Porta 1995, McCauley et Moskaleiko 2008) ne peut être ni observé, ni pris en compte dans une perspective macrosociologique – qui peut, dans notre cas, tout au plus attester d'un lien significatif (peu surprenant) entre clandestinité des groupes et radicalité de leurs discours et actions, sans que l'on puisse pour autant préciser le sens de la causalité. Il en est de même, par exemple, pour l'apprentissage de la violence par la socialisation, et l'influence du transfert d'idées radicale par les groupes d'appartenance : s'ils peuvent s'avérer déterminant à une échelle micro ou méso-sociologique pour expliquer les différences entre individus, ces facteurs sont difficiles à opérationnaliser à un niveau d'analyse plus décentré, et, risquent de présenter un intérêt limité pour comparer des périodes⁶³.

Néanmoins, un certain nombre d'explications alternatives proposées par la littérature ont toute leur pertinence dans une analyse macrosociologique ayant pour objet la variation entre époques de la radicalité. Parmi ces facteurs, nous prendrons soin de contrôler les effets induits par le type de régime étudié – son organisation plus ou moins décentralisée, sa capacité, sa dimension démocratique, dont nous savons qu'elles influent sur la radicalité (Tilly et Tarrow 2014). De même, il apparaît nécessaire de contrôler l'influence de la dimension plus ou moins répressive du régime sur la radicalité (Gurr 1970, Della Porta 1995, McCauley et Moskaleiko 2008, Tilly et Tarrow 2014).

En outre, nous nous proposons, en plus de les contrôler, de tester l'influence de différents facteurs pertinents pour notre étude mis en avant par la littérature. Tout d'abord, comme nous avons vu que l'âge apparaît être une donnée récurrente définissant les militants radicaux, nous proposons de tester l'effet de la part de la population jeune sur le niveau d'affinités avec des idéologies radicales d'une période. Si ce test peut paraître peu pertinent – dans la mesure où la jeunesse n'est clairement pas une condition suffisante pour l'explication de la radicalité – il n'en trouve pas moins une justification liée à notre théorie. En effet, on peut supposer que les jeunes individus sont plus réceptifs aux effets contextuels présentés dans nos hypothèses car, ayant une expérience plus réduite de configurations différentes (en terme d'évolution de l'économie, des inégalités et de catégories

⁶³ En effet, ce serait plutôt à des variables situationnelles macrosociologiques, telles que nous étudions, d'expliquer les ruptures que sont les variations conjoncturelles de la radicalité dans la continuité supposément induite par la transmission sociale des idées et comportements radicaux.

sociales) dans le passé, on peut s'attendre à ce qu'ils soient moins en mesure de relativiser les attentes induites par la configuration dans laquelle ils se trouvent, et donc que les effets psychologiques induits par ce contexte soient plus saillants. Cela signifie que le niveau d'affinités à des idéologies radicales – qu'elles soient réactionnaires ou révolutionnaires – devrait être lié positivement à la part d'individus jeunes dans la population (Hypothèse 6). Ensuite, nous testerons l'effet des possibilités d'alliances avec le parti au pouvoir sur la radicalité des mouvements (Tilly et Tarrow 2014, Della Porta 1995) – on peut supposer à cet égard que la présence d'un parti de gauche au pouvoir va atténuer les affinités idéologiques et les actions radicales révolutionnaires et inversement pour la radicalité réactionnaire (Hypothèse 7). Enfin, l'influence des cycles de protestation sera testée : nous nous attendons à cet égard à ce que les périodes de mobilisation soient liées à une radicalité faiblement intense et spontanée, alors que les périodes de démobilisations devraient être liées à une radicalité plus intense et préméditée (Tilly et Tarrow 2014, Della Porta 1995) (Hypothèse 8).

Nous avons présenté dans ce chapitre les principales théories explicatives de la radicalité afin de déterminer les pistes de recherches qui nous paraissent fructueuses pour répondre à notre interrogation sur les déterminants du succès différentiel d'idéologies radicales. A cet égard, nous avons montré qu'à partir des travaux de psychologies politiques liant dispositions individuelles et idéologies, un vaste champ d'investigation concerne les situations susceptibles d'influer sur ces dispositions – et par extension sur les affinités idéologiques des individus. S'insérant dans cet agenda de recherche, il nous est apparu qu'un axe de différenciation pour le cas spécifique des idéologies radicales peut être conceptualisé comme la dichotomie « réaction/révolution », pour l'explication de laquelle nous proposons une réinterprétation de la théorie de la privation relative – classique dans l'explication de la radicalité - qui, selon nous, peut permettre de conceptualiser différentes situations conduisant à des idéologies réactionnaires ou révolutionnaires.

En plus de présenter un intérêt du point de vue de l'agenda de recherche de psychologie politique, il nous semble que notre théorie présente deux autres intérêts. D'abord, du point de la thèse centrale de ce travail, la validation de nos hypothèses montrerait que des configurations différentes conduisent à différentes idées radicales, ce qui signifierait que l'explication de la radicalité « au singulier » à partir d'un ensemble de contextes et de facteurs similaires n'est pas suffisante, mais que la radicalisation ne peut pas être entièrement expliquée sans référence aux contenus idéologiques auxquels adhèrent les individus. Ensuite, du point de vue des théories des révolutions, la corroboration de nos hypothèses irait à l'encontre d'un présupposé répandu selon lequel les affinités révolutionnaires sont plus probables dans des périodes de misère sociale ou de fortes inégalités – qui est résumée par la phrase de Marx selon laquelle « *les prolétaires n'ont rien à perdre que leurs chaînes* » (1998, p. 67). Or, à l'inverse, dans le cas où nos hypothèses seraient validées, il faudrait plutôt donner raison à Tocqueville selon qui les révolutions sont plus probables en période d'amélioration des conditions : « *Le mal qu'on souffrait patiemment comme inévitable semble insupportable dès qu'on conçoit l'idée de*

s'y soustraire. Tout ce qu'on ôte alors des abus semble mieux découvrir ce qui en reste et en rend le sentiment plus cuisant : le mal est devenu moindre, il est vrai, mais la sensibilité en est plus vive » (1999, p. 278).

CHAPITRE 2

METHODE

Comment peut-on mettre à l'épreuve empiriquement la théorie de la privation relative – dans sa version classique et dans la reformulation que nous en proposons ? Pour ce faire, nous avons choisi d'étudier les organisations de mouvements sociaux en France, de 1882 à 1980. Si le choix de l'étude des organisations – plutôt que d'autres indicateurs – paraît permettre d'évaluer les affinités idéologiques d'une population ainsi que la radicalité « en action », notre terrain historique a été principalement choisi pour répondre à l'impératif d'une offre radicale concurrentielle et pour contrôler différents facteurs expliquant la radicalisation des organisations. Nous nous sommes basés principalement sur des ouvrages d'histoire, à même de nous fournir les informations nécessaires à la catégorisation au sein d'une base de données portant sur les organisations radicales : leur « succès » en termes d'effectifs, leur radicalité, à la fois dans leurs discours et dans les répertoires d'actions qu'ils mettent en œuvre, ainsi que leur positionnement sur l'axe révolution/réaction. A partir des informations recueillies, nous avons construit différentes variables concernant les affinités idéologiques, la radicalité et leurs déterminants afin d'élaborer le test empirique de nos hypothèses.

I- TERRAIN D'ETUDE : LES ORGANISATIONS RADICALES EN FRANCE DE 1882 A 1980

Pour tester nos hypothèses, nous avons choisi d'étudier les organisations radicales en France de 1882 à 1980. Ce terrain apparaît approprié, à la fois pour mesurer le succès différentiel d'idéologies réactionnaires et révolutionnaires, et pour avoir accès à un nombre suffisant d'informations pouvant renseigner notre théorie avec une certaine profondeur historique, tout en contrôlant des explications alternatives de la radicalité « au singulier ».

I-A) LES ORGANISATIONS DE MOUVEMENTS SOCIAUX : REVELATRICES D'AFFINITES IDEOLOGIQUES ?

Comment mesurer la variation dans le temps du succès de différentes idées radicales ? Si le choix d'étudier les affinités idéologiques par le prisme des organisations permet d'étudier les affinités idéologiques sur le temps long, il présente aussi l'intérêt de mesurer la radicalité, non seulement du point de vue des idées, mais aussi du point de vue de leur mise en acte. Alors que ce choix peut paraître problématique du point de vue des théories sur l'action collective, il nous semble à l'inverse,

s'il est opérationnalisé en œuvre de manière adéquate, permettre de re-questionner le lien entre mobilisation et déterminants macrosociologiques.

INTERET EMPIRIQUE DE L'ETUDE DES ORGANISATIONS DE MOUVEMENTS SOCIAUX

Pour obtenir des informations sur les affinités idéologiques et la radicalité, la première option aurait été d'utiliser des renseignements par le biais de sondages portant sur les valeurs et croyances des individus. Néanmoins, aucun sondage ne permet à l'heure actuelle d'apprécier des variations idéologiques dans une société donnée sur une période dépassant une cinquantaine d'années – ce qui, dans notre cas, est préférable à deux égards : d'une part, pour pouvoir tester l'influence de la variation d'un certain nombre de variables – qui n'ont pas forcément fluctué pour une société donnée de manière marquée durant les cinquante dernières années -, ainsi que pour répondre dans une certaine mesure à la critique culturaliste qui tendrait à considérer des époques éloignées comme irréductiblement incomparables. Cette dernière critique peut être formulée sous différents angles, la proposition générale étant que la nature des agents – comprenant leurs manières de penser et d'agir – est fondamentalement différente selon les contextes – temporels notamment. Pour notre sujet, une telle critique pourrait correspondre par exemple à la théorie d'Hartog (2003) sur les régimes d'historicité : selon lui, selon les époques, les rapports sociaux au temps ont fondamentalement varié – nous serions passé d'un régime d'historicité⁶⁴ défini par l'autorité des expériences du passé dans la conduite du présent à l'autorité du futur, de la révolution Française jusqu'à 1989⁶⁵, à savoir que le gouvernement des hommes a alors substitué à l'enseignement du passé et aux utopies non-temporelles des utopies temporalisées et à atteindre dans le futur ; puis nous serions entrés dans un régime « présentiste » dans lequel le présent serait lui-même devenu sa propre autorité⁶⁶. Notre travail vise à contredire empiriquement cette thèse d'une succession de régimes d'historicité car il s'agira de montrer que dans la période supposément située dans un régime d'autorité du futur, se succèdent des rapports opposés au temps : parfois centrés sur l'autorité du passé, parfois sur celle du futur.

⁶⁴ Qui peut être défini comme la « façon de traduire et d'ordonner des expériences du temps – des manières d'articuler passé, présent et futur – et de leur donner sens » (Hartog 2003, p. 118). Jameson définit de manière analogue l'historicité comme la manière dont le présent s'intègre à une histoire : « L'historicité n'est en fait ni une représentation du passé ni une représentation du futur (bien que ses diverses formes se servent de ces représentations) : elle peut, d'abord et avant tout, se définir comme une perception du présent en tant qu'histoire » (2011, p. 396).

⁶⁵ Ces bornes restent néanmoins schématiques : « Une telle hypothèse n'implique nullement que le régime moderne n'ait pas connu de remise en cause avant 1789. Tout au contraire. » (Hartog 2003, p. 118).

⁶⁶ « Devenu un terme porte-enseigne, le présent est ce dont il faut se réclamer ou en vue de quoi il convient de se mobiliser. On doit : avoir souci du présent, vivre au présent, l'observer, le comprendre et l'expliquer toujours mieux et plus vite, pour nous comprendre nous-mêmes, savoir répondre immédiatement à ses injonctions. Certains historiens, praticiens d'une « histoire du temps présent », se conçoivent en passeur du présent : chargés « d'expliquer le présent au présent ». L'urgence est la figure de plus en plus imposée d'un présent devenu omniprésent. L'utopie désormais n'est ni ailleurs ni en avant, ni miroir ou mirage futuristes, mais, rapatriée dans le présent même. » (Hartog 2009, p. 64).

La seconde option pour mesurer le succès différentiel d'idées radicales, répondant à la nécessité d'une profondeur historique, aurait été de procéder à des analyses de contenus systématiques à partir de sources dont on peut inférer qu'elle reflète les opinions d'une majorité d'individus – c'est par exemple le cas dans l'étude de Sales (1973) comparant selon les périodes des éléments de culture populaire tels que les bandes dessinées, les livres d'astrologie, la littérature critique envers les Etats-Unis, les articles de magazines sur la psychologie, etc. Pour autant – et cette remarque vaut autant, voire davantage pour les sondages – une telle méthode prête le flanc à l'une des critiques classiques adressées aux mesures de l'opinion publique, comme tendant à considérer de manière équivalente des positions similaires dans leur déclaration, mais qui ne sont pas nécessairement équivalentes dans l'importance qui leur est conférée par les individus (Bourdieu 1973). Or, il nous semble, à cet égard, qu'un des moyens d'observer plus rigoureusement l'adhésion à une idée est de s'intéresser à la mesure dans laquelle les individus investissent effectivement du temps et de l'énergie pour la mise en œuvre de cette idée. C'est pour cette raison qu'il nous a paru plus intéressant d'étudier le succès des idées radicales à travers les organisations agissant pour leur promotion.

Notre objet d'étude empirique est donc les organisations de mouvements sociaux radicales. Par « organisations » de mouvements sociaux, nous entendons les structures collectives reconnues en tant que telles par leurs membres – ce qui, empiriquement est identifiable par le fait qu'elles se dotent d'un nom – « *promouvant ou résistant au changement social à travers l'usage d'activités publiques de protestation* »⁶⁷. Par « radicale », nous considérons qu'une organisation peut être définie comme telle lorsqu'elle préconise un changement d'ordre social, dont la promotion passe par l'utilisation de moyens illégaux⁶⁸. Cette valorisation de l'usage de moyens illégaux peut être attestée à la fois par les discours des organisations et par les actions de ses militants⁶⁹. On remarquera donc que la notion

⁶⁷ La deuxième partie de cette définition est issue de la définition d'un mouvement social utilisée par Della Porta (1995) (issue de Neihardt et Rucht 1991) : elle nous apparaît plus pertinente, dans notre cas, que la définition de Tilly et Tarrow : à savoir « *campagnes durables de revendication qui font usage de représentations répétées pour faire connaître leurs objectifs et qui prennent appui sur des organisations, des réseaux, des traditions et des solidarités.* » (Tilly et Tarrow, p. 339). En effet, en insistant sur la dimension revendicative – adressant une demande politique -, la définition de Tilly et Tarrow exclut certaines actions radicales ne visant pas à adresser de revendication, dont les organisations qui les mettent en œuvre nous semblent appartenir à la catégorie d'organisations de mouvements sociaux. Ainsi, une organisation mettant en œuvre une tentative de coup d'Etat – comme l'entreprise du président de la Ligue des Patriotes en 1899 (Monier 1999, p. 54) ou la tentative d'infiltration des forces armées par le Comité Secret d'Action Révolutionnaire dans les années 1936-1937 (Vavasseur-Desperriers 2006, p. 83-84) – n'entrerait pas dans la catégorie de Tilly et Tarrow, car un coup d'Etat ne constitue pas une demande adressée à la force publique. De même, les violences entre groupes rivaux – par exemple, la « bataille » opposant communistes et Jeunesses Patriotes en 1925 rue Damrémont (Monier 1999, p. 158) ou bien communistes et membres de la Fédération Nationale Catholique la même année (Lalouette 2014, p. 309) – ou « concurrents » – par exemple, le combat de la rue Grange-aux-Belles en 1924 entre militants communistes et anarchistes (Boulouque 2011, p. 29) – ne correspondent pas à proprement parler à des actions adressant des « revendications ».

⁶⁸ Voir la définition de la radicalité que nous avons présentée en introduction.

⁶⁹ En effet, on peut supposer qu'une organisation ne valorisant pas l'usage de moyens illégaux, mais dont un certain nombre de militants – dans les faits – font usage, présente un certain degré – même faible – de radicalité. En effet, dans la mesure où il serait notoire que ce type d'actions est le fait de militants de l'organisation en question, on peut supposer qu'un individu adhérant présentement à cette organisation soutient – même de

d'organisation radicale regroupe une grande diversité de structures : de petits groupes non déclarés recourant à des actions clandestines intenses et préméditées, à des partis politiques et syndicats ne préconisant pas ouvertement le recours à des moyens illégaux, mais dont certains militants usent occasionnellement et de manière peu intense. Nous prendrons soin dans nos analyses de distinguer ces différents degrés de radicalité.

INTERET THEORIQUE DE L'ETUDE DES ORGANISATIONS DE MOUVEMENTS SOCIAUX

L'étude d'effets de contexte sur les affinités idéologiques radicales par le prisme des organisations peut paraître problématique au premier abord. En effet, on pourrait opposer à l'approche ainsi présentée qu'elle se base sur un présupposé largement contredit par la littérature des cinquante dernières années : à savoir qu'un mécontentement ou une attente sociale se traduirait mécaniquement sous la forme d'un mouvement social. Or, précisément, depuis les travaux de l'approche de la mobilisation des ressources (Obershall 1973) inaugurés par la formulation du « dilemme de l'action collective » (Olson 1965), il apparaît qu'un désir collectif ne se matérialise pas automatiquement en mobilisation collective – en effet, la possibilité de s'organiser répond à des logiques propres en termes de ressources incitatives, organisationnelles et politiques (Chazel 2009)⁷⁰. Prenant acte de cette critique, nous proposons d'étudier les affinités idéologiques, non pas à travers la création d'organisations radicales, mais à travers le succès différentiel d'organisations radicales préexistantes – c'est-à-dire, ayant déjà résolu le « dilemme de l'action collective ». Dès lors, le succès d'une idée sera mesuré, non pas à partir des « militants centraux », à l'origine de l'organisation et nécessaires à l'existence de celle-ci, mais des « militants marginaux » - ayant choisi de s'engager dans telle organisation radicale plutôt qu'une autre, ou que de ne pas s'engager. Cela implique que pour tester nos hypothèses, nous devons étudier des situations de concurrence cognitive (Bronner 2003) – à savoir que les individus aient accès à différentes croyances – et de concurrence organisationnelle : pour observer le succès des idées réactionnaires et révolutionnaires à partir du succès des organisations réactionnaires et révolutionnaires, il est nécessaire que les deux types d'idéologies soient présents parmi l' « offre radicale ».

En outre, si nos hypothèses venaient à être corroborées, étudier le succès des organisations radicales en fonction de contextes socio-économiques présenterait un intérêt du point de vue de la sociologie des mouvements sociaux car cela montrerait que les « *théories des tensions* » gardent un intérêt théorique et empirique. En effet, suite aux travaux sur la mobilisation des ressources et les structures d'opportunité politique, le succès des organisations de mouvements sociaux tend à être

manière minimale, c'est-à-dire davantage qu'un individu n'adhérant pas – le principe de recours à des actions radicales.

⁷⁰ Cette critique est précisément l'une des plus vives adressées à Gurr et plus largement à la théorie des tensions (« *strain theory* ») en sociologie des mouvements sociaux, à savoir que la politisation de tensions sociales n'est pas seulement une fonction de leur intensité (Daalgard-Nielsen 2008).

expliqué principalement par les ressources et stratégies d’alliances des organisations – sans que la cause mobilisatrice ne participe à l’explication de leur succès. Si l’approche par les « cadres » (Snow et al. 1988) se propose de prêter attention à la manière dont les interprétations fournies par les mouvements sociaux résonnent avec, voire influent sur les interprétations des individus, la perspective ouverte par cette approche reste, à notre connaissance, largement microsociologique – et ne formule pas de théorie plus large sur les contextes qui rende plus « résonnantes » et « mobilisatrices » certaines interprétations. Or, justement, dans le cas où nos hypothèses, résolument macrosociologiques, seraient corroborées, cela signifierait qu’au-delà des capacités de mobilisations propres aux organisations et à leur environnement politique, des variations socio-économiques sont déterminantes dans le succès des mouvements sociaux.

I-B) LE CHOIX D’UN TERRAIN D’ETUDE : LA FRANCE DE 1882 A 1980

Notre choix d’un terrain d’étude s’est arrêté sur la France métropolitaine de 1882 aux années 1980. Si ce choix fut en partie effectué du fait de notre meilleure capacité à réunir et analyser une importante quantité d’informations en langue française – idéalement, notre théorie aurait vocation à être testée sur un ensemble plus large de pays et d’époques – il n’en a pas moins été élaboré à partir de différentes contraintes s’imposant pour la falsification de notre théorie.

LA FRANCE METROPOLITAINE ET LES FACTEURS DE RADICALISATION

Tout d’abord, dans la mesure où il nous était matériellement impossible d’obtenir des données sur un important nombre de pays permettant d’avoir un ensemble de situations présentant des variations de tous les facteurs mis en avant par la littérature, le cas de la France permettait de garder relativement constantes un certain nombre de variables concernant l’influence du type de régime sur la radicalité des mouvements sociaux. Tout d’abord, on peut considérer que, durant la période choisie, l’Etat français est caractérisé par une organisation fortement centralisée, qui se trouve légèrement atténuée depuis les années 1980 – notamment à partir de la loi Deferre de 1982⁷¹. Or, la dimension plus ou moins centralisée d’un régime peut avoir une influence sur la radicalité des mouvements sociaux (Tilly et Tarrow 2015), notamment sur leur possibilité de cooptation au sein d’instances locales. De plus, l’Etat français se caractérise dans la période étudiée par une capacité relativement forte – en terme de capacité à lever l’impôt, ainsi qu’en terme de puissance militaire –, qui peut avoir un effet sur la radicalité des mouvements sociaux, notamment parce que les Etats à faible capacité sont davantage susceptibles d’être sujets à des tentatives de coups d’Etat (Tilly et Tarrow 2015). Enfin, exceptée la période du régime de Vichy de 1940 à 1944, l’Etat français est caractérisé par un système démocratique à partir de 1875, à travers l’organisation régulière d’élections et des alternances

⁷¹ La « Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions » réduisit le pouvoir des préfets en matière de contrôle administratif des décisions des collectivités territoriales, renforça les pouvoirs des conseils généraux et institua les régions en tant que collectivités territoriales.

politiques – ce qui rend moins probable le passage à la lutte clandestine des mouvements d’opposition (Tilly et Tarrow 2015). Le choix de la France métropolitaine (Corse incluse) vise principalement à avoir un terrain dans lequel les disparités régionales ne seraient pas importantes au point où l’on pourrait s’attendre à ce que les déterminants socio-économiques régionaux prennent le pas sur les déterminants nationaux⁷².

1882 : LA (RE)FORMATION D’UNE OFFRE RADICALE CONCURRENTIELLE

Le choix de la première borne temporelle – à savoir 1882 – résulte de l’impératif d’une offre radicale concurrentielle, nécessaire au test de nos hypothèses. En effet, même si une offre politique de gauche se reconstitue à partir des années 1871-1972 à travers les sociétés ouvrières et les chambres syndicales – ancêtres de la Confédération Générale du Travail (Lefranc 1967) -, cette offre peut difficilement être considérée comme radicale avant les années 1879-1882⁷³, et la répression ayant suivi l’épisode de la Commune de 1871 a jusque-là indéniablement neutralisé un grand nombre de militants susceptibles d’organiser une mobilisation révolutionnaire⁷⁴ qui vont regagner l’espace métropolitain à partir des lois d’amnistie de 1879 et 1880. L’année 1882 est aussi celle du premier attentat anarchiste d’envergure sur le territoire français⁷⁵ – provoquant un décès et une dizaine de blessés dans l’établissement lyonnais l’ « Assomoir » (Bouhey 2008) - et correspond à une période où les effectifs

⁷² C’est pour cette raison que les départements, régions et communautés d’outre-mer, ainsi que les anciennes colonies françaises n’ont pas été incluses dans notre analyse.

⁷³ En effet, on observe qu’avant cette date, la position majoritaire des chambres syndicales est modérée – tant du point de vue des moyens que des fins préconisées : « *le deuxième congrès ouvrier, qui se tient à Lyon en février 1878, toujours dominé par les délégués modérés, confirme les orientations du congrès de Paris [1976], réaffirme le programme coopératif et rejette l’idée de la grève. Et il considère que les barricades et l’émeute ne sont plus « de saison ». Les thèses collectivistes sur la propriété des moyens de production sont largement rejetées. (...) Alors que la Commune s’éloigne et que les républicains se renforcent, il pose la question de l’amnistie, mais retire finalement un vœu en sa faveur.* » (Godineau 2014, p. 200) Néanmoins, dès 1878, quelques chambres syndicales, minoritaires, présentent déjà une certaine radicalité – à travers une orientation collectiviste et une désobéissance vis-à-vis des décisions préfectorales : « *la Préfecture de Police ayant fait connaître son veto à l’organisation du Congrès International, les chambres syndicales s’inclinent, sauf six d’entre elles, déjà gagnées au collectivisme, qui tentent de passer outre et sont poursuivies.* » (Lefranc 1967, p. 31) C’est finalement « *au Congrès de Marseille qui s’ouvre le 23 octobre 1879, [que] le collectivisme va l’emporter* » (Lefranc 1967, p. 31). Une offre révolutionnaire radicale – du point de vue des fins – devient donc saillante à la fin de 1879 – même si, du point de vue des moyens préconisés, l’offre reste alors modérée. C’est en 1882 que fut votée la perspective, plus activiste, de la grève générale – même si celle-ci ne constitue pas clairement un moyen d’action radical tel que nous le définissons, dans la mesure où il ne s’agit pas d’une action illégale en soi, et que les moyens d’action plus radicaux sont largement mis de côté : « *en 1882, les congrès de Saint-Étienne (possibiliste) et de Roanne (guesdiste) en débattent longuement pour se prononcer en faveur de la grève organisée et préparée. Les guesdistes soutiennent ainsi tous les grands conflits, sans parvenir toutefois à imposer leur plan d’organisation. (...) Les barricades et l’insurrection, hier figures obligées de la révolution, le cèdent à la grève générale* » (Godineau 2014, p. 205-206).

⁷⁴ « *Les années qui suivent la Commune sont marquées par la répression. Les conseils de guerre continuent de juger pour faits relatifs à l’insurrection de 1871 jusqu’au milieu des années 1870. Fin 1875, plus de 10 000 condamnations ont été prononcées. En dehors des morts de la Semaine sanglante, les principales figures de 1871 sont en exil ou déportées en Nouvelle-Calédonie* » (Godineau 2014, p. 198).

⁷⁵ En effet, à notre connaissance, le seul précédent est la tentative d’assassinat avortée contre Gambetta par Emile Florion en 1881 (Bouhey 2008).

des groupes anarchistes dépassent sans doute le millier⁷⁶, répartis dans différentes agglomérations françaises. Du côté de l'offre réactionnaire, il faut, à notre connaissance, attendre 1882 pour que soit constituée une organisation d'envergure nationale qui proposera à l'avenir une offre radicale réactionnaire, à travers la Ligue des Patriotes⁷⁷.

⁷⁶ Nous disposons à cet égard de deux sources proposant des estimations relativement éloignées qui laissent penser que le nombre réel doit être d'au moins un millier de militants réguliers. D'un côté, Maitron – à partir d'un rapport interne à l'administration policière – estime les effectifs nationaux à plus de 2500 militants « initiés » : « *S'il est difficile de se faire une idée précise du nombre des groupes anarchistes, il est encore plus difficile d'évaluer celui de leurs membres. Les chiffres du procès de Lyon (1883) paraissent très exagérés si on les compare à d'autres données. Ils avaient été produits par des délégués à la réunion internationale de Genève – août 1882 – qui estimaient à 5000 le nombre des anarchistes pour la seule région lyonnaise, dont 3000 pour Lyon. Ils servaient trop bien les besoins de l'accusation pour que cette dernière les minimisât. (...) Nous possédons, datant de la même période – 22 août 1882 – un rapport de l'agent Droz qui fournit des précisions intéressantes. (...) Aujourd'hui, poursuit Droz, nous comptons sur environ 2660 compagnons initiés en France et répartis comme suit : Bordeaux, 182 ; Lyon 568 ; Marseille, 206 ; Villefranche, 104 ; Saint-Etienne, 128 ; Vienne 106 ; Montceau-les-Mines, 14 ; Paris, onze groupes avec 511 hommes seulement. Il y a à Cette (...) en tout 82 initiés. Nous ne comptons encore dans les autres villes que 749 hommes.* » Droz précise encore que le nombre des sympathisants peut être évalué à environ quatre fois celui des adhérents. Il semble donc qu'en 1882 on puisse estimer avec quelque vraisemblance le nombre des anarchistes fréquentant les groupes à 2500 et à 10000 celui des sympathisants. » (Maitron 1992, p. 126-127) De l'autre, la recherche conduite par Bouhey à partir de sources locales tend à diminuer cette estimation : « *le décompte des effectifs anarchistes à partir des sources locales montre de fait une distorsion parfois très importante entre ces derniers et les chiffres que Droz avance. (...) [à Lyon], le nombre des anarchistes oscille entre 100 et 120 individus, voir 120 à 150 juste après le procès de Lyon (...) De même à Paris (...) la capitale comptait approximativement une soixantaine de compagnons en 1883 (...) A Marseille par exemple, on peut estimer à une dizaine ou à une quinzaine les compagnons militant (...) pour les années 1880-1881, tandis qu'en 1884, ce sont en moyenne une trentaine de compagnons* » (Bouhey 2008, p. 23). La différence d'estimation tient sans doute aux contours différents du militantisme étudié : l'estimation de Bouhey correspondant aux « compagnons » formellement identifiés comme présents régulièrement aux réunions anarchistes, quand celle issue du rapport de Droz doit correspondre à des militants à l'investissement moindre. Néanmoins, en croisant ces différentes sources, on parvient à une estimation moyenne du nombre de militants - « relativement investis » - dépassant le millier. Nous expliciterons par la suite les méthodes plus « systématiques » que nous emploierons pour obtenir des estimations d'effectifs.

⁷⁷ « *La Ligue des Patriotes est le premier parti de masse structuré en France autour d'une idéologie nationaliste et autoritaire, à la fois militariste, populiste et antimarxiste, le premier aussi à mettre en œuvre des méthodes modernes d'encadrement, de propagande et d'action dans la rue.* » (Sternhell cité in Milza 2000, p. 73-74). Cependant, si l'offre est donc présente dès 1882 (année de création de la Ligue), on ne devrait rigoureusement considérer la Ligue des Patriotes comme radicale qu'à partir de 1886 environ : « *C'est ainsi qu'en ce début de 1886 Déroulède renforce le nationalisme dans cette voie qu'il ne quittera plus désormais : l'individu est subordonné à la collectivité, sa finalité est dans le service de la nation, et les impératifs nationaux excluent l'ordre libéral. (...) Toujours à la même période, il acquiert la conviction que la République parlementaire ne pourra jamais, de par les défauts inhérents au système assurer la grandeur de la patrie et préparer la revanche. Paul Déroulède engage alors la Ligue des patriotes dans la voie de la lutte ouverte contre l'ordre établi.* » (Sternhell 1997, p. 101) En effet, avant cette date le rôle de la Ligue se veut davantage éducatif – et inséré dans l'ordre politique lui étant contemporain : initialement, sa « *fonction majeure [est de] mobiliser et encadrer la jeunesse, inculquer l'esprit civique et l'amour de la patrie aux enfants des écoles. L'œuvre de la Ligue est alors en parfaite symbiose avec la politique de sécularisation et de laïcisation de la société française. (...) La préparation de la revanche - l'objectif final de la Ligue des patriotes - prend pour lui les formes d'un immense effort d'éducation.* » (Sternhell 1997, p. 82-84) L'orientation réactionnaire se précise aussi progressivement, comme le montre Sternhell concernant le positionnement et les influences du président de la Ligue Paul Déroulède : « *Il voulait, en effet, traduire en force politique la refonte totale des conceptions idéologiques héritées de l'époque antérieure. Aussi va-t-il s'attaquer à ce qu'il tient pour l'origine du mal : la classique tradition révolutionnaire et humanitaire. (...) Il "pouvait tout simplement dans Renan et dans Taine (...) C'est bien avec Renan et Taine que commence, dans la France contemporaine la véritable réaction antidémocratique. Plus que quiconque dans la France des années quatre-vingt, ces intellectuels ont été les grands propagateurs de la double théorie selon laquelle la démocratie, c'est la médiocrité par le nivellement, et la Révolution française, le début de la décadence française.* » (Sternhell 1997, p. 88-89) « *A la suite de Renan dont il devient en fait le vulgarisateur, [Déroulède] développe, dans des dizaines de pamphlets, des centaines d'articles et de discours,*

LES ANNEES 1980 : RECONFIGURATION DES MOUVEMENTS SOCIAUX

La deuxième borne temporelle de notre étude – à savoir la fin de notre terrain d'étude principal⁷⁸ en 1980 – est liée à différentes contraintes. Tout d'abord, parmi les sources que nous avons mobilisées dans notre travail empirique, beaucoup ne fournissaient plus d'information – en terme de nombre de militants par exemple – à partir de cette période, l'élargissement de notre terrain d'étude aurait donc nécessité un important travail de recherche et d'analyse de nouvelles sources. Ensuite, les années 1980 apparaissent être marquées par de nombreux changements dans la « cartographie » de la radicalité. Ainsi, parmi les observations que nous avons pu réunir, excepté le groupe révolutionnaire Action Directe, la radicalité organisée et préméditée des années 1980 apparaît, dans nos données, être largement liée à des mouvements régionalistes⁷⁹ pour lesquels il est difficile de déterminer leur orientation révolutionnaire ou réactionnaire⁸⁰. Ensuite, on peut considérer que les années 1980 marquent une importante reconfiguration du militantisme « à faible radicalité » de gauche – qui, là encore, nécessiterait un important travail afin de re-déterminer la géographie des positions révolutionnaires. Si le Parti Communiste Français avait déjà largement rompu avec les modes d'actions radicaux⁸¹, la radicalité idéologique de cette organisation devient difficile à déterminer lors de l'alliance avec le Parti Socialiste en 1981. De même, les années 1980 marquent un tournant pour la Confédération Générale du Travail au cours duquel les terrains de lutte défensifs prennent largement le pas sur les revendications « offensives » - comme l'illustrent les échecs des conflits sociaux des sidérurgistes lorrains de 1979 et des ouvriers spécialisés de Citroën en 1982, puis finalement la forte mobilisation défensive de 1995 - ce qui rend peu aisée sa catégorisation idéologique suivant l'axe révolution/réaction⁸². L'accélération de la désyndicalisation⁸³ et l'émergence de nouveaux terrains de

les thèmes idéologiques puisés dans La Réforme intellectuelle et morale [ouvrage de Renan]. » (Sternhell 1997, p. 97-98).

⁷⁸ Nous avons néanmoins continué à collecter des informations au-delà de cette limite, dans l'optique d'un élargissement de notre travail – qui seront utilisées pour une partie de nos tests empiriques (portant sur la radicalité « toutes idées confondues »).

⁷⁹ Notamment le Front de Libération Nationale de la Corse, Iparretarrak pour le pays basque, et dans une moindre mesure le Front de Libération de la Bretagne - Armée Révolutionnaire Bretonne (dont les principales actions radicales correspondent plutôt aux années 1970).

⁸⁰ En effet, si ces mouvements présentent des aspects réactionnaires – tels que la valorisation du retour à l'usage de langues locales – ils peuvent par ailleurs présenter pour certains des éléments révolutionnaires – comme dans le cas breton. Pour départager l'orientation de ces mouvements – ce qui nous semble tout à fait envisageable – il faudrait procéder à une analyse de contenu systématique.

⁸¹ Mis à part quelques actions marginales dont nous avons connaissance – telles que des bagarres avec des militants gaullistes en 1958, maoïstes en 1967 et 1969, et plus régulièrement avec des groupes d'extrême-droite - , la dernière période au cours de laquelle le militantisme communiste pourrait être clairement qualifié de radical dans ses moyens correspond aux années 1948-1952.

⁸² En effet, on peut se demander si le projet politique ne devient pas alors principalement axé sur la préservation du statu quo plutôt que centré sur un futur meilleur. Ainsi, pour le cas des sidérurgistes en 1979, Hayes précise que le syndicalisme « doit choisir entre l'acceptation de la modernisation capitaliste, synonyme de déqualification et de réduction d'effectifs, et défendre un statu quo devenu intenable du point de vue du patronat sidérurgique. » (Hayes 2014, p. 632) Le mouvement élargi de 1995 contre la réforme des retraites est un bon exemple de ce virage défensif du syndicalisme : « les grévistes et leurs partisans insistent, à l'opposé, sur sa dimension de contre-offensive en défense des services publics, des réformes de la Libération et des acquis de décennies de luttes. » (Pigenet et Tartakowsky 2014, p. 584).

lutte politique – alter-mondialisme, lutte contre le racisme, écologie, accès aux droits (Pigenet et Tartakowsky 2014) – nécessiteraient un important travail de défrichage des nouveaux groupes politiques et de leurs positionnements suivant l’axe révolution/réaction.

PERIODES ET MOUVEMENTS EXCLUS DU TERRAIN D’ETUDE

Si notre terrain principal d’étude correspond aux organisations radicales des années 1882 à 1980, nous avons néanmoins choisi d’exclure certaines périodes et organisations afin de contrôler des facteurs pouvant intervenir dans l’explication de la radicalité. En soit, si notre terrain d’étude avait été élargi à un ensemble plus important de pays, ces facteurs auraient pu être contrôlés par l’intervention de variables supplémentaires, mais étant donné la limitation de notre terrain d’étude, le meilleur moyen de contrôler l’influence de ces facteurs sur la variation du succès d’idéologies radicales était d’exclure ces périodes. Ces exclusions sont les suivantes : il s’agit des deux périodes de guerre mondiale et des organisations directement reliées à la période de la guerre d’Algérie. En effet, ces trois cas présentent une situation de guerre dont on peut supposer qu’elle influe sur la radicalité. La première cause d’exclusion, commune à ces trois cas – même si présentant un degré différent -, est que l’intensité de la répression mise en œuvre par les pouvoirs publics est alors largement supérieure à la répression mise en œuvre durant les autres périodes⁸⁴. A cela s’ajoute d’autres considérations sur des causes trop manifestement externes aux facteurs que nous pouvons contrôler dans cette étude pour l’explication de la radicalité. Dans le cas de la première guerre mondiale, l’importante mobilisation d’une partie de la population au sein du conflit atténue clairement les opportunités d’organisation politique, et l’on peut considérer que les modes d’expression radicaux et la répression mise en œuvre sont alors trop différents du reste de notre période⁸⁵. Dans le cas de la période de 1939 à 1944, la mobilisation militaire dans un premier temps, comme pour la première guerre mondiale, modifie les conditions d’organisation de mouvements, et par la suite l’occupation partielle du territoire métropolitain et le changement de régime politique sont des facteurs trop déterminants du point de vue de la radicalité pour que la période de 1940 à 1944 puissent être analysée de manière similaire aux autres périodes, de même que l’intensité de la répression⁸⁶ des mouvements d’opposition est

⁸³ La Confédération Générale du Travail perd la moitié de ces adhérents durant les années 1980 – passant de 1272000 membres cotisants en 1980 à 622000 en 1990 (Andolfatto et Labbé 2015, p. 233).

⁸⁴ Même si l’on peut considérer que la répression vis-à-vis des mouvements sociaux en France a aussi varié au cours de la période étudiée. La difficulté de contrôler ce facteur sera l’une des principales limites de notre travail, et sera discutée à la fin de notre propos.

⁸⁵ Par exemple, le mouvement de mutineries de 1917 – qui pourrait être considéré comme radical, dans la mesure où il s’agissait d’actes répréhensibles souvent motivés idéologiquement par le pacifisme et internationalistes, et non seulement par des objectifs individuels (Pudal 2014) - a fait l’objet d’une répression relativement importante par rapport à un contexte pacifique – Pedroncini a dénombré 629 peines capitales prononcées, mais dont cependant, une faible part furent mises en œuvre (1996).

⁸⁶ L’interdiction des centrales syndicales nationales dès l’automne 1940 (Milza 2000, p. 233) et la répression très intense des organisations « résistantes » - à la fois par les forces publiques mais aussi par l’affectation de tâches de « contre-terrorisme » à une Milice distincte de la puissance publique formée de volontaires (Milza 2000, p. 271) – modifient de manière considérable la structure d’opportunités politiques des mouvements d’opposition.

clairement incomparable lors de cette période⁸⁷ - ce qui implique que nous excluons aussi de notre analyse les exécutions extra-judiciaires liées à la Libération⁸⁸. Enfin, nous avons exclu les organisations liées directement à la guerre d'Algérie implantées sur le territoire métropolitain⁸⁹ – à savoir le Mouvement National Algérien, Front de Libération Nationale et l'Organisation Armée Secrète - car les causes de leur radicalité et de leur mobilisation sont là encore trop liées à une cause extérieure aux facteurs que nous pouvons prendre en compte dans la présente analyse, et là encore, les degrés réciproques de violence mis en œuvre témoignent d'une escalade conflictuelle trop aberrante au regard de nos autres périodes⁹⁰ pour qu'elle puisse être intégrée sans un élargissement parallèle de nos observations à d'autres contextes.

II- CREATION D'UNE BASE DE DONNEES : RADICALITES EN FRANCE

Comment identifier et obtenir des informations sur les organisations radicales dans le terrain que nous étudions de la manière la plus exhaustive possible ? Nous avons fait le choix de nous appuyer principalement sur des ouvrages historiques, de manière à constituer une base de donnée –

⁸⁷ En soi, là encore, cela ne signifie pas que cette période ne puisse être analysée à partir de notre cadre conceptuel – les mouvements de résistance pouvant être légitimement classés dans la catégorie de mouvements radicaux -, il faudrait pour cela opérationnaliser les variables en jeu – occupation étrangère, changement de régime politique, répression – et inclure ces variables dans un test empirique portant sur davantage de cas.

⁸⁸ En effet, ces exécutions – qui conduisirent approximativement à la mort de huit à dix mille personnes (Milza 2000, p. 277, Rouso 1992, p. 102) -, si elles entrent de plein droit dans la catégorie des « violences politiques » sont ici trop évidemment un prolongement des conflits liés à la situation de guerre, d'occupation et de changement de régime de la période précédente, que nous avons exclue, pour que nous puissions les prendre en compte. Par ailleurs, étant donné que notre terrain d'étude porte sur les organisations radicales, il aurait été difficile de relier ces actions à des organisations spécifiques.

⁸⁹ Les organisations clairement non métropolitaines – très majoritairement implantées en Algérie Française – telles que le Front National Français, le Front de l'Algérie Française ou le Front National pour l'Algérie Française ont été aussi exclues étant donné que nous avons décidé de limiter notre terrain à la France métropolitaine.

⁹⁰ Par exemple, on observe qu'à eux seuls, le Front de Libération National et le Mouvement National Algérien ont provoqué – dans leurs luttes pour se disputer le monopole du soutien de la communauté algérienne en France – sur le territoire métropolitain environ quatre mille morts et huit à neuf mille blessés entre 1956 et 1962 (Stora 2004, p. 35, 3957 tués et 7745 blessés d'après Muelle 1997, p. 303). Pour ce qui est des violences dirigées contre les métropolitains, celle-ci est évaluée à 150 tués et 650 blessés (Muelle 1997, p. 303). Pour avoir un indice de comparaison, le nombre total de morts que nous avons recensés comme ayant été provoqués par l'ensemble des groupes que nous avons étudié durant toute notre période est de 84 et le nombre de blessés de 4712. De même, du côté de la violence répressive, au-delà de l'emploi de la force militaire en Algérie, la répression en métropole de la manifestation du Front de Libération Nationale du 17 octobre 1961 est vraisemblablement la plus dure de notre période d'étude – 200 morts d'après Tartakowsky (1998, p. 260), alors que, pour avoir un indice de comparaison, la manifestation du 6 février 1934 (la suivante en terme de victimes du côté des manifestants dans notre période d'étude) aurait provoqué quinze morts (Tartakowsky 1998, p. 98). Du côté de l'Organisation Armée Secrète, celle-ci présente une continuité avec d'autres groupes réactionnaires que nous étudions (comme Jeune Nation) qui aurait pu nous encourager à l'intégrer dans notre étude : « *le gros des troupes et les cadres viennent de l'extrême-droite : maurrassienne pour une part, national-catholique dans une proportion importante (...) et surtout néo-fasciste. En effet, entre les croisés de la contre-révolution, les "petits Blancs" enrégimentés par le FAF ou par le Front National Français de "Jo" Ortiz, et ceux ou moins liés à la nébuleuse Jeune Nation, rêvent d'un Etat national populaire inspiré par le totalitarisme brun.* » (Milza 2000, p. 323). Néanmoins, étant donné que son terrain d'action fut très majoritairement l'Algérie (Pervillé 2012, p. 113), et que l'escalade de sa radicalité, là aussi aberrante du point de vue de nos autres données – « *En métropole, elle aurait causé 71 tués et 394 blessés.* » (Pervillé 2012, p. 113) – ne peut vraisemblablement être expliquée sans référence au contexte de guerre de souveraineté de l'époque.

amenée à être progressivement mise à jour et enrichie – renseignant pour chaque année les organisations radicales actives, leur succès, les modes d’actions qu’elles prescrivent et mettent en œuvre et leur positionnement idéologique.

II-A) SOURCES : LA LITTÉRATURE HISTORIQUE

Les options, généralement utilisées par les recherches de sociologie des mouvements sociaux souhaitant décrire l’ensemble des actions (éventuellement radicales) lors d’un épisode de conflit social sont l’utilisation de sources issues d’archives publiques – comme les registres concernant les grèves ouvrières (Shorter et Tilly 1974) ou les rapports de la police et de la justice (Della Porta 1995) – ou l’analyse systématique d’articles de presse (Tarrow 1989, Rucht 2005, López Maya 2002, Beissinger 2002, Kriesi 1995). Cependant, dans notre cas, de telles méthodes – si elles auraient pu nous renseigner sur les actions des organisations – ne nous permettaient pas d’obtenir deux types d’informations nécessaires à notre travail empirique : à savoir le succès en terme de nombre d’adhérents des organisations et l’orientation révolutionnaire ou réactionnaire de celles-ci sur le plan idéologique. Pour réunir ces informations, nous avons choisi de nous appuyer sur des ouvrages et articles historiques – qui sont susceptibles de mentionner à la fois l’effectif des organisations, les actions qu’elles mirent en œuvre ainsi que des renseignements sur leur orientation idéologique. Cette méthode nous a paru aussi présenter un intérêt du point de vue de la « cumulativité » du savoir : en effet, un reproche souvent adressé aux études de type monographiques ou descriptives est qu’elle n’intègre pas toujours leurs terrains d’études dans une perspective théorique plus générale – et ne renseignent donc pas la mesure dans laquelle leurs résultats peuvent être généralisés (Della Porta 1995). Pourtant, de nombreux ouvrages historiques contiennent un travail très important de construction de données, sur la base de méthodes assez similaires. Par exemple, parmi les ouvrages que nous avons pu étudier, un grand nombre contient des recherches approfondies sur le nombre de militants d’organisations politiques – qui ne sert finalement souvent qu’à caractériser une organisation, éventuellement en comparaison avec quelques autres. Il nous a semblé intéressant de compiler ces travaux, apparemment épars, mais recueillant en fait des informations similaires – nombre d’adhérents, déclarations de leaders de l’organisation, description d’actions marquantes – et d’en produire une analyse générale.

SELECTION DES SOURCES

Etant donné qu’il était matériellement impossible de se référer à tous les ouvrages traitant de notre période, nous avons choisi de procéder de la manière suivante pour constituer notre base de données au cours d’une période limitée – deux mois et demi – : nous avons d’abord recueilli des informations sur les organisations contenues dans l’ouvrage collectif *Histoire des mouvements sociaux en France* (Pigenet et al. 2014) et avons par la suite analysé les ouvrages et articles cités dans cet ouvrage en lien avec des organisations ; dans ces ouvrages et articles, nous avons procédé de même,

jusqu'à la limite de temps que nous nous étions fixée. La limite de notre sélection fut la disponibilité, dans les bibliothèques de l'Université, des ouvrages et articles en question. Au terme du temps imparti, nous avons analysé 118 documents⁹¹ au sein desquels nous avons recensé plus de 500 organisations, parmi lesquelles un nombre important est apparu de manière récurrente, ce qui nous a permis de corroborer ou d'affiner les informations que nous avions déjà obtenues.

CONTROLE DES BIAIS DE REPRESENTATION

Si cette méthode de sélection présente des limites en matière de représentativité⁹², nous avons tenté de contrôler les biais éventuels de différentes manières. Deux types de biais ont pu être relativement contrôlés : le premier est l'éventualité que la littérature historique dans son ensemble – ou du moins l'échantillon que nous avons recueilli – soit plus riche en informations sur certaines périodes ou sur certains ensembles de groupes ; le deuxième est le fait que, selon les ouvrages, les informations mises en avant sur un groupe en particulier soient plus ou moins exhaustives. Le premier biais a été globalement contrôlé par notre méthode d'analyse statistique des données. Concernant l'éventualité que les ouvrages soient inégaux dans l'exhaustivité des informations qu'ils contiennent sur les organisations – qui pourrait conduire à surévaluer la radicalité de certaines organisations -, ce biais connaît pour certaines informations une limite « naturelle » : par exemple, concernant le nombre de décès provoqués par une organisation, l'exhaustivité des informations ne peut pas conduire à dépasser le plafond qu'est la « réalité »⁹³ - par exemple, si nous avons eu à faire à de nombreux ouvrages mentionnant la manifestation du 6 février 1934, et apportant chacun des informations complémentaires, cela n'a pas conduit à augmenter le nombre de blessés du côté de la police que nous avons recueilli en début d'analyse. Ensuite, ce biais a été contrôlé dans la mesure du possible par la manière dont nous avons codé les informations contenues dans les ouvrages afin de produire notre base de données.

⁹¹ 111 ouvrages, articles ou contributions à des ouvrages collectifs – auxquels doivent être ajoutées huit documents divers apportant des informations complémentaires sur des organisations que nous avons recensées : un rapport de l'Assemblée Nationale incluant un historique des associations politiques dissoutes par les gouvernements français (Hermier et Grasset 1998) ; des informations issues de la Global Terrorism Database sur les actions « terroristes » perpétrées par des groupes en France de 1972 à 1980 (National Consortium for the Study of Terrorism and Responses to Terrorism 2015) ; trois documents de l'Institut National de l'Audiovisuel respectivement sur les révoltes viticoles du Languedoc (Vanthuyne [s. d.]), les manifestations paysannes en Picardie (Cahon [s. d.]), la manifestation anti-nucléaire de Creys-Malville (Télévision Française 1 1977) ; deux articles de presse régionale précisant des décès dus au Front de Libération Nationale Corse (Luccioni 2011) et à Iparretarrak (Velez 2012) ; une chronologie des actions directes contre le nucléaire (Black-star (s)édition 2008).

⁹² Ces limites seront discutées en conclusion de notre propos.

⁹³ Cela pourrait être le cas pour des estimations dans le cadre de conflits – qui font l'objet de nombreux débats -, néanmoins, pour le cas des organisations radicales que nous étudions, ne provoquant pas un nombre « important » de décès, nous n'avons pas observé de pareilles controverses. Une possibilité qui ne peut être écartée est que certains ouvrages que nous avons utilisés présentent de fausses informations – dans ce cas, notre base de donnée pourra tout à fait être mise à jour dans la mesure où chaque information qui y est intégrée est référencée.

UNITE D'OBSERVATION : LES ORGANISATIONS PAR ANNEE

A partir des sources réunies, nous avons procédé à un codage correspondant à une organisation par année. Dans certains cas, nous avons décidé de réunir des organisations en un même ensemble. Ce fut le cas pour le mouvement « anarchiste » avant 1920⁹⁴, formé d'un vaste ensemble de petites organisations plus ou moins informelles, mais clairement identifiées comme telles par les auteurs et pour lesquelles nous avons eu accès à des informations d'ensemble (Bouhey 2008, Maitron 2011). De même, nous avons choisi de regrouper un certain nombre d'organisations présentant des liens évidents et souvent considérées de manière unifiée⁹⁵. Enfin, nous avons considéré ensemble la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles et le Centre National des Jeunes Agriculteurs car nous disposions d'informations sur les actions de ces organisations (Tavernier et Mendras 1962, Duclos 1993, Duclos 1998, Lefranc 1969, Lynch 2013, Cahon [s. d.]) sans pouvoir toujours départager adéquatement lesquelles furent le fait des militants de l'une ou l'autre de ces structures – de plus, il apparaît que ces organisations présentent des similarités dans leur rapport à l'usage de moyens d'actions violents⁹⁶.

II-B) CODAGE DES INFORMATIONS SUR LES ORGANISATIONS RADICALES PAR ANNEE

A partir de nos sources, nous avons recherché trois types de données correspondant aux organisations par année pour tester nos hypothèses : des informations sur le nombre d'adhérents des organisations, leur niveau de radicalité – attestée à la fois par leurs actions et leurs discours -, ainsi que leur orientation réactionnaire ou révolutionnaire. Afin que notre base de données puisse faire l'objet de

⁹⁴ Année de création de l'Union Anarchiste. Même si l'on ne peut affirmer qu'elle regroupe tous les militants anarchistes, il est en tout cas clair qu'avant cette période les organisations anarchistes sont très disséminées et ne se regroupent pas dans une structure plus importante, si ce n'est par des liens informels, qui justifient tout de même leur catégorisation en un même « mouvement » (Bouhey 2008) – s'ils se retrouvent en nombre à participer au sein des Bourses du Travail (Lefranc 1967) puis de la Confédération Générale du Travail (Jourdain 2013), celles-ci réunissent pour le coup d'autres mouvances que l'anarchisme.

⁹⁵ Ainsi, nous avons regroupé ensemble les organisations connexes à l'Action Française – à savoir les Etudiants d'Action Française à partir de 1905 et les Camelots du Roi à partir de 1908 (Weber 1964) – à un même groupe, de même pour la Fédération Nationale Catholique à partir de 1924 – incluant l'Association Catholique de la Jeunesse Française (fondée en 1886), la Ligue nationale des droits des prêtres anciens combattants et la Ligue des droits du religieux ancien combattant (Lalouette 2014, p. 308) -, ainsi que pour l'Ordre Nouveau – et le Groupe d'Intervention Nationaliste, sa branche clandestine (Algazy 2000, p. 107), ainsi que le Front de la Jeunesse créé en 1973 (Algazy 2000, p. 121) -, les Croix-de-Feu – auxquelles nous avons associé les Volontaires Nationaux, les Fils et Filles de Croix-de-Feu et le Regroupement National autour des Croix-de-Feu (Milza 2000, p. 135) -, etc.

⁹⁶ Ainsi, Duclos dresse une distinction entre deux ensembles d'organisations paysannes dans le cas breton : « Deux "communautés" peuvent y être distinguées : la première inclut plutôt les éleveurs de porcs et les légumiers ; la seconde comprend les producteurs de lait. (...) Les agriculteurs du premier groupe sont plus largement syndiqués à la FNSEA et au CNJA, tandis que ceux du second se sont plutôt retrouvés dans le mouvement Paysans-Travailleurs dans les années soixante-dix et tendent à se syndiquer dorénavant à la Confédération Paysanne. (...) Les deux groupes se différencient dans leurs positions vis-à-vis de la violence. Pour schématiser, on pourrait dire que les premiers l'acceptent pleinement tandis que les seconds se refusent à y recourir. Si le premier groupe tend à utiliser assez fréquemment des méthodes violentes, le second s'efforce quant à lui de les bannir de ses mobilisations » (Duclos 1998, p. 34).

vérification et évoluer, nous avons pris soin de référencer à partir de citations de nos sources chaque information recueillie.

EFFECTIFS DES ORGANISATIONS

Concernant le nombre d'adhérents des groupes, comme précisé précédemment, nous avons choisi de sélectionner parmi nos sources les informations portant sur le nombre d'adhérents au sens large – car nous nous intéressons au succès des idéologies radicales par le biais des organisations, et non aux déterminants de l'existence de groupes et du militantisme des individus en formant le « noyau »⁹⁷. Si l'on pourrait opposer que le nombre d'adhérents au sens large risque de refléter de manière biaisée le degré d'adhésion à des idéologies radicales, nous n'avons néanmoins pas de raison de penser que le rapport entre le nombre de militants appartenant aux « troupes de choc » - ou du moins étant mobilisables lors des actions de l'organisation – et le nombre d'adhérents au sens large soit très différent entre les organisations – dès lors, si le nombre d'adhérent ne peut être un reflet exact du succès des idées ou des modes d'actions portés par l'organisation, le biais devrait être sensiblement le même pour tous les groupes et donc contrôlé⁹⁸.

Dans l'obtention des informations sur le nombre d'adhérents, nous avons rencontré plusieurs cas de figure : la présence dans nos sources d'estimations correspondant à une organisation pour une année, l'absence d'informations pour une année – mais la présence d'informations pour une ou plusieurs autres années. Dans le premier cas, nous avons inscrit dans notre base la valeur correspondante et précisé – à travers une variable « source » - l'origine de l'estimation proposée par l'ouvrage, ce qui nous paraît être un bon moyen d'évaluer la fiabilité du nombre mentionné⁹⁹. Nous avons ainsi regroupé ensemble six types de sources mobilisées par les ouvrages que nous avons analysés : d'abord, ce qui est sans doute le plus fiable, l'utilisation de données internes aux organisations telles que des documents de trésorerie mentionnant le nombre de cotisations acquittées

⁹⁷ C'est d'ailleurs l'estimation au sens large qui est généralement présente dans les ouvrages que nous avons étudié.

⁹⁸ Par exemple, si l'on peut supposer qu'une partie des adhérents de la Ligue des Patriotes n'étaient pas prêts à s'investir – voire ne consentaient pas – à l'organisation d'un coup d'Etat en 1899, on peut supposer que cette proportion doit être similaire dans le cas d'autres groupes, dans lesquels doit se retrouver « *le décalage, inévitable, entre le projet décidé au sommet et sa mise à exécution à la base. Un quart des comités parisiens de la ligue aurait accepté de se conformer aux instructions reçues et se serait donc préparé, au moins in petto, à passer, le cas échéant, dans l'illégalité. Cette proportion d'un quart peut paraître faible, mais on doit mesurer la distance qui sépare, pour un boutiquier du IXe arrondissement, un engagement politique volontiers tapageur d'un activisme politique réprimé par la loi. En comparant la situation de la Ligue des patriotes à la mi-février 1889 avec celle du Parti communiste français à l'été 1929, ou avec celle des ligues de droite dissoutes à l'été 1936, au moment où s'organise la Cagoule, on doit avouer que cette proportion, soit un activiste sur quatre militants, semble tout à fait raisonnable, voire élevée* » (Monier 1999, p. 34).

⁹⁹ Dans notre propre analyse, nous n'avons finalement pas utilisé cette variable, car nous n'avons pas observé de différence statistique significative selon le type de « sources » utilisées par les ouvrages ; néanmoins, dans l'optique d'un élargissement de notre base de données, cette variable peut présenter un intérêt pour maîtriser les éventuels biais liés aux différentes sources.

ou le nombre de cartes envoyées¹⁰⁰ ; ensuite, les estimations d'effectifs issues de comparaisons entre différentes sources internes – mais mesurant indirectement l'effectif –, telles que le nombre d'abonnements au journal de l'organisation, le nombre de participants aux événements de l'organisation, les effectifs d'autres années, etc.¹⁰¹ ; le croisement de différentes sources ne relevant pas de données internes à l'organisation¹⁰² ; une affirmation non argumentée d'un auteur¹⁰³ ; une donnée issue de services de l'Etat¹⁰⁴ – police notamment ; une affirmation revendiquée par l'organisation¹⁰⁵. Lorsque plusieurs données étaient mises en avant pour une même organisation, nous avons privilégié les informations les plus fiables (suivant le classement que nous venons de décrire) et dans le cas où le type de sources des données était la même, nous avons procédé à une moyenne et codé la « source » correspondante comme étant un croisement de sources externes (codé « 2 »)¹⁰⁶.

L'utilisation des seules informations de nos sources correspondant à un groupe pour une année aurait largement réduit le nombre de nos observations, nous avons dès lors choisi d'opérer des estimations lorsque nous possédions des informations sur le groupe pour certaines années de son existence. C'est donc pour deux autres cas de figure – la présence d'une estimation d'effectif dont l'année est indéterminée ou la présence d'une estimation d'effectif pour une autre seule année - que

¹⁰⁰ Dans ce cas, la variable source est codée « 0 ». C'est par exemple le cas des estimations d'effectifs que nous avons reproduites pour la Confédération Générale du Travail et la Confédération du Travail Unitaire entre 1921 et 1936 à partir des données regroupées par Prost (1964, p. 193-202), puis de 1947 à 1980 à partir du nombre de timbres vendus par l'organisation (Andolfatto 2015, p. 233) ou encore des effectifs du Parti Communiste de 1921 à 1970 obtenus à partir du nombre de cartes envoyées par la centrale aux confédérations (Kriegel 1985, p. 52).

¹⁰¹ Codé « 1 ». Nous n'avons pas rencontré ce cas de figure, néanmoins nous avons nous-même procédé à des estimations de cette manière – à savoir pour le mouvement anarchiste et pour l'Action Française. En effet, dans les deux cas, nous disposions seulement d'informations très ponctuelles en terme de nombre de militants, mais avions accès à des informations sur l'évolution des tirages des journaux anarchistes (Maitron 2011, p. 140) et des abonnements à l'Action Française (Weber 1964, p. 212, p. 294, p. 408-409). Dès lors nous avons estimé les évolutions d'effectifs en supposant que le rapport entre nombre d'adhérents et nombre de tirages (ou nombre d'abonnés) restait constant. Dans les deux cas, nos estimations ont trouvé un appui sur les estimations qualitatives de l'évolution des effectifs dressées par les auteurs.

¹⁰² Codé « 2 ». Par exemple, c'est en croisant les informations du ministère de l'intérieur, les déclarations de l'organisation, l'affluence à ses manifestations et le succès relatif d'une autre organisation que Sternhell produit une estimation du nombre d'adhérents de la Ligue de la Patrie Française : « *En février 1899, ses dirigeants réclament 40000 adhérents. Les services du ministère de l'Intérieur ne possèdent pas d'autres chiffres ; ils savent, cependant, qu'étant donné le trop grand nombre de membres ceux-ci ne peuvent être convoqués aux réunions publiques tous à la fois, et son, répartis en séries appelées à tour de rôle. Or, les manifestations publiques de la Patrie française réunissent, entre 1900 et 1904, de 2000 à 5000 personnes, et il est rare que le plancher de 2000 ne soit pas atteint. Ce qui permet de se faire une idée de sa puissance numérique : les autres mouvements nationalistes, y compris la Ligue des Patriotes, avec ses 20000 adhérents, déploient des efforts considérables pour remplir leurs salles, et il ne leur viendrait jamais à l'esprit de fractionner les effectifs. Les chiffres avancés début 1899 doivent donc être assez proches de la réalité.* » (Sternhell 1997, p. 168)

¹⁰³ Codée « 3 ». Ce cas de figure est le plus courant : par exemple, Paxton mentionne six mille membres du Bauernbund (mouvement paysan alsacien d'extrême-droite durant les années 1930) sans préciser quelle est l'origine de l'information, Milza parle de « *deux à trois mille* » membres du mouvement frontiste pour 1936 (2000, p. 190), etc.

¹⁰⁴ Codée « 4 ». Par exemple, les services de la police estimaient le nombre de militants d'Action Directe à 180 (Sommier 2008, p. 105).

¹⁰⁵ Codée « 5 ». Par exemple, « *Faire Front prétendit avoir dans ses rangs "2000 militants sur toute la France" (...). Aucun indice ne confirme ces données qui paraissent plutôt gonflées.* » (Algazy 2000, p. 199)

¹⁰⁶ Par exemple, pour l'estimation du nombre de militants d'Occidents, nous avons opéré une moyenne entre 1750 (Milza 2000, p. 331), 550 (Algazy 2000, p. 60) et 2000 (Hermier et Bernard 1998).

nous avons choisi d'ajouter une variable « fiabilité » - correspondant au nombre d'années séparant notre estimation de la dernière observation valide. Dans le premier cas, l'année étant indéterminé, la « fiabilité » correspond au nombre d'années d'existence du groupe. Dans le second cas, nous avons nous même produit des estimations entre les observations issues des auteurs¹⁰⁷.

RADICALITE DES ORGANISATIONS

Pour inclure dans notre base des variables nous permettant par la suite d'estimer le degré de radicalité – du point de vue des moyens – d'un groupe pour une année, nous avons renseigné un certain nombre d'informations concernant la mesure dans laquelle celui-ci justifie le recours à des actions radicales et les actions menées.

Concernant la justification idéologique de moyens d'actions illégaux – qui constitue en fait, théoriquement une de nos principales variables d'intérêt, notre objet d'étude étant la radicalité idéologique – nous avons choisi de créer deux variables distinctes : l'une concernant la justification du recours à des moyens d'action illégaux, la seconde concernant le recours à des modes d'actions violents. Dans les deux cas, nous avons renseigné à partir de nos sources si l'illégalité (ou la violence) est valorisée comme moyen légitime pour le changement par la majorité de l'organisation, si le groupe présente une ambiguïté¹⁰⁸, ou si l'illégalité n'est pas perçue comme un moyen légitime pour le changement. Dans la mesure du possible, il s'est agi de renseigner notre codage par des déclarations de dirigeants de l'organisation.

Concernant les actions des organisations, nous avons créé une série de variables renseignant le type d'actions opéré par le groupe. Deux premières variables, quantitatives, correspondent au nombre

¹⁰⁷ Les estimations ont été effectuées de la manière suivante : dans le cas où il s'agit d'estimer l'effectif d'un groupe pour lequel on possède l'information pour une année précédente et une année suivante, nous avons procédé à des calculs de moyenne ; dans le cas où il s'agit d'estimer l'effectif d'un groupe pour lequel nous n'avons qu'une observation, nous avons soit choisi de reproduire cette observation, soit, si une recherche mentionne de manière qualitative le déclin ou la croissance des effectifs (ne serait-ce qu'en mentionnant la création « ex-nihilo » de l'organisation) nous avons déduit des estimations en conséquence.

¹⁰⁸ A savoir, que les informations sur les déclarations des dirigeants de l'organisation montrent une ambivalence. C'est par exemple le cas pour Dorgères, dirigeant les Comités de Défense Paysannes durant les années 1929-1939. En effet, d'un côté, Soucy affirme qu'« *il ne refusait pas la violence en soi, surtout si elle s'exerçait contre les parlementaires. Alors que les Croix-de-Feu, en 1934, laissaient entendre que les anciens combattants convenaient parfaitement à cette tâche, Dorgères pensait que les paysans feraient aussi bien l'affaire. Il écrivit, en 1935 : "La fourche, pour le paysan, c'est un instrument de travail, mais c'est aussi un instrument de combat, dont on s'empare pour chasser les chenapans qui viennent essayer de voler dans les fermes, [...] l'arme qui chassera les politiciens auxquels notre pays doit sa ruine et son déshonneur"* » (Soucy 2004, p. 83) ; de l'autre, pour Paxton, « *Il ne semble pas que Dorgères ait sérieusement envisagé de recourir à la force contre l'Etat. En 1935, au moins dans ses déclarations publiques (nous ignorons ce qu'il pouvait dire ou écrire à ses fidèles à ce moment-là), Dorgères reconnaissait que le régime ne pouvait être changé ni par les élections ni par la force, avant d'ajouter cependant que "la prise illégale du pouvoir me semble possible" si les paysans faisaient au gouvernement la vie si dure qu'il serait contraint de démissionner : "Pas besoin de verser le sang pour cela. C'est pacifiquement que les paysans doivent arriver à prendre le pouvoir"*. » (Paxton 1996, p. 106-107). Un débat similaire concerne le colonel de La Rocque, dirigeant des Croix-de-Feu : si Soucy (2007) soutient que La Rocque avait des visées illégalistes avant l'interdiction des Croix-de-Feu et leur remplacement par le Parti Social Français, Winock (2006) affirme que ces visées illégalistes n'ont jamais été sérieuses. C'est pour cette raison que nous avons catégorisées les Croix-de-Feu de manière intermédiaire (à partir de 1931 – arrivée de La Rocque).

de tués, ainsi qu'au nombre de blessés provoqués par l'organisation durant une année¹⁰⁹. Ensuite, nous avons renseigné pour chaque groupe lors d'une année différentes variables binaires correspondant au type d'actions illégales mises en œuvre¹¹⁰ : à savoir des rassemblements illégaux dans l'espace public ; l'occupation d'espaces intérieurs ; la désobéissance civile (refus de payer l'impôt, mutinerie, refus du service militaire, désertion) ; des déprédations non préméditées ; des attentats prémédités contre des biens (sabotages, explosifs) ; des vols, pillages, refus de paiement ; une tentative de coup d'Etat ; des attentats non violents contre les personnes (séquestration, enlèvement, humiliation) ; et enfin des violences contre les personnes – dans ce cas, nous avons relevé s'il s'agissait de violences préméditées ou non¹¹¹ et si la cible des violences était les forces de l'ordre, des membres d'un groupe rival¹¹², des

¹⁰⁹ Pour les cas où les nombres ne sont pas mentionnés avec précision, nous avons renseigné le chiffre minimal (à savoir qu'à « plusieurs blessés », nous assignons « 2 », « quelques dizaines », « 20 », etc.). Dans certains cas, où plusieurs organisations étaient impliquées, nous avons choisi d'estimer le nombre de morts ou de blessés en fonction des indications que nous possédions de l'implication relative de chaque organisation. Ainsi, concernant l'attribution de la « responsabilité » des 780 policiers blessés lors de la manifestation du 6 février 1934, nous avons considéré de manière schématique que l'Action Française était responsable d'environ la moitié de ces blessés, les Jeunesses Patriotes d'un quart et la Solidarité Française du quart restant. En effet, les groupes d'appartenance des manifestants morts et blessés paraissent indiquer ce type de distribution : « *Au premier rang des émeutiers, on trouve les membres des organisations qui, dès le mois de janvier, s'efforcent de mobiliser l'opinion contre le régime, l'Action Française, la Solidarité Française, les Jeunesses Patriotes. Une preuve en est fournie par l'appartenance politique des victimes du 6 février. (...) Le total des victimes civiles pour le 6 février est de quatorze. Sur ce chiffre, l'Action Française compte quatre tués... Les Jeunesses Patriotes deux tués, la Solidarité Française un tué. (...) Le total des blessés civils par balles est de 57... Sur ce chiffre l'Action Française compte seize adhérents et dix sympathisants... les Jeunesses Patriotes deux adhérents, la Solidarité huit adhérents, les communistes deux adhérents, les Croix-de-Feu deux adhérents.* » (Bernstein 1975, p. 168-169). De même, pour les blessés issus des manifestations de mai-juin 1968, nous avons choisi de diviser la « responsabilité » entre les organisations dont la participation est attestée que sont l'Union des Etudiants Communiste (Lefranc 1969, p. 230), la Jeunesse Communiste Révolutionnaire (Tartakowsky 1998, p. 160) et l'Union Nationale des Etudiants de France (Lefranc 1969, p. 230, Tartakowsky, p. 201) – l'Union des Jeunesses Communistes Marxiste-Léniniste n'a pas été incluse car il apparaît qu'elle est peu impliquée dans les mobilisations étudiantes, se concentrant davantage sur les « quartiers ouvriers » (Sommier 2008, p. 117) ; le « Mouvement du 22 Mars » n'a pas été inclus car l'on peut estimer qu'il associe des membres d'organisations déjà citées, « *des membres de l'Union des Etudiants Communistes, de la Jeunesse Communiste Révolutionnaire, des Jeunesses Communistes Marxistes Léninistes, des Anarchistes* » (Lefranc 1969, p. 227). Si ce type de calcul n'est pas idéal, il nous semble préférable à l'imputation de l'ensemble des blessés à un seul groupe ou à l'exclusion des blessés issus de conflits impliquant plusieurs groupes. En outre, dans les deux cas cités, les approximations éventuelles dans l'imputation des victimes à certains groupes n'auront pas d'effet dans nos analyses étant donné que les trois organisations liées au 6 février 1934 seront toutes catégorisées comme réactionnaires, et les trois organisations liées à mai-juin 1968 comme révolutionnaires.

¹¹⁰ Le codage de ces variables se base soit sur des faits précis mentionnés – datés et qui peuvent être reliés à une organisation – soit sur une description de l'activité d'une organisation sur une période courte (5 ans maximum) induisant des actions régulières sur cette période. Par exemple, on pourra coder de la même manière les années 1977-1980 pour la Fédération d'Action Nationale et Européenne sur la base de cette citation : « *Propagande d'incitation, organisation paramilitaire, apologie du terrorisme, menaces répétées à l'encontre de ses adversaires, raids officiellement revendiqués : la FANE fut impliquée dans de nombreux attentats commis entre 1977 et 1980.* » (Algazy 2000, p. 185)

¹¹¹ Pour cela, il faut que la citation utilisée ne laisse aucun doute sur la préméditation de l'action. Par exemple, l'assassinat des frères Rosselli par la « Cagoule », commandité par Mussolini, apparaît clairement prémédité : « *Un des actes les plus odieux de cette organisation fut l'assassinat, en Normandie, des frères Rosselli. Cela se passa en 1937. Carlo et Sabatino Rosselli étaient des Italiens antifascistes qui avaient continué à critiquer Mussolini après son accession au pouvoir. Le Duce avait fini par les faire arrêter, mais ils s'enfuirent de prison et se réfugièrent en France, où ils crèrent une revue italienne antifasciste, Justice et Liberté. En 1936, ils commencèrent à demander à des volontaires italiens d'aller se battre contre Franco en Espagne. Le gouvernement de Rome ordonna l'exécution des deux frères et, comme par le passé, il fournit de l'argent et des*

membres d'un groupe concurrent¹¹³, des membres de la société civile¹¹⁴, ou des personnalités publiques¹¹⁵. Le choix de variables binaires – plutôt que de variables renseignant le nombre d'actions – est justifié par le fait que selon les ouvrages, les informations présentées sur les actions des groupes peuvent varier énormément, de la seule mention d'exemples d'actions à une liste très détaillée d'actions¹¹⁶ - or, le cas le plus courant étant le premier, nous avons choisi de ne pas risquer de survaloriser les quelques groupes pour lesquels nous possédions des renseignements quasi-exhaustifs. Le choix des catégories d'actions a été construit, à la fois en s'inspirant d'autres catégorisations telles que celle de Duclos (1998), et de manière inductive – à partir des actions que nous rencontrions. Néanmoins, ce choix ne présente pas une importance cruciale dans la mesure où, comme nous le montrerons, nous avons choisi, plutôt que de déterminer nous-même le degré de radicalité de tel ou tel type d'actions, de l'obtenir par induction sur la base d'une analyse factorielle. En plus des différentes catégories d'actions que nous venons de citer, nous avons renseigné le statut clandestin ou semi-clandestin de l'organisation¹¹⁷.

armes à la Cagoule, chargée de l'assassinat » (Soucy 2004, p. 87-88). De même, la revendication d'un attentat mortel est considérée comme une preuve de la préméditation : « *Le 14 décembre 1973, une bombe explosa au Consulat d'Algérie en plein centre de Marseille. Il y eut 4 morts et 12 blessés graves parmi les membres du Consulat. L'attentat fut revendiqué par un groupuscule composé d'anciens membres de l'OAS et de nostalgiques de l'Algérie Française baptisé « Le Club Charles Martel* ». » (Gras et Gras 1962, p. 67).

¹¹² A savoir l'attaque par un groupe de droite d'un groupe de gauche – et inversement. Par exemple, « *Le 4 novembre 1966, pour le dixième anniversaire de la répression à Budapest, [des militants d'Occident] essaient de prendre d'assaut le siège du PCF, place Kossuth. En janvier 1967, ils s'en prennent aux membres des comités Vietnam de l'université de Rouen et sèment la panique sur le campus du Mont-Saint-Aignan* » (Milza 2000, p. 331)

¹¹³ A savoir des combats entre groupes d'orientation idéologique proche. Par exemple : « *en 1948 : venus en nombre à la réunion publique socialiste au cours de laquelle le ministre du travail devait s'exprimer, communistes et militants CGT accueillirent les orateurs sous les huées et les quolibets, avant de tenter d'envahir l'estrade pour permettre au secrétaire fédéral, Lucien Molino, de prendre la parole. S'ensuivit une bagarre faisant quelques blessés légers* » (Ollivier 2011, p. 129).

¹¹⁴ Par exemple, lorsque des membres de la Ligue Antisémitique attaquèrent des juifs en 1898 (Sternhell 1997, p. 300) ou lorsque l'anarchiste Emile Henry fit exploser une bombe à l'Hotel Terminus provoquant « *dix-sept blessés appartenant à toutes les catégories sociales : des garçons de café, un étudiant, des dessinateurs, un photographe, un employé de banque, un commis aux postes, des femmes au foyer* » (Bouhey 2008).

¹¹⁵ Par exemple, l'assassinat en 1923 par l'anarchiste Germaine Berton du directeur de l'Action Française (qui correspond aussi à la catégorie du ciblage d'un groupe rival) (Bugnon 2005), ou lorsque Léon Blum fut attaqué par des militants de l'Action Française en 1936 (Monier 1999, p. 258)

¹¹⁶ Par exemple Duclos recense parmi les violences paysannes en 1972 en Bretagne : 230 camions bloqués, 13 chargements détruits, 14 pénétrations, 8 occupations, 2 déprédations, plus de 12 séquestrations, 3 affrontements (Duclos 1993, p. 298).

¹¹⁷ Par clandestin, nous entendons une organisation officiellement interdite ou non déclarée et dissimulant des activités irrégulières. Nous avons choisi d'utiliser la catégorie de « semi-clandestin » pour différents cas de figure : les cas où les organisations sont illégales mais relativement tolérées par les pouvoirs publics – comme par exemple, les chambres syndicales entre 1880 et 1884 – et les cas où l'organisation est légale mais voit un important nombre de ses dirigeants poursuivis – comme pour le parti communiste en 1929 (« *été 1929, André Tardieu, alors ministre de l'Intérieur, qui vient de décider l'ouverture de très larges poursuites pour complot contre le Parti communiste français* » [Monier 1999, p. 16]) – ou lorsque l'organisation est légale mais qu'elle organise la dissimulation d'irrégularités – là encore, le Parti Communiste durant les années 1920 est un bon exemple : « *Ces recours à l'illégalité sont de deux types, soit ponctuels, destinés presque exclusivement à échapper à la police, soit beaucoup plus longs, le militant, doté d'une fausse identité, étant employé par la direction de l'Internationale communiste à des missions considérées comme secrètes (versement d'argent, acheminement de courrier ou autre)*. » (Monier 1999, p. 124)

POSITIONNEMENT IDEOLOGIQUE SUIVANT L'AXE REACTION/REVOLUTION

Pour finir, nous avons catégorisé à partir de nos sources les organisations suivant l'axe réaction/révolution. La détermination s'est basée sur les déclarations des dirigeants d'organisations et sur les analyses des auteurs concernant les idées prônées par celles-ci. L'orientation réactionnaire a été codée sur la base de deux indicateurs : la valorisation du retour aux traditions¹¹⁸ et la perception d'un déclin – à savoir une tendance historique de destruction de l'ordre social¹¹⁹. L'orientation révolutionnaire a été codée sur la base de deux indicateurs : la valorisation de la nouveauté dans l'organisation de l'ordre social¹²⁰ et la dévalorisation de l'ordre social passé¹²¹.

Globalement, le codage a été relativement aisé. Néanmoins pour quelques organisations, il s'est avéré difficile d'arbitrer concernant ce positionnement. De ce point de vue, deux cas de figure se sont présentés : le cas où l'organisation ne paraissait pas correspondre à nos indicateurs – qu'ils

¹¹⁸ Par exemple, pour définir comme réactionnaire la Ligue de la Patrie Française, on peut se référer aux déclarations de Barrès, l'un de ses dirigeants : « *"J'entrevois, écrit-il dans ses Cahiers, quand je me baigne dans la tradition française, j'entrevois, je ressens mon plein bonheur. Je vois dans notre histoire, dans notre littérature où dominant l'ordre et le sens de l'honneur, ma propre substance. Toute modification de ces forces porte préjudice à ma jouissance et nie des parties de moi-même. Je demande que la France, ou plutôt que l'idéal des français, Ronsard, Racine, Chateaubriand, Corneille, Napoléon, continue de fleurir. Je n'ai pas besoin qu'il soit altéré. Voilà pourquoi je suis conservateur et ne veux pas qu'on désorganise l'Etat français."* » (Milza 2000, p. 71)

¹¹⁹ Par exemple, Biétry – dirigeant de la Fédération des Jaunes de France : « *En 1908, Biétry écrit dans Le Jaune : "Nos Eglises profanées, nos prêtres injuriés, nos religieuses chassées comme des filles publiques, nos finances au pillage, nos marins livrés aux explosions provoquées par le gâchis, le gaspillage et les pots-de-vin, nos enfants amenés de force aux mains d'Aliborons avinés, la sociale hurlante au milieu de nos industries qui périssent, tout cela c'est Dreyfus, c'est le dreyfusisme, et tout cela c'est la Cour de cassation qui, pour sauver le criminel juif, a falsifié la loi."* » (Sternhell 1997, p. 364) ; On retrouve cette perception d'un déclin historique, pour Maurras, dirigeant de l'Action Française, « *absurdes et, plus encore, criminels, les idéaux de 1789 avaient touché au cœur vivant de la nation. L'individualisme attaquait les droits de la société, le rationalisme ignorait les faits de nature et de réalité, l'universalisme, enfin, tuait la patrie. Tout ce que le siècle des Lumières, le libéralisme, écrit Colette Capitan-Peter, avait pu introduire de "théologie" révolutionnaire dans les cerveaux avait nui à la force du sentiment national. C'est pourquoi l'Action française se donne pour but de maîtriser les forces propres à vaincre les idées libérales et démocratiques. Sans qu'il en soit jamais donné de définition plus précise, le "nationalisme intégral" s'apprête ainsi à défendre cette "chose" que la politique a pour mission de faire durer : la nation.* » (Sternhell 1997, p. 468)

¹²⁰ « *Le thème de la jeunesse est au cœur de la pensée communiste : mais la jeunesse dont il est question, ce n'est pas celle des individus considérés séparément et en fonction de leur état civil, c'est celle de l'homme, de la société, du jour après que la révolution, introduisant comme la nuit une césure radicale, aura créé un ordre neuf. "Le communisme est la jeunesse du monde" : cette formule célèbre exprime la conviction très enracinée que rien d'inédit ne peut, ne doit sortir du monde épuisé où nous vivons ; ce serait compromettre la puissance de l'imagination, de l'invention socialiste que de reconnaître trop hâtivement les mutations et novations pré- ou extra-socialistes.* » (Kriegel 1985, p. 75)

¹²¹ En 1919, lors du congrès de la Confédération Générale du Travail, « *Le texte voté par le congrès proclame : "Avec une conviction renforcée par toute l'expérience passée comme par l'effroyable catastrophe qui a désolé le monde que l'idéal syndicaliste s'accomplira seulement par la transformation totale de la société. Née de la lutte des classes, expression complète de la situation faite au prolétariat, de la défense des intérêts professionnels et du développement complet des droits du travail, l'organisation ouvrière répète que son but essentiel est la disparition du patronat et du salariat.* » (Lefranc 1967, p. 227) ; ou en 1921, Léon Jouhaux, le secrétaire de la Confédération Générale du Travail : « *définit une autre conception de la révolution : "L'action révolutionnaire, elle consiste à faire entrer dans les faits, dans la réalité, le maximum de réalisations qui comptent, non pas comme des réformes définitives, mais comme des transformations sociales... Elles valent, ces réformes, non seulement parce qu'elles apportent une amélioration immédiate à la situation des travailleurs ; mais elles valent surtout parce qu'elles comportent en elles des possibilités de progrès social, des possibilités d'éducation, des possibilités d'élévation intellectuelle, parce qu'elles sont un pas en avant vers la révolution, parce qu'elles sont une victoire sur les forces du passé."* » (Lefranc 1967, p. 257).

concernent la réaction ou la révolution – et le cas où l’organisation correspondait à la fois à des indicateurs de la réaction et de la révolution. Dans le premier cas, on peut citer la Fédération Nationale des Syndicats d’Exploitants Agricoles ou le Centre National des Jeunes Agriculteurs, qui prirent part à de nombreuses actions de protestation entre 1946 et 1980 – dont l’orientation idéologique suivant notre dichotomie est difficile à définir dans la mesure où les positions dont nous avons connaissance sont liés à des intérêts très sectoriels (Lefranc 1969, p. 217) et non à l’organisation de l’ « ordre social »¹²². Pour ce type de cas, nous avons décidé de ne pas indiquer de positionnement idéologique pour l’organisation – ce qui signifie que nous l’étudierons dans le cadre de notre analyse sur la radicalité « toutes idées confondues », mais pas dans notre analyse sur les mouvements réactionnaires et révolutionnaires. Dans le deuxième cas, on trouve différentes organisations mêlant des éléments de réaction et de révolution – au premier rang desquelles les organisations souvent qualifiées de « fascistes » (Milza 2000, Algazy 2000). C’est ainsi le cas de l’organisation « néo-fasciste » Ordre Nouveau (1969-1973) – qui valorise à la fois la nouveauté dans l’organisation de l’ordre social et fait référence à une décadence historique¹²³ en se réclamant du retour à des valeurs et pratiques anciennes¹²⁴ -, que nous avons finalement catégorisée comme réactionnaire car elle correspond à nos deux indicateurs de la réaction (perception du déclin, valorisation du retour à des traditions), mais un seul indicateur de la révolution (la valorisation de la nouveauté). C’est aussi le cas du Faisceau (1925-1926) – fondé par Georges Valois, ancien membre de l’Action Française – qui, pour le coup, est caractérisé par une rhétorique du déclin et de la menace¹²⁵, mais fait primer la valorisation d’un nouvel

¹²² Alors qu’à l’inverse, dans le cas du mouvement paysan des Chemises Vertes – à savoir les Comités de Défense Paysanne – qui mobilisèrent quelques trente-cinq mille membres à leur apogée en 1934 (Paxton 1996, p. 104), le projet politique dépassait largement les questions sectorielles. Ainsi, l’analyse de Milza permet d’identifier clairement le positionnement réactionnaire des Chemises Vertes (à travers la perception d’un déclin de l’ordre social – associé à une décadence morale – et la valorisation du retour à des traditions) : « *Dans le livre qu’il publie en 1935, Haut les fourches!, le dirigeant des Comités de défense paysanne expose les grandes lignes de sa doctrine, laquelle se rattache directement aux idéaux corporatistes et traditionnalistes de l’ancienne France (...). Dorgères y fait le procès de l’Etat bureaucratique et sa politique libérale, favorable aux intérêts du capitalisme urbain et aux spéculateurs. Il dénonce l’œuvre scolaire de la IIIème République et le rôle de l’instituteur qui a concouru à la déchristianisation des campagnes et a privé la terre de ses meilleurs éléments, en faisant d’eux des boursiers républicains, puis des bureaucrates coupés de leurs racines rurales (on reconnaît ici certaines obsessions barrésiennes). Dans le droit fil des idées maurrassiennes et de la doctrine du catholicisme social, il appelle de ses vœux la mise en place d’un Etat fort - monarchie ou "République corporative familiale" - à la fois décentralisé et respectueux des structures traditionnelles. Un Etat qui soit capable de rendre au monde paysan, sauveur de la nation pendant la Grande Guerre, la place privilégiée qui avait été la sienne dans le passé.* » (Milza 2000, p. 127)

¹²³ « *"La Révolution, peut-on lire en 1972 dans son organe hebdomadaire, Pour un Ordre nouveau, consiste à détruire totalement l’ancien régime et à réaliser intégralement l’Ordre nouveau. Nous sommes de vrais révolutionnaires car nous sommes décidés à aller jusqu’au bout de cette nécessité, quoi qu’il puisse en coûter. Renversant le régime décadent et ses valets, transformant de fond en comble une société écroulée sous ses défauts et sous ses vices, nous bâtissons un Monde nouveau, un monde libéré de l’exploitation du travailleur, un monde de beauté, de courage et de justice."* » (Milza 2000, p. 339).

¹²⁴ Ainsi, François Brigneau, un cadre du groupe, déclara : « *"Il faut faire un parti révolutionnaire, blanc comme notre race, rouge comme notre sang, vert comme notre espérance. Avec nos chants retrouvés et nos feus rallumés, tout recommence."* » (Milza 2000, p. 338)

¹²⁵ Ainsi, Valois a pu déclarer le 16 avril 1925 : « *"Tout ce que nous aimons est menacé (...) Les portes du pays sont ouvertes à ceux qui nous ont poignardé dans le dos, la France subit l’insulte du bolchévisme, l’étranger*

ordre social sur le retour à un ordre passé¹²⁶, et a donc de ce fait été catégorisé comme révolutionnaire. Le Parti Populaire Français (1936-1945) fondé par Doriot – ancien cadre du Parti Communiste – présentait aussi une certaine ambiguïté mais a finalement été catégorisé comme réactionnaire, ce qui apparaît être son orientation dominante – et progressivement accentuée¹²⁷.

nous prend en pitié, l'armature du pays, l'Etat, se décompose et craque. De notre victoire, il ne reste presque rien. » (Milza 2000, p. 93).

¹²⁶ En effet, Valois a quitté l'Action Française qu'il jugeait trop conservatrice et est inspiré par le fascisme italien et par les thèses anarcho-syndicalistes : « *C'est (...) au lendemain immédiat du conflit qu'il prend conscience du décalage qui existe entre le traditionalisme des thèses sociales de l'AF et les aspirations profondes des masses sur lesquelles le marxisme exerce plus que jamais son attraction. Le fascisme, qui commence à faire parler de lui de l'autre côté des Alpes, lui paraît être une solution possible, la seule peut-être qui puisse empêcher les classes populaires de rejoindre les rangs communistes. Il ne s'agit pas toutefois d'une simple attitude tactique. Les idées que Mussolini développe dans le Popolo d'Italia et les emprunts que les premiers fascistes font aux thèses de l'anarcho-syndicalisme de tendance sorélienne répondent assez bien aux questions que Valois se pose depuis une quinzaine d'années et auxquelles la doctrine sociale de l'AF n'a pas donné une véritable réponse.* » (Milza 2000, p. 96). Dans le fascisme italien, ce sont les éléments révolutionnaires qui trouvent le plus d'échos dans l'idéologie développée par le Faisceau : le fascisme est ainsi « *considéré par Valois comme une révolution antibourgeoise, porteuse d'une "morale nouvelle" fondée sur les valeurs héroïques de la guerre et grosse d'un ordre nouveau dont serait bannie l'exploitation capitaliste* » (94, p. 98) D'ailleurs, il a tôt fait de critiquer la réorientation droitière du fascisme italien : « *Le leader du Faisceau ne tarde pas à reprocher au pouvoir fasciste son alliance de fait avec les possédants, ses compromissions avec la droite et son alignement idéologique sur des positions ultra-conservatrices. "Il y a, écrit-il, fascisme et fascisme. En Italie, le fascisme, qui fut à son origine une des formes du socialisme - ce qui est la raison de sa réussite - prend de plus en plus l'aspect d'une des formes de la réaction - ce qui le perdra à coup sûr".* » (Milza 2000, p. 103-104) Il est très critique envers le conservatisme de droite : « *"A droite, écrit Valois, l'essentiel étant, non de réformer le monde, mais de conserver une hiérarchie sociale déterminée, les militants ne sont pas du tout de même espèce qu'à gauche. Ce sont en majorité des gens qui veulent se pousser dans le monde, se faire des relations, prendre place ou s'élever dans cette hiérarchie, qu'ils louent, défendent et servent..."* » (Milza 2000, p. 108).

¹²⁷ « *Il s'agit (...) d'un fascisme de seconde manière, déjà dépouillé de ses aspects les plus révolutionnaires. Ce qui domine en effet c'est l'anticommunisme (...) et l'antiparlementarisme. (...) Ce n'est pas tellement la nature du pouvoir central qui retient son attention mais bien davantage les structures profondes de l'Etat-nation : la famille, la corporation, la commune et surtout la région, ou plutôt la "province" qui est en France le cadre naturel de la vie politique, économique et sociale. Ici, on le voit, le "fascisme" de Doriot trouve ses limites qui sont celles de la tradition et la construction qu'il appelle de ses vœux n'est pas sans rapport avec les vues maurrassiennes et avec la culture du nationalisme français. Déjà par ce biais, le PPF revêt un caractère traditionnaliste, qui va peu à peu s'accroître au fil des ans. En associant à son tour le culte de Jeanne d'Arc à celui des communards, en évoquant la "terre" et les "morts", en se prononçant pour la renaissance d'une paysannerie forte, Doriot ne renouait-il pas avec le discours barrésien ? Projet réactionnaire par conséquent, mais aussi projet totalitaire : projet de remodelage du corps social à l'image du PPF, parti-société appelé à refaire, comme le dit Marion, "le corps et l'esprit de la France". Comme ses homologues italiens et allemands, le fascisme doriotiste rêve de forger un "homme nouveau" dont les signes caractéristiques seront "le goût du risque, la confiance en soi, le sens du groupe, le goût des élans collectifs et le souvenir des fois unanimes qui ont permis les cathédrales et les miracles français."* » (Milza 2000, p. 173-174) ; En résumé, « *Beaucoup de réaction et un peu de révolution, une volonté de modernité coexistant avec un discours et une pratique ruralistes, le culte des traditions et le souci de fonder une nouvelle élite, le rejet du "capitalisme" dans le respect du capital, le syncrétisme appliqué à l'histoire de la nation (ici Jeanne d'Arc et les communards, ailleurs Garibaldi et l'empereur Auguste).* » (94, p. 175) D'ailleurs, cette orientation majoritairement réactionnaire alla en s'accroissant : « *Le PPF ne représente plus à la veille de la guerre qu'une force marginale, de plus en plus nettement alignée sur l'extrême droite traditionaliste. Lorsqu'il effectue un pèlerinage à Lourdes en juin 1939, lorsque, s'adressant quelques semaines plus tôt aux jeunes du PPF réunis en congrès à Marseille, Doriot leur parle de respect de la foi, de l'autorité et de la famille, lorsqu'il dénonce les instituteurs subversifs et les "mètèques" envahisseurs, ce n'est déjà plus la voix d'un chef fasciste qui s'adresse aux légions clairsemées de ses fidèles, mais celle d'un rallié à la cause de l'ultra-conservatisme.* » (Milza 2000, p. 178)

III- METHODE D'ANALYSE

A partir des informations obtenues dans notre base de données, nous proposons de construire des indicateurs du succès des mouvements, ainsi que de leur radicalité, afin de proposer un test empirique de nos hypothèses à partir de variables situationnelles. L'originalité de notre démarche empirique sera de mettre en œuvre une démarche inductive afin de déterminer les temporalités en jeu dans l'influence des situations sur les affinités avec des idéologies radicales.

III-A) CONSTRUCTION DES VARIABLES DEPENDANTES

A partir des différentes variables que nous avons renseignées dans notre base, il s'agit de construire les deux séries de variables annuelles nous intéressant spécifiquement dans ce mémoire : à savoir, principalement, le succès des organisations radicales lors d'une année donnée – que ce soit toutes idées confondues pour tester la théorie classique de la privation relative (Hypothèses 4a et 5a) et réactionnaires ou révolutionnaires pour tester notre propre théorie (Hypothèses 1, 2 et 3) – ainsi que le degré de radicalité des organisations pour une année donnée – pour tester de manière complémentaire la théorie classique de la privation relative (Hypothèses 4b et 5b).

SUCCESS DES MOUVEMENTS RADICAUX

Les variables qui seront au cœur de notre travail empirique – pour la « nouvelle » théorie de la frustration relative (Hypothèses 1, 2, 3), le test complémentaire de la théorie « classique » de la frustration relative (4 et 5) et des tests complémentaires de nos hypothèses concernant la jeunesse (6), la structure d'opportunités politiques (7) et les cycles de protestation (8) – correspondent au succès des organisations radicales réactionnaires, révolutionnaires, et « toutes idées confondues » lors d'une année. Ces trois variables ont été construites en utilisant les données de base sur la radicalité des groupes et leur nombre d'adhérents. Dans la suite de notre propos, elles seront indifféremment appelées « succès des groupes », « effectifs des groupes » (ou des « organisations »). Comme précisé précédemment, afin d'observer de manière large le succès d'idées radicales réactionnaires et révolutionnaires à une période donnée, nous avons choisi de considérer comme radicaux l'ensemble des organisations présentant l'une des caractéristiques que nous avons énoncées précédemment (concernant les actions et discours). Nous aurions alors pu construire notre variable en renseignant simplement le nombre d'adhérents des organisations ainsi caractérisées, néanmoins il apparaissait alors que le succès était trop fluctuant d'une année à l'autre – étant donné qu'il suffisait qu'une organisation relativement importante utilise des moyens radicaux une année et non la suivante pour que le succès général fluctue largement. Dès lors, nous avons choisi de lisser les valeurs de nos

variables en considérant que le succès d'un groupe radical diminue progressivement lorsque ses périodes d'activités radicales s'éloignent¹²⁸.

DEGRE ET TYPE DE RADICALITE DES ORGANISATIONS

Les variables suivantes qui interviendront dans les tests de certaines de nos hypothèses correspondent au degré de radicalité des organisations – à savoir dans quelle mesure elles justifient, par leurs actions ou discours, le recours à des moyens d'actions radicaux. Pour le test de nos hypothèses, il s'agit de créer différentes variables. La première – principale – permettant de tester de manière complémentaire la théorie « classique » de la privation relative (hypothèses 4b, 5b) correspond à une estimation du degré de radicalité des organisations lors d'une année donnée. En effet, si nous souhaitons tester cette théorie parallèlement sur le succès des organisations radicales (hypothèses 4a, 5a), cette théorie a été principalement conçue pour s'appliquer à l'activisme radical, et plus spécifiquement au recours à la violence (Gurr 1970). Si nous ne souhaitons pas limiter notre analyse à la violence politique, y compris pour le test de cette hypothèse – et notre analyse montrera que cette perspective est empiriquement justifiée –, il convient néanmoins, pour pouvoir prétendre à la tester dans sa vocation initiale, de le faire sur un indicateur qui intègre fortement la radicalité « en acte ». En outre, cette variable permettra de tester de manière complémentaire nos hypothèses sur la jeunesse et la structure d'opportunités politiques (hypothèses 6 et 7). En effet, concernant ces deux hypothèses, on peut a priori s'attendre à ce que la part de la population jeune et que la fermeture des possibilités d'alliances politiques favorisent aussi bien le degré de radicalité des organisations que leur succès. Cette variable sera appelée par la suite indifféremment « score de radicalité des groupes » ou « degré de radicalité des groupes » (ou « organisations »).

Les deux autres variables, nécessaires pour le test de l'hypothèse des cycles de protestation (hypothèse 8), correspondent à une qualification plus fine de la radicalité, à savoir la mesure dans laquelle la radicalité d'une période est spontanée, peu intense et assez diffuse (visant principalement les forces de l'ordre) – ce qui devrait correspondre aux périodes de mobilisation – et la mesure dans laquelle la radicalité d'une période est préméditée, intense et ciblée – ce qui devrait correspondre aux périodes de démobilisation (Beissinger 2002, Della Porta 1995, Tarrow 1989, Lopés et al. 2002). Ces variables seront parfois appelées de manière raccourcie, même si cela peut paraître antinomique, « radicalité faible » et « radicalité forte ».

A partir des informations que nous avons recueillies, plusieurs options se présentaient à nous pour qualifier le degré de radicalité des organisations et construire ces variables. Tout d'abord, nous

¹²⁸ Pour ce faire, nous avons considéré que les années précédant ou succédant à des périodes de radicalité de l'organisation correspondaient à une radicalité décroissante – et devenant nulle au bout d'un délai de 5 ans. Ainsi, si le succès lors des années où le groupe est actif est mesuré en termes de nombre d'adhérents, le succès lors d'une année où il est inactif correspond au nombre d'adhérents pondéré par la distance qui sépare cette année d'années d'activités – cette distance correspond à 0,8 pour 1 an, 0,6 pour 2 ans, 0,4 pour 3 ans, 0,2 pour 4 ans, 0 pour 5 ans et plus. Par exemple, si une organisation n'a plus de caractéristiques radicales depuis 4 ans, on considèrera que le succès de la radicalité dont elle témoigne est de 0,2 fois son nombre d'adhérents.

aurions pu dresser de manière plus ou moins arbitraire une hiérarchie de la radicalité des actions – en plaçant par exemple les occupations illégales d’espace public comme correspondant à une valeur minimale, suivie des pénétrations d’espaces intérieures, puis les déprédations à une valeur supérieure, etc. et distinguer le type d’actions relevant d’une radicalité spontanée, peu intense et diffuse, d’une radicalité préméditée, intense et ciblée. Néanmoins, une telle méthode nous paraissait poser différents problèmes : à la fois dans la justification de la hiérarchie que nous proposons (sur quelle base peut-on dire que le recours à des déprédations non préméditées est moins radical que le recours à des actions de désobéissance civile ?) et surtout dans les valeurs que nous aurions associées à ces actions (peut-on dire que le recours à des actes de désobéissance civile est « deux fois » plus radical que le recours à des déprédations non préméditées ?). Ensuite – de manière éventuellement complémentaire -, nous aurions pu distinguer des catégories de radicalité : à savoir la radicalité des actes et la radicalité des discours pour construire différentes variables mesurant la radicalité. Là encore, le problème aurait été que nous ne possédions pas d’information pour estimer la relation existant entre radicalité des discours et radicalité des actes – à savoir qu’il est possible que la valorisation dans les discours du recours à la violence soit plus prédictif de moyens d’actions violents que ne le serait l’usage d’autres actions radicales.

Pour éviter ces écueils, l’option que nous avons choisie est de déterminer de manière inductive les degrés de radicalité auxquels correspondent différentes actions et discours – et s’ils sont des indicateurs de « radicalité faible » ou de « radicalité forte ». Pour ce faire, nous avons procédé à une analyse factorielle portant sur l’ensemble des variables que nous avons renseigné concernant la radicalité¹²⁹, afin d’observer si une dimension – correspondant au degré de radicalité – relie empiriquement ces variables, et utiliser les positions des différentes variables sur cette dimension pour, par la suite, caractériser le degré de radicalité des organisations y recourant.

CONTROLE DES BIAIS DE REPRESENTATIVITE

Comme présenté précédemment, la manière dont nous avons sélectionné nos sources d’informations présente le risque de biaiser nos résultats. Si certains biais ont déjà été en partie contrôlés par la manière dont nous avons codé les informations, d’autres biais éventuels risquent de fausser notre analyse : à savoir que la littérature sélectionnée privilégie l’étude de groupes

¹²⁹ Ces variables ont été préalablement transformées, pour celles qui ne l’étaient pas (telles que le nombre de blessés et le nombre de morts), en variables binaire – cette opération était nécessaire pour que nous puissions ensuite utiliser les coefficients de corrélation issus de l’analyse factorielle afin de pondérer les caractéristiques selon leur degré de radicalité (si une telle dimension apparaissait). Plus concrètement, si nous avons utilisé le nombre de blessés sous sa forme quantitative (disons 200 morts pour une organisation lors d’une année) puis pondéré celle-ci à partir d’un coefficient de corrélation (0,5 par exemple), le degré de radicalité final calculé pour l’organisation cette année aurait été bien plus affecté par le nombre de blessés que toutes les autres caractéristiques binaires (le degré aurait alors été au minimum de $0,5 \times 200 = 100$, ce degré étant peu affecté par nos autres variables binaires ne pouvant chacune théoriquement augmenter le score de plus de 1 – en cas de corrélation parfaite).

réactionnaires par rapport aux révolutionnaires (ou inversement), et qu'elle privilégie certaines périodes.

Pour éviter le biais lié au premier cas de figure, notre analyse aura pour but principal d'expliquer le succès des groupes révolutionnaires et le succès des groupes réactionnaires – et non pas leur succès relatif¹³⁰. En pratique, nous avons construit des variables distinctes concernant le succès et la radicalité des groupes : d'un côté le « succès », le « score de radicalité », la « radicalité forte », la « radicalité faible » des groupes révolutionnaires d'une année et de l'autre, des variables concernant les groupes réactionnaires.

Pour contrôler le deuxième biais, nous avons pris soin dans nos analyses de tester chacune de nos hypothèses sur deux variables distinctes : l'une des variable correspond à la « somme » pour une année des caractéristiques – succès, degré de radicalité ou type de radicalité - des organisations radicales de cette année¹³¹, et l'autre correspond à la « moyenne » pour une année de ces caractéristiques, c'est-à-dire la « somme » divisée par le nombre de groupes recensés dans notre base de donnée pour cette année¹³². Le fait d'utiliser ces deux tests complémentaires, et d'estimer que les variables véritablement concluantes sont celles qui « résistent » aux deux tests, nous semble permettre de contrôler le biais dû à la différence d'informations présentes dans notre base d'une année à une autre. En effet, cette différence de « couverture » entre périodes est très visible lorsqu'on observe l'importante différence du nombre de groupes présents dans notre base selon les périodes¹³³. Dès lors, nous avons utilisé le nombre de groupes renseignés par année pour pondérer nos variables concernant le succès et la radicalité des groupes lors d'une année – de sorte que les années pour lesquelles nous possédons peu d'informations se trouvent surreprésentées par rapport aux années pour lesquelles nous possédons beaucoup d'informations. Si cette variable n'est pas satisfaisante en soi – car le fait que nous possédions peu d'informations pour une année peut simplement vouloir dire qu'il y eut peu de groupes radicaux cette année-là -, le fait de tester systématiquement nos hypothèses sur les deux types de variables – « somme » et « moyenne » - nous paraît un bon moyen de mettre en avant les facteurs les plus déterminants.

¹³⁰ Cela permet d'éviter le biais éventuel qui serait lié à une littérature principalement intéressée par l'un ou l'autre de ces ensembles de groupes, et cela se justifie aussi d'un point de vue historique par le fait que les modes d'organisations de ces deux ensembles ne peuvent pas être comparés à partir d'une même échelle. En effet, on ne trouve pas dans notre période de structures réactionnaires capables de cumuler un aussi grand nombre d'adhérents que des structures syndicales institutionnalisées – et recourant pourtant parfois à des moyens radicaux – telles que la Confédération Générale du Travail.

¹³¹ Par exemple, nous procéderons à des tests sur les variables « somme des scores de radicalité des groupes réactionnaires » ou encore « somme des effectifs des groupes radicaux ».

¹³² Par exemple, nous procéderons à des tests sur les variables « moyenne des scores de radicalité faible des groupes révolutionnaires » ou encore « moyenne des effectifs des groupes réactionnaires ».

¹³³ Par exemple, si les années 1930 et 1970 font l'objet d'une forte « couverture » au sein de notre base – avec par exemple 21 groupes pour lesquels nous possédons des informations suffisantes en 1934 et 22 en 1974 – alors que d'autres périodes, notamment la période allant de 1880 à la première guerre mondiale – pour laquelle nous possédons en moyenne des informations sur cinq à six groupes par année. Au-delà de notre méthode pour « corriger » ce biais de représentation, celui-ci sera aussi contrôlé dans certains tests qui ne porteront que sur les années pour lesquelles nous possédons les données concernant nos variables dépendantes (par exemple, nous ne possédons d'information sur la part de la richesse détenue par les 10% les plus riches qu'à partir de 1908).

III-B) METHODE D'ANALYSE

Pour procéder à des tests concernant les variables issues de notre base de données, nous avons réuni un ensemble de variables –dépendantes – qui nous paraissent adéquates pour tester nos différentes hypothèses. L'originalité de notre démarche empirique est qu'elle se propose d'inclure une dimension inductive pour observer les temporalités pour lesquelles ces facteurs sont déterminants. Cela ne signifie pas que nous ne formulons aucune attente concernant le sens des relations et leur temporalité générale : notre démarche vise bien, non pas à lister l'ensemble des liens significatifs issus de l'analyse sans pouvoir en décrire les mécanismes sous-jacents, mais à corroborer ou rejeter nos hypothèses – pour lesquels les mécanismes explicatifs sont renseignés théoriquement. L'autre originalité de notre démarche, dans le cadre du test de la théorie classique de la frustration relative, est que nous avons pu procéder à un test « complet » - mettant en lien situations sociales et perceptions individuelles.

VARIABLES INDEPENDANTES

Nos hypothèses impliquent toutes la co-variation de deux variables : l'une décrivant la radicalité ou les succès de certaines idées radicales, et l'autre décrivant une situation macro-économique ou macro-sociale donnée. Ces situations macro concernent différents facteurs : la situation économique (hypothèses 1 et 4), la répartition des richesses (hypothèses 2, 3 et 5), la part de la population jeune (hypothèse 6), le parti au pouvoir (hypothèse 7), la situation des cycles de protestation (hypothèse 8).

Cette dernière variable a pu être créée à partir de notre variable « succès des mouvements radicaux » – en créant comme indicateur le taux de croissance annuel du succès des mouvements radicaux réactionnaires et révolutionnaires – comme notre définition des mouvements radicaux dans cette variable est large, incluant de nombreuses organisations qui utilisent majoritairement des formes classiques de protestation. Dès lors, pour que l'hypothèse 8 soit corroborée, nous nous attendons à ce que le taux de croissance des mouvements réactionnaires et révolutionnaires soit lié positivement à la « radicalité faible » des groupes réactionnaires et révolutionnaires - les périodes de mobilisation étant supposément liées à une radicalité peu intense et spontanée - et négativement à la « radicalité forte » - les périodes de démobilisation étant supposément liées à la radicalisation de certaines organisations de mouvements sociaux.

Pour les autres variables, nous avons eu recours à des sources extérieures à notre base de données. Le parti au pouvoir a été renseigné sous la forme de différentes variables binaires correspondant à l'orientation politique du gouvernement – il s'agit des variables « gouvernement de droite », « gouvernement de gauche », « gouvernement du centre » - et à la majorité ou coalition majoritaire de l'assemblée – « assemblée de droite », « assemblée de gauche », assemblée du centre ». Nous nous attendons à ce que le succès des groupes révolutionnaires, et le score de radicalité

réactionnaires soient liés positivement à la présence d'un gouvernement et d'une assemblée de droite et inversement pour les groupes réactionnaires (hypothèse 8).

Le taux de la population jeune a été déduit à partir de données de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) renseignant le taux de la population des moins de 20 ans, à partir de 1901. Pour que notre variable soit une approximation de la part de la population ayant entre 18 et 25 ans – âge moyen des individus radicaux -, nous avons décalé (« retardé ») la valeur de ce taux de 12 ans, afin d'avoir une estimation du taux de la population ayant entre 12 et 32 ans. Nous nous attendons à ce que cette variable soit liée positivement au succès des organisations radicales et au score de radicalité « toutes idées confondues » (hypothèse 6).

Concernant la répartition des richesses, nous avons utilisé les données fournies par Piketty (2013) concernant la part de la richesse nationale détenue par les 10% les plus riches de 1908 à 2010 qui permet d'estimer le degré d'inégalités, et, à notre avis, constitue un bon seuil de la comparaison que notre théorie implique entre la majorité de la population et les individus les plus riches. Concernant l'évolution de la situation économique générale, nous avons utilisé le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail fourni par les « Séries longues macro-économiques » du Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII), ainsi que le produit intérieur brut par habitant en milliers de dollars de base 1990 à partir de la base « Historical Statistics of the World Economy » (The Maddison-Project 2013). Si nous nous attendons à ce que la part de la richesse détenue par les 10% les plus riches soit liée négativement au succès des mouvements révolutionnaires (hypothèse 3), le test de nos autres hypothèses (1, 2, 4 et 5) implique de rendre dynamique ces variables – à savoir d'indiquer des taux de variation à partir de différentes temporalités.

INDUCTION « SOUS CONTROLE DE L'ANALYSTE »

Concernant, nos hypothèses 1 et 2, il s'agira de voir dans quelle mesure l'évolution à plus ou moins long terme de la richesse par habitant, du taux de chômage et des inégalités influe sur le succès des idéologies réactionnaires et révolutionnaires. Pour ce faire, nous avons créé différentes variables – allant du taux de croissance depuis un an, à la moyenne des taux de croissance depuis trente ans (et de même pour l'évolution du taux de chômage et des inégalités) – afin d'observer de manière inductive quelles sont les temporalités pour lesquelles nos variables ont un effet significatif. Pour que nos hypothèses soient vérifiées, différentes conditions doivent néanmoins être réunies : il est nécessaire que les relations mises en avant aient le sens escompté – par exemple que la croissance à long-terme soit liée *positivement* au succès des mouvements révolutionnaires, etc. -, que les relations à différentes échelles de temps ne soient pas fluctuantes – de sorte que l'on pourrait choisir les temporalités qui valideraient nos hypothèses pendant que d'autres temporalités les infirmeraient -, que l'effet des variables ne soit pas un effet à court-terme – environ deux à trois ans, car nos hypothèses portent sur des effets situationnels affectant les dispositions psychologiques à plus long-terme – et enfin que des mêmes variables aux mêmes temporalités présentent des effets inverses pour les mouvements

réactionnaires et révolutionnaires. Ces différentes conditions sont nécessaires car le risque d'une telle démarche inductive est de produire des relations significatives mais non exploitables théoriquement – sur le modèle dit « inductif probabiliste »¹³⁴ - par le seul fait de multiplier des versions différentes des variables explicatives. Or, notre perspective est résolument déductive, à savoir que c'est la formulation d'une explication qui requiert des implications empiriques, et non des seules régularités empiriques qui constituent une explication – autrement dit, « *la preuve doit être sous le contrôle de l'analyste* » (Zuckerman 2009, p. 76). A partir de ce test, nous utiliserons les variables les plus significatives répondant à ces conditions pour tester nos hypothèses dans un modèle multivarié – afin d'observer si les relations restent significative en contrôlant d'autres facteurs.

TEST « SANS BOITE NOIRE » DE LA PRIVATION RELATIVE CLASSIQUE

Le test empirique de la théorie classique de la privation relative (hypothèses 4 et 5) sera effectué de manière proche de celui des hypothèses 1 et 2 – à savoir que nous testerons différentes temporalités car la théorie n'implique pas d'échelle de temps précise -, mais avec néanmoins d'importantes différences, tenant à notre meilleure capacité à obtenir des données sur la privation relative à l'échelle microsociologique.

Idéalement, dans une perspective individualiste méthodologique, les deux théories au centre de ce travail – mais plus largement toutes les théories liant des phénomènes sociaux –, devraient faire l'objet d'un travail empirique renseignant les différentes étapes du « modèle macro-micro-macro » (Hedström et Sewedberg 1998, p. 21)¹³⁵ sur lequel elles se fondent. C'est-à-dire qu'un lien (statistique par exemple) entre des phénomènes macrosociologiques devrait idéalement être renseigné à travers trois types de mécanismes : les « *mécanismes situationnels* » - « *par lesquels les structures sociales contraignent les actions individuelles et les environnements culturels forment leurs croyances et désirs* », les « *mécanismes d'action-formation* » - « *liant les désirs, croyances individuels à leurs actions* », et les « *mécanismes transformationnels* » - « *par lesquels les individus, par leurs actions et interactions, génèrent des faits sociaux volontaires ou involontaires* » (Hedström et Ylikoski 2010, p. 49). Dans le cas de notre reformulation de la théorie de la privation relative, nous avons explicité ces trois mécanismes de manière théorique¹³⁶ mais notre test empirique ne permettra pas d'attester qu'ils sont à l'œuvre. Ainsi, la constatation éventuelle que les situations de dégradation économique sont liées au succès de mouvements réactionnaires ne suffit pas à valider les mécanismes socio-

¹³⁴ C'est ainsi qu'Hedström (2005, p. 15) définit les méthodes visant à inférer des théories générales à partir de l'observation et non de déduire des implications observationnelles à partir de théories (modèle « hypothético-déductif »).

¹³⁵ Parfois appelé « diagramme Boudon-Coleman » (Manzo 2005, p. 45).

¹³⁶ Par exemple, dans notre théorie, une situation de dégradation économique génère des chez un individu une modification de ses attentes et de ses dispositions à l'égard de la prévention des pertes (mécanisme situationnel) le conduisant à avoir davantage d'affinités avec des idéologies réactionnaires et à agir dans le but de défendre un retour à la situation passée par l'adhésion à un mouvement politique réactionnaire (mécanisme d'action formation) au sein duquel il participera par son investissement à augmenter ce que nous appelons « succès » des mouvements réactionnaires (mécanisme transformationnel).

psychologiques que nous supposons être à l'œuvre¹³⁷. Pour cela, il faudrait idéalement que nous établissions empiriquement le lien entre situations de dégradation économique et dispositions psychologiques, ainsi que le lien entre dispositions psychologiques et adhésion à des mouvements radicaux – c'est-à-dire « *aller au-delà de la relation statistique pour explorer les mécanismes générateurs responsables* » (Boudon cité in Hedström 2005, p. 23). Cependant, nous n'avons pas pu, dans le cadre de ce travail, accéder à des données concernant les dispositions psychologiques des individus afin de vérifier la validité de nos mécanismes explicatifs.

En revanche, pour le test de la théorie « classique » de la privation relative, nous avons pu procéder à une démarche empirique plus complète – afin d'observer si les différents mécanismes qu'elle implique sont validés empiriquement. Pour ce faire, nous avons utilisé des données de l'INSEE¹³⁸ issues de sondages (trimestriels de 1972 à 1987 puis mensuels jusqu'en 2016) portant sur les perceptions des individus de l'évolution économique de l'année écoulée¹³⁹ et sur leurs pronostics concernant l'évolution de la situation économique au cours de l'année à venir¹⁴⁰. A partir de ces données, nous avons pu construire un indicateur de la « privation relative aux attentes » des individus lors d'une année, en soustrayant au niveau de perception de l'évolution économique de l'année écoulée à t0 le niveau des attentes des individus pour l'année à venir à t-1an – ce qui épouse parfaitement la définition de la privation relative en tant que différence entre les attentes vis-à-vis de l'avenir et la perception de la réalité. Etant donné le mode de calcul de cette variable, les valeurs négatives correspondent à une frustration relative (et plus les valeurs sont faibles, plus cette frustration est forte), les valeurs positives correspondent à l'inverse à une satisfaction relative (la situation dépasse les attentes). A partir de cette variable, il s'agira de tester si les conditions socioéconomiques de nos hypothèses 4 et 5 sont effectivement liées à une augmentation de la « privation relative aux attentes », et, le cas échéant, à quelle échelle de temps ces facteurs sont le plus déterminants. Ensuite, nous testerons si le modèle expliquant la frustration relative des individus permet d'expliquer le succès des mouvements radicaux et ou leur degré de radicalité – nous veillerons, en outre, à tester le modèle en question avec des variables retardées, étant donné que l'on peut supposer que l'actualisation de la privation relative à travers l'adhésion à des mouvements radicaux n'est pas immédiate.

Dans ce chapitre, nous avons présenté notre démarche empirique en proposant d'étudier la radicalité et les affinités idéologiques par le prisme des organisations de mouvements sociaux. Ce

¹³⁷ Pour autant, cela ne signifie pas que des résultats positifs à nos tests n'apporteront pas un certain degré de corroboration à notre théorie car, du fait que celle-ci ait été formulée de manière déductive (*a priori*), la validation de ses prédictions soutient l'hypothèse de la validité de ses autres implications.

¹³⁸ « Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages » (INSEE 2016).

¹³⁹ La question précise sur la base de laquelle est construit l'indicateur est « *À votre avis, au cours des douze derniers mois, le niveau de vie en France, dans l'ensemble, ... s'est nettement amélioré (+) / s'est un peu amélioré (+) / est resté stationnaire / s'est un peu dégradé (-) / s'est nettement dégradé (-)* » (INSEE 2014).

¹⁴⁰ La question précise sur la base de laquelle est construit l'indicateur est « *À votre avis, au cours des douze prochains mois, le niveau de vie en France, dans l'ensemble va ... nettement s'améliorer (+) / s'améliorer un peu (+) / rester stationnaire / se dégrader un peu (-) / nettement se dégrader (-)* » (INSEE 2014).

choix permet à notre sens, d'un point de vue empirique, d'accéder à une certaine profondeur historique et de renseigner la radicalité idéologique par le recours effectif ou non à des modes d'actions radicaux, et, d'un point de vue théorique, de re-questionner l'influence éventuelle du contexte socio-économique sur les capacités de mobilisation des mouvements sociaux. Pour ce faire, nous avons choisi de constituer une base de données portant sur les organisations radicales en France, de 1882 à 1980, de manière à contrôler différents facteurs de radicalité propres aux caractéristiques des régimes politiques. Sur la base d'ouvrages historiques, nous avons donc regroupé des informations permettant de construire des indicateurs concernant le « succès » des organisations, leur radicalité et leur orientation suivant l'axe révolution/réaction selon les périodes historiques. Il s'agit désormais de présenter les résultats des tests de nos hypothèses portant sur ces différentes variables, en prêtant attention, pour les théories de la frustration relative, aux échelles de temps mises en jeu dans l'influence des contextes socio-économiques sur les mouvements radicaux.

CHAPITRE 3

RESULTATS

Dans quelle mesure les théories de la privation relative permettent-elles d'expliquer les variations des affinités idéologiques et de la radicalité en France de 1882 à 1980 ? Après avoir décrit les variations observées sur les données que nous avons recueillies, ce chapitre propose de présenter les résultats de nos tests statistiques et d'en proposer au fur et à mesure une interprétation du point de vue de nos hypothèses initiales¹⁴¹. Il s'agira d'abord de vérifier si les contextes socio-économiques supposés favoriser une frustration relative présentent effectivement les effets attendus, puis, le cas échéant, si cette frustration se traduit par une radicalité « toutes idées confondues ». La dernière partie de ce chapitre sera consacrée à l'analyse des résultats du test empirique portant sur notre propre théorie afin de découvrir si des configurations contextuelles opposées favorisent effectivement des affinités radicales réactionnaires et révolutionnaires.

I- « QU'Y A-T-IL A EXPLIQUER ? » : DESCRIPTION DES MOUVEMENTS RADICAUX EN FRANCE DE 1882 A 1980

Avant de procéder au test de nos hypothèses, il apparaît nécessaire de proposer une vision d'ensemble des phénomènes que ce travail vise à expliquer : à savoir principalement, la variation du succès des mouvements révolutionnaires et réactionnaires et de leur radicalité en France de 1882 à 1980. En effet, si notre approche n'est pas historique mais bien sociologique¹⁴², il s'agit de décrire brièvement les fluctuations des variables que nous cherchons à expliquer – d'autant que la prémisse qui fonde l'ensemble de notre travail est bien qu'il y « ait quelque chose à expliquer », à savoir le succès des mouvements et la radicalité varient dans le temps, de sorte que si nos variables ne « variaient pas », la raison d'être même de nos théories serait ébranlée. Avant cela, le processus inductif de construction de nos variables concernant la radicalité apporte en lui-même des résultats qui nous semblent fournir des enseignements, aussi bien du point de vue des caractéristiques de la radicalité au sein de notre terrain d'étude, que, plus largement, concernant la manière dont devrait être définie la radicalité d'un point de vue théorique.

¹⁴¹ Nous avons en effet choisi de ne pas séparer totalement la présentation et la discussion de nos résultats de manière à rendre la lecture de ce chapitre plus agréable. Néanmoins, la discussion générale de nos principaux résultats au regard de la littérature sera effectuée en conclusion.

¹⁴² Pour avoir accès à des informations historiques fines et documentées concernant les mouvements radicaux en France, le lecteur pourra se référer aux ouvrages utilisés pour la réalisation de notre base de données – notamment l'ouvrage généraliste dirigé par Pigenet et Tartakowsky sur *l'Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours* (2014).

I-A) LA RADICALITE COMME DIMENSION DISTINCTIVE DES ORGANISATION DE MOUVEMENTS SOCIAUX

Comme précisé dans le chapitre précédent, nous avons choisi, pour construire nos indicateurs du « degré de radicalité » et du « type de radicalité » des organisations, de procéder de manière inductive, c'est-à-dire d'observer si les caractéristiques des organisations de notre base de données permettent de distinguer empiriquement leur dimension plus ou moins radicales. Pour ce faire, nous avons procédé à une analyse factorielle à partir de l'ensemble des caractéristiques – actions et discours – concernant la radicalité de nos organisations permettant de mettre en avant les différentes dimensions qui distinguent les types d'organisations présentes dans notre base de données. A l'issue de cette analyse, il apparaît en effet que l'une des dimensions les plus déterminantes dans la distinction des organisations peut bien être interprétée comme étant leur degré de radicalité. A cet égard, la position de plusieurs caractéristiques sur cette dimension est riche en enseignements sur la manière dont est théoriquement définie la radicalité.

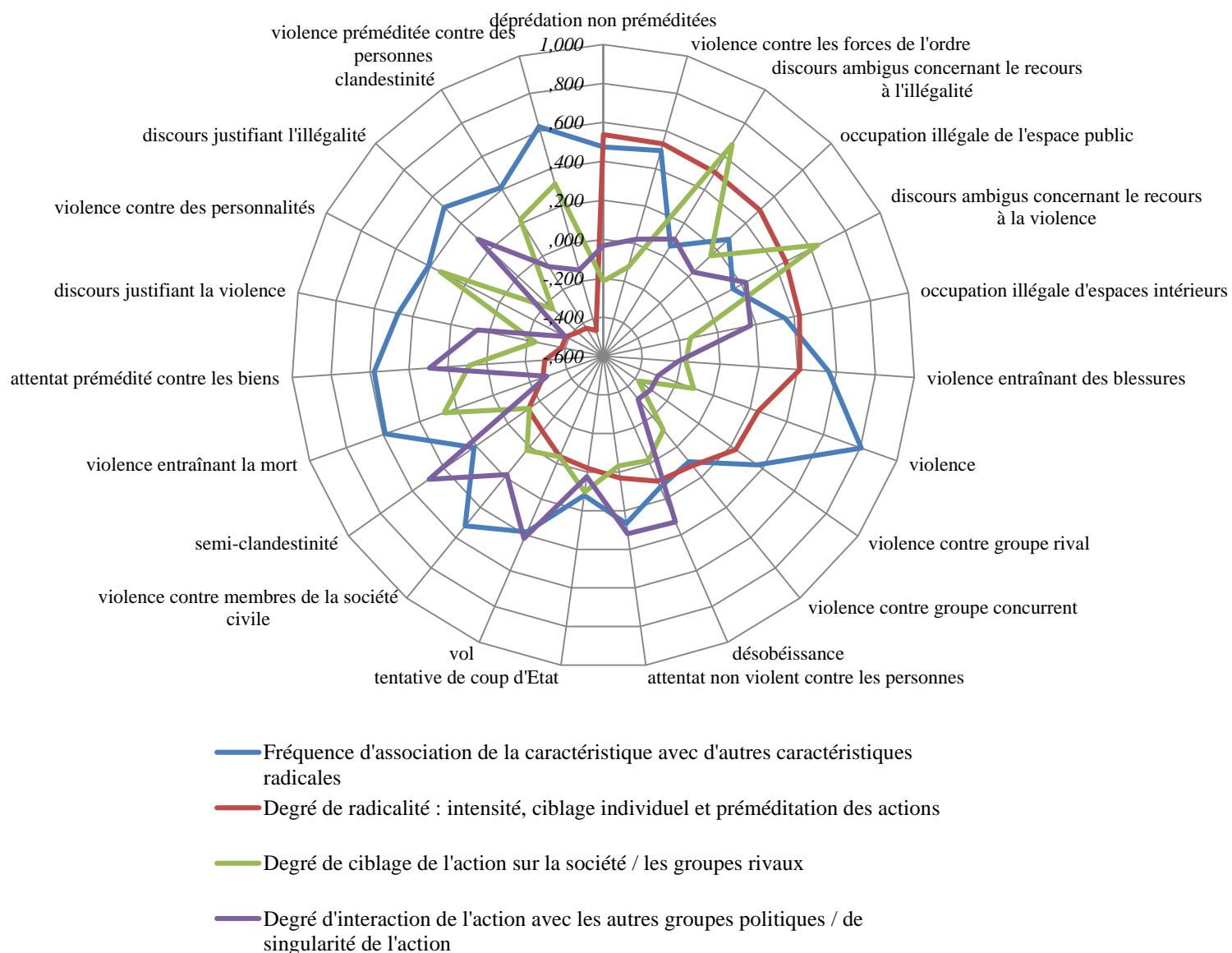
PRESENTATION DE L'ANALYSE FACTORIELLE

La figure 3 présente les principales dimensions issues de l'analyse factorielle réalisée à partir des variables correspondant aux caractéristiques radicales des organisation¹⁴³.

La première dimension – représentée en bleu sur la figure 3 -, expliquant 18,6% de la variance de nos variables, correspond vraisemblablement à la probabilité pour une caractéristique de radicalité d'être associée à de nombreuses caractéristiques radicales. En effet, on remarque qu'aucune caractéristique n'est corrélée négativement à cette dimension, ce qui s'explique par le fait que la fréquence d'association d'une caractéristique (mettons, le recours à la désobéissance) à d'autres caractéristiques ne peut être inférieure à zéro (à savoir que cette caractéristique n'est jamais reliée à d'autres caractéristiques). Ainsi, la variable étant située à l'extrémité supérieure de cette dimension est le recours à la violence (avec un coefficient de corrélation de 0,805) ; or, en effet, dans notre base de données, le recours à la violence par une organisation au cours d'une année est presque systématiquement lié à d'autres caractéristiques radicales concernant cette organisation durant cette même année (à savoir, des discours plus ou moins radicaux ou le recours à d'autres actions radicales). La variable étant située à l'extrémité inférieure de cette dimension est la justification ambiguë du recours à l'illégalité (avec un coefficient de corrélation de 0,062) – ce qui, dans notre base de données, est en effet observé : c'est-à-dire qu'une organisations justifiant de manière ambiguë le recours à l'illégalité lors d'une année possède peu d'autres caractéristiques radicales.

¹⁴³ Nous avons choisi de présenter ces quatre dimensions du fait qu'il s'agissait des plus déterminantes et de notre meilleure capacité à les interpréter.

Figure 3 : coefficients de corrélation des caractéristiques des organisations lors d'une année avec les principales composantes issues de l'analyse factorielle



La deuxième dimension issue de l'analyse factorielle – en rouge sur la Figure 3 –, qui explique 12,3% de la variance de nos variables, est celle qui nous intéresse principalement¹⁴⁴. En effet, on peut considérer que cette composante décrit le niveau de radicalité correspondant à différentes caractéristiques – à savoir qu'elle correspond à l'intensité des actions, leur préméditation et leur dimension ciblée sur des acteurs précis. Ainsi, il apparaît qu'à l'extrémité positive (c'est-à-dire de faible radicalité selon nous) correspondent les déprédations non préméditées (coefficient de corrélation de 0,538), les violences contre les forces de l'ordre (0,532), des discours ambigus concernant le recours à des moyens illégaux (0,504), les occupation illégale de l'espace public (0,500) – qui

¹⁴⁴ C'est pour cette raison que nous avons organisé la Figure 3 en fonction de celle-ci : à savoir que la figure peut être lue dans le sens des aiguilles d'une montre allant des caractéristiques corrélées positivement à cette composante (faiblement radicales, comme nous le verrons) aux caractéristiques corrélées négativement à cette composante (fortement radicales, comme nous le verrons).

correspondent généralement à des organisations impliquées dans des manifestations caractérisées par des actions, certes illégales, mais peu intenses, non préméditées et non ciblées (à savoir, visant les pouvoirs publics en général). A l'extrémité opposée (de forte radicalité selon nous), on trouve des caractéristiques correspondant à des organisations utilisant des moyens radicaux de manière planifiée, ciblée et intense : à savoir les violences politiques dont la préméditation est avérée (-0,463), la clandestinité (-432), la justification claire du recours à des moyens d'action illégaux (-0,421), les violences ayant pour cibles des personnalités publiques (-0,384), et les discours justifiant la violence (-0,381).

Les positions de plusieurs caractéristiques pourraient surprendre l'observateur, mais elles sont largement explicables par les cas présents dans nos données – c'est-à-dire que si notre base était fondée sur un ensemble plus large de contextes et d'époques, ces caractéristiques n'auraient sûrement pas la même position. En effet, on peut être surpris que les tentatives de coups d'Etat soient faiblement corrélées à la composante (on aurait pu s'attendre à ce qu'elle soit fortement corrélée de manière négative). Cela s'explique par le fait que nous n'avons que deux observations de tentatives de coup d'Etat¹⁴⁵ : si l'une correspond au putsch avorté du Comité Secret d'Action Révolutionnaire en 1937, une organisation fortement radicale – organisant des attentats et assassinats prémédités et justifiant incontestablement le recours à des moyens radicaux -, l'autre correspond à la tentative peu crédible et mal préparée¹⁴⁶ fomentée en 1899 par différentes ligues (au premier rang desquelles la Ligue des Patriotes et son dirigeant Déroulède) – qui se caractérisent de manière générale par un activisme faiblement radical, relevant surtout d'agitations de rue. A l'inverse, il peut apparaître surprenant que la catégorie des vols et pillages ne soit pas corrélée positivement à la composante (c'est-à-dire qu'il se situe à un niveau plus faible de radicalité). Or, là encore, nous n'avons relevé qu'un faible nombre d'actions correspondant à cette catégorie, et ils se trouvent être mis en œuvre par des organisations assez fortement radicales par ailleurs : à savoir notamment le mouvement anarchiste durant les années 1880-1890 – qui recourait assez fréquemment à des vols, braquages ou fraudes aux loyers (Bouhey 2008), en parallèle d'actions fortement radicales (attentats à la bombe notamment) – ou encore le

¹⁴⁵ Auxquelles il faudrait ajouter celle fomentée par l'Organisation Armée Secrète en 1961, ainsi décrite par Dard : « *Il s'agirait de profiter à Alger d'une crise gouvernementale pour faire occuper les lieux stratégiques par les activistes, obtenir le basculement de l'armée et permettre au général Chérière de prendre le pouvoir. L'action serait relayée en métropole par Chassin qui prendrait le contrôle de Lyon. En métropole, des troubles sont escomptés (on songe à une insurrection communiste). Ils justifieraient une levée en masse des Européens d'Algérie qui, encadrés par les parachutistes, débarqueraient métropole.* » (2011, p. 197)

¹⁴⁶ « *Le 23 février, la tentative, mal organisée, mal exécutée, est un fiasco. Lâché par la plupart des autres opposants au régime, dont Guérin [dirigeant de la Ligue Antisémite], secondé par une faible partie des ligues, Déroulède tente en vain d'entraîner le général Roget et ses troupes vers l'Élysée. Accroché à la bride du cheval de l'officier, Déroulède le suit de la place de la Nation jusqu'à la caserne de Reuilly où il essaie, une dernière fois, de haranguer les militaires. Peine perdue : ce que l'on retiendra sous le nom de tentative de Reuilly est un échec. Priés par le général Roget de quitter les lieux, Déroulède et Habert exigent d'être arrêtés, ce qu'un commissaire de police vient faire quelques heures plus tard, inculquant les deux hommes pour un motif dérisoire, entrée illicite dans une enceinte militaire. Déroulède, indigné par cette mansuétude, explique aussitôt qu'il a tenté d'entraîner les troupes dans un mouvement insurrectionnel et de renverser la République parlementaire pour y substituer la République plébiscitaire.* » (Monier 1999, p. 52)

groupe Gauche Prolétarienne – qui pilla le magasin Fauchon 1970 et en redistribua les articles de luxe (Sommier 2008, p. 94), mais utilisait par ailleurs des moyens d’actions assez radicaux (plasticages, sabotages, etc.). De la même manière, on peut être étonné que le recours à la désobéissance soit faiblement corrélé à la composante (et ne soit pas considéré comme relevant d’une radicalité peu intense), or cela s’explique parce que des actes de désobéissances ont été renseignés pour des groupes très disparates en terme de radicalité : de la Fédération des Contribuables – globalement peu radicale (Berstein 1975) mais dont le délégué général appela à une grève de l’impôt en 1934 (Milza 2000, p. 125) – au mouvement anarchiste lors des années 1890 – au cours de laquelle différents militants anarchistes mirent en œuvre des actions de refus de la conscription (Bouhey 2008) – en passant par les grèves d’impôts soutenues par des organisations moyennement radicales comme les Comités de Défense Paysanne de Dorgères en 1932-1933 ou l’Union de Défense des Artisans et Commerçants de Poujade entre 1953 et 1955.

Nous avons ajouté à la figure 3 les deux dimensions suivantes – en vert (expliquant 7,2% de la variance des variables) et en violet (6,6%) – pour ouvrir des pistes de réflexion sur les autres dimensions distinguant les types d’organisations radicales. Nous pouvons supposer qu’elles distinguent globalement la dimension ambiguë/unanime de la justification des moyens d’action illégaux et la dimension — singulière/interactive des luttes des organisations, même si cette interprétation n’est pas entièrement satisfaisante. En effet, aux extrémités de la première dimension, on trouve des caractéristiques correspondant à des organisations telles que l’Action Française, Jeune Nation, Occident, la Ligue Communiste, le Parti Communiste à la fin des années 1920, etc. À savoir des organisations caractérisées par des discours très bellicistes, recourant assez souvent à une organisation semi-clandestine, et orientant majoritairement leurs actions radicales contre les organisations adverses. À l’autre extrémité, on trouve les répertoires d’organisations telles que le mouvement anarchiste, la Ligue de Patriotes, ambiguës dans leurs discours sur la justification de l’illégalité et de la violence, et davantage orienté vers des actions visant des cibles de la société – personnes, membres de la société civile – que la lutte vis-à-vis des groupes rivaux. La deuxième dimension semble différencier les organisations ayant des luttes en interaction avec d’autres groupes – telles que les organisations précédemment citées (Action Française, le Parti Communiste des années 1920, etc.) – des organisations menant des luttes plus sectorielles – telles que le mouvement Poujade, la Fédération Nationale des Syndicats d’Exploitants Agricoles, la Confédération Générale du Travail – ou non interactives – comme dans le cas des anarchistes. Néanmoins, notre caractérisation de ces dimensions n’est pas entièrement cohérente et la déduction de certaines distinctions entre organisations radicales nécessiterait un travail plus approfondi – il ne s’agit cependant pas de notre principal objet d’étude.

INTERET DU POINT DE VUE DE L'ETUDE DE LA RADICALITE

Si la deuxième dimension apparaît donc clairement permettre d'identifier le degré de radicalité des organisations, elle permet de dresser deux observations concernant les caractéristiques de la radicalité dans nos données – et sans doute renseigner l'étude de la radicalité de manière plus large. Tout d'abord, on observe que cette dimension ne met pas en avant de distinction, du point de vue du degré de radicalité, entre répertoires violents et non violents. En effet, si l'on observe bien que les actions considérées comme fortement radicales peuvent être violentes – à savoir les violences préméditées contre des personnes, et les violences visant des personnalités publiques – on observe que différents types de violence politiques se retrouvent d'un bout à l'autre de la dimension. Ainsi, il apparaît que les violences contre les forces de l'ordre sont, dans cette analyse, faiblement radicales ; les violences exercées contre les groupes rivaux ou concurrent correspondent à un degré supérieur ; et les violences contre membres de la société civile à un niveau encore supérieur. Cela signifie, d'une part, que la violence politique ne devrait pas être considérée de manière unifiée comme témoignant d'un même degré de radicalité, mais qu'il faut distinguer, comme le fait Della Porta (1995), différents niveaux de violence – notamment selon la dimension préméditée, l'intensité et le ciblage¹⁴⁷. D'autre part, l'observation que d'autres types de caractéristiques se situent de part et d'autres de la dimension – tels que les attentats prémédités contre les biens à un niveau élevé de radicalité et les déprédations non préméditées à un niveau faible – donnent raison à notre proposition (formulée dans notre introduction) de considérer la radicalité de manière large (comme recours à des moyens illégaux au sein d'un ordre social) plutôt que de réduire la radicalité au recours à la violence, comme le font de nombreuses études (Borum 2011, McCauley et Moskalenko 2008, Wilner et Dubouloz 2009, Crossett et Spilaletta 2011, Della Porta 1995, Crettiez 2011, Sommier 2012). Cette considération est d'autant plus appuyée par le fait que parmi l'ensemble des dimensions issues de l'analyse factorielle, aucune n'apparaît correspondre à la dimension violente/non-violente des répertoires d'actions des organisations. Ensuite, on observe que les discours radicaux des organisations présentent un aspect prédictif du recours à des moyens d'action radicaux, et de ce fait, ont leur place dans une mesure générale du degré de radicalité. En effet, on observe à une extrémité de la dimension la justification du recours aux moyens d'actions illégaux et violents – à un niveau de corrélation proche d'actions telles que la violence contre des personnalités publiques – et à l'autre extrémité les discours ambigus concernant le recours à la violence ou à l'illégalité – à un niveau de corrélation proche d'actions telles que l'occupation illégale de l'espace public. Cela permet d'inférer que la radicalité idéologique n'est pas un objet entièrement distinct de la radicalité « en actes ». Là encore, cette considération est appuyée par le fait qu'aucune dimension issue de l'analyse factorielle n'apparaît correspondre à la distinction radicalité « en actes »/radicalité « en paroles ».

¹⁴⁷ A cet égard, Della Porta, se réfère au niveau (intensité) et à la dimension planifiée pour distinguer les niveaux de violence mis en œuvre en Italie et Allemagne durant les années de plomb (1995).

TYPOLOGIE DES ORGANISATIONS RADICALES

C'est donc à partir de la deuxième composante de l'analyse factorielle – décrivant manifestement le degré de radicalité (en termes d'intensité, de préméditation et de ciblage des actions) – que nous avons pu construire nos variables dépendantes concernant le « degré de radicalité » et le type de radicalité – « radicalité faible » ou « radicalité forte » - des organisations de notre base de données.

Pour créer les variables « radicalité forte » et « radicalité faible », nous avons créé deux scores pour chaque organisation par année correspondant à la somme de ses caractéristiques de radicalité forte d'un côté, et faible de l'autre¹⁴⁸, pondérées par la valeur absolue du coefficient de corrélation de celles-ci avec la deuxième composante issue de l'analyse factorielle. Les tableaux 1 et 2 en annexe 3 permettent d'observer les organisations par années ayant les scores les plus élevés à ces variables. Le premier tableau permet d'observer que la variable « radicalité forte » permet bien de catégoriser les groupes ayant recours à des activités radicales intenses, préméditées et ciblées, correspondant largement à des groupes à l'effectif très restreint¹⁴⁹. Il suggère en outre que certaines périodes sont davantage marquées par la présence de groupes à « radicalité forte », au premier rang desquelles les années 1970 – avec l'activisme radical de groupes d'extrême-gauche tels que les Brigades Internationales¹⁵⁰ ou les « Napap »¹⁵¹ et les attentats d'extrême-droite tels que ceux perpétrés par le « Club Charles Martel »¹⁵² ou par des groupuscules difficilement identifiables¹⁵³. Il est intéressant de noter que parmi les groupes ayant les « scores » les plus élevés, on trouve autant de groupes réactionnaires – la Cagoule, les groupuscules d'extrême-droite des années 1970, Jeune Nation à la fin

¹⁴⁸ Les caractéristiques de radicalité forte correspondent aux caractéristiques corrélées négativement avec la deuxième dimension de l'analyse factorielle (de la tentative de coup d'Etat aux violences préméditées), les caractéristiques de radicalité faible correspondent aux caractéristiques corrélées positivement avec cette dimension (des déprédations non préméditées aux attentats non violents contre les personnes).

¹⁴⁹ Ainsi nous avons estimé dans une acception volontairement large les effectifs du mouvement anarchiste en 1894 à moins d'un millier (estimation réalisée à partir de Bouhey 2008, Maitron 2011), de la Cagoule à environ 2700 membres (estimation réalisée à partir de Monier 1999, p. 262 ; Philippet 2011, p. 65), de Jeune Nation à quelques 950 membres (estimation réalisée à partir d'Algazy 1984, p. 167-168).

¹⁵⁰ Qui « s'attaquent à partir de 1974 à des diplomates étrangers : l'attaché militaire à l'ambassade d'Uruguay le 19 décembre 1974, celui de l'ambassade d'Espagne le 8 octobre 1975, l'ambassadeur de Bolivie le 11 mai 1976. » (Sommier 2008, p. 81)

¹⁵¹ « Les Napap [Noyaux Armés pour l'Autonomie Populaire] naissent officiellement avec leur première action : l'assassinat, le 23 mars 1977, de Jean-Antoine Tramoni, le vigile de Renault coupable de la mort en 1972 de Pierre Overney, en signe de continuité avec l'histoire de la GP. Ils multiplient leurs actions malgré les arrestations, là encore en poursuivant le registre démonstratif de leurs prédécesseurs (attaque du syndicat d'extrême-droite Confédération française du travail en avril, attentat à l'explosif contre le service d'Usinor de Thionville le 6 juin, etc.), tandis que les anciens des BI font de même en ciblant des diplomates. » (Sommier 2008, p. 82)

¹⁵² « Le 14 décembre 1973, une bombe explosa au Consulat d'Algérie en plein centre de Marseille. Il y eut 4 morts et 12 blessés graves parmi les membres du Consulat. L'attentat fut revendiqué par un groupuscule composé d'anciens membres de l'OAS et de nostalgiques de l'Algérie Française baptisé « Le Club Charles Martel ». » (Gastaut 1993, p. 67)

¹⁵³ « Actions contre les mêmes organisation [MRAP et LICRA] et contre des personnes (entraînant parfois mort d'homme, comme celle d'Henri Curiel par exemple en mai 1978) perpétrées par le "groupe Peiper" et par le groupe "Hermann Goering", ou par des individus isolés, le plus souvent anonymes. » (Milza 2000, p. 354).

des années 1960¹⁵⁴ - que de groupes révolutionnaires – anarchistes, Brigades Internationales et « Napap ».

A l'inverse, le tableau 2 de l'annexe 3 laisse penser que la radicalité « faible » est davantage le fait de grandes structures politiques – telles que la Confédération Générale du Travail¹⁵⁵, le Parti Communiste Français¹⁵⁶ à gauche, ou les Croix-de-Feu¹⁵⁷ et l'Union pour la Défense des Commerçants et Artisans¹⁵⁸ à droite. En outre, de manière différente de la « radicalité forte », le tableau laisse supposer que la « radicalité faible » est davantage le fait d'organisations révolutionnaires que réactionnaires¹⁵⁹. Cette différence va dans le sens du constat opéré par Tartakowsky que le rapport des mouvements de droites aux manifestations et « actions de rue » – auxquelles plusieurs de nos indicateurs de faibles radicalités correspondent¹⁶⁰ - est plus ambigu que du côté des mouvements de gauche¹⁶¹. Cette surreprésentation des mouvements révolutionnaires parmi la « radicalité faible » est particulièrement visible lors qu'on regarde les figures 1 et 2 en annexe 3 présentant le nombre de blessés et de tués par des mouvements réactionnaires et révolutionnaires : les épisodes provoquant de nombreux blessés – qui correspondent aux manifestations violentes – sont bien davantage liés à des organisations révolutionnaires, excepté la manifestation des ligues de février 1934. Pour ce qui est des morts, qui correspondent plus généralement à une « radicalité forte », ciblée et préméditée, la part provoquée par les groupes réactionnaires par rapport aux révolutionnaires est plus « équilibrée »¹⁶².

¹⁵⁴ « En principe, elle a été rayée de la carte des groupuscules extrémistes par le décret du gouvernement Pflimlin qui, en mai 1958, prononce sa dissolution. (...) Passée à la clandestinité, JN va continuer de jouer un rôle important au sein de la mouvance activiste, tant en métropole qu'en Algérie. Forte de ses trois ou quatre mille militants, elle s'adonne à des activités terroristes en tout genre - incendies de permanences du PC et de la CGT, plasticage d'habitations privées, attaques contre des meetings de la gauche, représailles exercées contre des travailleurs nord-africains (...) En juin 1959, à Chateauneuf-le-Rouge, près de Marseille, six nervis proches de Jeune Nation enlevèrent et torturèrent à mort un ouvrier tunisien. » (Milza 2000, p. 319)

¹⁵⁵ Celle-ci compte plus d'un million de syndiqués en 1920 (Lefranc 1967, p. 220) et près de cinq millions en 1947 (Andolfatto 2015, p. 205).

¹⁵⁶ Comptant près de 900 000 membres en 1947 (Kriegel 1945, p. 52).

¹⁵⁷ Si les Croix-de-Feu comptent près de 30 000 membres en 1932, ce mouvement deviendra un mouvement de masse regroupant environ 300 000 membres en 1935 (Milza 2000, p. 135 ; Vavasseur-Desperriers 2006, p. 81) avant de devenir le Parti Social Français – qui culmina à environ 900 000 membres en 1938 (estimation à partir de Soucy 2004, p. 181 et Milza 2000, p. 139).

¹⁵⁸ En 1956, à son apogée le mouvement poujadiste aurait regroupé près de 360 000 membres (Tristram 2014, p. 447 Souillac 2007, p. 38).

¹⁵⁹ En effet, parmi les dix organisations par année ayant le score le plus élevé de « radicalité faible », on observe que deux seulement peuvent être catégorisées comme réactionnaires.

¹⁶⁰ Les manifestations – pour celles qui présentent une dimension illégale – sont reliées à des indicateurs de « radicalité faible » dans notre base : déprédations, violences contre les forces de l'ordre, violences entraînant des blessés, occupations illégales de l'espace publique.

¹⁶¹ « Les droites n'ont ni Gavroche, ni Delacroix, ni image emblématique de la manifestation : la mythologie de la rue demeure ouvrière et de gauche » (1998, p. 191). Elle ajoute : « depuis le début du siècle, les manifestations de droite sont moins nombreuses mais souvent plus massives que celles du mouvement ouvrier » (1998, p. 191) à l'image par exemple de la Fédération Nationale Catholique lors des années 1920, qui est alors la première force manifestante (1998, p. 81) – mais dont les manifestations sont globalement très modérées, à l'exception d'échauffourées opposants communistes et catholiques en 1925 (Lalouette 2014, p. 309).

¹⁶² Ainsi, pour 3337 blessés provoqués par des organisations révolutionnaires comptabilisés dans notre base, ce sont « seulement » 1005 blessés qui furent le fait de groupes réactionnaires : le rapport est donc de moins d'un pour trois. Concernant les décès, nous avons comptabilisé 23 morts provoqués par des groupes réactionnaires pour 43 provoqués par des groupes révolutionnaires : le rapport est de plus d'un pour deux. S'il semble tout de

Enfin, le tableau 2 de l'annexe 3 semble indiquer que les périodes marquées par des organisations présentant une importante radicalité spontanée et faiblement intense ne correspondent pas aux périodes de « radicalité forte » - ainsi, les deux après-guerres apparaissent particulièrement représentés concernant les organisations ayant les plus forts scores de « radicalité faible »¹⁶³.

Pour constituer le « degré de radicalité » des groupes, nous avons associé des valeurs à chaque caractéristique radicales à partir des coefficients de corrélation de celles-ci avec la dimension de radicalité issue de l'analyse factorielle¹⁶⁴. Ensuite, pour chaque groupe par année, nous avons fait la somme des valeurs correspondant à ses caractéristiques pour obtenir son « score de radicalité » - de sorte que le score de radicalité d'un groupe augmente en fonction du degré de radicalité de chacune de ses caractéristiques. Le tableau 3 en annexe 3 présente les vingt-cinq organisations ayant le score le plus élevé de radicalité. On peut rapidement observer que les organisations ayant les scores les plus élevés correspondent plus généralement aux organisations recourant à des actions intenses, préméditées et ciblées – ce qui est normal, étant donné que ce type de caractéristique a plus de poids dans le calcul du « score ». Néanmoins, on remarque que ce score permet de mettre en avant certaines organisations qui n'apparaissent ni parmi les plus radicales en terme de « radicalité forte » ou « faible » car leurs répertoires empruntent à différents degrés de radicalité. C'est ainsi le cas du mouvement anarchiste en 1892 – qui figure en « première place » en terme de degré de radicalité alors qu'il n'apparaissait pas parmi les premiers en terme de « radicalité forte » - qui est, dans notre base de données, caractérisé à la fois par des éléments de « radicalité forte »¹⁶⁵ mais aussi des actes de

même y avoir un écart important, il faut préciser que parmi ce nombre de 43, nous avons compté les 16 morts issus du déraillement du train Paris-Arras en 1947, provoqué par des militants du Parti Communiste Français (Girard 2011, p. 102), dont la volonté de provoquer un tel drame peut être questionnée.

¹⁶³ En effet, les premiers mai 1919 et 1920 sont marqués par de véritables émeutes de rue provoquant d'importants dégâts matériels et des blessés, ainsi que des morts (Carrot 1990, p. 26-29) ; les grèves de 1947-1948 sont aussi marquées par des affrontements nombreux et particulièrement violents avec les forces de l'ordre (Lefranc 1969, p. 61 ; Girard 2011, p. 98).

¹⁶⁴ Nous avons procédé pour chaque caractéristique à l'opération 1-coefficient : par exemple, les déprédations non préméditées correspondent à une valeur de $1-0,538 = 0,462$; le recours à des violences préméditées contre les personnes correspondent à une valeur de $1-(-0,463) = 1,463$.

¹⁶⁵ Notamment deux attentats de l'anarchiste Ravachol, l'attentat meurtrier de l'anarchiste Meunier en représailles de la condamnation de ce dernier et l'explosion à retardement de la bombe déposée rue des Bons-Enfants qui provoquera le décès de quatre personnes suite à son transport dans le Commissariat du quartier du Palais Royal (Bouhey 2008). La liste des attentats de 1892 est la suivante : « 27 février. Paris : attentat à l'explosif contre l'hôtel de la Princesse de Sagan. Un blessé. Peu de dégâts matériels. La police ne découvrira pas le – ou les – responsables de l'attentat. Elle l'attribue pourtant aux anarchistes. – 11 mars. Paris : Ravachol dynamite un immeuble situé boulevard Saint-Germain, où habite le président Benoît qui a dirigé les débats au moment de l'affaire Decamps. Pas de victimes, mais de très importants dégâts. – 25 mars. Paris : l'anarchiste Meunier dépose une bombe à la caserne Lobau. Peu de dégâts. – 27 mars. Paris : Ravachol fait sauter un immeuble situé rue de Clichy, où habite Bulot, qui a requis contre Decamps, Dardare et Léveillé au moment du procès du 28 août 1891. Dix-huit personnes sont blessées et les dégâts sont très importants. – Nuit du 5 au 6 avril. Angers : aux environs de 23 heures 45, dans la nuit du 5 au 6 avril 1892, formidable détonation et vive leur qui réveillent le quartier. Une cartouche de dynamite placée sur le rebord de la fenêtre du commissariat de police de la rue Cupif vient d'exploser. Elle détruit l'appui de la fenêtre tandis que les projections blessent légèrement à l'œil et au front l'agent Andrieu. – 25 avril. Paris : l'anarchiste Meunier décide de venger Ravachol. Il fait exploser une bombe chez Véry, 13, boulevard Magenta. Un ouvrier typographe nommé Hamonod et le restaurateur Very meurent à l'hôpital Saint-Louis dans d'atroces souffrances. Mme Very, sa fille, l'ouvrier Gaudon, monsieur Ricard, et Cadieux, garçon chez Very sont blessés. Une certaine Mlle Martin est

désobéissance et de fraude¹⁶⁶. Ou encore, le groupe Gauche Prolétarienne, qui n'apparaissait ni parmi les organisations à haute « radicalité forte » ni parmi celles à haute « radicalité faible », présente un important « score de radicalité » du fait des multiples types d'actions de « radicalité moyenne » qu'elle met en œuvre en 1969 et 1970 – sabotages, plasticages, violence contre des groupes rivaux, vols, et enlèvement¹⁶⁷.

I-A) EVOLUTION DANS LE TEMPS DES MOUVEMENTS REACTIONNAIRES ET REVOLUTIONNAIRES

Maintenant que nous avons brièvement décrit comment les organisations radicales se distinguent suivant leur degré de radicalité au sein de notre terrain d'étude, il s'agit de décrire

également atteinte de surdité. – 8 novembre. Paris. Attentat de la rue des Bons-Enfants : à l'origine ce sont les bureaux de la compagnie des mines de Carmaux qui sont visés. Ils occupent l'entresol d'une maison située 11, avenue de l'Opéra. C'est là, dans l'escalier, qu'une bombe est découverte en fin de matinée. Transportée avec précaution dans la rue d'Argenteuil, puis, dans le commissariat du quartier du Palais Royal, elle y explose en faisant quatre victimes : le sous-brigadier Formorin, le garçon de bureau Garin, le secrétaire du commissaire, Pousset, dont le corps a à peine conservé une forme humaine, et l'inspecteur Troutot qui, malgré ses horribles blessures agonise encore avant de mourir dans la journée. » (Bouhey 2008).

¹⁶⁶ A la fois des désertions et des fraudes au paiements de loyers (Bouhey 2008, p. 262).

¹⁶⁷ « Le groupe multiplie sabotages et incendies de bâtiments patronaux, attaque les commissariats, pille le magasin Fauchon (8 mai 1970), plastique le journal d'extrême droite Minute (14 mai 1971), et enlève même le député Michel de Grailly (26 novembre 1970) et le chef adjoint des relations sociales de Renault Billancourt, Robert Nogrette (8 mars 1972), Raymond Marcellin, ministre de l'Intérieur du 31 mai 1968 au 27 février 1974, lui attribue 82 "attentats" de sa formation jusqu'à l'été 1970, où elle est dissoute par décret et devient donc clandestine. » (103, p. 79) La liste de ses actions pour l'année 1969 est la suivante : « 2 mai : Au Lycée Louis-le-Grand, des maoïstes autour de Antoine de Gaudemar repoussent un « commando » d'Occident. Un lycéen est blessé et sera amputé de la main. (...) 17 juin : Pour l'anniversaire de la mort de Gilles Tautin, plus d'une centaine de militants de la GP, conduits par Olivier Rolin, entrent en force dans l'usine Renault de Flins, et s'affrontent violemment avec la maîtrise. La police arrête Judith Miller, Nicole Linhart, Kostas Mavrikis et Roland Geggenbach, qui seront ensuite relâchés. (...) 31 juillet : A l'usine Coder de Marseille, affrontements entre la GP, des vigiles et des contremaîtres, dont l'un est blessé. (...) 14 septembre : Sur le marché d'Argenteuil (région parisienne), affrontement violent entre la GP, conduite par Jean-Pierre Le Dantec et Olivier Rolin, et les militants du PCF. (...) 26 septembre : Des militants de la GP, conduits par Olivier Rolin, incendient le siège de la banque Rothschild, et ensuite attaquent les locaux du quotidien L'Aurore. (...) 19 novembre : A Marseille, une cinquantaine de militants de la GP attaquent un commissariat vers la porte d'Aix, et incendient des fourgons de police. (...) 29 avril : A Besançon, Pierre Vidal-Naquet, un des leaders de la GP en Franche-Comté, est condamné à de la prison ferme pour avoir organisé une manifestation violente contre le film Les Béréts verts, le 4 novembre 1969, à Besançon. » (Beuvain et Schoumacher 2012) Pour 1970, la liste est la suivante : « 23 janvier : Un groupe de la GP, sous la direction d'Olivier Rolin et Alain Geismar, attaque le commissariat de Mantes-la-Jolie. (...) 4 février : A Paris, début de la campagne de la GP pour le métro gratuit, et affrontements avec des agents de la RATP, à la station Billancourt. (...) 5 février : A Dunkerque, aux chantiers navals, sabotages de 2 grues revendiqué par la GP par un tract signé « Les nouveaux partisans ». (...) 14 février : A Nice, violents incidents à la faculté des lettres. Un des dirigeants de la GP, Alain Raybaud, est écroué. (...) 23 février : A Grenoble, la GP attaque le siège des entrepreneurs de l'Isère."(143) ; 8 mars : A Corbeil-Essonnes, incendie des Grands Moulins par la GP : le sigle NRP (Nouvelle résistance populaire) est retrouvé sur les murs. (...) 12 mars : A Nice, deux dirigeants de la GP, Alain Raybaud et Patrick Raynal [futur directeur de la Série noire] sont poursuivis pour destruction de véhicules, suite à des affrontements avec des étudiants d'extrême-droite. (...) 8 mai : A Paris, un groupe de la GP (Antoine de Gaudemar, Gérard Miller, Jean-Claude Zancarini, etc.) pille l'épicerie de luxe Fauchon et en distribue les produits dans le bidonville de Nanterre le lendemain. Une militante, Frédérique Delange, est arrêtée. (...) 28 octobre : A Montbéliard, arrestation de 4 militants de la GP qui s'apprétaient à commettre un attentat à l'explosif contre les garages Peugeot. » (Beuvain et Schoumacher 2012)

globalement si et comment le succès des organisations radicales et leur type de radicalité varient dans le temps.

VARIATION DANS LE TEMPS DU SUCCES DES MOUVEMENT REVOLUTIONNAIRES ET REACTIONNAIRES

Les figures 4, 5 et 6 présentent l'évolution dans le temps de nos variables concernant le succès annuel des mouvements réactionnaires et révolutionnaires¹⁶⁸. La figure 4 montre l'évolution de la « somme des effectifs des organisations » alors que la figure 5 montre l'évolution de la « moyenne des effectifs des organisation » - dont la distinction a été précisée dans le chapitre précédent. En effet, pour les années sur lesquelles nous possédons moins d'informations au sein de notre base de données – notamment les années allant de 1882 à 1914 (mais aussi les immédiats après-guerres) – les succès des organisations se trouvent relativement augmentés au sein de la figure 5 par rapport à la figure 4.

La première observation que l'on peut faire est qu'au sein de notre base, les effectifs de l'ensemble des organisations révolutionnaires sont largement supérieurs à ceux des organisations réactionnaires – ce qui s'explique notamment par le fait que notre base inclut des syndicats, dans la mesure où ils présentent un degré minimal de radicalité, tels que la Confédération Générale du Travail, ne connaissant pas d'équivalent réactionnaire en terme d'effectifs. Cette constatation d'une différence générale de succès entre groupes réactionnaires et révolutionnaires, qui peut aussi être le fait d'un biais présent dans notre sélection de sources, justifie donc notre choix de les étudier empiriquement de manière séparée – et non de les étudier relativement.

La deuxième observation est qu'on note bien une variation dans le temps du succès des mouvements réactionnaires et révolutionnaires. Ainsi, si la figure 6 n'est pas nécessairement valide dans les pourcentages qu'elle indique pour les raisons que nous venons d'évoquer, et doit être lue avec précaution¹⁶⁹, elle montre néanmoins bien que selon les périodes, le succès des mouvements radicaux réactionnaires et révolutionnaire est relativement plus ou moins important. S'il ne s'agit pas de décrire avec précision toutes les étapes historiques qui conduisent à cette observation¹⁷⁰, il semble bien que le

¹⁶⁸ Celles-ci sont présentées de manière cumulative – à savoir que le succès des mouvements révolutionnaires ne dissimule pas le succès des mouvements réactionnaires.

¹⁶⁹ En effet, une lecture rapide de ce graphique pourrait laisser entendre que le succès des mouvements radicaux « toutes idées confondues » est constant et que c'est la part de révolutionnaires et réactionnaires qui varie. Or, ce n'est pas du tout le cas : durant les années 1920 par exemple, il y a dans nos données moins d'un million de membres de mouvements radicaux (toutes idées confondues) alors que le nombre d'adhérents des mouvements radicaux (toutes idées confondues) en 1947 approche les six millions. De même, s'il peut sembler sur ce graphique qu'en 1965, les mouvements révolutionnaires sont très puissants, c'est une illusion due au fait que nous n'avons presque que des mouvements révolutionnaires parmi les organisations dont le nombre d'adhérents est renseigné pour cette année dans notre base.

¹⁷⁰ On distingue sur ces figures différentes étapes historiques que l'on peut décrire brièvement : dans les années 1880, le succès progressif de la Ligue des Patriotes puis sa mise en veille ; durant les années 1890, la montée du succès des chambres syndicales, puis la réactivation de la Ligue des Patriotes ainsi que le succès au début des années 1900 d'autres ligues et la brève période d'existence de la Fédération Nationale des Jeunes de France – à laquelle doit être ajoutée les débuts de l'Action Française ; au cours des années 1905-1910, l'importante croissance des effectifs de la jeune Confédération Générale du Travail. Au sortir de la première guerre mondiale une première « ruée syndicale » ; durant les années 1920, la décroissance du succès du Parti Communiste

succès des mouvements réactionnaires et révolutionnaires présente des dynamiques différentes selon les époques : ainsi il apparaît que les périodes de succès des mouvements réactionnaires corresponde schématiquement au milieu des années 1880, au début des années 1900, aux années 1930 – avec la principale poussée au sein de notre terrain durant la première moitié des années 1930 – et enfin au milieu des années 1950. Les mouvements révolutionnaires, pour leur part, apparaissent plus forts au milieu des années 1890, dans les années 1910, au sortir de la première guerre mondiale, dans la deuxième moitié des années 1930, au sortir de la deuxième guerre mondiale et au début des années 1970.

VARIATION DANS LE TEMPS DE LA RADICALITE

Les figures 7, 8 et 9 montrent l'évolution du degré de radicalité des groupes réactionnaires et révolutionnaires et les figures 10, 11 et 12 permettent d'avoir un aperçu d'ensemble des types de radicalité durant la période que nous étudions – la figure 9 permet d'observer quelle « part de la radicalité » d'une année est représenté par les groupes réactionnaires par rapport aux groupes révolutionnaires et la figure 12 renseigne plus précisément quels types de radicalité sont en jeu. Comme pour le succès des organisations, nous proposons une vision non corrigée des résultats de notre base de données (figures 7 et 10) et une vision corrigée par la quantité d'information que nous possédons concernant les années (figures 8 et 11). Cette correction tend là encore à augmenter la valeur de nos variables pour les périodes pour lesquelles nous possédons moins d'informations : à savoir la période allant de 1882 à 1914.

Contrairement au succès des organisations radicales, on observe dans ces graphiques que la « quantité » de radicalité réactionnaire est globalement équivalente à la radicalité révolutionnaire – ce qui tend à justifier notre dichotomie et le constat que nous établissions que le succès relatif des organisations réactionnaires et révolutionnaires ne représente pas forcément leur succès réel du fait des différences organisationnelles entre les mouvements révolutionnaires et réactionnaires (notamment la présence de syndicats, à fort potentiel de mobilisation du côté révolutionnaire).

nouvellement créé, de la Confédération Générale du Travail Unifiée et de la Confédération Générale du Travail ; au milieu des années 1920, le succès de l'Action Française et les débuts du mouvement des Chemises Vertes préjugent de la poussée des Ligues – Jeunesses Patriotes, Solidarité Française, et surtout (en terme d'effectif) les Croix-de-Feu puis le Parti Social Français – durant les années 1930, et la « ruée syndicale » de 1936 au sein de la Confédération Générale du Travail. L'après-guerre est marqué par un niveau de syndicalisation record et le succès du Parti Communiste Française ; il faut attendre les années 1950 pour qu'émerge un mouvement réactionnaire important en terme d'effectifs à travers le poujadisme ; les années 1960, au début caractérisées par une certaine « modération » du point de vue des structures politiques à forts effectifs (exception faite des luttes paysannes de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles et du Centre National des Jeunes Agriculteurs) se termine par de nouvelles mobilisations faisant remonter le score de « succès » des mouvements syndicaux. Ces nouvelles luttes profitent à la Confédération Générale du Travail au début des années 1970, avant de diminuer à nouveau.

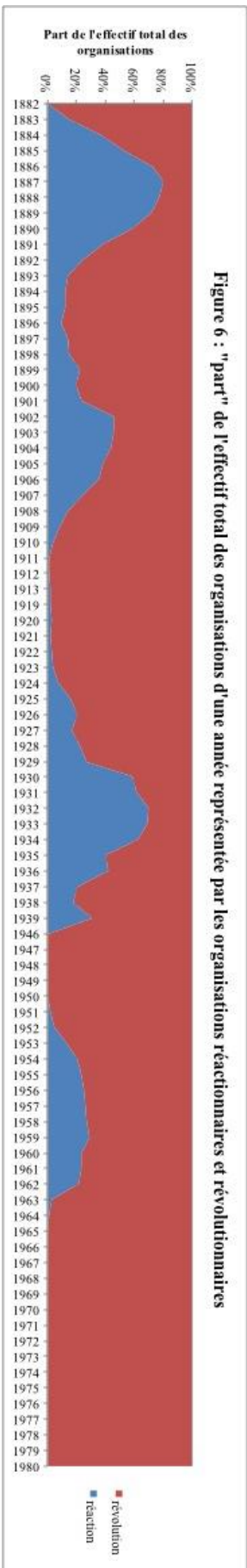


Figure 6 : "part" de l'effectif total des organisations d'une année représentée par les organisations réactionnaires et révolutionnaires

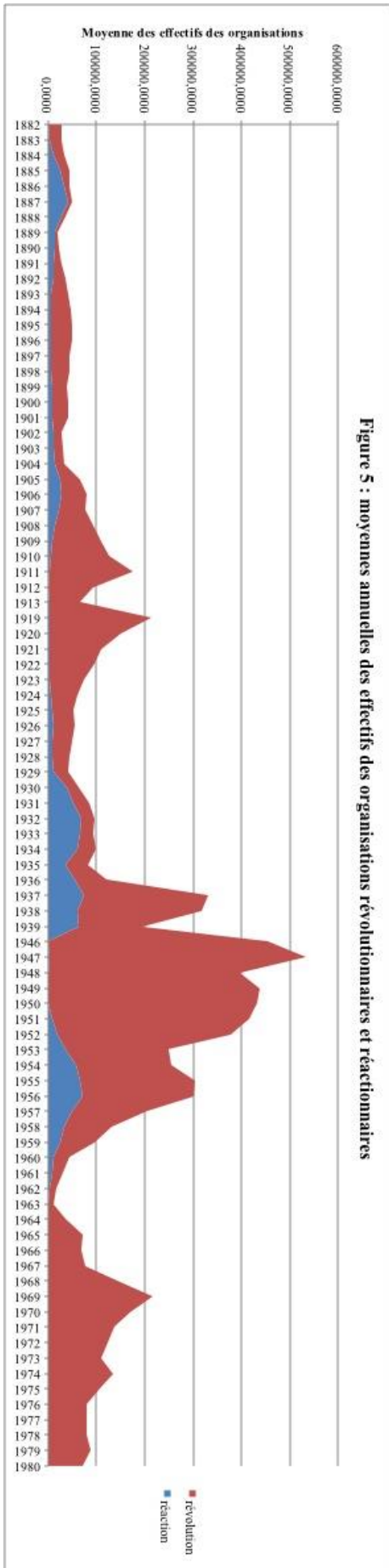


Figure 5 : moyennes annuelles des effectifs des organisations révolutionnaires et réactionnaires

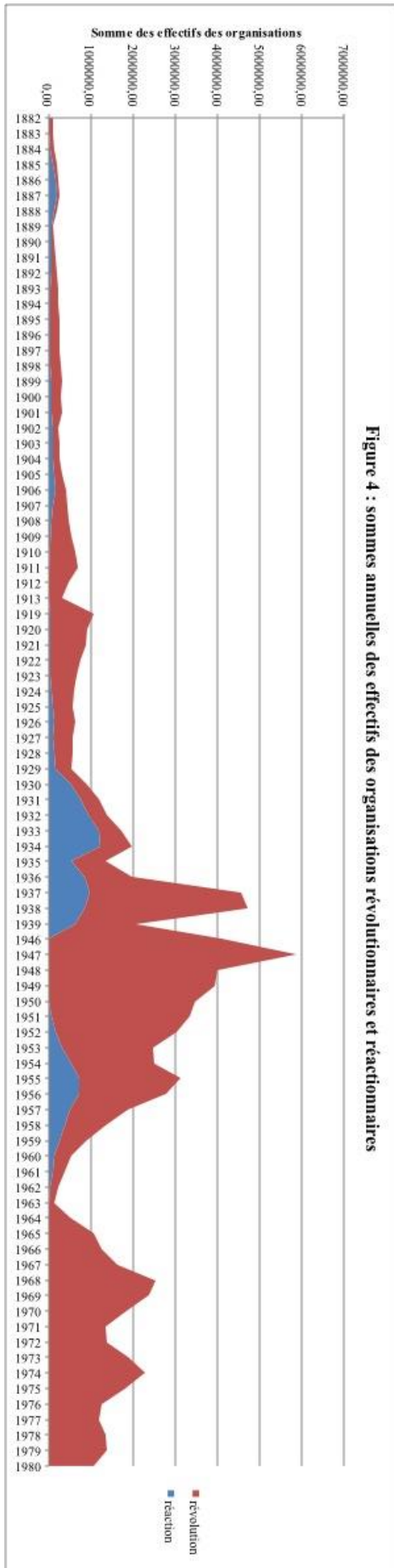


Figure 4 : sommes annuelles des effectifs des organisations révolutionnaires et réactionnaires

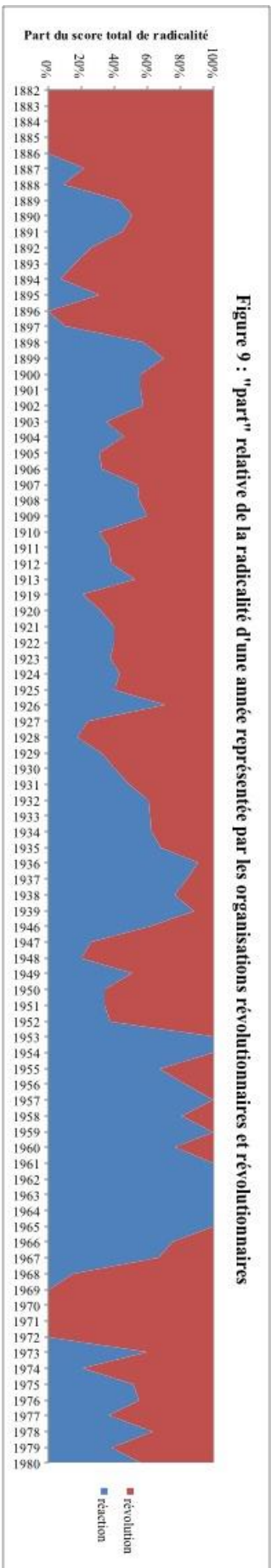


Figure 9 : "part" relative de la radicalité d'une année représentée par les organisations révolutionnaires et réactionnaires

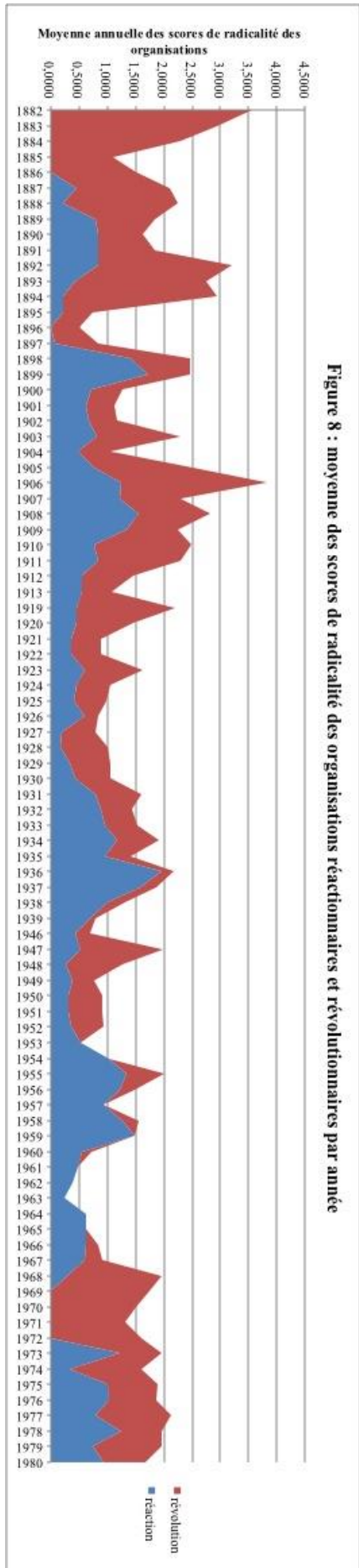


Figure 8 : moyenne des scores de radicalité des organisations réactionnaires et révolutionnaires par année

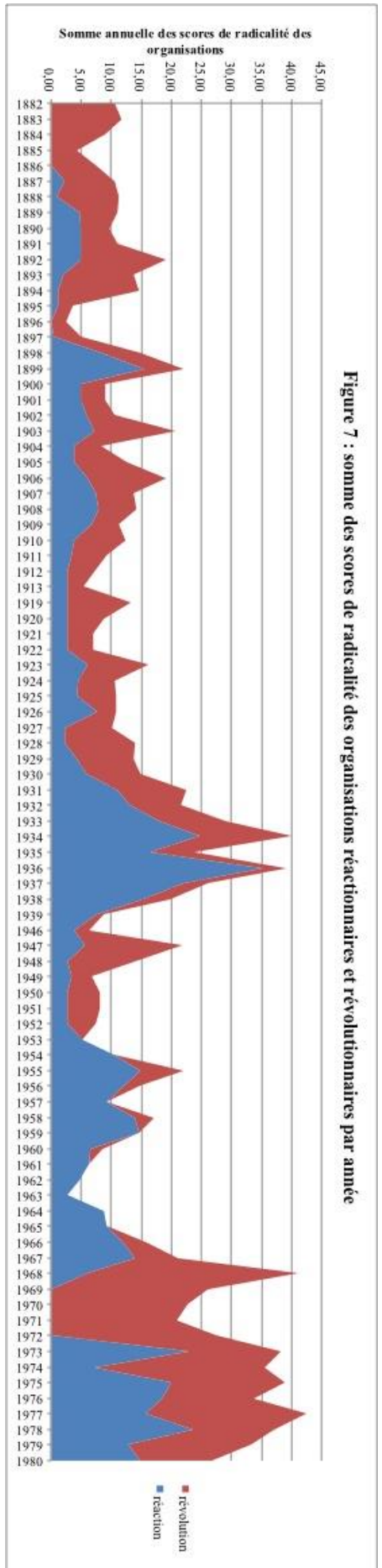


Figure 7 : somme des scores de radicalité des organisations réactionnaires et révolutionnaires par année

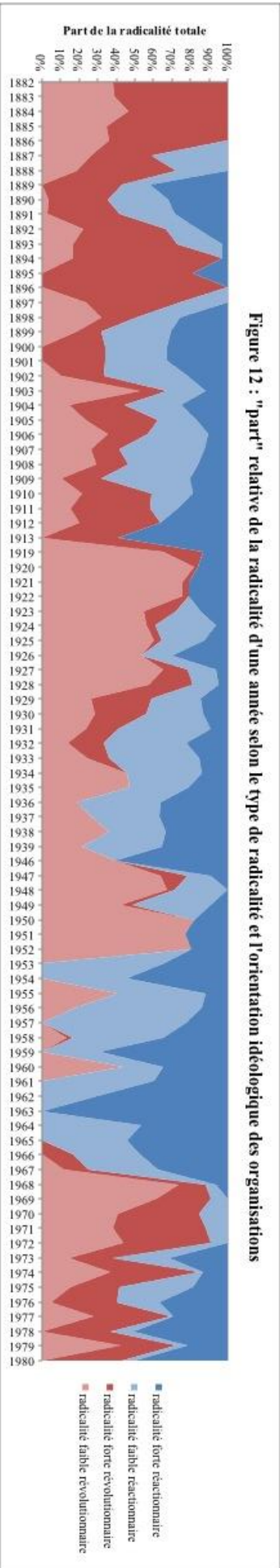


Figure 12 : "part" relative de la radicalité d'une année selon le type de radicalité et l'orientation idéologique des organisations

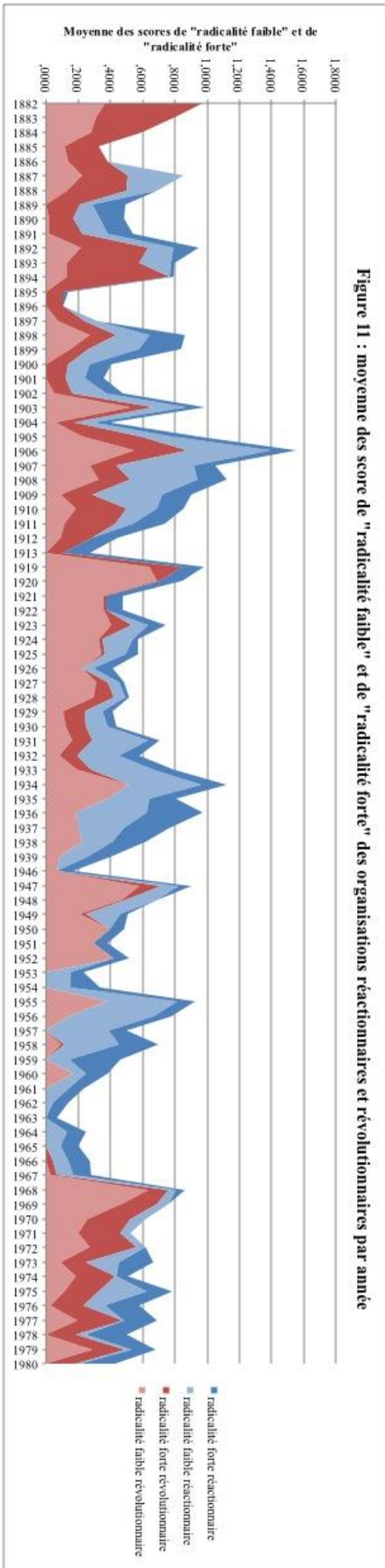


Figure 11 : moyenne des score de "radicalité faible" et de "radicalité forte" des organisations réactionnaires et révolutionnaires par année

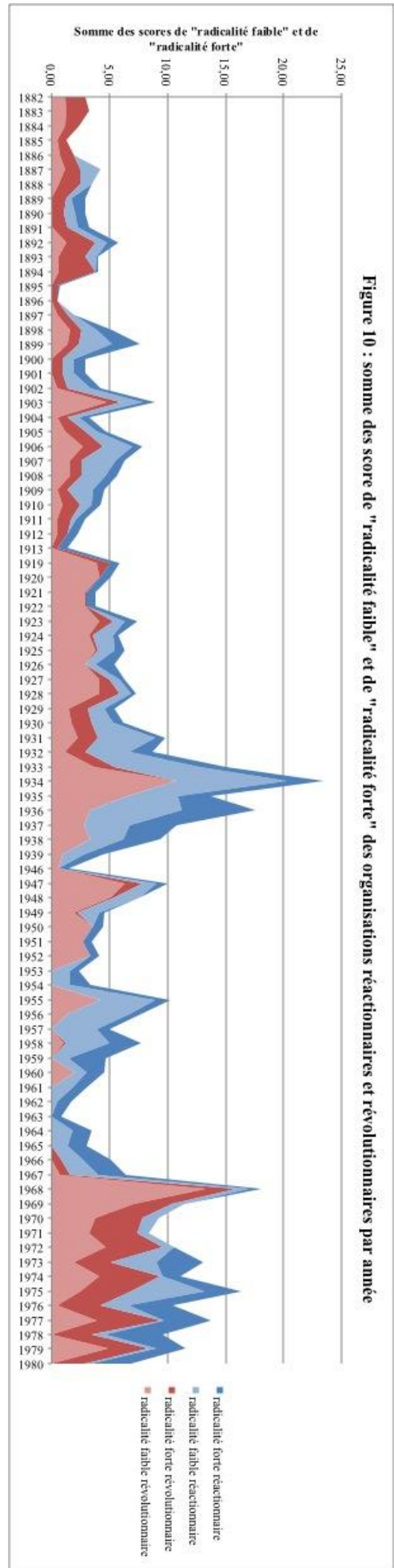


Figure 10 : somme des score de "radicalité faible" et de "radicalité forte" des organisations réactionnaires et révolutionnaires par année

Ensuite, il semble, comme pour le succès des organisations que les degrés de radicalité varient selon les périodes, et correspondent à des dynamiques différentes selon l'orientation des mouvements – néanmoins cette périodicité n'est pas complètement similaire à celle du succès des organisations : du côté des groupes réactionnaires, il apparaît que les périodes de radicalité correspondent au début des années 1880, à la fin des années 1890, des années 1900, plus faiblement au milieu des années 1920, à un pic très marqué durant les années 1930 – comme pour le succès des organisations -, puis à la deuxième moitié des années 1950, plus faiblement au milieu des années 1960 et enfin à la fin des années 1970. Du côté des révolutionnaires, les périodes de scores élevés de radicalité correspondent aux années 1885-1895, au milieu des années 1900, au sortir de la première guerre mondiale, au début et à la fin des années 1920, au sortir de la deuxième guerre mondiale, puis à un pic au début des années 1970 suivi d'une radicalité soutenue jusqu'en 1980.

L'observation des figures 10, 11 et 12 laisse présumer que les dynamiques des types de radicalité sont elles aussi différentes¹⁷¹. Concernant l'hypothèse des cycles de protestation (Beissinger 2002, Della Porta 1995, Tarrow 1989, Lopés et al. 2002) – à savoir qu'en période de mobilisation, les actions spontanées, diffuses et de faible intensité augmentent, alors qu'en période de démobilisation, par effet de concurrence organisationnelle, certaines organisations se radicalisent et recourent à des actions préméditées, intenses et ciblées - s'il s'agira de procéder à un test statistique pour l'infirmier ou la confirmer, on peut néanmoins remarquer que, les hauts niveaux de « radicalité forte » font souvent suite à des pics de « radicalité faible » (figure 12) - ce qui va dans le sens de l'hypothèse selon laquelle la radicalisation succède à des mobilisations de faible radicalité.

Si nous observons donc bien que le succès et la radicalité des organisations réactionnaires et révolutionnaires varient dans le temps, et dans leur importance relative, il s'agit désormais d'analyser dans quelle mesure nos hypothèses permettent de rendre compte de ces variations – à la fois de la radicalité dans son ensemble, mais aussi selon les positionnements idéologiques.

¹⁷¹ On y distingue différentes étapes, que nous pouvons schématiquement décrire : à savoir, durant les années 1880, la radicalité du mouvement anarchiste au premier plan – qui connaît son « apogée » en 1892-1894 -, ainsi que le premier épisode de radicalité ligueuse à la fin des années 1880, puis un second épisode à la fin des années 1890 ; durant les années 1900, les débuts de l'activisme de l'Action Française, les luttes entre catholiques, libre-penseur et socialistes autour de la révolte des inventaires de 1903 et le syndicalisme révolutionnaire de la Confédération Générale du Travail, particulièrement affirmé en 1906 ; au sortir de la première guerre mondiale, les manifestations radicales de la Confédération Générale du Travail ; durant les années 1920, l'activisme de l'Action Française et la radicalisation progressive du Parti Communiste Français de 1927 à 1931 ; durant les années 1930, l'agitation des ligues et organisations d'extrême-droite connaissant son apogée en 1934 – associée parallèlement aux mobilisations de leurs rivaux de gauche -, puis la radicalisation d'une partie de celles-ci à travers la Cagoule ; en 1947-1952, les importantes mobilisations – et actions radicales – de la Confédération Générale du Travail et du Parti Communiste ; durant les années 1950, le mouvement poujadiste ; durant les années 1960, l'activisme radical de Jeune Nation, puis d'Occident et les manifestations de mai 1968, suivies de la radicalisation de franges de la gauche, ainsi que de groupuscules d'extrême-droite durant les années 1970.

II- TEST DE LA THEORIE « CLASSIQUE » DE LA PRIVATION RELATIVE

Les premiers résultats que nous nous proposons d'analyser concernent la théorie « classique » de la privation relative portant sur la radicalité « toutes idées confondues » (hypothèses 4 et 5). En effet, notre propre théorie s'inspirant de cette hypothèse classique, il semble adéquat de tester dans un premier temps la théorie initiale. Comme précisé dans notre méthode, nous avons choisi de procéder en deux temps pour le test de cette hypothèse : à savoir de tester d'abord si des situations socio-économiques – concernant l'évolution de la richesse nationale, du chômage et des inégalités – influent sur la privation relative ressentie par les individus, puis de voir, le cas échéant, si ces mêmes situations sont liées à davantage de radicalité.

I-A) ETAPE 1 - MACRO-MICRO : CONTEXTES SOCIO-ECONOMIQUES ET PRIVATION RELATIVE

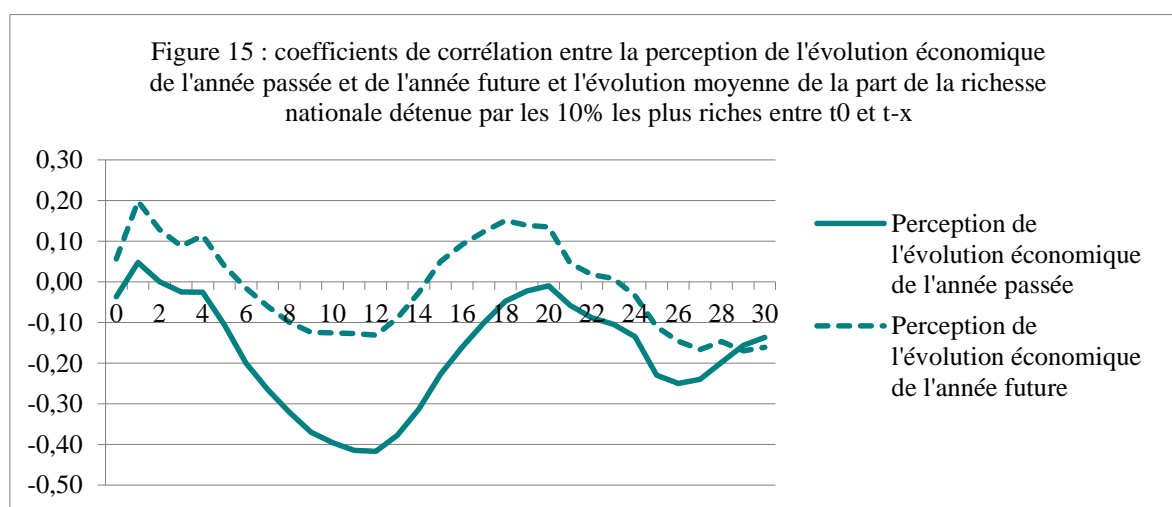
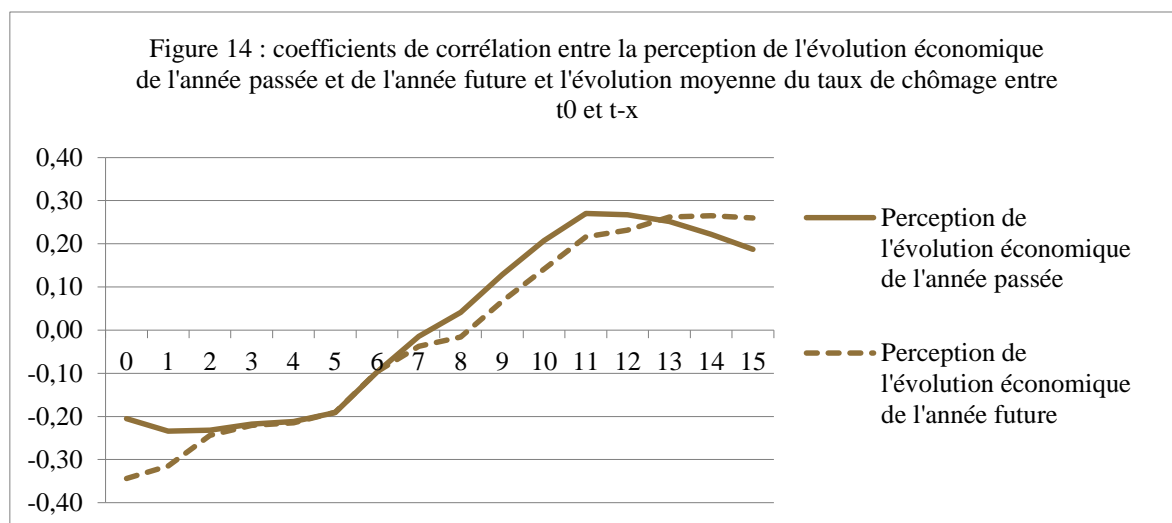
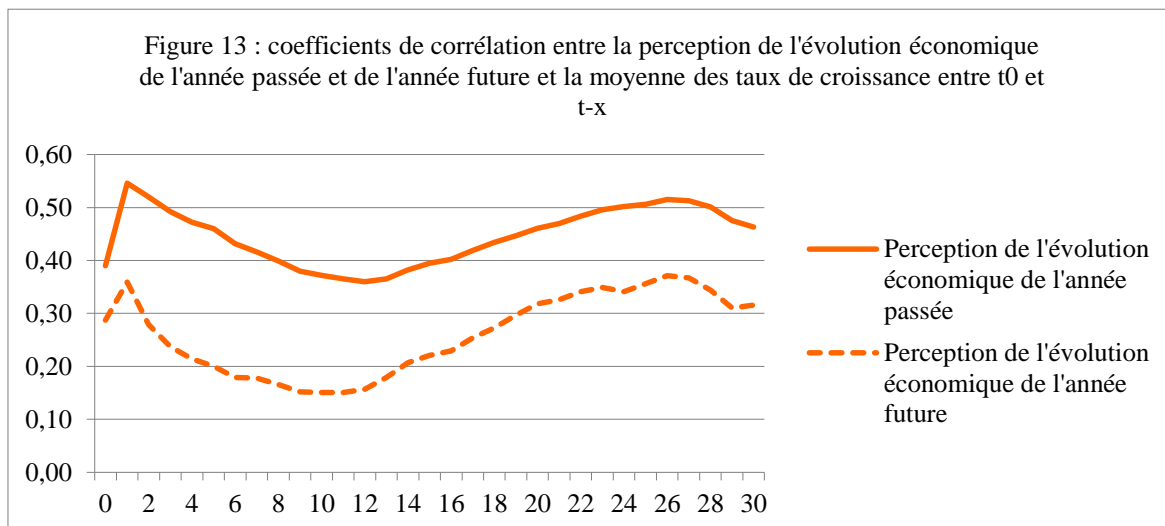
Comme précisé dans notre méthode, nous avons choisi de procéder de manière inductive pour observer les temporalités les plus déterminantes concernant chacune de nos variables socio-économiques. Pour mémoire, cette dimension résolument inductive apparaît justifiée dans cette première partie de notre test de la théorie classique de Gurr car, ayant pu accéder à des données renseignant la frustration relative à leurs attentes des individus, il s'agit dans un premier temps d'identifier les variables qui sont les plus déterminantes pour expliquer la variation de celle-ci – quitte à ce qu'elles soient contradictoires avec la théorie du Gurr – pour ensuite voir si ces contextes présentent un lien avec la radicalité des mouvements sociaux. Pour ce faire, nous avons procédé à plusieurs séries de tests de corrélation – consultables en annexe 4 (tableaux 1 à 6) – pour ensuite, procéder à des tests multi-variés mettant en jeu les variables les plus déterminantes au sein de nos analyses bivariées, afin d'obtenir un modèle explicatif de la « frustration relative aux attentes ».

FORMATION DES ATTENTES ET PERCEPTIONS DU PASSE

Notre variable de « frustration relative aux attentes » a été construite, comme vu précédemment, à partir de la « perception de l'évolution économique de l'année future » à t-1an auquel est soustraite la « perception de l'évolution économique de l'année écoulée » à t0. Par conséquent, s'il ne s'agit pas de nos variables d'intérêt dans cette étude, il est nécessaire dans un premier temps d'observer rapidement les liens que présentent ces deux variables – décalée d'une année – avec nos variables explicatives. Les figures 13, 14 et 15 présentent de manière synthétique les coefficients de corrélation entre les perceptions de l'évolution économique – en trait plein, concernant l'année écoulée (réalité), en trait discontinu, concernant l'année à venir (attentes) – et nos variables explicatives (croissance, évolution du chômage, évolution des inégalités) selon leur temporalité. On remarquera que les coefficients de corrélation concernant l'évolution du chômage ne sont renseignés que jusqu'à une « ancienneté » de 15 ans – en effet, nous ne possédons pas un nombre d'observations suffisantes au delà de ce seuil. La première observation est que les attentes et la perception du passé

présentent des liens très semblables avec nos variables explicatives - en effet, ces deux variables sont corrélées de manière extrêmement forte entre elles (coefficient de corrélation de 0,880 ; $p < 0,001$) – mais que nos variables concernant l'évolution des richesses et des inégalités apparaissent moins fortement corrélées aux attentes qu'aux perceptions du passé.

Ensuite, on observe différents liens entre les perceptions de l'évolution économique et nos différentes variables. Il apparaît que la croissance (figure 13, tableau 1 de l'annexe 4) présente des liens significatifs avec la perception de l'évolution du passé quel que soit l'échelle temporelle, mais que ces relations sont plus fortes à court-terme et à long-terme. Ainsi le coefficient de corrélation entre la perception de l'évolution de l'année passée et la croissance depuis un an est de 0,546 ($p < 0,001$) et le coefficient de corrélation entre la croissance moyenne depuis vingt-six ans est de 0,515 ($p < 0,001$). Autrement dit, dans nos données, plus la croissance est importante à court-terme, plus les individus ont une perception favorable de l'évolution économique, et l'on retrouve cette relation à long-terme (autour d'un délai de 25 ans). Cette relation n'est pas due au fait que la croissance à court-terme soit davantage liée à celle à long-terme qu'à celle à moyen-terme dans nos données. En effet, si ces croissances sont corrélées, les coefficients de corrélation diminuent avec le temps). On observe un même phénomène concernant la perception du futur, mais les relations apparaissent moins fortes (coefficient de corrélation avec la croissance depuis un an de 0,359 ; $p < 0,001$; et avec la croissance depuis vingt-six ans de 0,371 ; $p < 0,001$). Sans le discuter en détail, ce premier résultat laisse supposer que la perception de l'évolution économique de l'année précédente par les individus est à la fois formée par l'évolution à court-terme et par une référence à l'évolution à plus long-terme, à cet égard il semble que l'influence de l'évolution à plus long terme soit même légèrement plus forte que celle à court-terme pour la formation des attentes des individus concernant l'avenir.



En ce qui concerne l'évolution du taux de chômage (figure 14 et tableau 2 de l'annexe 4), on observe des relations significatives avec les perceptions du passé et du futur, moins fortes néanmoins que dans le cas de la croissance, et qui présentent des sens différents selon les temporalités. Ainsi, il apparaît que la perception du passé et du futur sont corrélées négativement à l'évolution à court-terme du chômage (coefficient de corrélation entre la perception de l'évolution passée et l'évolution du chômage depuis un an de $-0,234$; $p < 0,01$; coefficient de corrélation entre la perception de l'évolution future et l'évolution trimestrielle du chômage de $-0,344$; $p < 0,001$), alors que les corrélations sont positives à plus long-terme (coefficient de corrélation entre la perception de l'évolution passée et l'évolution du chômage depuis un onze ans de $0,270$; $p < 0,01$; coefficient de corrélation entre la perception de l'évolution future et l'évolution trimestrielle du chômage depuis quatorze ans de $0,265$; $p < 0,01$). Si la relation négative à court-terme n'est pas surprenante étant donné que l'on peut s'attendre à ce que les individus perçoivent et se projettent dans une dégradation de la situation économique en période d'augmentation du taux de chômage, la relation positive à plus long terme est surprenante. Il s'agira de voir si cette relation persiste dans notre analyse (bivariée et multivariée) de la frustration relative, car cette observation laisse supposer que la formation-même de la perception du passé et des attentes des individus par rapport à l'évolution du chômage répond à une logique de frustration relative – à savoir que la satisfaction et les attentes sont d'autant plus fortes suite à une situation de dégradation.

L'évolution des inégalités (figure 14, tableau 3 de l'annexe 4), ne présente pas de relations significatives avec les attentes et il apparaît que l'évolution à long-terme des inégalités est liée de manière significative et négative à la perception du passé (coefficient de corrélation entre la perception de l'évolution passée et l'évolution moyenne de la part de la richesse détenue par les 10% les plus riches depuis quatorze ans de $-0,417$; $p < 0,001$) : cela signifie que, dans nos données, une augmentation des inégalités depuis huit à quinze ans est liée à une baisse de la satisfaction vis-à-vis de l'évolution passée de l'économie. Si cette observation est relativement peu surprenante – dans la mesure où l'on peut s'attendre, par comparaison sociale, à ce que la majorité des individus soient plus satisfaits lorsque les inégalités diminuent – il conviendra là encore d'observer si cette observation est valable concernant la frustration relative et si la relation reste significative dans un modèle multivarié.

Globalement, si la « perception de l'évolution économique passée » et « la perception de l'évolution économique future » ne sont pas au cœur de notre travail, l'étude rapide du lien entre celles-ci et nos différentes variables explicatives confirme l'intérêt de tester le lien entre celles-ci et la frustration relative. En outre, si nous ne pouvons fournir que des interprétations de ces relations, on observe que les liens entre nos différentes variables ne présentent pas les mêmes dynamiques temporelles – ce qui devrait faire l'objet d'un travail théorique.

RELATIONS ENTRE FRUSTRATION RELATIVE ET EVOLUTIONS SOCIO-ECONOMIQUES

Pour explorer de manière inductive les liens entre nos variables explicatives et la frustration relative aux attentes – et d’observer si ces liens sont cohérents avec la théorie « classique » de la frustration relative – nous avons procédé, comme pour la « perception de l’évolution économique du passé » et la « perception de l’évolution économique future » à des tests de corrélations mettant en avant les temporalités les plus déterminantes (tableaux 4, 5 et 6 de l’annexe 4). Il convient de rappeler pour une meilleure compréhension que la variable « frustration relative » doit être interprétée de manière inversée : plus les valeurs de cette variable sont faibles, plus les individus sont frustrés relativement à leurs attentes. Etant donné que nous avons vu que les deux variables utilisées pour créer notre variable « frustration relative aux attentes » présentent des relations avec nos variables explicatives, et que le calcul de la frustration relative met en jeu des valeurs décalées d’un an (pour mémoire, la valeur des attentes à $t-1$ an à laquelle est soustrait la valeur de la perception du passé à t_0), nous avons procédé à nos tests de corrélations avec des variables correspondant à t_0 et des variables correspondant à $t-1$ an. Les figures 16, 17 et 18 présentent de manière synthétique les coefficients de corrélations entre la frustration relative et nos variables explicatives selon leur temporalité. Il est important de préciser que les deux courbes présentées sur ces graphiques, contrairement aux figures graphiques précédents, ne correspondent pas à des variables dépendantes différentes, mais à des variables explicatives différentes : ainsi, les courbes en trait plein représentent la variation des coefficients de corrélation entre la frustration relative à t_0 et nos variables à t_0 (représentées en trait plein parce qu’elles sont plus susceptibles d’être liées à la satisfaction des individus à t_0 , intégrée dans le calcul de la frustration relative à t_0) alors que les courbes en trait discontinu représentent la variation des coefficients de corrélation entre la frustration relative à t_0 et nos variables à $t-1$ an (représentées en trait discontinu parce qu’elles sont plus susceptibles d’être liées aux attentes des individus à $t-1$, intégrées dans le calcul de la frustration relative à t_0).

La première observation générale est que les courbes se rapprochent dans le temps – ce qui s’explique du fait que, par exemple, la différence entre les croissances depuis un an à t_0 et $t-1$ an peut être relativement importante alors que la différence entre la croissance moyenne entre t_0 et $t-25$ et la croissance moyenne entre $t-1$ et $t-26$, basée sur 24 observations communes parmi 25, est moins susceptible d’être importante. La deuxième observation générale est que les courbes présentent un décalage – attendu lui-aussi, étant donné par exemple, que l’évolution du taux de chômage entre t_0 et $t-9$ (courbe en trait plein sur la figure 17) est proche de l’évolution entre $t-1$ et $t-1-8$ (courbe en trait discontinu sur la figure 18).

Figure 16 : coefficients de corrélation entre la privation relative aux attentes et la moyenne des taux de croissance entre t0 et t-x, et t-1 et t-1-x

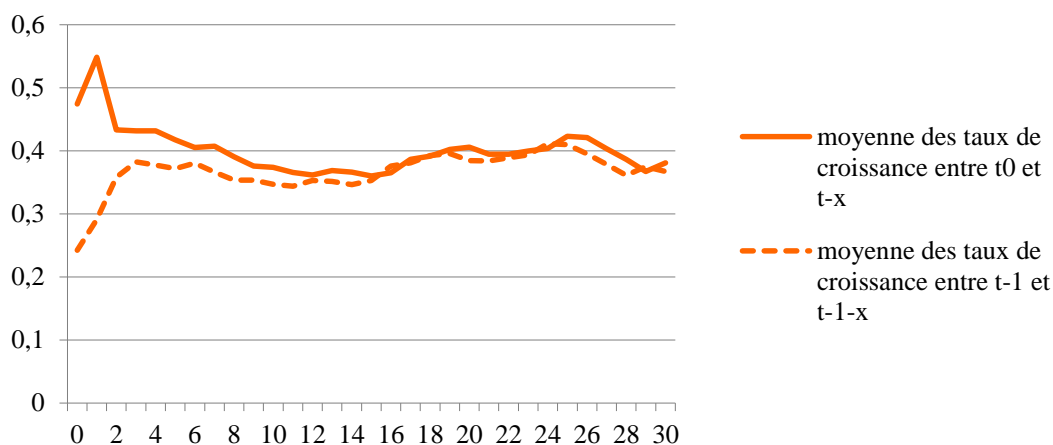


Figure 17 : coefficients de corrélation entre la privation relative aux attentes et l'évolution moyenne du taux de chômage entre t0 et t-x, et t-1 et t-1-x

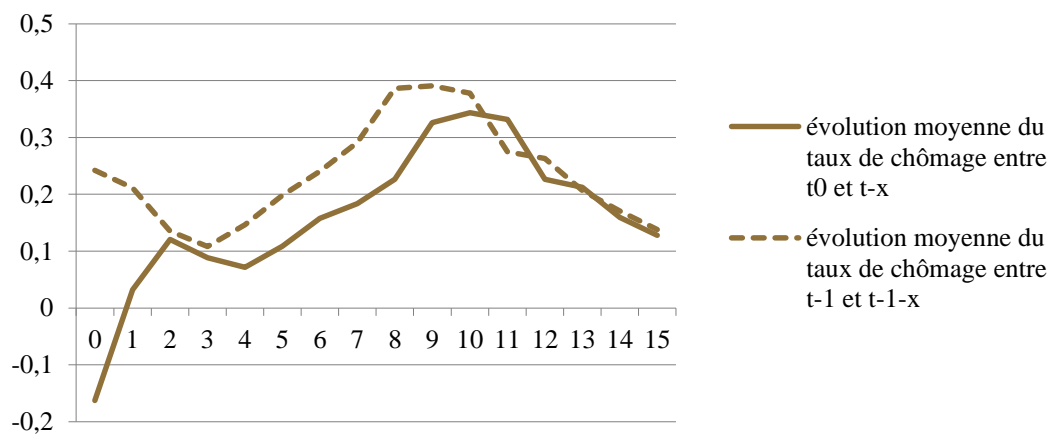
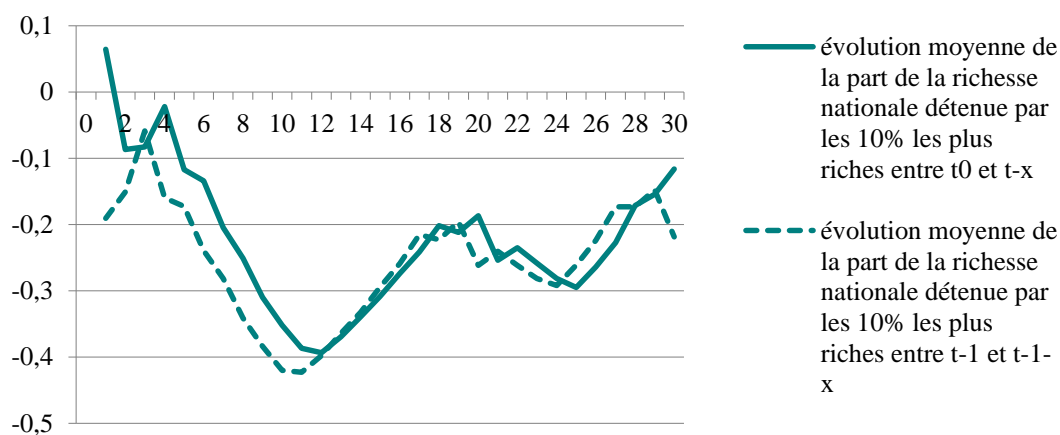


Figure 18 : coefficients de corrélation entre la privation relative aux attentes et l'évolution moyenne de la part de la richesse nationale détenue par les 10% les plus riches entre t0 et t-x, et t-1 et t-1-x



En revanche, ces courbes permettent de constater que les relations à court terme entre l'évolution à t0 et t-1 sont globalement différentes. Ainsi, pour le cas de la croissance, on observe que la croissance depuis un an à t-1 est moins corrélée à la privation relative à t0 (0,291 ; $p < 0,001$) que toutes les autres croissances – à plus ou moins long terme. Concernant le chômage, l'évolution trimestrielle à t-1 est liée à une diminution (relation positive)¹⁷² de la frustration relative (0,242 ; $p < 0,01$) alors que l'évolution trimestrielle à t0 ne présente pas de relation significative. Concernant l'évolution des inégalités, les variables ne présentent globalement pas d'effet significatif à court-terme – si ce n'est un lien négatif faiblement significatif entre l'évolution annuelle de la part de la richesse détenue par les 10% les plus riches à t-1 et la frustration relative (-0,191 ; $p < 0,05$). Dès lors, à partir de ces observations il s'agit de procéder à des tests multivariés mettant en jeu nos variables à long-terme présentant les relations les plus significatives, mais aussi nos variables à court-terme à t0 et t-1 pour observer si celles-ci présentent des relations significatives et opposées. Cette éventualité serait plausible dans la mesure où les variables qui constituent la frustration relative correspondent à des perceptions à t0 et t-1 dont nous avons vu qu'elles étaient susceptibles d'être influencées à par des variations à court-terme. Dès lors, la frustration relative étant la perception de la réalité à t0 (dont nous avons vu qu'elle co-varie à court-terme avec la croissance, l'évolution du chômage et des inégalités) à laquelle sont soustraites les attentes à t-1 (dont nous avons vu qu'elles co-varient à court-terme avec la croissance et l'évolution du chômage), on peut s'attendre à ce que la croissance et le chômage à t0 et t-1 présentent des relations opposées avec la frustration relative.

Les tableaux 1, 2 et 3 de l'annexe 5 présentent les résultats des régressions effectuées à partir de modèles distincts conservant la croissance, l'évolution du chômage et l'évolution des inégalités. Ces modèles ont été réalisés en ajoutant progressivement les variables explicatives (sélection ascendante). A partir des variables significatives au sein de ces trois modèles, nous avons proposé un modèle général d'explication de la frustration relative (tableau 2). Le modèle final (troisième colonne du tableau 2) a été obtenu en retirant progressivement les variables présentant les plus faibles niveaux de signification (élimination descendante) de manière à obtenir un modèle « économique ». Le tableau 3 présente le système de dénominations raccourcies des différentes variables insérées dans nos modèles – de manière à en rendre la compréhension plus aisée.

Concernant la croissance, on observe dans le tableau 1 de l'annexe 5 qu'une augmentation de la croissance annuelle à t0 est liée à une augmentation de la satisfaction relative ($p < 0,01$) alors qu'une augmentation de la croissance annuelle à t-1 est liée à une augmentation de la frustration relative ($p < 0,01$). Ces relations se retrouvent dans le modèle explicatif général (colonne 3 du tableau 2). En revanche, s'il apparaît dans les modèles intégrant seulement la croissance que la croissance moyenne depuis 25 ans est liée à une augmentation de la satisfaction relative ($p < 0,01$), cette relation ne se retrouve pas au sein du modèle explicatif général. Les modèles intégrant la seule croissance

¹⁷² Pour mémoire : des valeurs élevées à notre variable « frustration relative » correspondent en fait à une forte satisfaction relative, alors que des valeurs faibles correspondent à une forte frustration.

apparaissent très déterminants : la seule croissance à t0 explique 30% de la variance de la frustration relative ($R^2 = 30,1\%$), le modèle intégrant la croissance à t0 et t-1 explique près de 40% de cette variance ($R^2 = 39,1\%$), en revanche l'insertion de la croissance depuis 25 ans apparaît apporter une élévation moindre du coefficient de détermination ($R^2 = 43,0\%$).

Concernant l'évolution du chômage, on observe dans la deuxième colonne du tableau 2 de l'annexe 5 un phénomène semblable à celui observé pour la croissance (bien que les signes soient inversés) : à savoir qu'une diminution du chômage trimestriel à t0 est liée à une augmentation de la satisfaction relative ($p < 0,01$) alors qu'une diminution du chômage trimestriel à t-1 est liée à une augmentation de la frustration relative ($p < 0,01$) ($R^2 = 11,3\%$). La meilleure détermination par un modèle combinant ces deux variables est clairement visible par le fait qu'un modèle n'intégrant que l'évolution du chômage à t0 (colonne 1 du tableau 2 de l'annexe 5) est peu déterminant (coefficient de détermination $R^2 = 2,6\%$) et que l'évolution du chômage à t0 y présente alors une relation très faiblement significative avec la frustration relative ($p < 0,1$) – contrairement aux modèles multivariés. La colonne 3 du tableau 2 de l'annexe 5 permet d'observer que la détermination de la frustration relative est plus importante dans un modèle intégrant l'évolution trimestrielle du chômage à t0 –

Tableau 2 - hypothèse 4 et 5 (première partie) - régressions linéaires : liens entre privation relative et l'évolution de la situation économique et des inégalités

Variables indépendantes	Variable dépendante		
	privation relative aux attentes		
croi	202.2** (82.26)	202.2*** (73.79)	206.3*** (72.87)
croi_1a	-367.6*** (70.65)	-367.7*** (59.75)	-362.7*** (58.44)
m25_croi	-49.98 (181.4)	-49.79 (111.9)	
ev_rich10	434.4** (175.3)	434.4** (173.6)	440.8** (172.3)
m12_ev_rich10	1.212 (919.4)		
ev_chom_trim	-160.4*** (51.55)	-160.4*** (51.16)	-155.3*** (49.65)
m10_ev_chom	237.2* (133.9)	237.1** (92.96)	202.7*** (51.48)
Constant	-12.93 (11.28)	-12.93 (9.803)	-17.02*** (3.442)
Observations	98	98	98
R-squared	0.534	0.534	0.533

*** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

Tableau 3 : dénomination des variables

Variables
"croi" = croissance annuelle du PIB
"ev_rich10" = évolution annuelle de la part de la richesse nationale détenue par les 10% les plus riches
"ev_chom" = évolution annuelle du taux de chômage
Transformation de variables
"trim" = donnée trimestrielle.(non annuelle)
"1a" = variable retardée d'un an
"mX" = moyenne entre t0 et t-X
Exemples
"m10_croi_1a" = moyenne des taux de croissance depuis 10 ans à t-1an
"ev_rich10_1a" = évolution annuelle de la part de la richesse nationale détenue par les 10% les plus riches à t-1an
"ev_chom_trim1a" = évolution trimestrielle du taux de chômage à t-1an

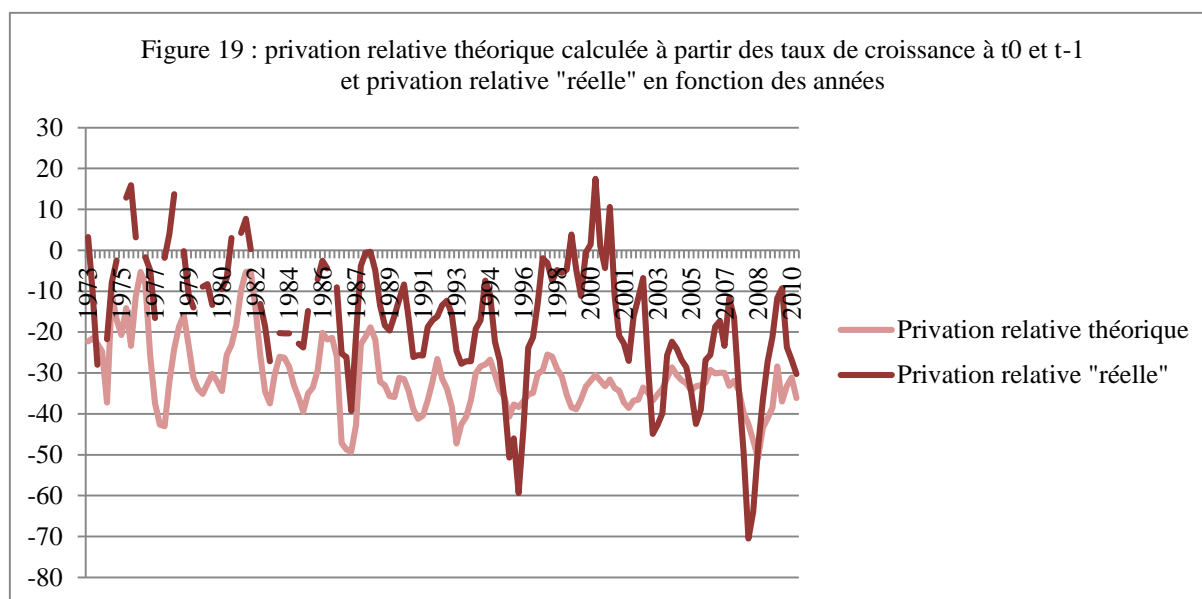
toujours liée négativement à la frustration relative ($p < 0,01$) – et l'évolution moyenne du chômage depuis dix ans. La relation entre frustration relative et évolution moyenne du chômage depuis dix ans apparaît semblable à celle mise en avant dans la colonne 2 entre frustration relative et évolution du chômage à t-1, mais est plus déterminante ($R^2 = 27,0\%$) et l'insertion de la variable à 10 ans retire toute signification à l'évolution du chômage à t-1. Au sein du modèle général, on retrouve ces deux relations : à savoir qu'une augmentation du chômage trimestriel à t0 est liée à une augmentation de la frustration relative, mais que cette frustration est d'autant plus forte lorsque le chômage diminue en moyenne depuis 10 ans.

Pour ce qui est de l'évolution des inégalités, le modèle le plus déterminant ($R^2 = 19,9\%$, tableau 3, annexe 5) est celui intégrant l'évolution annuelle à t0 et l'évolution depuis douze ans des inégalités (colonne 3). En effet, il apparaît que les modèles intégrant la seule évolution à t0 (colonne 1) ou l'évolution à t0 ainsi que l'évolution t-1 (colonne 2) sont peu déterminants ($R^2 = 0,4\%$ et $R^2 = 4,4\%$) et que l'évolution à t0 n'y est pas significative alors que, dans le modèle présenté en colonne 3, une augmentation de la part de la richesse nationale détenue par les 10% les plus riches à t0 est liée à une augmentation de la satisfaction relative ($p < 0,05$) et que cette augmentation est aussi liée à la diminution des inégalités depuis douze ans ($p < 0,01$). Néanmoins, au sein du modèle explicatif général (colonne 3 du tableau 2), on constate que l'augmentation des inégalités depuis douze ans ne présente plus de relation significative – seule l'évolution des inégalités annuelle à t0 conserve un lien significatif positif avec la frustration relative ($p < 0,05$).

Globalement on observe que le modèle explicatif retenu (colonne 3 du tableau 2) permet d'expliquer plus de 50% de la variance de la frustration relative ($R^2 = 53,3\%$).

INTERPRETATION DU POINT DE VUE DE LA THEORIE CLASSIQUE DE LA FRUSTRATION RELATIVE

Comment interpréter ces résultats par rapport à la théorie de Gurr (1970) ? Les relations entre frustration relative et situation économique (croissance et chômage) correspondent assez globalement à la théorie classique de la frustration relative. Cette considération est particulièrement valable pour la croissance, à savoir que, du point de vue de la situation immédiate, plus la croissance est faible, plus la frustration relative est élevée – ce qui correspond bien à l'effet de l'évolution à court-terme que Gurr suppose dans sa théorie. Surtout, le constat que la frustration relative est plus élevée lorsque la croissance était forte l'année précédente correspond particulièrement bien à l'hypothèse proposée par Gurr – à travers son modèle de privation relative progressive (1970, p. 53) – d'une formation tangentielle des attentes. C'est-à-dire qu'il apparaît que la frustration est d'autant plus grande à un moment donné lorsque la situation s'améliorait dans le passé. Le fait que les relations observées pour la croissance correspondent fortement à la théorie de Gurr apporte un soutien d'autant plus fort à sa théorie que ce sont ces variables qui sont les plus déterminantes dans la détermination de la frustration relative. Ainsi, comme nous l'avons vu, le modèle intégrant « seulement » la croissance à t0 et t-1



détermine près de 40% de la variance de la frustration relative – quand le modèle intégrant toutes les variables ne la détermine « qu'à » 50%. La Figure 19 montre l'évolution dans le temps de la frustration relative réelle et de la fonction déterminée à partir des coefficients du modèle de régression intégrant les seules croissances à t0 et t-1 ($f(x) = -37,02 + 299,9x - 210,0x$). On observe bien que les fluctuations dans le temps des deux courbes sont similaires, ce qui soutient fortement la théorie de Gurr.

Ensuite, les relations entre l'évolution du taux de chômage et la frustration relative soutiennent assez fortement la théorie de Gurr. Ainsi, comme pour la croissance, on observe bien la relation attendue à court-terme, à savoir qu'une augmentation immédiate du chômage augmente la privation relative. Concernant la relation à plus long-terme, celle-ci a bien le sens attendu, à savoir qu'une diminution du chômage est liée à davantage de frustration. Néanmoins, la temporalité la plus déterminante est différente de la croissance : si la croissance l'année précédente est inversement liée à la frustration, c'est l'évolution du chômage depuis une dizaine d'années qui présente le même type de relation. Cette différence de temporalité est intéressante et devrait faire l'objet d'un travail théorique – ce qui n'est pas notre objet d'étude premier. On aurait pu supposer que ce phénomène est dû au fait que la majorité des individus est moins touchée de manière directe par le chômage (qui ne concerne qu'une partie de la population) que par les fluctuations économiques et donc ressent les variations à plus long terme, mais une telle interprétation est contredite par le fait même que le chômage à très court-terme (trimestriel) présente une relation significative avec la frustration relative.

En revanche, concernant l'évolution des inégalités, la relation observée ne soutient pas la théorie de la frustration relative, qui stipulerait qu'une augmentation récente des inégalités devrait être liée à davantage de frustration relative – or, on observe l'inverse : à savoir qu'une telle augmentation est liée à une augmentation de la satisfaction relative. Un tel résultat devrait lui-aussi faire l'objet d'interprétations : l'une possible – à l'inverse de la frustration relative – est que la perception d'une augmentation immédiate de la richesse des plus riches peut donner le sentiment à la majorité des

individus que la situation générale s'améliore. Néanmoins, si ce résultat va dans le sens inverse de la théorie de Gurr, on peut convenir que celle-ci est majoritairement supportée par notre analyse inductive car l'évolution de la richesse est la variable la moins déterminante parmi nos trois variables explicatives.

II-B) ETAPE 2 - MACRO-MACRO : CONTEXTES SOCIO-ECONOMIQUES ET RADICALITE

Après avoir mis en avant de manière inductive les évolutions situationnelles affectant la frustration relative aux attentes des individus, il s'agit de procéder à la deuxième partie du test de la théorie de Gurr, à savoir d'observer si les mêmes contextes sont liés à davantage de succès des mouvements radicaux « toutes idées confondues » (hypothèses 4a et 5a) ainsi qu'à leur radicalité (hypothèses 4b et 5b). Il s'agira d'abord de tester le modèle explicatif de la frustration relative sur le succès et la radicalité des groupes, puis d'observer (comme pour la privation relative) les coefficients de corrélation entre nos variables socio-économiques et la radicalité, pour ensuite tester la théorie alternative de la privation absolue. Enfin, nous testerons notre hypothèse 6 – concernant la jeunesse – portant, comme la théorie de Gurr, sur la radicalité « toutes idées confondues. Nous identifierons en gras dans nos tableaux de régression les variables qui présentent des relations significatives et de même signe avec nos deux variables dépendantes – à savoir, comme précisé dans la méthode, la somme et la moyenne du succès et de la radicalité des organisations pour une année¹⁷³.

DETERMINANTS DE LA FRUSTRATION RELATIVE ET RADICALITE

Le tableau 4 présente les résultats de la régression opérée à partir des variables déterminantes au sein du modèle explicatif de la privation relative. L'observation qui se dégage est très claire : aucune des variables ne présente de lien significatif dans nos deux tests avec la radicalité et le succès des organisations radicales d'une année. Les seules variables qui présentent des relations – assez faiblement significatives – à l'un des deux tests sont l'évolution moyenne du chômage depuis dix ans qui est liée positivement à la moyenne des scores de radicalité des organisations d'une année ($p < 0,05$) et à la moyenne du succès des organisations radicales d'une année ($p < 0,1$) ainsi que l'évolution annuelle du chômage qui est liée négativement à la somme des scores de radicalité des organisations ($p < 0,1$).

¹⁷³ La nécessité de ce double test pour chacune de nos variables dépendantes pour contrôler les biais de notre base de données a été précisée dans le chapitre précédent.

Tableau 4 - hypothèse 4 et 5 (deuxième partie) régressions linéaires : liens entre radicalité et succès des organisations radicales et l'évolution de la situation économique et des inégalités

Variables indépendantes	Variables dépendantes			
	Radicalité totale (somme)	Radicalité totale (moyenne)	Succès des groupes radicaux (somme)	Succès des groupes radicaux (moyenne)
croi	-52.11 (36.62)	-0.468 (1.557)	-466,692 (3.746e+06)	308,429 (-393,39)
croi_1a	-31.54 (34.16)	-2.338 (1.452)	1.950e+06 (3.494e+06)	199,843 (-366,873)
ev_rich10	-124.2 (73.89)	-2.832 (3.141)	-2.436e+06 (7.559e+06)	82,603 (-793,708)
ev_chom	-15.34* (8.475)	-0.591 (0.360)	-604,696 (-866,961)	-50,885 (-91,034)
m10_ev_chom	11.72 (34.84)	3.233** (1.481)	4.691e+06 (3.564e+06)	638,780* (-374,203)
Constant	23.12*** (4.086)	1.390*** (0.174)	1.514e+06*** (-417,976)	125,985*** (-43,889)
Observations	43	43	43	43
R-squared	0.139	0.189	0.066	0.100

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Si ces résultats indiquent vraisemblablement que les déterminants de la frustration relative ne présentent pas de relations avec le succès et la radicalité des organisations, nous avons procédé, comme précisé dans notre méthode, à un second test avec nos variables contextuelles décalées d'une année – étant donné qu'il est envisageable que l'actualisation d'une frustration soit décalée dans le temps par rapport à celle-ci. Le tableau 4 en annexe 5 présente les régressions ainsi réalisées. Or, les résultats sont sensiblement équivalents à ceux de la première régression. Les seules différences sont que la relation positive entre l'évolution du chômage depuis 10 ans (retardée d'un an) et le score de radicalité des organisations franchit le seuil de signification dans nos deux tests – sur la somme ($p<0,1$) et la moyenne ($p<0,01$) – mais qu'il n'y a plus de relation significative entre cette variable et le succès des mouvements radicaux, mais une relation négative significative entre la radicalité moyenne et la croissance annuelle retardée de deux ans ($p<0,01$).

Au vu de ces résultats, il apparaît clairement que les contextes déterminants pour la frustration relative ne le sont pas du point de vue de la radicalité et du succès des mouvements radicaux. En outre, la seule variable qui présente une certaine signification est l'évolution du chômage depuis 10 ans en lien avec la radicalité, et cette relation est du sens inverse de celle mise en évidence concernant la frustration : ainsi, alors que pour la frustration relative nous observons que plus le taux de chômage moyen depuis 10 ans est élevé plus la satisfaction relative est forte (en contrôlant l'effet de l'évolution à court-terme du chômage), nous observons ici que plus ce taux est élevé plus la radicalité est forte (à l'inverse le taux de chômage à court-terme semble pour sa part être lié négativement à la radicalité

alors qu'il était lié positivement à la satisfaction). Ces résultats s'opposent donc manifestement à la théorie « classique » de la frustration relative.

CONTEXTES SOCIO-ECONOMIQUES ET RADICALITE « TOUTES IDEES CONFONDUES »

Si le modèle expliquant la frustration relative ne convient pas pour l'explication de la radicalité et du succès des mouvements dans notre terrain d'étude, on pourrait toujours opposer différentes critiques à notre premier test pour réhabiliter la théorie « classique » de la frustration relative à savoir que : notre mesure de la frustration n'indique pas la mesure dans laquelle celle-ci est durable (étant donné que les questions à la base de notre variable concernent l'évolution de l'économie sur un délai d'un an seulement) ou que celle-ci présente le défaut d'interroger les individus sur leur perception de la société et non sur l'évolution de leur propre situation – éventuellement plus déterminante dans leur radicalisation. Pour répondre à ces dernières critiques, nous proposons d'observer de manière inductive (comme pour notre mesure de la frustration relative), sans utiliser le modèle issu de la frustration relative, les relations entre nos variables socio-économiques à différentes temporalités et la radicalité, pour observer si la théorie de la frustration relative peut fournir des interprétations pertinentes.

Les tableaux 7, 8 et 9 de l'annexe 4 présentent les corrélations entre nos variables socio-économiques et le succès des organisations radicales. Ces tableaux sont résumés par les figures 20, 21 et 22. On y observe des relations globalement positives entre la croissance et le succès des mouvements radicaux : ces relations présentent un plus fort degré de signification à court-terme (coefficient de corrélation entre la croissance moyenne depuis trois ans et la somme du succès des mouvements de 0,521 ; $p < 0,001$) et, même si de manière moindre, à long-terme (coefficient de corrélation entre la croissance moyenne depuis vingt-neuf ans et la somme du succès des mouvements de 0,409 ; $p < 0,001$). De ce point de vue, ces résultats sont l'inverse de ceux que nous obtenions concernant la frustration relative : à savoir que, dans un cas, plus la croissance est forte (à court-terme, et à long-terme) plus les mouvements radicaux ont du succès, alors que dans l'autre, plus la croissance est forte (à court-terme et à long-terme) plus la frustration est faible. Concernant le chômage, aucune relation très significative ne se dégage, si ce n'est qu'il apparaît une relation positive entre l'évolution du chômage depuis quinze ans et le succès des mouvements radicaux (0,387 ; $p < 0,05$) et négative entre l'évolution du chômage depuis une trentaine d'années et ce même succès. Concernant les inégalités, on observe des relations positives significatives entre l'évolution de la part de la richesse détenue par les 10% les plus riches à moyen-terme – entre 8 et 25 ans.

Figure 20 : coefficients de corrélation entre le succès des mouvements radicaux et la moyenne des taux de croissance entre t0 et t-x, et t-1 et t-1-x

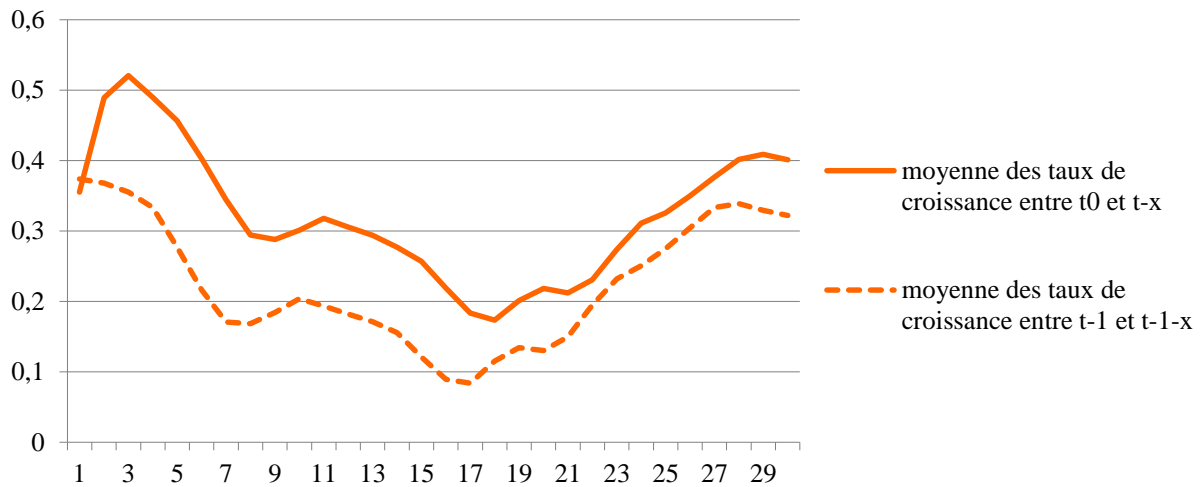


Figure 21 : coefficients de corrélation entre le succès des mouvements radicaux et l'évolution moyenne du taux de chômage entre t0 et t-x, et t-1 et t-1-x

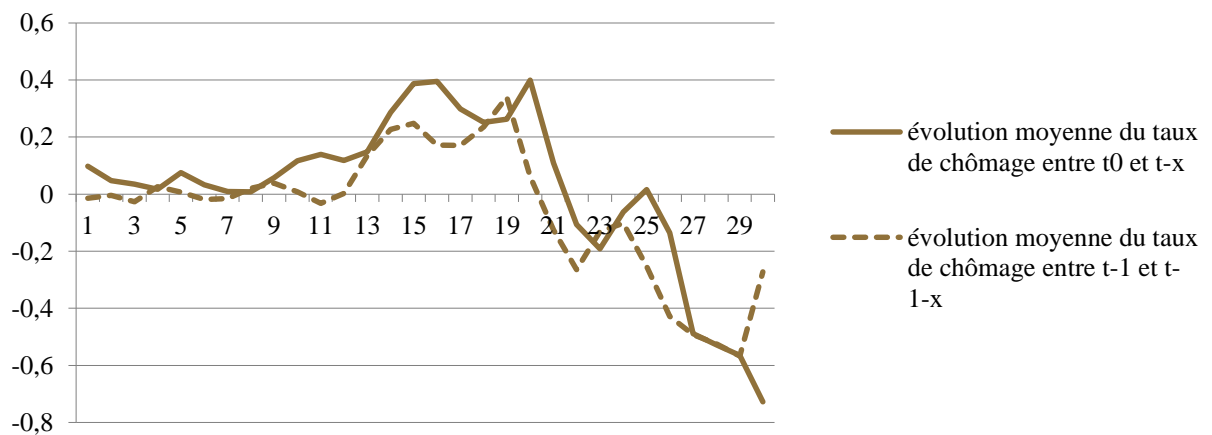


Figure 22 : coefficients de corrélation entre le succès des mouvements radicaux et l'évolution moyenne de la part de la richesse détenue par les 10% les plus riches entre t0 et t-x, et t-1 et t-1-x

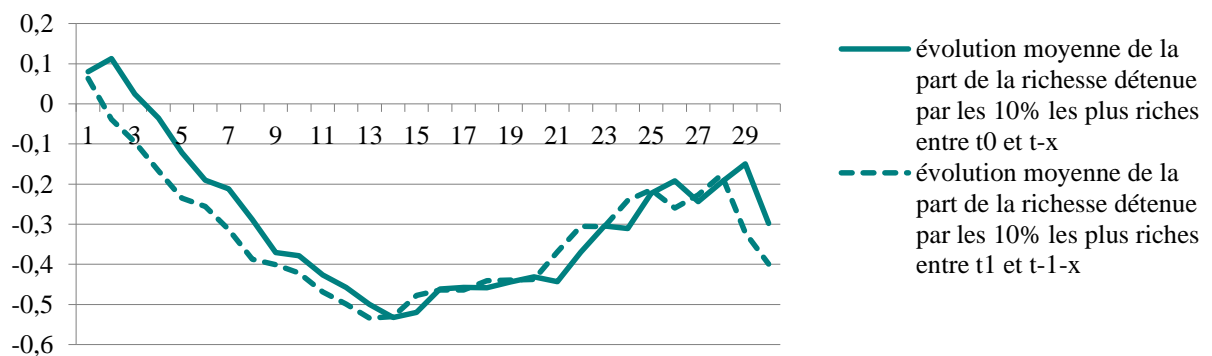


Figure 23 : coefficients de corrélation entre le score de radicalité et la moyenne des taux de croissance entre t0 et t-x, et t-1 et t-1-x

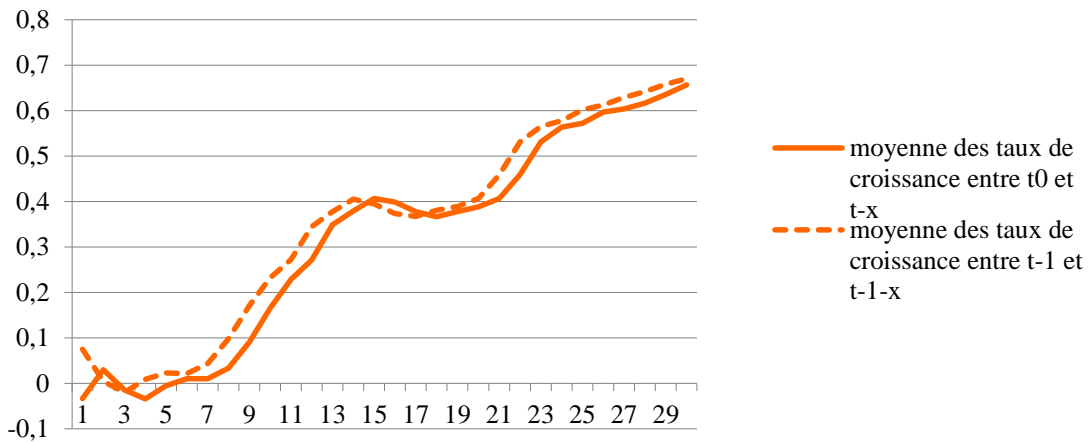


Figure 24 : coefficients de corrélation entre le score de radicalité et l'évolution moyenne du taux de chômage entre t0 et t-x, et t-1 et t-1-x

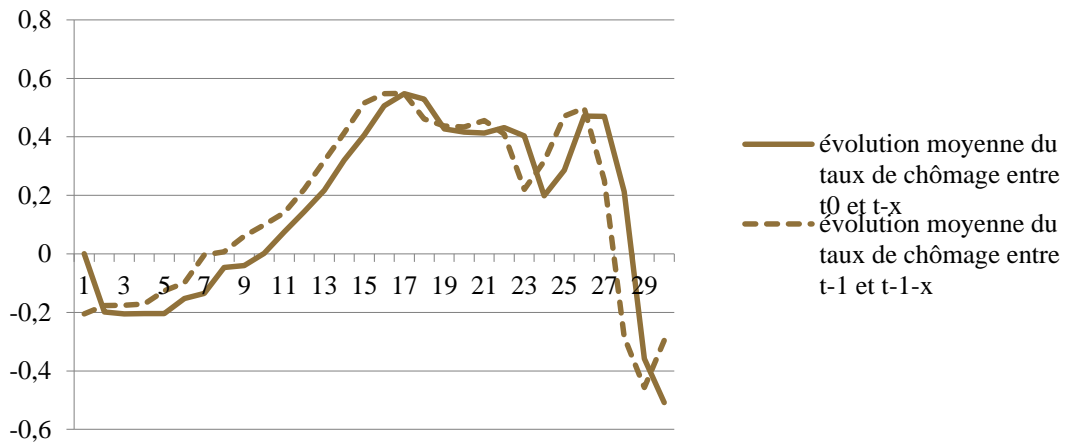
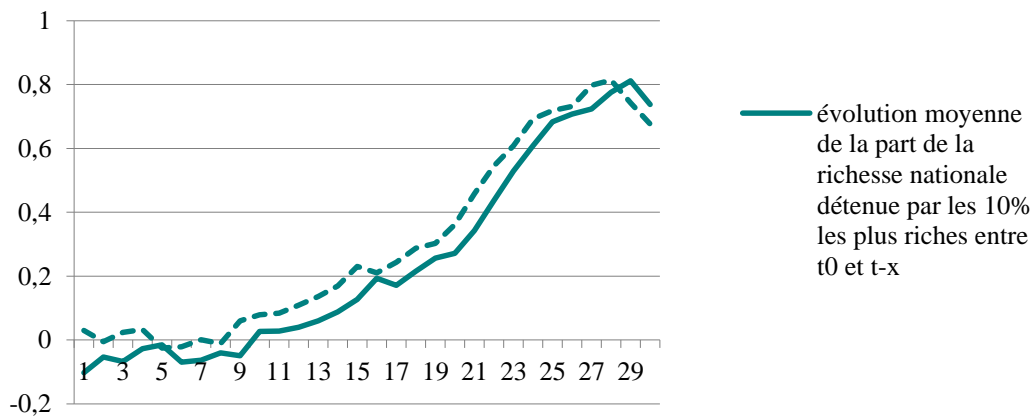


Figure 25 : coefficients de corrélation entre le score de radicalité et l'évolution moyenne de la part de la richesse nationale détenue par les 10% les plus riches entre t0 et t-x, et t-1 et t-1-x



Les tableaux 10, 11 et 12 de l'annexe 4 présentent les corrélations entre nos variables socio-économiques et la radicalité des organisations. S'il n'y a pas de relation significative à nos deux tests concernant la croissance, l'évolution à long-terme – au-delà de 25 ans – des inégalités est liée positivement à la radicalité des groupes (coefficient de corrélation entre la somme de la radicalité des groupes et l'évolution de la part de la richesse détenue par les 10% les plus riches de 0,776 ; $p < 0,001$). Cette relation très forte doit néanmoins être mise en doute car nous possédons un nombre de plus en plus limité d'observations au fur et à mesure du décalage temporel. Du côté du chômage, des relations significatives positives apparaissent avec l'évolution du chômage depuis 15 ans (coefficient de corrélation avec la somme des scores de radicalité des groupes de 0,506 ; $p < 0,001$) et depuis environ vingt ans (coefficient de corrélation entre la somme de la radicalité des groupes et l'évolution moyenne du chômage depuis 22 ans de 0,432 ; $p < 0,05$).

Il ne s'agit pas ici de construire à nouveau un modèle explicatif inductif mais bien d'observer le rapport entre nos résultats et la théorie de Gurr. Or, comme pour le modèle explicatif de la frustration relative, nos résultats ne soutiennent pas cette théorie. En effet, comme nous l'avons vu précédemment, cette théorie suppose un effet à court-terme de variations socio-économiques. Or, de ce point de vue, la plupart de nos variables ne présente aucun lien à court-terme avec le succès ou la radicalité des organisations. La seule variable qui présente une relation à court-terme avec le succès des mouvements radicaux est la croissance ; or, cet effet est inverse de celui attendu par Gurr à savoir que, dans notre analyse, plus la croissance est forte plus le succès des mouvements est important. En outre, nos graphiques montrent que la séparation des courbes ne s'opère pas toujours ou s'opère de manière faible – ce qui supporte moins l'idée que des variables décalées dans le temps à court terme ont un effet opposé (comme nous l'avons vu pour la frustration relative). Au-delà de la théorie de Gurr, concernant l'objet d'étude de la radicalité, sans interpréter chaque résultat obtenu – pour lesquels nous n'avons pas formulé de théories préalablement – on peut remarquer que le succès des mouvements et la variation de la radicalité présentent des dynamiques et des liens très différents avec nos variables contextuelles.

PRIVATION ABSOLUE ET JEUNESSE

L'hypothèse alternative à celle de Gurr est que les situations de privation absolue sont liées à davantage de radicalité et/ou de succès des mouvements radicaux. Les tableaux 13 et 14 en annexe 4 présentent les corrélations entre le niveau « absolu » de chômage, d'inégalités, de richesse et la radicalité et le succès des organisations radicales. On observe (tableau 13) une relation significative entre le niveau de chômage et la radicalité : plus le taux de chômage est élevé, plus la radicalité des organisations est forte (coefficient de corrélation avec la somme des scores de radicalité de 0,663 ; $p < 0,001$). Cette relation atteint le seuil de signification de 5% pour nos deux tests. Les autres variables ne présentent pas de lien significatif avec la radicalité. Du côté du succès des mouvements radicaux (tableau 14), on observe une relation significative positive entre la richesse et celui-ci (coefficient de

corrélation avec la somme du succès de 0,406 ; $p < 0,001$) et une relation significative négative avec le niveau des inégalités (coefficient de corrélation avec la somme du succès de -0,587 ; $p < 0,001$). Cette dernière relation est celle qui atteint le plus haut seuil de signification dans nos deux tests. Ces résultats ne permettent pas clairement de valider ou de rejeter l'hypothèse de la privation absolue – à savoir que le lien entre le taux de chômage et la radicalité laisse supposer qu'en situation de privation absolue la radicalité augmente, mais le lien positif entre richesse et succès des mouvements radicaux ne vient pas soutenir cette affirmation. Une interprétation possible est que les situations de chômage génèrent des actions radicales mais n'influent pas sur le succès des mouvements comme le chômage ne touche qu'une part limitée de la population. En revanche, le résultat concernant l'influence des inégalités semble se rapprocher de manière plus claire des résultats obtenus par Abbink et al. (2003), à savoir qu'en situation de faible inégalité, les agressions de la part du groupe défavorisé sont plus récurrentes – ce qui peut être expliqué par les chances de succès plus importantes dans la réduction de l'inégalité.

Les tableaux 15 et 16 concernent le rapport entre la part de la population jeune et d'une part la radicalité et d'autre part le succès des organisations radicales. Concernant la radicalité, on n'observe pas de relation significative pour nos deux tests – néanmoins, il semble que la part de la population jeune présente une relation significative l'un des deux tests : la « moyenne » des scores de radicalité des groupes (0,333 ; $p < 0,05$). A l'inverse, concernant le succès des mouvements radicaux, des corrélations significatives négatives sont observées entre la proportion de jeunes et le succès des mouvements radicaux (coefficient de corrélation avec la somme du succès de 0,492 ; $p < 0,001$). Ces résultats peuvent être interprétés de différentes manières. La première interprétation – la plus plausible – est que notre variable mesurant la part de jeunes parmi la population soit en fait une mesure très grossière, voire dé-corrélée avec la réalité que nous souhaitons mesurer. En effet, comme vu précédemment, nous avons constitué cette variable en décalant de douze années les données de l'INSEE pour obtenir la part des moins de 20 ans dans la population totale : or, le risque d'une telle mesure est de ne pas prendre en compte l'évolution des taux de mortalité des jeunes – qui doivent être vraisemblablement très variables au cours de notre période, notamment du fait qu'elle inclut les deux guerres mondiales. Cela doit logiquement conduire à surévaluer les taux des périodes suivant les guerres et à sous-évaluer ceux des périodes éloignées des guerres. Néanmoins, en supposant que notre variable garde quelque validité, ce résultat n'est pas forcément surprenant du point de vue de nos données : en effet, les importantes périodes de mobilisation de 1934-1936, 1919-1920, 1947 ont eu lieu alors que la part de la population ayant entre 18 et 25 ans était faible. Cela signifierait que si la jeunesse apparaît dans de nombreuses études être liée à la radicalité, il s'agit d'une « radicalité forte » - intense, ciblée et préméditée – alors que l'adhésion à des mouvements radicaux au sens large ne serait pas liée à la jeunesse, mais plutôt à d'autres tranches d'âge (si on considère que nos résultats conservent une certaine validité, ce qui est très discutable). Dès lors, notre hypothèse 6a est clairement rejetée, et l'hypothèse 6b ne reçoit qu'un faible support empirique.

En résumé, le principal résultat de cette première partie de nos tests d'hypothèse est que la théorie de la frustration relative, si elle permet bien d'expliquer la privation des individus vis-à-vis de leurs attentes, n'apparaît absolument pas déterminante lorsqu'il s'agit de l'explication de la radicalité – que ce soit du succès de mouvements radicaux « au sens large » ou de l'activisme radical au sens plus restreint. Ainsi, nos hypothèses 4 et 5 sont infirmées. En revanche, parmi nos résultats concernant la radicalité « toutes idées confondues », nous avons observé plusieurs phénomènes qui se rapprochent de nos autres hypothèses concernant les organisations révolutionnaires : le succès des mouvements radicaux est plus fort en période de croissance, en période de diminution des inégalités et lorsque les inégalités sont fortes dans l'absolu. Dès lors, on peut se demander – sachant que nous avons vu que les effectifs des mouvements que nous étudions sont plus larges du côté des révolutionnaires – si ces résultats valent aussi bien pour les mouvements révolutionnaires que réactionnaires, et donc s'il existe des différences dans les relations entre contextes socio-économiques et radicalité selon les idéologies.

III- TEST DE LA « NOUVELLE » THEORIE DE LA PRIVATION RELATIVE

Nous avons constaté que la théorie « classique » de la privation relative ne permettait pas d'expliquer la fluctuation du succès et de la radicalité des organisations en France 1882 à 1980. Il s'agit désormais de tester notre propre reformulation de la théorie de la frustration relative, concernant le succès des mouvements réactionnaires et révolutionnaires (hypothèses 1, 2 et 3). Pour ce faire, nous commencerons par présenter les résultats de nos tests bivariés concernant cette théorie et les hypothèses complémentaires – concernant l'effet de la structure d'opportunités politiques (hypothèse 7) et des cycle de protestation (hypothèse 8) – pour construire ensuite un modèle explicatif multivarié comprenant les variables ayant présenté des relations significatives à l'étape précédente. Notre discussion des résultats du point de vue de nos hypothèses initiales sera opérée à l'issue de cette deuxième étape.

III-A) TESTS BIVARIES

Comme pour le test de la théorie « classique » de la frustration relative, et comme nous l'avons précisé dans le chapitre précédent, nous avons choisi de procéder de manière inductive pour obtenir les échelles de temps pour lesquelles nos variables socio-économiques présentent les relations les plus déterminantes avec nos variables dépendantes. Pour autant, pour que notre théorie soit validée, il faut que les mêmes variables présentent des effets inverses sur les affinités réactionnaires et révolutionnaires pour une même échelle de temps. Après avoir analysé les résultats de ces tests, nous présenterons les résultats des tests – plus classiques – concernant nos hypothèses 7 et 8.

INDUCTION : SITUATIONS SOCIO-ECONOMIQUES ET AFFINITES IDEOLOGIQUES

Les tableaux 17, 18, 19, 20, 21 et 22 de l'annexe 4 présentent l'ensemble des tests de corrélation que nous avons réalisé pour le test inductif de notre théorie. Les tableaux 17 et 18 présentent respectivement les relations entre la croissance à plus ou moins long-terme et le succès des mouvements réactionnaires et les relations entre la croissance et le succès des mouvements révolutionnaires. Les tableaux 19 et 20 montrent les liens entre le succès des mouvements réactionnaires et révolutionnaires et l'évolution du chômage. Ces deux tableaux fournissent donc des résultats au sujet de notre première hypothèse – concernant l'influence de la situation économique sur les affinités idéologiques. Enfin, les tableaux 21 et 22 concernent l'évolution des inégalités – c'est-à-dire notre hypothèse 2.

Les figures 23, 24 et 25 ci-dessous permettent de synthétiser les résultats présentés par ces différents tableaux. On y observe, en bleu, les coefficients de corrélation entre la somme des effectifs des mouvements réactionnaires et nos variables à plus ou moins long-terme. Les coefficients de corrélation de ces variables avec le succès des mouvements révolutionnaires sont représentés en rose. La courbe grise a été construite à partir des tableaux de corrélations 7, 8 et 9 de l'annexe 4 présentés dans la partie précédente. Elle concerne le succès des mouvements radicaux « toutes idées confondues ». La première observation générale est que la courbe grise présente des relations avec nos variables socio-économiques très similaires à celles que présente la courbe rose concernant les mouvements révolutionnaires. Cette observation était attendue, comme nous le précisons à la fin de la partie précédente. La proximité entre les courbes roses et grises s'explique par le fait que, comme nous l'avons vu, la majorité des effectifs des mouvements radicaux présents dans notre base concernent des mouvements révolutionnaires. Cela signifie que l'on peut s'attendre à ce que les relations observées dans la partie précédente – à savoir les liens entre croissance à court-terme, réduction à moyen terme des inégalités, faiblesse des inégalités « dans l'absolu » et succès des mouvements radicaux – soient, en fait, propres aux mouvements révolutionnaires.

Figure 23 : coefficients de corrélation entre le succès des mouvements réactionnaires et révolutionnaires et la croissance moyenne entre t0 et t-x

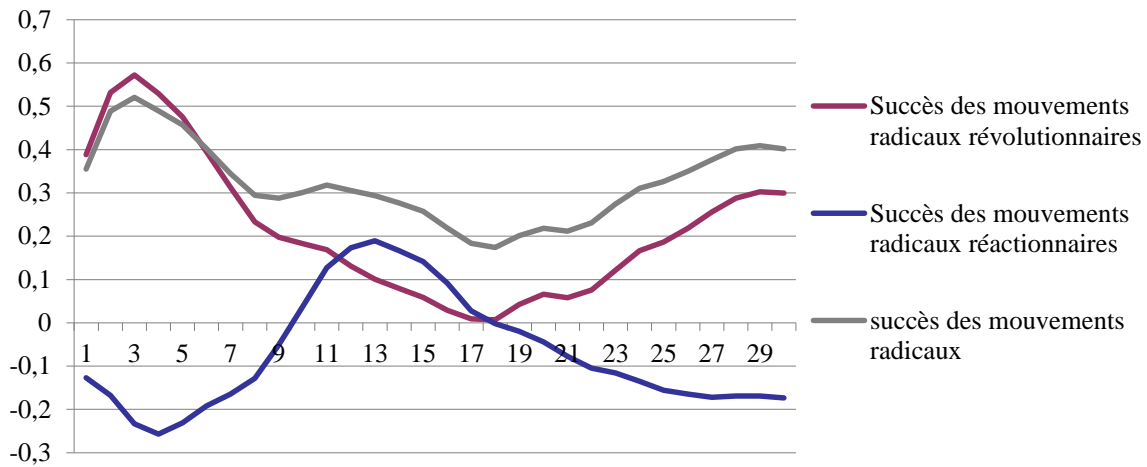


Figure 24 : coefficients de corrélation entre le succès des mouvements réactionnaires et révolutionnaires et l'évolution moyenne du taux de chômage entre t0 et t-x

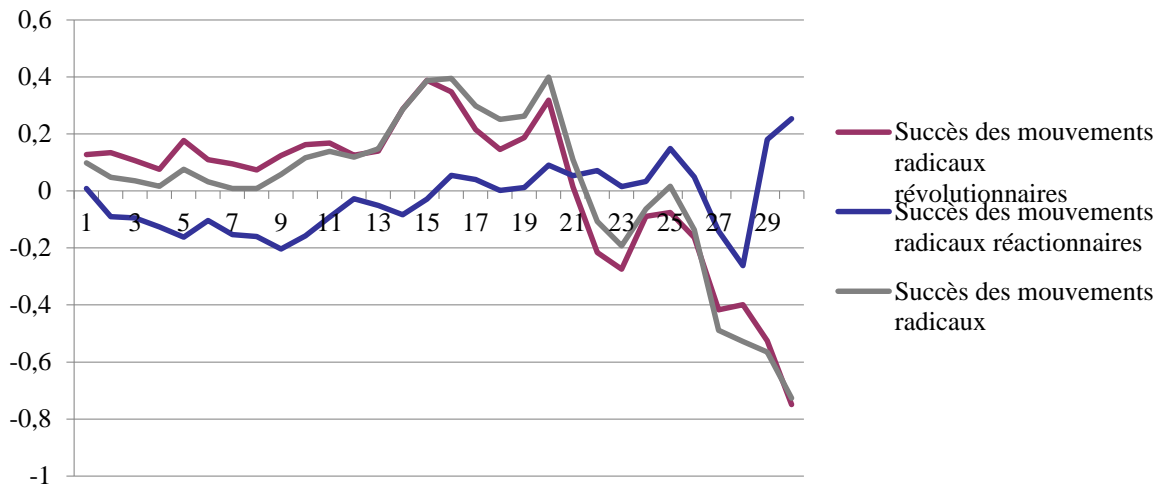
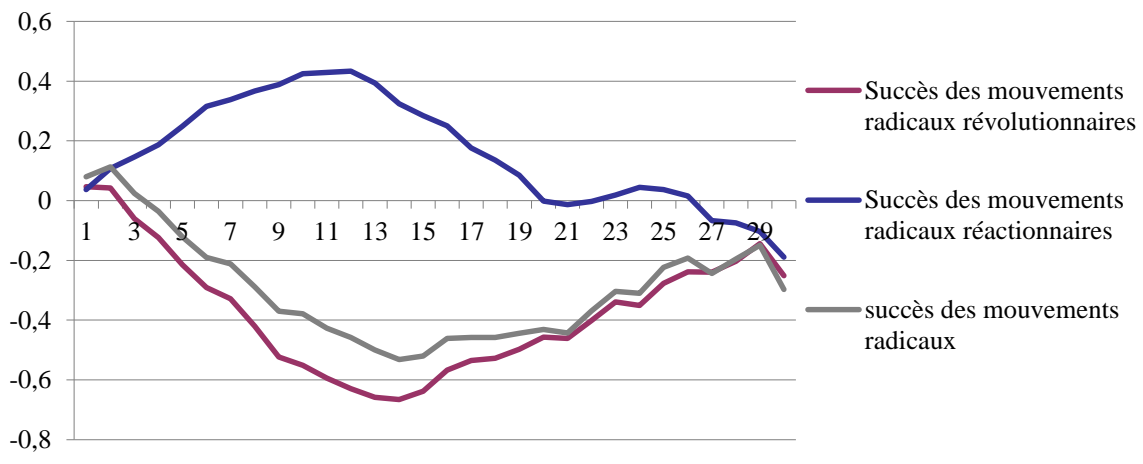


Figure 25 : coefficients de corrélation entre le succès des mouvements réactionnaires et révolutionnaires et l'évolution moyenne de la part de la richesse nationale détenue par les 10% les plus riches entre t0 et t-x



Ensuite, les tableaux et figures fournissent des résultats qu'il convient d'analyser variable par variable. Du point de vue de la croissance, les tableaux 17 et 18 de l'annexe 4 mettent en avant des liens significatifs – dans nos deux tests (concernant la somme et la moyenne des effectifs) – entre croissance à relativement court-terme et succès des mouvements révolutionnaires et réactionnaires. Concernant les mouvements réactionnaires (tableau 1), on observe une relation négative faiblement significative entre leur succès et la croissance depuis 3 à 5 ans (coefficient de corrélation entre la somme des effectifs des organisations réactionnaires et la croissance moyenne depuis 4 ans de -0,257 ; $p < 0,05$). A l'inverse, on observe, pour les révolutionnaires, que plus la croissance est forte – depuis 1 à 6 ans – plus leur succès augmente (coefficient de corrélation entre la somme des effectifs des organisations révolutionnaires et la croissance moyenne depuis 4 ans de 0,530 ; $p < 0,001$). Ces relations sont plus significatives que dans le cas des mouvements réactionnaires. Néanmoins, il existe bien, pour un même délai – de 3 à 5 ans –, des relations significatives inverses entre croissance et succès des mouvements réactionnaires et révolutionnaires – comme l'illustre la distance séparant les courbes de la figure 23.

Si la figure 24 montre que le niveau de succès des groupes réactionnaires et révolutionnaires présente aussi des relations inversées avec l'évolution du taux de chômage, les tests de corrélation présentés dans les tableaux 19 et 20 de l'annexe 4 ne font apparaître aucune relation dépassant le seuil de signification pour nos deux tests¹⁷⁴.

Enfin, on observe un important nombre de relations, dépassant le seuil de signification dans nos deux tests, entre l'évolution des inégalités et le succès des mouvements révolutionnaires et réactionnaires. Selon le tableau 21 de l'annexe 4, plus les inégalités augmentent – depuis 6 à 13 ans – plus les effectifs des organisations réactionnaires s'accroissent (coefficient de corrélation entre la somme des effectifs des organisations réactionnaires et l'évolution moyenne de la part de la richesse nationale détenue par les 10% les plus riches de -0,429 ; $p < 0,001$). A l'inverse, plus les inégalités augmentent – depuis 6 à 24 ans – moins les organisations révolutionnaires ont de succès (coefficient de corrélation entre la somme des effectifs des organisations révolutionnaires et l'évolution moyenne de la part de la richesse nationale détenue par les 10% les plus riches de -0,595 ; $p < 0,001$). Comme pour la croissance, ces tests bivariés produisent des résultats plus saillants avec les organisations révolutionnaires – l'évolution des inégalités présentant des relations plus fortes et sur une plus large échelle de temps avec le succès de ceux-ci qu'avec celui des groupes réactionnaires. Néanmoins, les relations entre évolution des richesses et succès des mouvements apparaissent globalement plus significatives, et ce sur une plus large échelle de temps, que les liens entre croissance et succès des

¹⁷⁴ Mise à part la relation négative significative entre le succès des organisations révolutionnaires et l'évolution moyenne du taux de chômage depuis 30 ans (coefficient de corrélation avec la somme du succès de -0,750 ; $p < 0,01$; coefficient de corrélation avec la moyenne du succès de -0,517 ; $p < 0,05$). Mais, là encore, il convient de mettre en doute cette relation isolée car nous possédons un nombre très faible d'observations concernant l'évolution du chômage depuis 30 ans. Dès lors, nous avons fait le choix de ne pas insérer cette variable dans nos tests multivariés – car cela aurait conduit à réduire de manière conséquente le nombre d'observations, déjà faibles, sur lequel ceux-ci sont conduits.

mouvements. Comme pour la croissance, on observe donc bien des relations inverses – dans une même temporalité – entre évolution des inégalités et effectifs des mouvements réactionnaires et révolutionnaires.

Les tableaux 23 et 24 de l'annexe 4 présentent les tests de corrélation effectués entre les inégalités « dans l'absolu » et le succès des mouvements réactionnaires et révolutionnaires, qui ont trait à notre hypothèse 3. Le tableau 23 montre qu'il existe un lien significatif, et ce dans nos deux tests, entre le niveau d'inégalités et le succès des mouvements révolutionnaires (coefficient de corrélation entre la somme des effectifs des organisations révolutionnaires et la part de la richesse nationale détenue par les 10% les plus riches de -0,530 ; $p < 0,001$). Le tableau 24 montre qu'en revanche le niveau d'inégalités ne présente pas de relation, dépassant le seuil de signification pour nos deux tests, avec le succès des mouvements réactionnaires.

Ces résultats ne suffisent pas à valider notre théorie dans la mesure où il est nécessaire de procéder à un test multivarié pour vérifier que les relations mises en avant restent significatives lorsque nous contrôlons l'effet d'autres variables. Néanmoins, on peut observer qu'à ce stade de notre test empirique les relations mises en avant supportent très largement nos hypothèses. Notre première hypothèse est celle qui est la moins corroborée jusqu'à présent. En effet, en ce qui concerne l'évolution du chômage, nos tests bivariés ne présentent aucune relation significative. Dès lors cette variable sera exclue de la suite de nos tests. Le fait que nous n'observions pas de relation peut être interprété – comme précédemment – comme la conséquence du fait que le chômage concerne, de manière générale au sein de notre terrain d'étude, une minorité de la population, dont la privation est moins susceptible d'affecter à une échelle plus large les capacités de mobilisation des mouvements sociaux. En revanche, notre première hypothèse est supportée pour l'évolution de la richesse nationale : en effet, on observe bien les relations inverses attendues, dépassant le seul court-terme¹⁷⁵, et présentes aux mêmes échelles de temps pour les organisations réactionnaires et révolutionnaires. De la même manière – et a priori avec un plus haut degré de certitude – notre hypothèse 2 est à ce stade entièrement soutenue. Enfin, notre hypothèse 3 est aussi entièrement vérifiée jusqu'ici : à savoir que moins les inégalités sont fortes, plus les groupes révolutionnaires ont du succès – alors que les inégalités « dans l'absolu » ne présentent pas de lien avec le succès des mouvements réactionnaires.

ENVIRONNEMENT DES MOUVEMENTS SOCIAUX ET RADICALITE

Les résultats des relations bivariées correspondant à nos hypothèses 7 et 8 sont présentés respectivement par les tableaux 1 et 2 de l'annexe 6 (tests de Student) et le tableau 25 de l'annexe 4 (corrélations).

Concernant les cycles de protestation, le tableau 25 de l'annexe 4 montre que, pour nos données, il n'apparaît aucune relation significative entre le taux de variation des effectifs des

¹⁷⁵ Ainsi on observe, pour les mouvements réactionnaires et révolutionnaires, que la relation avec la croissance immédiate est moins forte, voire non significative.

mouvements radicaux réactionnaires et révolutionnaires et la « radicalité faible » ou la « radicalité forte ». Ce résultat amène à rejeter l'hypothèse 8 selon laquelle les périodes de croissance des mobilisations sont liées à davantage de radicalité spontanée, diffuse et peu intense, et les périodes de déclin des mobilisations à davantage de radicalité préméditée, ciblée et intense. Cette théorie a pourtant été démontrée par de nombreuses études (Beissinger 2002, Della Porta 1995, Tarrow 1989, Lopés et al. 2002) et elle semblait valide au regard de certaines périodes sur les figures 10, 11 et 12 (présentées en début de chapitre). L'absence de relation significative pour notre terrain d'étude s'explique par le fait que cette théorie est sans doute valable spécifiquement pour les organisations de mouvements sociaux – alors que nos données regroupent à la fois des organisations radicales issues de mouvements sociaux¹⁷⁶ et des organisations radicales ne présentant pas de lien direct avec des mouvements sociaux¹⁷⁷.

Pour ce qui est de l'influence de la structure d'opportunités politiques sur le succès des organisations (hypothèses 7a et b), on observe en revanche des relations significatives au sein de nos deux tests – présentées dans le tableau 1 de l'annexe 6. Ces relations correspondent à l'inverse de celles attendues : à savoir que le succès des organisations réactionnaires est significativement plus faible lorsque le parti de gouvernement est de gauche et plus fort lorsque le parti majoritaire à l'assemblée est de droite. Il apparaît aussi que la présence d'une majorité ou d'une coalition du centre est liée à un plus faible succès des organisations réactionnaires. A l'inverse, le succès des organisations révolutionnaires est plus fort lorsque l'assemblée présente une majorité de gauche et plus faible lorsque le parti au gouvernement est de droite. En outre, la présence d'un gouvernement du centre est lié à davantage de succès des groupe révolutionnaires. Il convient, avant d'analyser ces résultats d'observer si ceux-ci se retrouvent dans une analyse multivariée incluant les variables socio-économiques déterminantes que nous avons présentées.

Par contre, en ce qui concerne le degré de radicalité des organisations réactionnaires et révolutionnaires, celui-ci ne présente pas de relation dépassant le seuil de signification dans nos deux tests avec la couleur politique du parti au pouvoir. Ce résultat peut être interprété de deux manières, potentiellement complémentaires. Tout d'abord, comme pour les cycles de protestation, l'influence de la possibilité de nouer des alliances sur le degré de radicalité des organisations présuppose vraisemblablement l'existence d'une mobilisation sociale relativement large, alors qu'une organisation politique radicale isolée et possédant un faible nombre de militants, telles que différents cas présents dans notre base, peut difficilement espérer obtenir un soutien politique du parti au pouvoir, qu'il soit de gauche ou de droite. Ensuite, la structure d'opportunités politiques ne peut être réduite à la seule

¹⁷⁶ Comme par exemple la Cagoule – créée à la suite des agitations des ligues d'extrême-droite, au moment où certaines prirent la voie de la participation au sein des institutions (comme le Parti Social Français issu des Croix-de-Feu) – ou encore différentes organisations d'extrême-gauche à la suite des mobilisations de mai-juin 1968.

¹⁷⁷ Comme par exemple, les anarchistes durant les années 1880-1890 ou encore les groupuscules d'extrême-droite des années 1950-1960.

couleur de parti politique au pouvoir – mais devrait inclure l’environnement politique que sont les possibilités d’alliance avec d’autres organisations politiques, etc.

III-B) TEST MULTIVARIE

Pour construire un modèle explicatif du succès des organisations révolutionnaires et réactionnaires, nous avons sélectionné les variables qui apparaissaient significatives au sein de nos tests bivariés et les avons intégrées dans un modèle explicatif de la « somme » des effectifs des organisations de l’une et l’autre des idéologies. Puis, nous avons retiré les variables non significatives (élimination descendante). Enfin, nous avons testé ce modèle avec, pour variable dépendante, la « moyenne » du succès des organisations afin de contrôler les biais de notre base de données. Les variables retenues concernant l’évolution socio-économique sont celles présentant le seuil de signification et le coefficient de corrélation les plus élevés à la fois dans leur relation aux effectifs des mouvements réactionnaires et révolutionnaires – de manière à ce que soient présentes les mêmes variables, à la même échelle de temps, dans nos modèles explicatifs du succès des deux types de mouvements. C’est ainsi que nous avons sélectionné la croissance moyenne depuis 4 ans et le taux d’évolution moyen de la part de la richesse détenue par les 10% les plus riches depuis 11 ans.

PRESENTATION DES RELATIONS OBSERVEES

Le tableau 5 présente les modèles de régression linéaire avec pour variable dépendante le succès des organisations réactionnaires. Concernant les variables socio-économiques, on observe qu’elles présentent un lien très significatif ($p < 0,01$) à nos deux tests, et leur sens est celui attendu - à savoir le même que celui observé dans les tests bivariés. Plus précisément, une croissance moyenne du Produit Intérieur Brut de 1% depuis 4 ans est liée, en moyenne, à une diminution de 28 570 adhérents des organisations réactionnaires. A l’inverse une augmentation d’un 1% de la part de la richesse nationale détenue par les 10% les plus riches est liée, en moyenne, à une augmentation des effectifs des organisations réactionnaires de 10 870 adhérents. Pour ce qui est du parti au pouvoir, les relations sont différentes de celles présentées au sein des tests bivariés. Ainsi, la présence d’une majorité ou coalition du centre à l’assemblée n’est plus liée significativement au succès des mouvements réactionnaires. En outre, les liens entre la présence d’un gouvernement de gauche et d’une assemblée de droite ont une relation significative ($p < 0,01$), mais de sens inverse à celle précédemment notée, avec les effectifs réactionnaires. La présence au pouvoir d’un gouvernement de gauche est liée à une augmentation moyenne du succès des organisations réactionnaires de 226 755 adhérents ; à l’inverse ces effectifs diminuent en moyenne de 266 289 adhérents lorsque l’assemblée présente une majorité de droite.

Tableau 5 - hypothèse 1a, 2a et 7 : liens entre succès des organisations réactionnaires et l'évolution de la situation économique et des inégalités, et le parti au pouvoir

Variables indépendantes	Variables dépendantes		
	Succès des groupes réactionnaires (somme)		Succès des groupes réactionnaires (moyenne)
m4_croi	-2.512e+06*** (-707,722)	-2.857e+06*** (-672,786)	-169,226*** (-47,639)
m11_ev_rich10	1.099e+07*** (2.452e+06)	1.087e+07*** (2.475e+06)	867,350*** (-175,277)
gouv_gauche	244,883*** (-73,111)	226,755*** (-72,752)	17,866*** (-5,151)
ass_droite	-315,986*** (-79,259)	-266,289*** (-72,056)	-19,519*** (-5,102)
ass_centre	-110,167 (-76,613)		
Constant	424,791*** (-79,497)	387,779*** (-75,983)	27,621*** (-5,38)
Observations	57	57	57
R-squared	0.710	0.699	0.714

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Tableau 6 - hypothèse 1b, 2b, 3 et 7 : liens entre succès des organisations révolutionnaires et l'évolution de la situation économique et des inégalités, et le parti au pouvoir

Variables indépendantes	Variables dépendantes			Succès des groupes révolutionnaires (moyenne)
	Succès des groupes révolutionnaires (somme)			
m4_croi	7.403e+06** (3.264e+06)	7.303e+06** (3.154e+06)	5.717e+06* (2.961e+06)	-109,131 (-319,406)
m11_ev_rich10	-4.055e+07*** (1.392e+07)	-4.054e+07*** (1.378e+07)	-5.128e+07*** (1.144e+07)	-8.649e+06*** (1.234e+06)
rich10	-1.006e+07** (4.101e+06)	-9.921e+06** (3.933e+06)	-6.067e+06** (2.782e+06)	-636,917** (-300,047)
gouv_droite	-856,012** (-324,359)	-851,998** (-319,902)	-1.013e+06*** (-300,384)	-96,546*** (-32,402)
gouv_centre	69,467 (-496,804)			
ass_gauche	549,766 (-405,494)	551,525 (-401,306)		
ass_centre	511,353* (-262,933)	521,659** (-249,903)	507,689** (-251,863)	89,650*** (-27,168)
Constant	5.268e+06*** (1.455e+06)	5.217e+06*** (1.394e+06)	4.113e+06*** (1.149e+06)	416,936*** (-123,96)
Observations	57	57	57	57
R-squared	0.612	0.612	0.597	0.681

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Le tableau 6 présente les résultats des régressions linéaires ayant pour variable dépendante le succès des organisations radicales révolutionnaires. Contrairement aux organisations réactionnaires, la relation entre la croissance du Produit Intérieur Brut depuis 4 ans n'atteint pas le seuil de signification minimale dans nos deux tests. Ainsi, si cette variable est liée positivement, mais de manière très faiblement significative ($p < 0,1$) à la somme des effectifs des groupes révolutionnaires, elle ne présente pas de lien significatif avec la moyenne des effectifs de ceux-ci. Cette absence de relation significative apparaît liée à l'évolution des inégalités. Ainsi, le tableau 5 de l'annexe 5 montre que, si la croissance depuis 4 ans présente une relation significative avec la moyenne des effectifs révolutionnaires lorsqu'elle est intégrée seule dans un modèle de régression, cette relation « disparaît » lorsqu'on ajoute au sein du modèle l'évolution moyenne des inégalités depuis 11 ans. Dans nos données, ce constat trouve vraisemblablement un écho avec les périodes d'après-guerre au cours desquelles la croissance est très forte et les inégalités ont fortement diminué. Ces périodes correspondant à d'importantes mobilisations révolutionnaires, il peut sembler que celles-ci sont le produit du développement économique lié à la reconstruction, or, on peut supposer que la réduction des inégalités est en fait de ce point de vue plus déterminante – car d'autres périodes de croissance ne produisent pas nécessairement des mobilisations révolutionnaires (comme les années 1950-1960, par exemple). Ainsi, dans notre modèle explicatif, une diminution moyenne de 1% depuis 11 ans de la part de la richesse nationale détenue par les 10% les plus riches est liée à une augmentation moyenne des effectifs révolutionnaires de 512 800 adhérents ($p < 0,01$). On constate aussi que le niveau des inégalités « dans l'absolu » reste lié négativement au succès des mouvements révolutionnaires : ainsi, une augmentation d'un point de la part de la richesse nationale détenue par les 10% les plus riches est liée à une baisse de 60 670 adhérents parmi les effectifs révolutionnaires ($p < 0,05$). Concernant les partis au pouvoir, certaines relations n'apparaissent plus significatives : à savoir le lien entre succès des révolutionnaires et la présence d'une assemblée du centre ou d'un gouvernement de gauche. Contrairement à ce qui a été observé pour les mouvements réactionnaires, les relations significatives conservent le sens observé dans les tests bivariés. Ainsi, la présence au gouvernement d'un parti de droite est liée en moyenne à une diminution des effectifs révolutionnaires de 1 013 000 alors que la présence d'une majorité ou d'une coalition du centre à l'assemblée est liée en moyenne à une augmentation de 507 689 adhérents.

VALIDATION DE NOS HYPOTHESES ?

Quelles sont les implications de ces résultats du point de vue de nos hypothèses initiales ? Tout d'abord, concernant l'hypothèse portant sur les cycles de protestations (hypothèse 8), nos résultats indiquent que celle-ci ne peut fournir d'explication générale de la radicalité dans notre terrain d'étude – à savoir que sa force explicative est sans doute circonscrite aux organisations de mouvements sociaux. Ensuite, nos résultats ne vérifient pas l'hypothèse 7 concernant l'influence de la coloration politique du parti au pouvoir sur le succès des organisations. Si cette hypothèse paraît fonctionner pour l'explication du succès des organisations réactionnaires, nos résultats sont opposés en

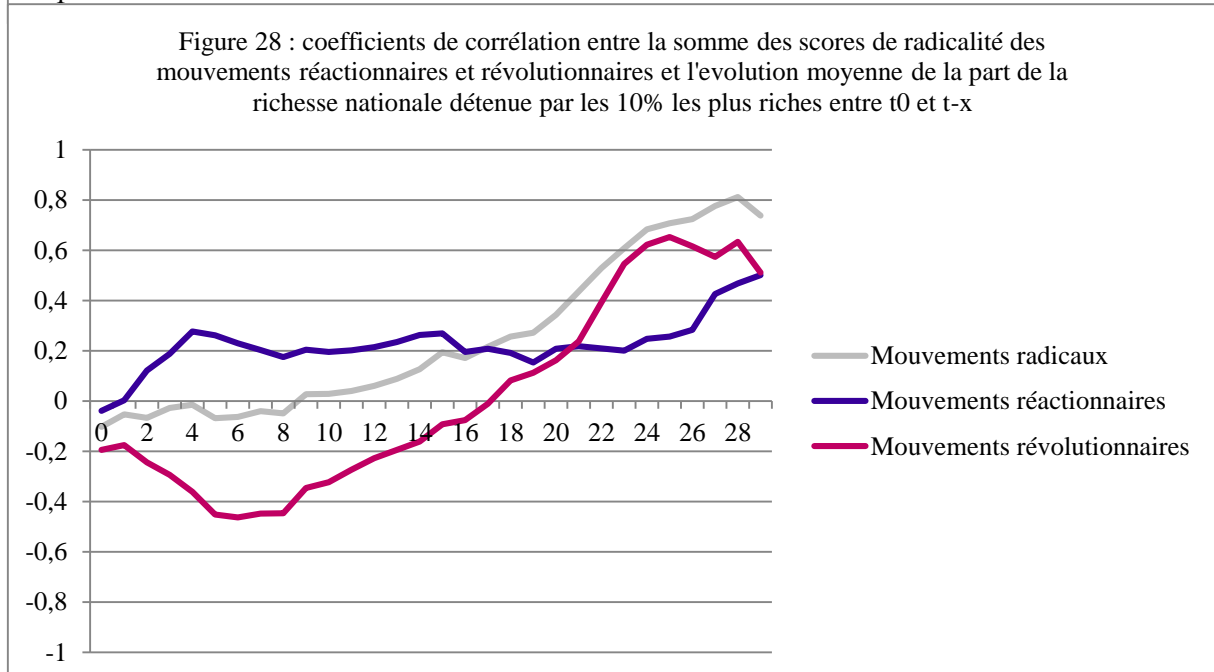
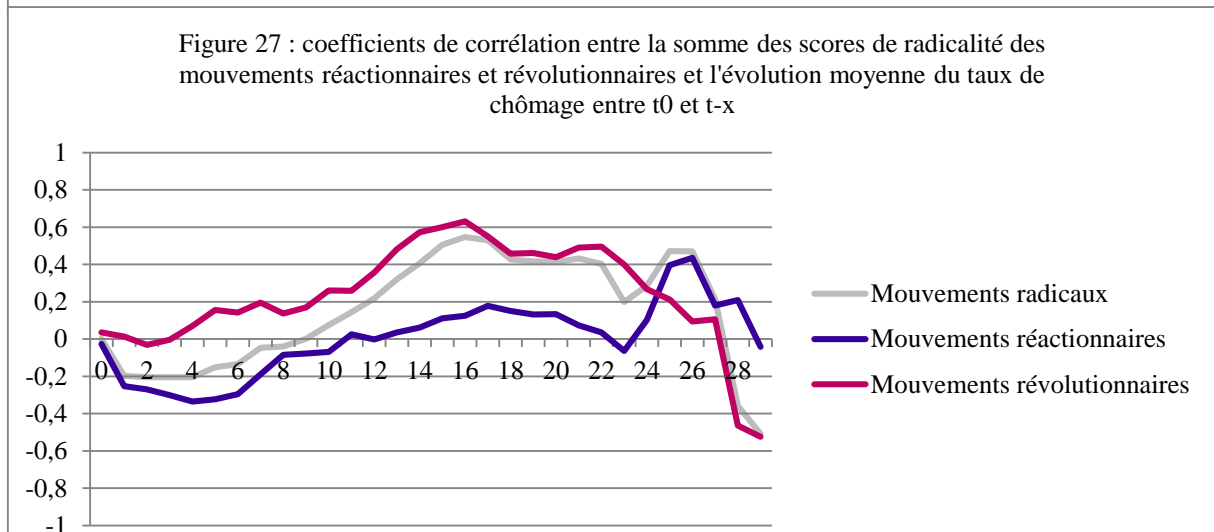
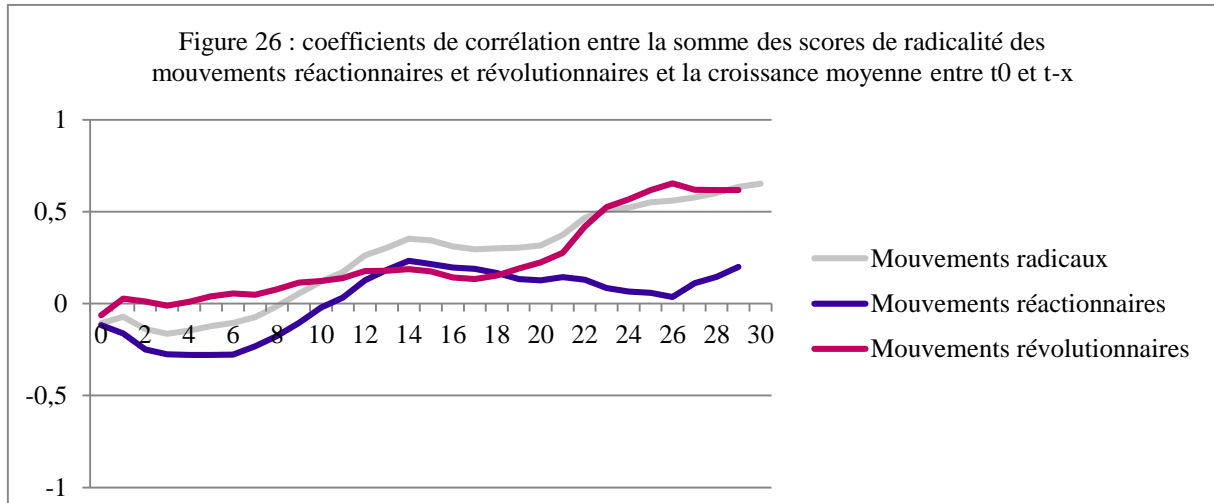
ce qui concerne les révolutionnaires, et le parti au pouvoir ne présente pas de lien, dans notre terrain d'étude, avec le degré de radicalité des organisations réactionnaires et révolutionnaires. Cette différence peut possiblement s'expliquer par le fait qu'étant donné que nos organisations révolutionnaires incluent des grandes structures politiques telles que la Confédération Générale du Travail – pour les périodes où celle-ci présente un certain degré de radicalité -, le succès de ces organisations est sans doute un indicateur de l'évolution des positions politiques majoritaires. On peut en effet supposer qu'en période où la majorité de la population se situe à gauche, les organisations révolutionnaires institutionnalisées gagnent en audience (et inversement lorsque le positionnement majoritaire est à droite). En revanche, les organisations réactionnaires incluses dans notre base correspondent à des structures, certes parfois imposantes en terme de nombre d'adhérents (comme les Croix-de-Feu puis le Parti Social Français), mais moins institutionnalisées et donc reflétant sans doute davantage des mouvements de protestation, plus probables en présence d'un gouvernement de gauche.

En ce qui concerne la « nouvelle » théorie de la privation relative, celle-ci est assez largement corroborée par nos résultats empiriques. Ainsi, nos hypothèses 2 et 3 apparaissent clairement vérifiées : l'évolution des inégalités à moyen-terme – autour d'une dizaine d'années – présente des liens opposés, dans le sens attendu avec le succès des mouvements réactionnaires et révolutionnaires, et les situations de faibles inégalités sont liées significativement à l'augmentation des effectifs révolutionnaires. Pour ce qui est de notre première hypothèse les résultats sont moins univoques. Comme nous l'avons vu, l'évolution du chômage ne présente pas de relation avec le succès des mouvements réactionnaires et révolutionnaires. En ce qui concerne l'évolution de la richesse nationale, la relation n'apparaît finalement pas significative pour le succès des organisations révolutionnaires, alors qu'elle l'est, dans le sens attendu, en ce qui concerne les organisations réactionnaires.

En résumé, après avoir décrit les fluctuations de la radicalité dans le temps et entre les organisations de notre base de données, nous avons présenté les résultats des tests empiriques de nos différentes hypothèses. La première conclusion est que la théorie « classique » de la privation relative, si elle permet bien d'expliquer la frustration relative aux attentes des individus, ne permet d'expliquer ni le degré de radicalité, ni le succès des organisations radicales au sein de notre terrain d'étude. En revanche, et c'est la seconde conclusion, la « nouvelle » théorie de la privation relative apparaît globalement corroborée dans sa capacité à rendre compte du succès différentiel des idéologies réactionnaires et révolutionnaires en France de 1882 à 1980.

Avant de refermer ce chapitre, nous avons souhaité présenter les figures suivantes (26, 27 et 28). Si notre formulation de la « nouvelle » théorie de la frustration relative, dans le cadre de cette recherche, s'est portée sur le succès des mouvements radicaux – dans une définition large de ceux-ci – réactionnaires et révolutionnaires, et non sur le degré de radicalité, ces figures (présentées sur le même modèle que celles de la fin de ce chapitre) laissent supposer que cette théorie a sans doute aussi sa

place dans l'explication des fluctuations de l'activisme radical. Ainsi, ces graphiques semblent bien indiquer que les dynamiques de l'activisme radical réactionnaire et révolutionnaire présentent des relations différentes, voire opposées, aux contextes socio-économiques. La figure 28 en particulier laisse penser que, si les évolutions des inégalités influent différemment sur le succès des idées réactionnaires et révolutionnaires, comme nous l'avons observé, elles influent sans doute aussi – et d'une manière analogue – sur l'activisme se réclamant de ces idées.



CONCLUSION

A l'issue de cette recherche, il convient de revenir à l'interrogation qui a été à l'origine de l'ensemble de notre démarche. Celle-ci est née du constat paradoxal d'une littérature scientifique recherchant majoritairement des explications de la radicalité sans référence aux contenus idéologiques, alors qu'il semble exister d'importantes variations dans le temps et les époques des types d'idées mises en jeu par l'activisme radical. Notre question était donc la suivante : *peut-on expliquer la radicalité sans se référer aux idéologies politiques ?* Au terme de nos analyses, la réponse est sans équivoque : non, on ne peut prétendre épuiser les déterminants de la radicalité sans se référer aux idéologies auxquelles les individus adhèrent. A travers l'étude du succès des mouvements radicaux en France de 1882 à 1980, il apparaît bien que des ensembles distincts d'idées radicales présentent des dynamiques différentes et, plus important, qu'il est possible de montrer que des configurations socio-économiques *opposées* favorisent l'adhésion à différentes idées radicales.

Plutôt que de dresser le seul constat des limites de l'explication de la radicalité « toutes idées confondues » sans proposer de perspective explicative alternative, nous avons pris le parti de proposer une théorie – complémentaire – expliquant le succès de différents ensembles d'idées radicales. A partir d'une typologie distinguant les idées radicales réactionnaires et révolutionnaires, nous avons proposé de réinterpréter une des théories « classiques » dans l'explication de la radicalité « toutes idées confondues », à savoir la théorie de la frustration relative (Gurr 1970), en se basant sur les résultats de recherches de psychologie politique, pour en déduire des prédictions concernant le succès de ces différents types d'idéologies. Notre théorie soutenait que les périodes à long-terme d'amélioration de leurs « valeurs » pour la majorité d'une communauté – que ce soit sur l'évolution de la situation économique générale et de la répartition des richesses – sont liées à des affinités radicales révolutionnaires, visant à rompre avec les traditions et à promouvoir un nouvel ordre social, alors que les périodes à long-terme de dégradation de ces même « valeurs » sont liées à des affinités radicales réactionnaires, se réclamant d'un retour à un ordre social passé.

A l'issue de notre analyse, notre théorie s'avère recevoir un important support empirique. Notre théorie est particulièrement vérifiée en ce qui concerne l'évolution à long terme des inégalités : il apparaît que le succès des mouvements révolutionnaires est lié positivement à la diminution des inégalités au cours de la dernière dizaine d'année (onze ans étant la périodicité la plus déterminante), alors que ce lien est négatif dans le cas des idéologies réactionnaires. Pour ce qui est de la situation économique, nos résultats sont légèrement moins concordants : il n'apparaît pas de lien clair entre l'évolution dans le temps du taux de chômage et le succès des idéologies, mais concernant la richesse nationale, si un lien apparaît clairement dans le cas des mouvements réactionnaires – à savoir que leur

succès est lié négativement à la croissance au cours des dernières années (quatre ans étant dans notre analyse étant la périodicité la plus déterminante) -, la relation inverse pour les mouvements révolutionnaires est un peu moins évidente mais apparaît tout de même relativement supportée empiriquement¹⁷⁸.

Nos résultats présentent des implications sur la manière dont la radicalité politique devrait être appréhendée. En effet, nous avons observé que le recours ou non à la violence ne compte pas parmi les dimensions distinctives des organisations radicales que nous avons étudiées, et qu'au contraire, différents types de violence politique – selon leur dimension préméditée, ciblée et leur intensité – se retrouvent aux différentes étapes d'un continuum que l'on peut appeler « radicalisation », au même titre que d'autres répertoires d'actions. Cela implique que la limitation de l'étude de la radicalité par le seul prisme du recours à la violence politique (Borum 2011, McCauley et Moskaleiko 2008, Wilner et Dubouloz 2009, Crosssett et Spilaletta 2011, Della Porta 1995, Crettiez 2011, Sommier 2012) n'est pas justifiée d'un point de vue empirique, du moins au sein du terrain que nous avons étudié. Il apparaît préférable de définir la radicalité de manière plus large, par le prisme du recours à des modes d'actions considérés comme illégitimes au sein d'un ordre social donné. De ce point de vue, notre analyse a aussi démontré que la définition de la radicalité en référence aux seuls comportements est limitée, et que la justification idéologique du recours à des modes d'actions politiques illégaux et/ou violents trouve aussi sa place à l'extrémité du continuum de la radicalisation.

Nos résultats présentent d'autres implications au-delà du seul agenda de recherche sur la radicalité. Tout d'abord, ces résultats ont leur place au sein du débat ancien concernant les pré-conditions des périodes révolutionnaires. Ils viennent contredire la supposition récurrente selon laquelle les révolutions sont enfantées par les périodes de misère – à savoir les périodes où les « *les prolétaires n'ont rien à perdre que leurs chaînes* » (Marx 1998, p. 67) – et d'incertitudes – à savoir que les « *catégories [qui] sont atteintes par l'insécurité et l'incertitude (...) se trouvent de ce fait jetées dans les dispositions psychologiques qui font les catégories révolutionnaires* » (Monnerot 1969, p. 549-550). A l'inverse, nos résultats viennent davantage supporter l'hypothèse inverse, selon laquelle ce sont les périodes d'amélioration qui sont génératrices de désirs révolutionnaires – à savoir que « *tout ce qu'on ôte alors des abus semble mieux découvrir ce qui en reste et en rend le sentiment plus cuisant : le mal est devenu moindre, il est vrai, mais la sensibilité en est plus vive* » (Tocqueville 1999, p. 278).

En cela, nos résultats vont clairement dans le sens d'autres études actuelles montrant que les situations favorisant les dispositions psychologiques d'incertitude et d'insécurité sont génératrices, non de désirs révolutionnaires mais d'affinités conservatrices (Jost et al. 2011, Duckitt et Fischer 2003). Les liens que nous observons entre inégalités et affinités révolutionnaires vont aussi clairement dans le sens de cette seconde théorie de la révolution : s'il apparaît que les affinités révolutionnaires

¹⁷⁸ En effet, ce lien est mis à la fois en avant par nos analyses bivariées et par l'une de nos deux analyses multivariées.

sont plus fortes en périodes de diminution des inégalités, mais aussi lorsque les inégalités sont faibles « dans l'absolu » (sans considérations temporelles). Si le premier résultat peut être interprété de manière analogue à l'évolution économique, à savoir que les périodes d'amélioration de la position des groupes sont génératrices de dispositions psychologiques favorables à la nouveauté et favorisant l'obtention de gains par rapport à la prévention des pertes (Jost et al. 2003), le second résultat laisse supposer que c'est la perspective du succès du changement social, plus forte lorsque les inégalités sont faibles, qui augmente les affinités révolutionnaires (Abbink et al. 2008) – alors qu'à l'inverse, l'augmentation des affinités réactionnaires en période d'augmentation des inégalités peut être interprétée comme l'opération d'un mécanisme de dissonance face à l'impossibilité de modifier le *statu quo* tendant à privilégier des positions conservatrices (Jost et al. 2012).

En outre, si nous observons que les idéologies réactionnaires et révolutionnaires présentent globalement des affinités « opposées » selon les contextes sociaux, ceci n'est pas systématique et les effets contextuels apparaissent présenter des asymétries, ce qui n'est peut-être pas dû au hasard. En effet, l'effet plus saillant de l'évolution économique sur les affinités réactionnaires que sur les idéologies révolutionnaires trouve un parallèle dans les résultats de Duckitt et Fischer (2003) – qui montrent que les scénarios de menaces (principalement économiques) ont un effet significatif sur l'adhésion à des contenus conservateurs, alors que les scénarios de prospérité ne présentent pas d'effet significatif sur l'adhésion à des contenus libéraux. Cette similarité entre nos résultats invite à proposer des hypothèses. Celle formulée par Duckitt et Fischer (2003) à partir des travaux d'Abramson et Inglehart (1995) est que les effets des périodes de prospérité sur les glissements d'affinités idéologiques s'effectuent à plus long-terme – alors que les périodes de dépression économiques provoquent des virages relativement rapides des valeurs. Cette hypothèse n'est a priori pas supportée par nos résultats, du moins dans un délai inférieur à trente ans – en effet, nos résultats montrent que les liens entre évolution économique et affinités révolutionnaires sont plus significatifs pour un délai d'un à six ans que pour des délais plus larges. En revanche, on peut proposer l'hypothèse selon laquelle, de manière générale, les situations rendant saillantes les pertes éventuelles génèrent des effets plus déterminants que les situations présentant des opportunités de gains dans la mesure où la prévention des pertes met en jeu l'intérêt immédiat des individus, alors que l'éventualité de gains met en jeu leur intérêt futur – présentant donc un effet mobilisateur moins saillant.

Ensuite, nos résultats présentent des implications du point de vue de la sociologie des mouvements sociaux. En effet, nos résultats concernant la théorie « classique » de la frustration relative (Gurr 1970) rejoignent le constat général de l'invalidité empirique de cette théorie dans l'explication des mouvements radicaux (Brush 1996) qui peut être interprété par le fait que la formulation initiale de cette théorie suppose à tort que des frustrations individuelles s'actualisent automatiquement sous la forme d'une action collective – ce qui est contredit par la littérature montrant que l'action collective nécessite des ressources propres (Olson 1965, Obershall 1973) et ne peut être le seul produit d'insatisfactions individuelles – et que, plutôt que les seules insatisfactions, ce sont les

perspectives de succès qui expliquent l'intensité des mobilisations (Snyder et Tilly 1972, Abbink et al. 2008, Collier et Hoeffler 2004). Pour autant les résultats de nos propres analyses, s'ils ne sont pas contradictoires avec ces constats, indiquent clairement que les situations macro-sociologiques influent sur les mouvements sociaux. Ainsi, si la dimension organisationnelle possède évidemment son importance dans l'explication de la création d'organisations, le succès « marginal » des mouvements est aussi lié aux situations sociales dans lesquelles ils s'insèrent, et pas seulement à l'environnement politique (Tilly et Tarrow 2015). Autrement dit, nos résultats participent à la réhabilitation de la « théorie des tensions » - « *strain theory* » - en sociologie des mouvements sociaux, selon laquelle des déterminants structurels influent sur les mobilisations protestataires. En outre, si nos résultats appuient la perspective d'étudier les engagements protestataires en s'intéressant à la résonance entre les « cadres d'interprétation » des organisations et de leurs adhérents (Snow et Benford 1988), ils invitent à penser que la résonance de certains cadres est largement dépendante d'un contexte macrosociologique rendant les individus plus réceptifs à certaines interprétations de l'ordre social.

Enfin, nos résultats présentent des implications du point de vue des théories générales de formation des croyances – notamment des croyances politiques. En effet, nos résultats montrent que les idéologies – à savoir une catégorie mêlant prescription et interprétations du monde – sont en lien avec des phénomènes contextuels, dont notre théorie suppose qu'elles modifient les dispositions des individus à adhérer à certaines croyances politiques. De ce fait, nos résultats vont dans le sens de la théorie de la formation motivée des croyances (Jost et al. 2003), selon laquelle les croyances des individus ne sont pas seulement le produit d'une réception neutre des phénomènes dont ils font l'expérience et des croyances sociales disponibles (Bronner 2003), mais sont aussi « choisies » - inconsciemment – en réponse à des besoins individuels (Lord et al. 1979, Lavine et al. 2005, Jost et al. 2003). De ce point de vue, même si la présente recherche ne permet pas d'observer l'évolution de ces besoins individuels, elle suggère clairement que le rapport des individus au « vrai » et au « faux » n'est pas désintéressé – que ces intérêts soient matériels ou cognitifs (Jost et al. 2003).

LIMITES ET PERSPECTIVES POUR DES RECHERCHES FUTURES

Si nos résultats semblent donc apporter d'importantes implications théoriques, il convient toutefois de les nuancer. La première limite à la généralisation de nos résultats tient évidemment aux limites historiques et géographiques de notre terrain empirique. En effet, si notre étude de cas permet de contrôler de manière relativement convaincante certains facteurs de radicalisation comme le type de régime politique, il serait souhaitable de répliquer nos analyses sur des cas d'études différents de manière à tester, en plus de les contrôler, les effets induits par les types de régimes politiques, et d'avoir une confiance plus grande dans la vocation générale de notre théorie.

Ensuite, une importante limite tient au contrôle de certains facteurs de radicalité mis en avant par la littérature. Ainsi, si nous avons estimé de la capacité de l'Etat français était relativement contrôlée dans notre étude – car on peut considérer qu'il s'agit, relativement à d'autres Etats, d'un Etat

« à forte capacité » (Tilly et Tarrow 2015) – cette capacité est variable dans le temps et devrait être rigoureusement opérationnalisée pour être intégrée à nos modèles – par exemple à travers une mesure de la part du public au sein du Produit Intérieur Brut. De même, si l'on peut supposer que la France métropolitaine, durant notre étude, est caractérisée par une faible « fractionnalisation ethnique » - qui peut favoriser la radicalité politique par les luttes entre groupes d'appartenance (Ndimubandi 2012) – cette dimension est éventuellement fluctuante et devrait faire l'objet d'une variable. De manière plus problématique, nous ne sommes pas parvenus, dans le cadre de cette étude, à obtenir de variable renseignant le degré de répression mis en œuvre par l'Etat – dont on sait qu'elle constitue un facteur majeur de radicalisation de franges de mouvements sociaux (McCauley et Moskalenko 2008, Della Porta 1995, Beissinger 2002, Gurr 1970). Si ce facteur a été légèrement contrôlé – par l'exclusion des périodes aberrantes – d'évidentes fluctuations apparaissent néanmoins au sein de la période que nous avons étudiée¹⁷⁹. Il apparaîtrait donc important d'opérationnaliser le degré de répression mis en œuvre par l'Etat – ce qui pourrait par exemple être fait en calculant un ratio du nombre de décès parmi les manifestants par rapport aux forces de l'ordre¹⁸⁰. Une telle mesure ne permettrait néanmoins que d'estimer le degré de brutalité de la gestion publique des protestations alors que d'autres aspects doivent être pris en compte – la dimension plus ou moins sélective/diffuse, la dimension réactive/préventive et la dimension illégale/légale (Della Porta 1995).

Ensuite, la constitution de notre base de données – et par conséquent de nos variables dépendantes – présente d'importantes limites méthodologiques. Si ces limites ont pu être en partie contrôlées par notre méthode d'analyse – notamment en procédant à des tests complémentaires à partir de données corrigées par un indicateur de la quantité d'informations présente dans notre base – la méthode-même de contrôle a pu tendre à exclure de nos principaux résultats certaines variables qui ne résistaient pas à nos différents tests, mais dont on peut supposer qu'elles présenteraient une certaine force explicative dans un unique test à partir de données valides. Les limites de notre base de données sont de trois ordres : les limites de nos sources elles-mêmes, les limites de notre sélection des sources,

¹⁷⁹ Comme en témoignent différents événements marqués par de nombreuses victimes parmi les manifestants, qui semblent plus fréquents au début de notre période d'analyse : par exemple, la fusillade de Fourmies en 1891, provoquant neuf morts ou l'épisode répressif de 1909 – marqué par « *seize morts en province, six à Villeneuve-Saint-Georges, un à Paris* » (Tartakowsky 1998, p. 241). Les manifestations de février 1934 sont aussi marquées par de nombreux morts (37) du côté des manifestants (Tartakowsky 1998, p. 110) – alors qu'on ne dénombre pas de décès parmi les forces de police. Les grèves de 1947-1948 sont aussi marquées par une répression importante – « *tirs à balles réelles (...) [et] quatre mineurs tués lors du rebond conflictuel de l'automne 1948* » (Pigenet 2014, p. 437). Par la suite, ce sont l'épisode du métro Charonne – provoquant huit décès parmi les manifestants – et, à une échelle bien plus tragique – la répression de la manifestation du Front de Libération Nationale en 1961 – qui constituent parmi nos sources les derniers épisodes de répression « comparables ».

¹⁸⁰ En effet, s'il apparaît parmi nos données que le nombre de blessés parmi les forces de l'ordre est toujours supérieur au nombre de blessés manifestants, ce phénomène est certainement dû au fait que les manifestants « déclarent » moins leurs blessures et évitent si possible l'hospitalisation – notamment si cela peut conduire à des poursuites. En revanche, il apparaît dans nos sources que le nombre de morts est toujours plus élevé du côté des manifestants que de la police dans le cadre de manifestations, mais ce ratio n'est pas toujours équivalent : alors qu'en février 1934, on dénombre 37 morts manifestants pour 0 morts du côté des forces de l'ordre, en mai-juin 1968, on dénombre 3 morts parmi les activistes pour 1 mort du côté des forces de l'ordre – alors que le nombre de blessés est à peu près équivalent à février 1934 dans nos données (939 pour 1934 du côté des forces de l'ordre, 933 en 1968) – ce qui laisse apparaître une variation de l'intensité de la répression.

et les limites du codage que nous avons mis en œuvre à partir de nos sources. Les premières limites tiennent au risque d'inégalité de couverture des périodes, de certains groupes, de leurs actions et de leurs idées par les ouvrages historiques. Ainsi, il est souvent difficile de savoir dans quelle mesure les recherches historiques fournissent des données plus ou moins exhaustives sur leurs objets d'étude. Concernant l'identification de la dimension réactionnaire ou révolutionnaire des groupes, le risque d'une « couverture » biaisée est particulièrement évidente : d'une part parce qu'il est souvent impossible de savoir, dans les ouvrages, ce qui a présidé au choix de certaines citations de déclarations de groupes par rapport – de sorte que l'aperçu des idéologies des groupes risque d'être lacunaire – et d'autre part car les interprétations des orientations des groupes constituant un débat éminemment politique, on peut légitimement s'attendre à ce que le choix des citations ou les analyses des idéologies par certains ouvrages soient biaisées¹⁸¹. En lien avec ce premier problème, la méthode de sélection des sources que nous avons mise en œuvre, si elle ne permet pas de répondre de manière satisfaisante à la critique légitime selon laquelle nous aurions nous-même été biaisé (par exemple, en faveur de la littérature sur les groupes révolutionnaires), n'a pas non plus permis d'objectiver les biais éventuels de la littérature pour pouvoir, ensuite, les contrôler. Dès lors, il aurait été plus pertinent de procéder sur le mode d'une méta-analyse passant d'abord par le repérage (éventuellement à partir de mots-clefs) de l'ensemble des ouvrages portant sur les mouvements sociaux durant notre période d'étude, puis à la catégorisation de ceux-ci suivant des critères – par exemple, leur dimension monographique ou pluraliste, la présence en leur sein de tableaux de données, le nombre d'ouvrages traitant de certaines périodes par rapport à d'autres, etc. – pour ensuite procéder à une sélection suivant les critères pertinents. Enfin, notre méthode de codage des informations contenues dans nos sources présente des limites. En effet, nous n'avons pas effectué de mesures – à savoir de tests inter-codeur et intra-codeur (kappa de Cohen) – pour contrôler la fiabilité de notre codage, et il aurait été intéressant de proposer préalablement un manuel complet de codage.

De manière générale, cette recherche nous a permis d'observer les avantages et inconvénients de l'utilisation de sources de littérature historiques, de sorte que nous pouvons proposer pour des recherches futures une méthode plus fiable et systématique pour recueillir les informations de notre base de données. Ainsi, il apparaîtrait pertinent de procéder à une méthode mêlant trois types de sources. Les sources historiques apparaissent un moyen adéquat pour obtenir des estimations du nombre d'adhérents des organisations. La sélection d'un échantillon (notamment à partir de mots

¹⁸¹ Ce « biais » est particulièrement visible lorsqu'on compare les citations de leaders de groupes mises en avant par des recherches sur la question de l'existence d'un « fascisme français » durant l'entre-deux-guerres. Par exemple, la sélection de citations de La Rocque – président des Croix-de-Feu de 1931 à 1936 – opérée par Soucy (2007) conduit à une toute autre interprétation du positionnement idéologique et de la radicalité du groupe que celle opérée par Winock (2006). Dans ce cas, le problème évident est de savoir comment trancher entre les deux interprétations. Dans le cas de notre étude, cette divergence n'a pas été trop problématique cependant, étant donné que nous avons créé une catégorie regroupant les discours « ambigus » concernant le recours à l'illégalité, et que les auteurs s'entendent globalement pour considérer que les Croix-de-Feu, au-delà de leurs éventuelles catégorisations parmi les « fascismes », faisaient primer les aspects réactionnaires sur les aspects révolutionnaires.

clefs, puis d'une sélection aléatoire) d'articles de presse généraliste, si elle ne permet pas d'accéder à cette première information, a démontré sa pertinence pour renseigner de manière suffisamment homogène les actions – radicales notamment – menées par les organisations de mouvements sociaux (Tarrow 1989, López Maya 2002, Beissinger 2002, Kriesi 1995). Pour les informations concernant les affinités idéologiques des organisations, il apparaîtrait plus pertinent de procéder au codage de données textuelles issues de l'organisation – leurs programmes politiques notamment.

Dans une perspective méthodologique plus large, la limite de la présente recherche est qu'elle ne permet pas de renseigner empiriquement toutes les étapes des mécanismes causaux que notre théorie suppose. En effet, à ce stade de résultats, si nous mettons en avant des liens entre contextes socio-économiques et mobilisations radicales, il n'en demeure pas moins une « boîte noire » qu'il conviendrait d' « ouvrir » sur le plan empirique : à savoir d'observer les liens entre contextes et dispositions psychologiques, ainsi que les liens entre dispositions psychologiques et adhésions à des mouvements politiques. Il s'agirait donc dans des travaux futurs de pouvoir observer, de manière analogue à la démarche que nous avons utilisé pour la théorie « classique » de la frustration relative, si les situations socio-économiques déterminantes du point de vue des mouvements radicales, le sont aussi du point de vue des dispositions individuelles. A cet égard, des études telles que celle de Duckitt et Fischer (2003) laissent penser qu'un tel lien existe, mais il conviendrait de le renseigner sur la base de données analogues aux nôtres¹⁸² pour que la corroboration de notre théorie soit « complète ».

En outre, notre démarche empirique montre aussi l'intérêt de s'intéresser aux temporalités mises en jeu dans les relations entre contextes et phénomènes sociaux, non seulement d'un point de vue empirique, comme nous l'avons fait, mais surtout d'un point de vue théorique. En effet, nous avons observé que les différentes variables auxquelles nous nous sommes intéressés présentent des relations à des échelles de temps différentes. Ainsi, dans le cadre de la privation relative aux attentes, nos tests inductifs montrent que l'effet de l'évolution des inégalités sur la frustration se produit plus fortement à long terme alors que la croissance, si elle présente un effet complémentaire à long terme, présente une relation plus déterminante à court-terme. Du côté de notre théorie, nous obtenons des résultats proches : à savoir que les affinités idéologiques sont affectées à une échelle de temps plus longue par l'évolution des inégalités que par la croissance. Si nous pouvons fournir des interprétations – telles que l'hypothèse selon laquelle les effets sur les individus des évolutions économiques sont plus saillants et immédiats, dans la mesure où ils affectent directement leur propre mode d'existence, alors que les inégalités ont un effet moins saillant dans la mesure où il s'agit de comparaisons sociales – nos résultats invitent à intégrer parmi les théories des considérations sur les temporalités en jeu et non à seulement interpréter a posteriori les échelles de temps observées.

A l'issue de cette étude, on peut se questionner sur la pertinence de la dichotomie réaction/révolution. Si la pertinence empirique a été largement démontrée, il apparaît que cette

¹⁸² N'étant pas issues des mises en situations expérimentales mais de variations socio-économiques réelles.

dimension, dans notre terrain d'étude, a très largement recoupé la dimension droite-gauche, sauf quelques exceptions. Ce recouplement était prévisible, du fait que notre définition de la dimension s'appuyait sur une re-conceptualisation pour les idéologies radicales de la dimension droite-gauche telle que définie par Jost et al. (2003), de laquelle nous n'avons conservé que le rapport au changement social et non le rapport à l'égalité. Néanmoins, il nous semble que la distinction théorique entre réaction/révolution et droite/gauche, ainsi définie, conserve une portée heuristique – qui pourrait être envisagée à travers d'autres types d'études. En effet, au cours de notre étude, nous avons pu remarquer – sans relever d'observations systématiques – que le rapport à la tradition et à l'innovation apparaît fluctuant parmi les organisations catégorisées comme étant de droite comme de gauche¹⁸³. Dès lors, pour observer si cette dimension présente un véritable intérêt ou est seulement redondante, il s'agirait par exemple de voir dans quelle mesure les périodes de dominantes réactionnaires trouvent non seulement leur expression dans des mouvements réactionnaires mais aussi dans les changements de discours de mouvements considérés comme « de gauche » (et inversement pour les mouvements de droite).

Il serait intéressant de développer d'autres indicateurs que le seul codage de discours pour mesurer la dimension réaction/révolution. Ainsi, à la manière des recherches de Sales (1972, 1973), il serait intéressant de voir si les contextes de dégradation économique, de menaces (ainsi que d'augmentation des inégalités) sont marquées par une « coloration réactionnaire » de différents objets culturels. Cette « coloration réactionnaire » pourrait par exemple être mesurée à travers le succès des ouvrages historiques, où la part des parutions ayant trait aux histoires locales – qui semblent dénoter une peur de disparition des traditions (Ploux 2011). Au-delà de ce type de mesures, un moyen intéressant de situer les individus à un moment donné suivant la dimension révolution/réaction – et dont on peut soupçonner que les résultats ne se confondront pas avec la dimension droite-gauche – serait de les questionner sur la période historique dans laquelle ils souhaiteraient vivre, que ce soit dans le futur ou le passé, ou encore de les interroger sur leur perception de l'évolution historique passée – à savoir de déclin, constance ou progrès – et future.

Enfin, s'il serait nécessaire de mettre en œuvre davantage de tests concernant l'influence des évolutions de la situation économique et des inégalités, d'autres pistes explicatives apparaissent possible pour expliquer les affinités réactionnaires et révolutionnaires. En effet, parmi les hypothèses qu'il apparaît possible de tester à partir d'informations sur l'audience des organisations que nous avons réunies au sein de notre base de données, on peut s'attendre à ce que les individus appartenant à une catégorie sociale connaissant un déclin démographique à long terme aient davantage d'affinités

¹⁸³ Par exemple, différents groupes catégorisés comme d'extrême-droite (comme le Faisceau, Ordre Nouveau, le Parti Populaire Français dans ses premières années d'existence) apparaissent présenter des éléments de valorisation d'un nouvel ordre social. A l'inverse, la Confédération Générale du Travail présente des périodes « conservatrices », où ses principaux terrains de lutte correspondent à la défense d'acquis sociaux – ainsi, en 1933, « *Les révolutionnaires ne peuvent pas faire la révolution ; le mouvement ouvrier semble réduit à un rôle conservateur ; il doit se borner à défendre les conquêtes sociales qu'il a déjà obtenues.* » (Lefranc 1967, p. 310).

avec des idées radicales réactionnaires, alors que les individus appartenant à une catégorie connaissant une croissance de leurs effectifs à long terme devraient avoir davantage d'affinités avec des idées radicales révolutionnaires. On peut supposer que les individus appartenant à une catégorie sociale en diminution sont plus prompts à percevoir un déclin de leur mode de vie, assorti de menaces sur leur capacité d'influence sur la société en général¹⁸⁴, les conduisant, par des mécanismes analogues à l'évolution économique, à souhaiter un retour à la situation passée. Parmi les mouvements que nous avons répertoriés, différents cas laissent présumer qu'un tel mécanisme est à l'œuvre pour l'évolution des catégories professionnelles¹⁸⁵. En outre, une telle hypothèse trouve par exemple un certain appui dans un article de Fesnic et Viman-Miller permettant d'observer que l'adhésion à l'extrême-droite en France et Roumanie correspond dans les deux cas à un électorat largement issu des catégories professionnelles industrielles, dans une période où celles-ci sont précisément en déclin (2009).

Ces considérations montrent bien que la perspective de recherche des déterminants situationnels des affinités idéologiques reste largement ouverte, et nous espérons que notre étude aura permis de montrer que les théories, en construction et à venir, de ce champ d'investigation ont leur place dans l'étude de la radicalité politique. A cet égard, si la présente recherche s'est concentrée sur une définition aux contours larges de la radicalité pour étudier l'influence du contexte sur les affinités idéologiques, nos derniers résultats laissent clairement supposer que cette perspective théorique doit aussi pouvoir permettre de mieux comprendre la radicalité dans un sens plus restreint – correspondant à des formes d'activisme plus intenses et transgressives.

* * *

D'ici ces découvertes, les « camarades » ont un répit, et peuvent se permettre de douter : finalement, qui sait si l'heure n'est pas à la révolution ?

¹⁸⁴ On peut supposer que l'évolution démographique d'un groupe social – par exemple, une profession, dans la mesure où elle constituerait une identité sociale – soit un indicateur de l'évolution de l'influence politique des membres de cette catégorie – ce qui correspond à ce que Gurr définit comme les « valeurs de pouvoir » (Gurr 1970, p. 25). Par exemple, on peut supposer que le déclin des agriculteurs ou des ouvriers est lié à une diminution de l'influence politique de ces catégories concernant l'organisation de l'ensemble de la société.

¹⁸⁵ Par exemple, le déclin de la paysannerie apparaît plutôt lié à des mouvements réactionnaires tels que les Chemises Vertes de Dorgères, il en est de même pour la catégorie des artisans et commerçants durant les années 1950 – ce qui trouverait un parallèle avec le mouvement poujadiste. A l'inverse, les années 1968 présentent une croissance sans précédent des effectifs universitaires – ce qui trouverait son parallèle dans le succès des organisations révolutionnaires étudiantes – alors qu'au début des années 1900, en période de stagnation des effectifs universitaires, le milieu étudiant est plutôt caractérisé par son conservatisme, voire son monarchisme (Cohen 2014, p. 329).

BIBLIOGRAPHIE

- Abbink Klaus, Masclet David et Mirza Daniel, « Inequality and Riots—Experimental Evidence », *CIRANO-Scientific Publication*, 2011, pp. 1-27.
- Abramson P. R., et Inglehart, R., *Value change in global perspective*. Ann Arbor, MI: University of Michigan Press, 1995.
- Adorno Theodor W., Frenkel-Brunswik Else, Levinson Daniel J. *et al.*, *The authoritarian personality*, New York: Harper and Row, 1950.
- Agrikoliansky Eric *et al.*, *Penser les mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2010 .
- Alcedo Moneo M., *Militar en ETA*, Donostia, Haranburu, 1997.
- Alexander Yonah, Baum Phil, Danziger Raphael *et al.*, « Terrorism: Future threats and responses », *Terrorism* 7 (4), 1985, pp. 367-410.
- Alexander Yonah, *Europe's Red Terrorists: The Fighting Communist Organizations*, 1 edition, London; Portland, Ore., Routledge, 1992.
- Alford John R., Funk Carolyn L., Hibbing John R., « Are political orientations genetically transmitted?. » *American political science review* 99 (2), 2005, pp. 153-167.
- Allport Gordon W., « The composition of political attitudes », *American Journal of Sociology*, 1929, pp. 220–238.
- Alpert R. et Sargent S. STANSFELD, « Conservatism-radicalism measured by immediate emotional reactions », *The Journal of Social Psychology* 14 (1), 1941, pp. 181–186.
- Altemeyer, R. A., *Right-wing authoritarianism*. Winnipeg, Manitoba, University of Manitoba Press, 1981.
- Altemeyer, R. A., *Enemies of freedom: Understanding right-wing authoritarianism*, San Francisco, Jossey-Bass, 1988.
- Altemeyer, R. A., *The authoritarian specter*. Cambridge, Harvard University Press, 1996.
- Amghar Samir, *L'islam militant en Europe*, Paris, Infolio, 2013.
- Asal Victor, Fair C. Christine et Shellman Stephen, « Consenting to a child's decision to join a jihad: Insights from a survey of militant families in pakistan », *Studies in Conflict & Terrorism* 31 (11), 2008, pp. 973–994.
- Assemblée Nationale de la République Française, *Rapport n°2828 fait au nom de la commission d'enquête sur la surveillance des filières et des individus djihadistes*, 2 juin 2015.
- Assoun Paul-Laurent, *L'école de Francfort*, Paris, Presses universitaires de France, 1987.
- Asymmetric Warfare Group, « Radicalization into Violent Terrosim », *Wired*, Août 2011, <http://www.wired.com/images_blogs/dangerroom/2012/10/Radicalization-FINAL090911.pdf>, consulté le 31 janvier 2016.
- Ayoob Mohammed, « Political Islam: Image and Reality », *World Policy Journal*, 2007.

- Bakker Bert N., Rooduijn Matthijs et Schumacher Gijs, « The psychological roots of populist voting: Evidence from the United States, the Netherlands and Germany », *European Journal of Political Research*, 2015, pp. 1-36.
- Bakker Edwin, *Jihadi terrorists in Europe, their characteristics and the circumstances in which they joined the jihad: an exploratory study*, The Hague, Clingendael Institute, 2006.
- Bandura Albert, « Mechanisms of moral disengagement in terrorism » in Reich Walter, *Origins of terrorism: Psychologies, ideologies, states of mind*, Woodrow Wilson Center Press et Johns Hopkins University Press, 1990, pp. 161–191.
- Bandura Albert, *Social learning analysis of aggression*, Oxford, Lawrence Erlbaum, 1976.
- Bandura, Albert et Richard H. Walters, *Adolescent aggression*, New York, Ronald Press, 1959.
- Bardonnet Daniel, *Évolution de la structure du parti radical*, Paris, Editions Montchrestien, 1960.
- Beach Stephen W., « Social Movement Radicalization: the Case of the People's Democracy in Northern Ireland* », *Sociological Quarterly* 18 (3), 01.06.1977, pp. 305-318. En ligne: Wiley Online Library, DOI: 10.1111/j.1533-8525.1977.tb01417.x.
- Becker Howard, *Outsiders*, Paris, Métailié, 1985.
- Bègue Laurent, *Psychologie du bien et du mal*, Paris, Odile Jacob, 2011.
- Beissinger Mark R., *Nationalist mobilization and the collapse of the Soviet State*. Cambridge University Press, 2002.
- Bermingham Adam, Conway Maura, McInerney Lisa *et al.*, « Combining social network analysis and sentiment analysis to explore the potential for online radicalisation », in: *Social Network Analysis and Mining, 2009. ASONAM'09. International Conference on Advances in*, IEEE, 2009, pp. 231–236.
- Block J. et Block J. H., « Nursery school personality and political orientation two decades later », *J. Res. Personal*, 40, 2006, pp. 734–49.
- Blom Amélie, « Les kamikazes du Cachemire, « martyrs » d'une cause perdue », *Critique internationale* 20 (3), 2003, pp. 135-149.
- Bollinger Iris, *Die Entwicklung von Börsenkursen im zeitlichen Umfeld von Kapitalerhöhungen. Mit Tab., Abb.*, 1. Auflage, Berlin, Duncker & Humblot GmbH, 1999.
- Borum Randy, « Radicalization into violent extremism I: A review of social science theories », *Journal of Strategic Security* 4 (4), 2011, pp. 7-36.
- Boudon Raymond : « Social Mechanisms without Black Boxes » in Hedström Peter et Swedberg Richard, *Social Mechanisms: An Analytical Approach Social Theory*, Cambridge University Press, 1998, pp. 172-203.
- Boudon Raymond, *Croire et savoir. Penser le politique, le moral et le religieux*, 1^{re} édition, Paris, Presses Universitaires de France, 2012.
- Brandt Mark J., Evans Anthony M. et Crawford Jarret T., « The Unthinking or Confident Extremist? Political Extremists Are More Likely Than Moderates to Reject Experimenter-Generated Anchors », *Psychological Science*, p. 1-14.
- Bréchon Pierre et Gonthier Frédéric, « Systèmes de valeurs et classes sociales en Europe », *Les valeurs des Européens. Evolutions et clivages*, Paris, Armand Colin, 2014, pp. 205–220.

- Bronner Gérard, *L'empire des croyances*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003.
- Bronner Gérard, *La démocratie des crédules*, Paris, Presses Universitaires de France, 2013.
- Brown Carol, « A History and Analysis of Radical Activism in Sociology, 1967–1969, with Special Reference to the Sociology Liberation Movement, the Black Caucus, the Executive Council, the War in Vietnam and a Few Other Things* », *Sociological Inquiry* 40 (1), 1970, pp. 27–33.
- Brush, Stephen G. "Dynamics of theory change in the social sciences relative deprivation and collective violence." *Journal of Conflict Resolution* 40.4 (1996): 523-545.
- Budner Stanley, « Intolerance of ambiguity as a personality variable », *Journal of personality* 30 (1), 1962, pp. 29-50.
- Bugnon Fanny, « Chapitre 20. La médiatisation. Le cas des militantes d'Action directe », in Cardi Coline et al., *Penser la violence des femmes*, La Découverte « Sciences humaines », 2012, pp. 361-374.
- Byman Daniel L., Chalk Peter, Hoffman Bruce *et al.*, *Trends in Outside Support for Insurgent Movements*, Santa Monica, CA, RAND Corporation, 2001.
- Chomsky, N. and Herman, E., *Manufacturing Consent. The Political Economy of the Mass Media*, Londres, Vintage, 1994.
- Cline Ray S. et Alexander Yonah, *Terrorism: the Soviet connection*, New York, Crane Russak, 1984.
- Collier Paul et Hoeffler Anke, « Greed and grievance in civil war », *Oxford economic papers*, 56 (4), 2004, pp. 563-595.
- Commission Européenne, « TOPIC: Contemporary radicalisation trends and their implications for Europe », *European Commission*, 2015, <<http://ec.europa.eu/research/participants/portal/desktop/en/opportunities/h2020/topics/2295-rev-inequal-02-2016.html>>, consulté le 31 janvier 2016.
- Conover Pamela J. et Feldman Stanley, « The origins and meaning of liberal/conservative self-identifications », *American Journal of Political Science* 25 (4), 1981, pp. 617–645.
- Conseil de l'Union Européenne, « The European Union Counter-Terrorism Strategy », Council of the European Union, 2005, <<http://register.consilium.europa.eu/doc/srv?l=EN&f=ST%2014469%202005%20REV%204>>, consulté le 31 janvier 2016.
- Contamin Jean-Gabriel, « Analyse des cadres », in Filleule Olivier et al., *Dictionnaire des Mouvements Sociaux*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2009, pp. 38-46.
- Crenshaw Martha, « The Logic of Terrorism: Terrorist behaviour as a product of strategic choice » in Reich Walter, *Origins of terrorism: Psychologies, ideologies, states of mind*, Woodrow Wilson Center Press et Johns Hopkins University Press, 1990, pp. 7-24.
- Crettiez Xavier, « « High risk activism » : essai sur le processus de radicalisation violente (première partie) », *Pôle Sud* n° 34 (1), 01.06.2011, pp. 45-60.
- Crossett Chuck et Spitaletta J., « Radicalization: Relevant psychological and sociological concepts », *The John Hopkins University*, 2010.

- Davies James C., « Toward a Theory of Revolution », *American Sociological Review*, 27 (1), 1962, pp. 5-19.
- Debos Marielle, « Living by the gun in Chad: armed violence as a practical occupation », *The Journal of Modern African Studies* 49 (03), 2011, pp. 409–428.
- Della Faille, Dimitri. « Des sciences sociales américaines après la seconde guerre mondiale: révolutions épistémologiques et naissance d'une contre-culture scientifique », *Esprit critique* 10 (4), Octobre 2002, pp. 1-9.
- Della Porta Donatella, *Social movements, political violence, and the state: A comparative analysis of Italy and Germany*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.
- Della Porta Donatella, *Social movements, political violence, and the state: A comparative analysis of Italy and Germany*, New York, Cambridge University Press, 2006.
- Denzau Arthur T. et North Douglass C., « Shared mental models: ideologies and institutions », *Kyklos* 47 (1), 1994, pp. 3–31.
- Dollard, J., Miller, N. E., Doob, L. W., Mowrer, O. H., et Sears, R. R, *Frustration and aggression*, New Haven, Yale University Press, 1939.
- Dubofsky Melvyn, « The origins of western working class radicalism, 1890–1905* », *Labor History* 7 (2), 1966, pp. 131–154.
- Duckitt J., Wagner C., du Plessis I. et Birum I. « The psychological bases of ideology and prejudice: testing a dual-process model », *J. Personal. Soc. Psychol.*, 83, pp. 75–93, 2002.
- Duckitt John et Fisher Kirstin, « The impact of social threat on worldview and ideological attitudes », *Political Psychology* 24 (1), 2003, pp. 199–222.
- Elster Jon, *Nuts and Bolts for the Social Sciences*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.
- Erikson Robert S. et Tedin Kent L., *American public opinion*, Boston, Pearson College Division, 2011.
- Eysenck Hans J., *The psychology of politics*, vol. 2, Londres, Transaction publishers, 1955.
- Fair C. Christine, « Who Are Pakistan's Militants and Their Families? », *Terrorism and Political Violence* 20 (1), 2007, pp. 49-65.
- Fasola-Bologna Alfredo, « The Inevitable Radicalization of Liberal Sociologists », *The Human Factor* 8, pp. 19–30.
- Fay Doris et Frese Michael, « Conservatives' Approach to Work: Less Prepared for Future Work Demands? 1 », *Journal of Applied Social Psychology* 30 (1), 2000, pp. 171–195.
- Féron E., *Mémoires vives, les recompositions du conflit nord-irlandais*, Lille, HDR, septembre, 2003.
- Fesnic Florin N. et Viman-Miller Raluca, « What Drives the Vote for the Extreme Right ? », *Annual Conference of the American Political Science*, 2009.
- Fibert Zigi et Ressler William H., « Intolerance of ambiguity and political orientation among Israeli university students », *The Journal of social psychology* 138 (1), 1998, pp. 33–40.
- Filleule Olivier, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue Française de Science Politique* 51 (1-2), 2001, pp. 199-217.

- Fillieule Olivier et Péchu Cécile, *Lutter ensemble : les théories de l'action collective*, L'Harmattan, 1993
- Foucault Michel, Ewald François, Fontana Alessandro *et al.*, *Sécurité, territoire, population : Cours au Collège de France*, Paris, Seuil, 2004.
- Fox, James Alan et Zawitz Marianne W. *Homicide trends in the United States*, Washington DC, Bureau of Justice Statistics, 2006.
- Fuller Abigail, « Producing radical scholarship: The radical sociology movement, 1967-1975 », *Sociological imagination* 33 (1), 1996, pp. 0-0.
- Galland Olivier et Lemel Yannick, « Systèmes de valeurs et classes sociales en Europe », *Les valeurs des Européens. Evolutions et clivages*, Paris, Armand Colin, 2014, pp. 205–220.
- Galland Olivier et Lemel Yannick, « Tradition vs. Modernity : The Continuing Dichotomy of Values in European Society », *Revue française de sociologie* Vol. 49 (5), 2009, pp. 153-186.
- George Alexander, *Western State Terrorism*, Cambridge, Polity Press, 1991.
- German Institute on Radicalization and De-radicalization Studies, « Welcome ! », *girds.org*, 27 janvier 2015, <<http://girds.org/news>>, consulté le 31 janvier 2016.
- Gerring John, « Review Article: The Mechanismic Worldview: Thinking Inside the Box, » *British Journal of Political Science* 38, 2007, pp. 161-179.
- Ginges Jeremy et Atran Scott, « What motivates participation in violent political action », *Annals of the New York Academy of Sciences* 1167 (1), 2009, pp. 115–123.
- Gobille Boris, « Charles Tilly et la violence collective: moment critique et formation conceptuelle, 1968-1979 », *Tracés. Revue de Sciences humaines* (19), 2010, pp. 173–182.
- Goffman Erving, *Frame Analysis. Essays on the Organization of Experience*, New York, Harper, 1974.
- Goffman Erving, *Stigmaté : Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Editions de Minuit, 1975.
- Golec A et Federico CM., « Understanding political conflict and its resolution: interactive effects of the need for closure and salient conflict schemas », *J. Personal. Soc. Psychol.*, (87) 2004, pp. 750–762.
- Gourdon Alain, « Le parti radical », *Académique*, 1955, pp. 219–239.
- Graham Hugh Davis, Gurr Ted Robert *et al.*, *Violence in America: Historical and comparative perspectives*, New York, Frederick A. Praeger, 1969.
- Guimond Serge, « Relative Deprivation Theory and the Quebec Nationalist Movement: The Cognition-Emotion Distinction and the Personal-Group Deprivation Issue », *Journal of Personality and Social Psychology*, 44 (3), 1983, pp. 526-535.
- Gurr Ted Robert, *Why men rebel*, Princeton, Princeton University Press, 1970.
- Haines Herbert H., « Black Radicalization and the Funding of Civil Rights: 1957-1970 », *Social Problems* 32 (1), 1984, pp. 31-43.

- Hammer Béatrice, Selz Marion et Wach Monique, « Chapitre 9 - Valeurs et orientation politique en Europe » in Boy Daniel et al., *Les Français, des Européens comme les autres ?*, Presses de Sciences Po, 2010, pp. 241-266.
- Hastings Michel, « Du socialisme en Amérique. Seymour Martin Lipset et le mystère de l'impossible greffe », *Revue internationale de politique comparée* 15 (3), 2008, pp. 335–362.
- Hebdige Dick, *Sous-culture : le sens du style*, Paris, Zones, 2008.
- Hecker Marc, « Lectures critiques », *Politique étrangère* Hiver (4), 18.12.2008, pp. 912-916.
- Hedström Peter et Swedberg Richard, *Social Mechanisms: An Analytical Approach Social Theory*, Cambridge University Press, 1998.
- Hedström Peter, *Dissecting the Social: On the Principles of Analytical Sociology*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.
- Hedström, Peter et Ylikoski, Petri, « Causal Mechanisms in the Social Sciences », *Annual Review of Sociology*, 2010, 36, pp. 49-67.
- Hempel Carl, *Aspects of Scientific Explanation and Other Essays in the Philosophy of Science*, New York, Free Press, 1965.
- Herf Jeffrey, *Reactionary modernism: Technology, culture, and politics in Weimar and the Third Reich*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986.
- Himmelweit, Hilde, « Frustration and aggression: a review of recent experimental work » in Pear T. H., *Psychological Factors of Peace and War*, London, Hutchinson, 1950.
- Hoffer Eric, *The True Believer: Thoughts on the Nature of Mass Movements*, New York, Harper, 1951.
- Hoffman Bruce, « Editor's note », *Studies in Conflict & Terrorism* 21 (1), 01.01.1998, pp. 3-4.
- Hoffman Bruce, « The Myth of Grass-Roots Terrorism », *Foreign Affairs*, 2008, <<https://www.foreignaffairs.com/reviews/review-essay/2008-05-03/myth-grass-roots-terrorism>>, consulté le 31 janvier 2016.
- Hoffman Bruce, *Inside Terrorism*, Revised & enlarged edition, New York, Columbia University Press, 2006.
- Hoffman Daniel, « Violence, just in time: War and work in contemporary West Africa », *Cultural Anthropology* 26 (1), 2011, pp. 34–57.
- Horgan John, « From Profiles to Pathways and Roots to Routes: Perspectives from Psychology on Radicalization into Terrorism », *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science* 618 (1), 01.07.2008, pp. 80-94.
- Horgan John, « From Profiles to Pathways and Roots to Routes: Perspectives from Psychology on Radicalization into Terrorism », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science* 618 (1), 2008, pp. 80-94.
- Ihl Olivier et Kaluszynski Martine, « Pour une sociologie historique des sciences de gouvernement », *Revue française d'administration publique* (2), 2002, pp. 229–243.
- Ihl Olivier, Pollet Gilles, Kaluszynski Martine et al., *Les sciences de gouvernement*, Paris, Economica, 2003.

- Inglehart Ronald et Welzel Christian, *Modernization, cultural change, and democracy: The human development sequence*, Cambridge University Press, 2005.
- Institut National de l'Audiovisuel, « Sarkozy et le dépistage de la radicalisation », INA, <<http://www.ina.fr/video/2884226001021>>, consulté le 31 janvier 2016.
- Jarrige François, *Technocritiques: du refus des machines à la contestation des technosciences*, Paris, La Découverte, 2014.
- Jay Martin, *The Dialectical Imagination: A History of the Frankfurt School and the Institute of Social Research*, Boston, Little, Brown and Company, 1973.
- Joe Victor C., Jones Robert N. et Ryder Steve, « Conservatism, openness to experience and sample bias », *Journal of Personality Assessment* 41 (5), 1977, pp. 527–531.
- Jost John T., Banaji Mahzarin R., Nosek Brian A., « A Decade of System Justification Theory: Accumulated Evidence of Conscious and Unconscious Bolstering of the Status Quo », *Political Psychology*, 25 (6), 2004, pp. 881-919.
- Jost John T., Chaikalas-Petritsis Vagelis, Abrams Dominic *et al.*, « Why Men (and Women) Do and Don't Rebel Effects of System Justification on Willingness to Protest », *Personality and Social Psychology Bulletin* 38 (2), 2012, pp. 197–208.
- Jost John T., Federico Christopher M. et Napier Jaime L., « Political ideology: Its structure, functions, and elective affinities », *Annual review of psychology* 60, 2009, pp. 307–337.
- Jost John T., Glaser Jack, Kruglanski Arie W. *et al.*, « Political conservatism as motivated social cognition. », *Psychological bulletin* 129 (3), 2003, p. 339.
- Junger-Tas Josine, *Delinquent behaviour among young people in the western world*, Amsterdam, Kugler, 1994
- Kayser Jacques, *Les grandes batailles du radicalisme*, Paris, Rivière, 1962.
- Kent I. et Nicholls W., « The psychodynamics of Terrorism », *Mental Health and Society*, vol. 4, 1978, pp. 1-8.
- Kepel Gilles, *Terreur dans l'Hexagone: Genèse du djihad français*, Gallimard, 2015.
- Kerlinger F. N., *Liberalism and Conservatism: The Nature and Structure of Social Attitudes*. Hillsdale, NJ: Erlbaum, 1984.
- Khosrokhavar Farhad, *L'Utopie sacrifiée, Sociologie de la révolution iranienne*, Paris, Presses de la FNSP, 1993.
- Khosrokhavar Farhad, *Radicalisation*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2014.
- Kish George B., Netterberg Edward E. et Leahy Louis, « Stimulus-seeking and conservatism », *Journal of clinical psychology* 29 (1), 1973, pp. 17–20.
- Klandermans Bert *et al.*, « The demand and supply of participation: Social-psychological correlates of participation in social movements » in Snow David A., Soule Sarah A. et Kriesi Hanspeter, *The Blackwell companion to social movements*, John Wiley & Sons, 2008.
- Kluegel, J. R., & Smith, E. R. (1986). Beliefs about inequality: Americans' view of what is and what ought to be. New York, NY: Aldine.

Kriesi Hanspeter, Grande Edgar, Lachat Romain *et al.*, « Globalization and the transformation of the national political space: Six European countries compared », *European Journal of Political Research* 45 (6), 2006, pp. 921–956.

Kriesi Hanspeter, Grande Edgar, Lachat Romain *et al.*, *West European politics in the age of globalization*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

Lavau Georges, *A quoi sert le Parti communiste français?*, Paris, Fayard, 1981.

Lavine Howard, Lodge Milton, Polichak James *et al.*, « Explicating the black box through experimentation: Studies of authoritarianism and threat », *Political Analysis* 10 (4), 2002, pp. 343–361.

Le Bon Gustave, *Psychologie des foules*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995.

Le Figaro, « Un Tchétchène «profondément radicalisé» mis en examen pour terrorisme », Le Figaro, 21 décembre 2015, <<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/12/16/01016-20151216ARTFIG00095-un-tchetchene-profondement-radicalise-interpelle-a-tours.php>>, consulté le 31 janvier 2016.

Le Monde, « A Osny, un groupe de détenus « radicalisés » découvre les vertus du dialogue », *Le Monde*, 14 janvier 2016a, <http://www.lemonde.fr/police-justice/article/2016/01/14/a-osny-un-groupe-de-detenus-radicalises-decouvre-les-vertus-du-dialogue_4846856_1653578.html>, consulté le 31 janvier 2016.

Le Monde, « Terrorisme : la France met en place des quartiers pour détenus radicalisés », *Le Monde*, 14 janvier 2016b, <http://www.lemonde.fr/police-justice/article/2016/01/14/terrorisme-les-objectifs-ambitieux-des-quartiers-dedies-aux-detenus-radicalises_4847214_1653578.html>, consulté le 31 janvier 2016.

Le Nouvel Observateur, « Valls : la lutte contre la radicalisation jihadiste prendra "une génération" », *Le Nouvel Observateur*, 18 septembre 2015, <<http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20150918.AFP0107/valls-la-lutte-contre-la-radicalisation-jihadiste-prendra-une-generation.html>>, consulté le 31 janvier 2016.

Lefevre Marianne, « La derive de la Corse, une derive economique, sociale, civique », *Hérodote* 80, 1996, pp. 24–54.

Leguy Boris, « L'émeute de 1967 à Detroit », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin* (1), 2009, pp. 17–27.

Lentz Theodore F., « Personage admiration and other correlates of conservatism-radicalism », *The Journal of Social Psychology* 10 (1), 1939, pp. 81–93.

Lichbach Mark I., *The Rebel's Dilemma*, Ann Arbor: University of Michigan Press, 1995.

Lipset Seymour Martin et others, *Agrarian socialism*, Berkeley, University of California Press, 1950.

Lipset Seymour Martin et Rokkan Stein, *Party systems, and voter alignments: cross-national perspectives*, New York, The Free Press, 1967.

Lipset Seymour Martin, *Political Man: The Social Bases of Politics, Expanded Edition*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1981.

Lofland John et Skonovd Norman, « Conversion motifs », *Journal for the scientific study of religion* 20 (4), 1981, pp. 373–385.

- Lofland John et Stark Rodney, « Becoming a world-saver: A theory of conversion to a deviant perspective », *American Sociological Review* 30 (5), 1965, pp. 862–875.
- López Maya Margarita, Smilde David et Keta Stephany, *Protesta y cultura en Venezuela: los marcos de acción colectiva en 1999*, Clacso, Consejo Latinoamericano de Ciencias Sociales, 2002.
- Lord Charles G., Lee Ross, et Lepper Mark R., « Biased assimilation and attitude polarization: The effects of prior theories on subsequently considered evidence. », *Journal of personality and social psychology* 37(11), 1979, 2098.
- MacCulloch Robert, « Income Inequality and the Taste for Revolution* », *Journal of law and economics* 48 (1), 2005, pp. 93–123.
- MacCulloch Robert, « The impact of income on the taste for revolt », *American Journal of Political Science* 48 (4), 2004, pp. 830–848.
- Marx Karl et Engels Frieftich, *Manifeste du Parti Communiste*, Paris, Libro, 1998.
- Mayer Nonna, *Sociologie des comportements politiques*, Paris, Armand Colin, 2010.
- McAdam Doug, « Recruitment to high risk activism: the case of Freedom Summer », *American Journal of Sociology* 92, 1986, 64-90.
- McAdam Doug, *Political Process and the Development of Black Insurgency. 1930-1970*, Chicago, University of Chicago Press, 1982.
- McAdam Doug, Tarrow Sydney et Tilly Charles, *Dynamics of Contention*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.
- McCauley Clark et Moskaleiko Sophia, « Mechanisms of political radicalization: Pathways toward terrorism », *Terrorism and political violence* 20 (3), 2008, pp. 415–433.
- McCauley Clark, « Editor's introduction: Terrorism research and public policy », *Terrorism and Political Violence* 3 (1), 01.03.1991, pp. 1-5.
- McCrae Robert R. et Costa Paul T., « Validation of the five-factor model of personality across instruments and observers. », *Journal of personality and social psychology* 52 (1), 1987, p. 81.
- Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, « Prévenir la radicalisation des jeunes », 2015, < http://cache.media.education.gouv.fr/file/02_-_fevrier/76/8/Prevenir-la-radicalisation-des-jeunes_390768.pdf>, consulté le 31 janvier 2016.
- Ministère de l'Intérieur, « Circulaire : orientations pour l'emploi des crédits du Fond Interministériel pour la Prévention de la Délinquance (FIDP) pour 2015 », *Ministère de l'Intérieur*, 31 décembre 2014.
- Monnerot Jules, « Sociologie de la révolution », *Les Études philosophiques* 1, 1969, pp. 69-86.
- Moore Henry T., « Innate factors in radicalism and conservatism. », *The Journal of Abnormal and Social Psychology* 20 (3), 1925, p. 234.
- Moskaleiko Sophia et McCauley Clark, « Measuring Political Mobilization: The Distinction Between Activism and Radicalism », *Terrorism and Political Violence* 21 (2), 31.03.2009, pp. 239-260.
- Ndimubandi Alexis, « Dominante vindicative dans l'adhésion à la lutte armée au Burundi », *Déviance et société* 36 (2), 2012, pp. 201–226.
- Nelson Erland, « Radicalism-conservatism in student. », *Psychological Monographs* 50 (4), 1938.

- Neuman Peter, *Prisons and Terrorism Radicalization and De-radicalization on 15 Countries*, London, International Centre for the Study of Radicalization and Political Violence, 2010.
- Olson Mancur, *The Logic of Collective Action*, Harvard, Harvard University Press, 1965.
- Oppenheimer Martin, Murray Martin J. et Levine Rhonda F., *Radical sociologists and the movement: experiences, lessons, and legacies*, Philadelphia, Temple University Press, 1991.
- Parkin Frank, *Middle class radicalism: The social bases of the British campaign for nuclear disarmament*, Manchester, Manchester University Press, 1968.
- Percheron Annick, *La socialisation politique*, Paris, Armand Colin, 1997.
- Petras James et Zeitlin Maurice, « Miners and agrarian radicalism », *American Sociological Review*, 1967, pp. 578–586.
- Ploux François, *Une mémoire de papier. Les historiens du village et le culte des petites patries rurales (1830-1930)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011.
- Portes Alejandro, « On the logic of post-factum explanations: The hypothesis of lower-class frustration as the cause of leftist radicalism », *Social Forces*, 50 (1), 1971, pp. 26–44.
- Post Jerrold, « Terrorist Psycho-logic: Terrorist behaviour as a product of psychological forces » in Reich Walter, *Origins of terrorism: Psychologies, ideologies, states of mind*, Woodrow Wilson Center Press et Johns Hopkins University Press, 1990, pp. 25–40.
- Pratto Felicia, Sidanius Jim, Stallworth Lisa M. *et al.*, « Social dominance orientation: A personality variable predicting social and political attitudes. », *Journal of personality and social psychology* 67 (4), 1994, p. 741.
- Rapin Ami-Jacques, « L'objet évanescant d'une théorie improbable : le terrorisme et les sciences sociales », *Les cahiers du RMES* 5 (1), 2008, pp. 165-214.
- Ray John J. et Hall Geoff P., « Are environmentalists radical or conservative? Some Australian data », *The Journal of social psychology* 135 (2), 1995, pp. 225–228.
- Ray John J., « Authoritarianism/libertarianism as the second dimension of social attitudes », *The Journal of Social Psychology* 117 (1), 1982, pp. 33–44.
- Ray John J., « Libertarians and the Authoritarian personality », *The Journal of Libertarian Studies* 4 (1), 1980, pp. 39–43.
- Reich Walter, *Origins of terrorism: Psychologies, ideologies, states of mind*, Woodrow Wilson Center Press et Johns Hopkins University Press, 1990.
- Reich Wilhelm, *The mass psychology of fascism*, New York, Farrar, Straus, & Giroux, 1970.
- Riegler Thomas, « “Terrorology”: Who analyses and comments on the terrorist threat? », <https://www.academia.edu/1538866/_Terrorology_Who_analyses_and_comments_on_the_terrorist_threat>, consulté le 31 janvier 2016.
- Roach Jack L., « The radical sociology movement: A short history and commentary », *The American Sociologist*, 1970, pp. 224–233.
- Rokeach Milton, *The Open and Closed Mind: Investigations into the Nature of Belief Systems and Personality Systems*. New York, Basic Books, Martino Fine Books, 1960.

- Rosenblatt Abram, Greenberg Jeff, Solomon Sheldon *et al.*, « Evidence for terror management theory: I. The effects of mortality salience on reactions to those who violate or uphold cultural values. », *Journal of personality and social psychology* 57 (4), 1989, pp. 681-690.
- Roy Olivier, « Le djihadisme est une révolte générationnelle et nihiliste », *Le Monde*, 2015.
- Sageman Marc, *Leaderless Jihad: Terror Networks in the Twenty-first Century*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2008.
- Sageman Marc, *Understanding terror networks*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2004.
- Saucier Gerard, Akers Laura Geuy, Shen-Miller Seraphine *et al.*, « Patterns of thinking in militant extremism », *Perspectives on Psychological Science* 4 (3), 2009, pp. 256–271.
- Schönteich M., *The dangers of youth? Linking offenders, victims and age*, Nedbank ISS Crime Index 3, 1999.
- Schwartz Shalom H., « Universals in the Content and Structure of Values : Theoretical Advances and Empirical Tests in 20 Countries », *Advances in Experimental Psychology*, 25, 1992, p. 1-65.
- Seymour M. Lipset, *Political man: The social bases of politics*, Garden City, NY: Anchor Books, 1963.
- Sidanius Jim, « Cognitive functioning and sociopolitical ideology revisited », *Political Psychology*, 6, 1985, 637–661.
- Sidanius Jim, « Intolerance of ambiguity and socio-political ideology: A multidimensional analysis », *European Journal of Social Psychology* 8 (2), 1978, pp. 215–235.
- Sidanius Jim, « Political interest, political information search, and ideological homogeneity as a function of sociopolitical ideology: A tale of three theories », *Human Relations* 37 (10), 1984, pp. 811–828.
- Sidanius Jim, « Political sophistication and political deviance: A structural equation examination of context theory. », *Journal of Personality and Social Psychology* 55 (1), 1988, p. 37.
- Silke Andrew, « Cheshire-cat logic: The recurring theme of terrorist abnormality in psychological research », *Psychology, Crime & Law* 4 (1), 01.01.1998, pp. 51-69.
- Silke Andrew, « Holy warriors exploring the psychological processes of Jihadi radicalization », *European journal of criminology* 5 (1), 2008, pp. 99–123.
- Snow David A., et Benford Robert D., « Ideology, Frame Resonance, and Participant Mobilization », *International Social Movement Research* 1, 1988, p. 197–217.
- Snow David A., Rochford Jr E. Burke, Worden Steven K. *et al.*, « Frame alignment processes, micromobilization, and movement participation », *American sociological review* 51 (4), 1986, pp. 464–481.
- Snyder David et Tilly Charles, « Hardship and collective violence in France, 1830 to 1960. », *American Sociological Review*, 1972, pp. 520-532.
- Sommier Isabelle, « Engagement radical, désengagement et déradicalisation. Continuum et lignes de fracture », *Lien social et Politiques* (68), 2012, pp. 15–35.
- Speckhard Anne et Ahkmedova Khapta, « The Making of a Martyr : Chechen Suicide Terrorism », *Studies in Conflict and Terrorism*, 29, 2006.

Sprinzak Ehud, « The process of delegitimation: Towards a linkage theory of political terrorism », *Terrorism and Political Violence* 3 (1), 1991, pp. 50–68.

Sterling Claire, *The Terror Network*, First Edition, New York, Henry Holt & Co, 1981.

Studies in Conflict and Terrorism, « Aim and Scope », *Taylor & Francis*, 2016, <<http://www.tandfonline.com/action/journalInformation?show=aimsScope&journalCode=uter20#.VrTRTkSdvKM>>, consulté le 31 janvier 2016.

Tanham George, *Communist Revolutionary Warfare: From the Vietminh to the Viet Cong*, 1 edition, Westport, Conn., Praeger, 2006.

Tarrow Sidney, *Democracy and disorder: Protest and politics in Italy, 1965-1975*, Oxford University Press, 1989.

Tarrow Sidney, *Power in Movement. Social Movements, Collective Action and Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994.

Taylor Irving A., « Similarities in the structure of extreme social attitudes. », *Psychological Monographs: General and Applied* 74 (2), 1960, pp. 1-36.

Taylor Max et Horgan John, « A Conceptual Framework for Addressing Psychological Process in the Development of the Terrorist », *Terrorism and Political Violence* 18 (4), 01.12.2006, pp. 585-601.

Terrorism and Political Violence, « Aim and Scope », *Taylor & Francis*, 2016, <<http://www.tandfonline.com/action/journalInformation?show=aimsScope&journalCode=ftpv20#.VrTRkUsdvKM>>, consulté le 31 janvier 2016.

Tetlock Philip E., « Cognitive style and political belief systems in the British House of Commons. », *Journal of Personality and Social Psychology* 46 (2), 1984, pp. 365-375.

Thompson Edward Palmer, *The making of the English working class*, Londres, Victor Gollancz Ltd, 1963.

Tilly Charles et Tarrow Sidney, *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, Les Presses de Sciences Po, 2015.

Walker Iain et Heather J. Smith, *Relative deprivation: Specification, development, and integration*, Cambridge University Press, 2002.

Walker Iain et Pettigrew Thomas F., « Relative deprivation theory: An overview and conceptual critique. », *British Journal of Social Psychology*, 23(4), 1984, pp. 301-310.

Webster Donna M. et Kruglanski Arie W., « Individual differences in need for cognitive closure. », *Journal of personality and social psychology* 67 (6), 1994, pp. 1049-1062.

Weingast Barry, « Persuasion, preference change, and critical junctures: The microfoundations of a macroscopic concept », in Katznelson Ira et Weingast Barry R., *Preferences and Situations: Points of Intersection Between Historical and Rational Choice In.*, Russell Sage Foundation, 2005, pp. 161–185

Wells David, « Radicalism, conservatism and environmentalism », *Politics* 13 (2), 1978.

Wiktorowicz Quintan, « Joining the cause: Al-Muhajiroun and radical Islam », Memphis, Rhodes College, Department of International Studies, 2004, 2004.

Wilner Alex S. et Dubouloz Claire-Jehanne, « Homegrown terrorism and transformative learning: an interdisciplinary approach to understanding radicalization », *Global Change, Peace & Security* 22 (1), 2010, pp. 33–51.

Zuckerman, Alan S., « Advancing Explanation in Comparative Politics: Social Mechanisms, Endogenous Processes, and Empirical Rigor, » *in* Lichbach Mark I. et Zuckerman Alan S., *Comparative Politics: Rationality, Culture and Structure*, 2nd edition, Cambridge University Press, 2009, pp. 72-95.

OUVRAGES UTILISES POUR LA CONSTITUTION DE LA BASE DE DONNEES

Algazy Joseph, *L'extrême-droite en France de 1965 à 1984*, Paris, L'Harmattan, 2000.

Algazy Joseph, *La Tentation néo-fasciste en France : De 1944 à 1965*, Paris, Fayard, 1984.

Andolfatto Dominique et Labbé Dominique, *La C.G.T. : organisation et audience depuis 1945*, Paris, La Découverte, 2015.

Andrieu Claire, « 36. La Résistance comme mouvement social », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 415-426.

Audigier François, « Evolution de la violence militante en France de 1958 à 1967 et gestion partidair de cette violence, le cas gaulliste » in Audigier François et Girard Pascal, *Se battre pour ses idées. La violence militante en France des années 1920 aux années 1970*, Paris, Riveneuve, 2011, pp. 169-192.

Bantman Constance, « « Anarchistes de la bombe, anarchistes de l'idée » : les anarchistes français à Londres, 1880-1895 », *Le Mouvement Social*, 246, 2014, pp. 47-61.

Bellanger Emmanuel, « 48. Une question éminemment urbaine : les mouvements sociaux de la ville », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 543-554.

Bérard Jean, « 51. Des mouvements sociaux pour (et contre) la justice pénale », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 570-578.

Bernstein Serge, *Le 6 février 1934*, Paris, Gallimard, 1975

Beuvain Christian et Schoumacher Florent, « Chronologie des maoïsmes en France, des années 1930 à 2010 », *Dissidences*, 3, 2012, disponible en ligne : <<http://revuesshs.u-bourgogne.fr/dissidences/document.php?id=1550>>, consulté le 26.05.2016.

Black-star (s)édition, « Actions directes contre le nucléaire 1973-1996, Contribution à l'histoire de la lutte contre les nécrotechnologies », *Infokiosques.net*, 2008, disponible en ligne : <https://infokiosques.net/lire.php?id_article=553>, consulté le 10.04.2016.

Blanc-Chaléard Marie-Claude, « 46. Les travailleurs immigrés en quête d'autonomie », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 521-532.

Bouhey Vivien, *Les anarchistes contre la République. Contribution à l'histoire des réseaux sous la Troisième République*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.

Boulouque Sylvain, « Les cadres communistes et la violence : expériences de formation et pratique politique » in Audigier François et Girard Pascal, *Se battre pour ses idées. La violence militante en France des années 1920 aux années 1970*, Paris, Riveneuve, 2011, pp. 21-32

Bugnon Fanny, « Germaine Berton: une criminelle politique éclipsée », *Antipodes*, 2005, 24, pp. 68-85.

Cabanel Patrick, « La révolte des inventaires », in Chantin Jean-Pierre et Moulinet Daniel, *La séparation de 1905 : Les hommes et les lieux*, Paris, Les Editions de l'Atelier / Editions Ouvrières, 2005.

Cahon Julien, « Picardie - Le monde paysan bouge », Ina.fr, [s. d.] <<http://fresques.ina.fr/picardie/fiche-media/Picard00200/le-monde-paysan-bouge.html>>, consulté le 08.05.2016.

Carrot Georges, *Le maintien de l'ordre au XXème siècle*, Paris, Henri Veyrier et Kronos, 1990.

Chamouard Aude, « Les maires socialistes face aux violences militantes, l'exemple de Toulouse (1919-1939) » in Audigier François et Girard Pascal, *Se battre pour ses idées. La violence militante en France des années 1920 aux années 1970*, Paris, Riveneuve, 2011, pp. 71-80.

Chauvaud Frédéric, « Conflictuosité et sociétés conflictuelles : les campagnes dans la société française au XIXème siècle (1830-1914) » in Cornu Pierre, Mayaud Jean-Luc et al., *Les campagnes dans les sociétés européennes*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, pp. 181-207.

Chazel François, « Mobilisation des ressources », in Olivier Fillieule et al., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) « Références », 2009, pp. 364-370.

Chevandier Christian, « 57. Les grèves de 1995 », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 633-639.

Chueca Miguel, « Chronologie essentielle (1879-1909) » in Chueca Miguel, *Déposséder les possédants*, Marseille, Agone, 2008.

Cohen Yolande, « 29. L'émergence des mouvements de jeunesse contestataires », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 324-334.

Dard Olivier, « La violence des activistes en Algérie (1955-1962) » in Audigier François et Girard Pascal, *Se battre pour ses idées. La violence militante en France des années 1920 aux années 1970*, Paris, Riveneuve, 2011, pp. 169-192.

Dornel Laurent, « 26. Les mouvements xénophobes (années 1880-1930) », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 294-304.

Droz Bernard, Lever Évelyne, *Histoire de la guerre d'Algérie*, Paris, Seuil, 1982.

Duclos Nathalie, « Y a-t-il une exception paysanne ? : réalité et limites de la violence contestataire des paysans bretons », in Braud Philippe, *La violence politique dans les démocraties européennes occidentales*, Paris, Editions L'Harmattan, 1993, pp. 293-314.

Duclos Nathalie, *Les violences paysannes sous la Ve République*, Paris, Economica, 1998.

Ferragu Gilles, *Histoire du terrorisme*, Paris, Perrin, 2014.

Florin Jean-Pierre, « Des Croix de Feu au Parti Social Français : une mutation réussie ? L'exemple de la Fédération du Nord (1936-1939) », *Revue du Nord*, 59, 1977, pp. 233-271.

Frajerman Laurent, « 47. Le monde de l'enseignement public en mouvement(s). 1928-1984 », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 533-542.

Fridenson Patrick, « 31. De la production au patronat », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 355-366.

Garrigues Jean, « 21. Le boulangisme comme mouvement social, ou les ambiguïtés d'un social-populisme », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 238-248.

Gastaut Yvan, « La flambée raciste de 1973 en France », *Revue européenne des migrations internationales*, 9 (2), 1993, pp. 61-75.

Girard Pascal, « La violence militante communiste à l'apogée de la guerre froide, 1947-1953 » in Audigier François et Girard Pascal, *Se battre pour ses idées. La violence militante en France des années 1920 aux années 1970*, Paris, Riveneuve, 2011, pp. 93-117.

Godineau Laure, « 17. Après la Commune », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 196-206.

Gras Solange et Gras Christian, *La révolte des régions d'Europe occidentale de 1916 à nos jours*, Paris, Presses Universitaires de France, 1982.

Guillemin Alain. « Doucement, c'est tout de même une femme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 52, 1984, pp. 42-48.

Harbi Mohammed, *Le F.L.N., mirage et réalité*, Paris, Japress Publications, 1985.

Hartog François, *Régimes d'historicité: présentisme et expériences du temps*, Paris, Éd. du Seuil, 2003.

Hartog François, « L'autorité du temps », *Études* (7), juillet 2009, pp. 51-64.

Hayes Ingrid, « 56. Le dernier combat des sidérurgistes lorrains », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 624-632.

Hermier Guy et Grasset Bernard, « Rapport fait au nom de la Commission d'Enquête sur les agissements, l'organisation, le fonctionnement, les objectifs du groupement de fait dit " DÉPARTEMENT PROTECTION SÉCURITÉ " et les soutiens dont il bénéficierait », *Assemblée Nationale*, 1998, disponible en ligne : <<http://www.assemblee-nationale.fr/11/dossiers/dps/r1622p03.asp>>, consulté le 24.05.2016.

Jalabert Laurent, « 50. « Vivre au pays », les régionalismes en France dans les années 1960-1970 », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 563-569.

Jourdain Édouard, *L'anarchisme*, Paris, La Découverte, 2013.

Kalter Christoph, « 33. Tiers monde et gauche radicale », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 378-389.

Kriegel Annie, *Les Communistes français, 1920-1970*, Paris, Seuil, 1985.

Lagrée Michel, « Chapitre XI. Processions religieuses et violence démocratique dans la France de 1903 », in Lagrée Michel, *Religion et modernité: France, XIXe - XXe siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, pp. 147-168.

Lalouette Jacqueline, « 27. Enjeux et formes de la mobilisation catholique au xxe siècle : manifestations et meetings (1906-1984) », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 305-315.

- Lalouette Jacqueline, *L'État et les cultes*, Paris, La Découverte, 2005.
- Lange Gérard, « L'exemple caennais », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 11, 1988, pp. 205-213.
- Le Port Éliane, « Entrer en rébellion : la grève de Saint-Nazaire en 1955 dans le témoignage de Louis Oury », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 125, 2014, 69-85.
- Lefranc Georges, *Le Mouvement syndical sous la Troisième République*, Paris, Payot, 1967.
- Lefranc Georges, *Le mouvement syndical: de la Libération aux événements de mai-juin 1968*, Paris, Payot, 1969.
- Luccioni Isabelle, « FLNC: cinq assassinats assumés en 35 ans », *Corse Matin*, 2011, <<http://www.corsematin.com/article/papier/flnc-cinq-assassinats-assumes-en-35-ans.521599.html>>, consulté le 13.05.2016.
- Lynch Édouard, « Détruire pour exister : les grèves du lait en France (1964, 1972 et 2009) », *Politix*, 103, 2013, pp. 99-124.
- Lynch Édouard, « La violence paysanne : entre construction identitaire et réalité militante (1930-1970) » in Audigier François et Girard Pascal, *Se battre pour ses idées. La violence militante en France des années 1920 aux années 1970*, Paris, Riveneuve, 2011, pp. 155-168.
- Maitron Jean, *Le mouvement anarchiste en France, des origines à 1914, tome 1*, Paris, Gallimard, 2011.
- Manassis Dimitri, « Entre division et unité : la « Maison des syndicats », 33 rue de la Grange-aux-Belles », *ANR Paprik@2f*, 2014, disponible en ligne : <<http://anrpaprika.hypotheses.org/1340>>, consulté le 07.04.2016.
- Margairaz Michel et Tartakowsky Danielle, « 42. Mai-juin 1968 et ses suites », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 475-485.
- Martin Jean-Philippe, « 41. Des paysans contestataires et novateurs (années 1960- début du XXIe siècle) », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 464-474.
- Meynier Gilbert, *Histoire intérieure du FLN*, Paris, Fayard, 2002.
- Milza Pierre, *Fascisme français, passé et présent*, Paris, Flammarion, 2000.
- Monier Frédéric, *Le Complot dans la République. Stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, Paris, La Découverte, 1999.
- Mouriaux René, Percheron Annick et al., *1968 ; exploration du mai français tome 2 : acteurs*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- Muelle Raymond, *La guerre d'Algérie en France 1954-1962*, Paris, Presses de la Cité, 1997.
- National Consortium for the Study of Terrorism and Responses to Terrorism, *Global Terrorism Database*, 2015.
- Oberschall Anthony, *Social Conflict and Social Movements*, Englewood Cliffs (N. J.), Prentice-Hall, 1973.

Ollivier Anne-Laure, « Violences socialistes à Marseille entre guerre froide et décolonisation » in Audigier François et Girard Pascal, *Se battre pour ses idées. La violence militante en France des années 1920 aux années 1970*, Paris, Riveneuve, 2011, pp. 119-135.

Paxton Robert O., *Le Temps des Chemises vertes : révoltes paysannes et fascisme rural 1929-1939*, Paris, Seuil, 1996.

Pech Rémy, « 22. La révolte des vignerons du Midi en 1907 : un mouvement social atypique et exemplaire », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 249-258.

Pernot Jean-Marie, « 58. De quoi la désyndicalisation est-elle le nom ? », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 640-651.

Pervillé Guy, *La guerre d'Algérie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012.

Philippet Jean, « La crise du parti nationaliste (PRNS, successeur des Jeunesses Patriotes) à la fin des années trente », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest. Anjou. Maine. Poitou-Charente. Touraine*, 109, 2002, pp. 79-93.

Philippet Jean, « Maurras et les maurrassiens ou la violence considérée comme l'un des beaux-arts » in Audigier François et Girard Pascal, *Se battre pour ses idées. La violence militante en France des années 1920 aux années 1970*, Paris, Riveneuve, 2011, pp. 33-49.

Philippet Jean, « Ultima Ratio Regis La "Cagoule" : un mouvement terroriste d'extrême-droite » in Audigier François et Girard Pascal, *Se battre pour ses idées. La violence militante en France des années 1920 aux années 1970*, Paris, Riveneuve, 2011, pp. 51-70.

Pigenet Michel et Tartakowsky Danielle, « 16. Introduction », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 179-195.

Pigenet Michel et Tartakowsky Danielle, « 30. Introduction », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 335-354.

Pigenet Michel et Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 7-14.

Pigenet Michel, « 25. Action directe et grève générale », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 283-293.

Pigenet Michel, « 37. La Libération. Les mobilisations sociales à l'heure de la Reconstruction », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 427-437.

Pigenet Michel, « 38. Les grèves d'août 1953 », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 438-445.

Pigenet Michel, « 40. La grève des mineurs de 1963 », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 456-463.

Pistre Nathalie, « Les poujadistes et la violence politique » in Audigier François et Girard Pascal, *Se battre pour ses idées. La violence militante en France des années 1920 aux années 1970*, Paris, Riveneuve, 2011, pp. 137-154.

Prévotat Jacques, *L'Action française*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004.

Prost Antoine, « 28. Les anciens combattants », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 316-323.

Prost Antoine, « 35. Les grèves de 1936 », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 403-414.

Prost Antoine, *La C.G.T. à l'époque du front populaire 1934-1939 : Essai de description numérique*, Paris, Armand Colin, 1964.

Pudal Bernard, « 19. Références et modèle soviétiques », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 217-228.

Robert Jean-Louis, « 23. 1914-1920. La nation à l'épreuve du social », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 259-269.

Rousso Henry. « L'épuration en France : une histoire inachevée », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, 33, 1992, pp. 78-105.

Sales Stephen M., « Economic threat as a determinant of conversion rates in authoritarian and nonauthoritarian churches », *Journal of personality and social psychology* 23(3), 1972, pp. 420-428.

Sales Stephen M., « Threat as a factor in authoritarianism: an analysis of archival data », *Journal of personality and social psychology* 28(1), 1973, pp. 44-57.

Sanchez Cécile, « Pour conquérir les jeunes, faut-il faire moins de politique ? La jeunesse communiste sous le Front populaire », *Histoire@Politique*, 4, pp. 5-5.

Sohn Anne-Marie, « 49. La jeunesse, un mouvement social ? (1955-1975) », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 555-562.

Sommier Isabelle, « 32. Sociologie de l'action collective », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 367-377.

Sommier Isabelle, *La violence politique et son deuil : L'après 68 en France et en Italie*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.

Sommier Isabelle, *La violence révolutionnaire*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2008.

Soucy Robert, « Enjeux - La Rocque et le fascisme français », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 95, 2007, pp. 219-236.

Soucy Robert, *Fascismes français? 1933-1939. Mouvements antidémocratiques*, Paris, Autrement, 2004.

Souillac Romain, *Le mouvement Poujade*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.

Sternhell Zeev, *La droite révolutionnaire, 1885-1914 : Les origines françaises du fascisme*, Paris, Gallimard, 1997.

Stora Benjamin, *Histoire de la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, La Découverte, 2004.

Tartakowsky Danielle, « 24. Le 1er Mai », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, 2014, pp. 270-282.

Tartakowsky Danielle, « 44. L'interprofessionnel en action et en question », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 498-508.

Tartakowsky Danielle, *Le pouvoir est dans la rue : Crises politiques et manifestations en France*, Paris, Editions Aubier, 1998.

Tartakowsky Danielle, *Les droites et la rue : Histoire d'une ambivalence, de 1880 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014.

Tavernier Yves et Mendras Henri, « Les manifestations de juin 1961 », *Revue française de science politique*, 12, 1962, pp. 647-671.

Tavernier Yves, *Le syndicalisme paysan : F.N.S.E.A. C.N.J.A.*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1969.

Télévision Française 1, « Creys-Malville : manifestation », *Institut National de l'Audiovisuel*, 1977, <<http://www.ina.fr/video/CAA7701118901>>, consulté le 13.04.2016.

Thébaud Françoise, « 45. Le privé est politique. Féminismes des années 1970 », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 509-520.

Tillier Bertrand, « 18. La mobilisation sociale des artistes (1880-1914) », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 207-216.

Tilly Charles, *La France contestée. De 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986.

Touchard Jean, « Le Parti communiste français et les intellectuels (1920-1939) », *Revue française de science politique*, 17, 1967, pp. 468-483.

Tristram Frédéric, « 39. Combat d'arrière-garde ou mouvement social précurseur ? Le poujadisme à la croisée des analyses », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 446-455.

Vanthuyne Emelyne, « La crise viticole du Languedoc-Roussillon », Ina.fr, [s. d.], <<http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu03062/la-crise-viticole-du-languedoc-roussillon.html>>, consulté le 08.05.2016.

Vasile Aurelia, « Le sang coule à Paris : la fusillade de la rue Damrémont », *ANR Paprik@2f*, 2013, disponible en ligne : <<http://anrpaprika.hypotheses.org/1222>>, consulté le 07.04.2016.

Vavasseur-Desperriers Jean, *Les droites en France*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006.

Velez Daniel, « Il y a 30 ans, deux CRS rochelais étaient assassinés au Pays basque », *Sud Ouest*, 2012, <<http://www.sudouest.fr/2012/03/19/le-jour-ou-tout-a-change-662933-754.php>>, consulté le 13.05.2016.

Vrignon Alexis, « Ecologie, lutte antinucléaire et rapport à la violence dans les années 70 » in Audigier François et Girard Pascal, *Se battre pour ses idées. La violence militante en France des années 1920 aux années 1970*, Paris, Riveneuve, 2011, pp. 207-221.

Weber Eugen, *L'action Française*, Paris, Stock, 1964

Winock Michel, « Retour sur le fascisme français », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 90, 2006, pp. 3-27.

Zalc Claire, « 43. Le petit commerce », in Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, pp. 486-497.

ANNEXES

Ces annexes regroupent les principaux résultats statistiques qui n'ont pas été intégrés dans le corps du mémoire. Le lecteur pourra aussi consulter un essai qui a été séparé de notre propos étant donné qu'il ne s'agit pas d'une recherche scientifique. Cet essai propose de décrire l'évolution depuis les années 1950, en lien avec les contextes politiques, des définitions académiques à l'origine de la conception actuelle de la radicalité.

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1

Essai sur l'étude de la radicalité comme science de gouvernement	149
La construction académico-politique de la « radicalisation » des années 1950 à nos jours	150
La personnalité extrémiste (années 1950)	151
De l'autoritarisme à l'extrémisme	151
Radicalism-conservatism.....	153
Le radicalisme de classe et la sociologie radicale (Années 1960).....	154
working-class radicalism	154
Radical sociology	155
Les débuts de la sociologie des mouvements sociaux et le monopole de la terrorologie (Années 1970-1980)	156
Violence in America.....	156
« Terrorologie ».....	157
« Social Movements' Radicalization » (première étape).....	160
Le tournant processuel et la radicalisation individuelle (Années 1990-2000).....	161
« Social Movements' radicalization » (deuxième étape).....	161
Du terrorisme à la radicalisation.....	163
Le succès des radicalization studies	167
Conclusion : la « déradicalisation » comme nouvelle technologie de pouvoir ?.....	168

Annexe 2

Liste des hypothèses	173
-----------------------------------	------------

Privation relative et radicalité réactionnaire / révolutionnaire	173
Privation relative et radicalité « au singulier »	173
Hypothèses secondaires.....	174

Annexe 3

Statistiques descriptives.....	176
Degré et type de radicalité des organisations	176
Graphiques : nombre de blessés et nombre de morts provoqués par les mouvements radicaux	177

Annexe 4

Tableaux de corrélations.....	179
Tableau 1 : croissance et perceptions de l'économie	180
Tableau 2 : évolution du chômage et perception de l'économie	181
Tableau 3 : évolution des inégalités et perceptions de l'économie	182
Tableau 4 : croissance et privation relative	183
Tableau 5 : évolution du chômage et privation relative	184
Tableau 6 : évolution des inégalités et privation relative	185
Tableau 7 : croissance et succès des organisations.....	186
Tableau 8 : évolution du chômage et succès des organisations.....	187
Tableau 9 : évolution des inégalités et succès des organisations.....	188
Tableau 10 : croissance et degré de radicalité	189
Tableau 11 : évolution du chômage et degré de radicalité	190
Tableau 12 : évolution des inégalités et degré de radicalité	191
Tableau 13 : richesse, inégalités, chômage et degré de radicalité	192
Tableau 14 : richesse, inégalités, chômage et succès des organisations.....	192
Tableau 15 : jeunesse et degré de radicalité	193
Tableau 16 : jeunesse et succès des organisations.....	193
Tableau 17 : croissance et réaction.....	194
Tableau 18 : croissance et révolution	195

Tableau 19 : évolution du chômage et réaction.....	196
Tableau 20 : évolution du chômage et révolution	197
Tableau 21 : évolution des inégalités et réaction.....	198
Tableau 22 : évolution des inégalités et révolution	199
Tableau 23 : inégalités et révolution	200
Tableau 24 : inégalités et réaction	200
Tableau 25 : croissance des mouvements, radicalité faible et radicalité forte.....	201

Annexe 5

Tableaux de régressions	202
Tableau 1 : croissance et privation relative	203
Tableau 2 : évolution du chômage et privation relative	203
Tableau 3 : évolution des inégalités et privation relative	204
Tableau 4 : croissance, évolution du chômage, des inégalités, degré de radicalité et succès des groupes	204
Tableau 5 : croissance et évolution des inégalités.....	205

Annexe 6

Tests de student	206
Tableau 1 : parti au pouvoir et succès des organisations.....	206
Tableau 2 : parti au pouvoir et radicalité.....	206

ANNEXE 1

ESSAI SUR L'ETUDE DE LA RADICALITE COMME SCIENCE DE GOUVERNEMENT

Depuis les années 2000 environ, et de manière croissante jusqu'à aujourd'hui, la notion de « radicalisation » s'est diffusée dans les discours académiques, politiques et médiatiques – notamment en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord – pour désigner le plus souvent les parcours d'individus impliqués dans des actes de violence se revendiquant du « djihadisme ». Faisant l'objet de financements croissants suite à différents attentats ayant été perpétrés aux Etats-Unis et en Europe par des groupes se réclamant d'une interprétation politique de l'islam, de nombreuses recherches se sont constituées autour de cette catégorie, participant autant à la recherche des causes de la « radicalisation » qu'à l'invention de la radicalisation elle-même. Si ce terme semble désormais être devenu une catégorie d'analyse incontournable dans les recherches sur la violence politique, il renvoie en outre parallèlement à une catégorie de pratique politique : la connaissance de la « radicalisation » faisant l'objet d'un fort investissement gouvernemental visant à cerner les « risques de radicalisation » et le cas échéant à « dé-radicaliser » les individus.

Pourtant, si ce terme, du fait de son omniprésence actuelle, donnerait presque l'illusion de renvoyer à une « chose », un phénomène distinct existant tel quel dans la nature, force est de constater qu'il est issu d'une construction qui n'a rien de « naturelle ». En effet, la seule observation du terme laisse présumer qu'il ne s'agit pas d'une notion intemporelle et soulève une série d'interrogations : comment est-elle passée de son origine étymologique, « *radix* » - la racine – à la désignation, chez un individu, du « *changement des croyances, des sentiments et des comportements dans des directions qui justifient de façon croissante la violence entre les groupes et exigent le sacrifice pour la défense de l'in-group* »¹⁸⁶ (McCauley et Moskalenko 2008, p. 416) ? Comment se fait-il qu'elle soit utilisée sous une forme impliquant une évolution – « radicalisé(e) » -, alors qu'elle pourrait se présenter sous une forme statique – « radical(e) » ? Enfin, pourquoi est-elle préférée à d'autres termes tels que « terroriste », « extrémiste », qui ont pourtant connu des périodes de succès académico-politique ?

Toutes ces interrogations sur le choix et le façonnage d'un mot renvoient à des questions plus larges : sur l'influence qu'exercent le contexte et les agendas politiques sur la construction des problématiques scientifiques et, inversement, sur la manière dont les sphères académiques et le langage savant participent à la construction des problèmes publics et/ou des réponses politiques. Ce type de questionnement est au cœur de l'agenda de recherche sur les « sciences de gouvernement » qui, partant du constat que « *la conduite des hommes et des choses s'exerce, voire se légitime par la*

¹⁸⁶ Cette définition de McCauley et Moskalenko (2008, p. 416) – reprise par Sommier (2012) – correspond globalement aux définitions utilisées actuellement par la majorité des auteurs, qui incluent au minimum la justification progressive de la violence à des fins politiques (Borum 2011, Wilner et Dubouloz 2009, Crossett et Spitaletta 2010, Della Porta 1995/2006).

mobilisation de savoirs institutionnels »¹⁸⁷ (Ihl et al. 2003, p. 10), vise à « *interroger la construction des catégories intellectuelles* » (Ihl et al. 2003, p. 12). Dans ce cadre, on peut se demander si le champ de recherche sur la radicalisation – qui semble faire l’objet d’investissements politiques, de recodages discursifs par les « gouvernants », et servir de base pour concevoir et légitimer des formes spécifiques d’intervention politique – ne constitue pas une science de gouvernement, au sens où il s’agirait d’un « *ensemble de savoirs et savoir-faire revendiquant un statut de science de pouvoir* » (Ihl et al. 2003, p. 13). Pour répondre à cette question, nous montrerons d’abord comment le concept de radicalisation s’est construit par des processus relevant autant des controverses scientifiques que de contextes politiques – renvoyant à la fois à des luttes politiques au sein de disciplines académiques, qu’à des événements politiques supposément extérieurs à celles-ci – puis, nous concluons en proposant des pistes de réflexion sur le lien entre les recherches contemporaines sur la radicalisation et l’évolution des technologies de pouvoir visant à lutter contre le celle-ci – passant progressivement d’une approche répressive à une « *gouvernementalité* » utilisant de manière accrue des « *dispositifs de sécurité* » procédant des savoirs spécialisés des *radicalization and de-radicalization studies*¹⁸⁸. L’objectif principal de ce travail est de montrer comment le sens de « radicalisation » a évolué en relation avec le contexte académico-politique – c’est pourquoi nous avons mis en valeur les définitions successives.

Il est important de préciser que ce texte constitue moins une recherche assise sur des données qu’un essai visant à proposer des pistes – qui devraient chacune faire l’objet d’un véritable travail empirique. En effet, les liens présentés dans ce propos entre contextes politiques, productions académiques, discours politiques et instruments de politiques publiques sont largement hypothétiques. Cet essai se concentre en outre très largement sur les sciences sociales anglo-saxonnes – et notamment étasuniennes – qui apparaissent être largement à l’origine de l’acceptation actuelle de la « radicalisation », mais dont le recodage dans les sciences sociales françaises aurait pu faire lui-même l’objet d’une étude à part entière.

LA CONSTRUCTION ACADEMICO-POLITIQUE DE LA « RADICALISATION » DES ANNEES 1950 A NOS JOURS

Cet essai se concentre sur une période limitée et ne peut donc prétendre présenter une véritable sociogénèse des *radicalization studies*. En effet, la période étudiée aurait pu débiter bien plus en amont – par exemple, avec les écrits de Tocqueville sur l’insatisfaction politique et la révolte en 1856, réinvestis par la théorie de la frustration-agression (Gurr 1970), ou encore avec la psychologie des

¹⁸⁷ Ce qui est lié historiquement à un changement des modèles et sources des techniques gouvernementales, fondées non plus sur le secret des cabinets ou les maximes religieuses, mais sur l’institutionnalisation de savoirs spécialisés (Ihl et al. 2003, pp. 2-5).

¹⁸⁸ Pour reprendre le nom d’un des groupes regroupant des « experts » – « praticiens » et « académiques » –, fondé pour « *contrer la radicalisation* » (German Institute on Radicalization and De-radicalization Studies 2015) : le *German Institute on Radicalization and De-radicalization Studies*. Nous mentionnerons d’autres groupes similaires dans le développement de notre propos – notamment l’*International Centre for the Study of Radicalization* au Royaume-Uni et le *Centre for Studies in Islamism and Radicalization processes* au Danemark (jusqu’en 2013).

foules développée par Le Bon en 1895, qui avançait déjà une théorie de la dissolution de la responsabilité individuelle dans le collectif, reprise par certaines approches psycho-sociales de la violence politique (Bandura 1990). Cependant, il apparaît que la première « vague » de recherches regroupant un nombre important de chercheurs à l'échelle internationale, et utilisant une catégorisation intellectuelle à l'origine de l'appréhension actuelle de la radicalisation, a eu lieu dans les années 1950 : c'est pourquoi nous avons décidé de commencer notre étude par cette période.

LA PERSONNALITE EXTREMISTE (ANNEES 1950)

Alors que la terminologie « radical », « radicalisme » était encore largement employée dans les recherches sociologiques et historiques françaises pour désigner le parti radical (Gourdon 1955, Bardonnnet 1960, Kayser 1962), se développèrent en parallèle, notamment aux Etats-Unis, des études employant un vocabulaire proche dans une perspective plus « générique » et anhistorique préfigurant l'usage actuel de « radicalisation ». Ces travaux trouvent leurs origines dans les recherches financées par l'*American Jewish Committee* (Comité Juif Américain) visant à produire des explications sur les causes de l'antisémitisme – et évidemment, de la persécution des juifs par le régime nazi – concrétisées par la création en 1944 d'un département de recherche dirigé par Horkheimer (Assoun 1987). Ce cycle de recherches – *Studies in Prejudice* – fut mené largement par des sociologues de l'école de Frankfort, exilés aux Etats-Unis, mais se distingua de l'approche traditionnellement critique et dialectique de cet ensemble d'auteurs. En effet, on peut noter la forte dimension quantitative et explicative, « *made in USA* »¹⁸⁹, des analyses, qui peut partiellement s'expliquer par la participation du Bureau de recherche sociale appliquée de Lazarsfeld à la collecte des données.

DE L'AUTORITARISME A L'EXTREMISME

Parmi les ouvrages publiés en 1950 clôturant cet agenda de recherche, figure l'ouvrage dirigé par Adorno sur la « personnalité autoritaire », qui eut une influence considérable sur les recherches futures liant psychologie individuelle et « radicalité » politique. Dans cet ouvrage, Adorno, Frenkel-Brunswik, Sanford et Levinson développèrent une explication de l'attrait pour le fascisme liée à certaines caractéristiques de la personnalité individuelle – l'agressivité, la soumission à l'autorité, le cynisme, la superstition, etc. – qu'ils décrivirent comme issues, dès la petite enfance, d'une éducation autoritaire ayant créé des frustrations, s'extériorisant à l'avenir par l'attrait pour l'autoritarisme. Si l'on observe que la perspective psychanalytique est présente – notamment autour du rôle central de la figure paternelle et du refoulement de l'homosexualité – on peut noter que l'ouvrage délaisse les théories socio-économiques de l'école de Frankfort en faveur d'une explication individualisée et

¹⁸⁹ « *Tout se passe comme si l'Institut, amarré au cadre de recherche que lui offrait la sociologie américaine, cherchait à jouer le double registre de la méthodologie sociologique avec sa rationalité expérimentale et l'impératif propre à la théorie critique* » (Assoun 1987, pp. 35-36)

psychologique du phénomène¹⁹⁰. L'ouvrage propose une échelle, la « F-scale », basée sur une série de questions indirectes, pour mesurer la « personnalité préfasciste » - ou autrement dit, les fascistes en puissance.

Ce travail va connaître une continuation académico-politique qui est partiellement à l'origine du concept de « radicalisation » tel qu'entendu aujourd'hui. En effet, dans le travail d'Adorno et al., la personnalité pré-fasciste était conçue par les auteurs comme une disposition favorisant les comportements et idées autoritaristes de droite. Pourtant, poursuivant la même perspective du lien entre attitudes politiques et traits de personnalité, différents travaux vont par la suite défendre l'hypothèse que la véritable différence psychologique est, plutôt qu'une distinction entre « les fascistes et les autres », celle distinguant l'« extrémisme », le « fanatisme », le « dogmatisme », etc. de la « modération » : différents concepts sous-tendant l'idée qu'il existe une personnalité distincte et répandue, déviante et dangereuse, qui n'est pas spécifiquement fasciste, mais aussi marxiste. Changement théorique paradoxal s'il en est, lorsqu'on observe qu'à l'origine, le pendant positif de la personnalité autoritaire dans les travaux de l'école de Frankfort n'était pas la « personnalité démocratique » retenue dans le projet final, mais la « personnalité révolutionnaire » (Jay 1973) : le marxiste, originellement pensé comme l'antithèse du fasciste, se retrouva finalement appartenir à la même classe pathologique.

Du point de vue des productions académiques, la thèse de la personnalité extrémiste se trouva alors dès 1951 dans l'essai *The True Believer* de Hoffer : « *alors qu'ils semblent être à des pôles opposés, les fanatiques de tous genres sont en réalité réunis ensemble à la fin. Ce sont les fanatiques et les modérés qui forment des pôles opposés et se rencontrent jamais* » (1951, p. 86). Selon lui, les mouvements de masse et leurs contenus idéologiques étaient interchangeableables, ils tenaient leur succès de l'attrait qu'ils présentaient pour les personnalités fanatiques. Cette thèse fut par la suite défendue sur le plan académique par Eysenck – du King's College – pour qui le totalitarisme n'était pas spécifiquement de droite, mais qu'à l'inverse, les fascistes et marxistes partageaient une même « *toughmindness* » (raideur d'esprit) – mesurable par une échelle, la « T-scale ». Dans une perspective similaire, Rokeach (1960) proposa une mesure du « dogmatisme » reliant les extrêmes de gauche et de droite, et pour Taylor (1960), « *les communistes, fascistes, partisans de l'égalité des droits pour les noirs, etc. [étaient] considérés comme « extrémistes » quelque soit le contexte sociopolitique* » (Sidanius 1984, p. 812). L'« extrémiste » (ou autres « fanatiques », « dogmatiques », « totalitaires ») se construit donc à cette époque dans le discours académique anglo-saxon comme une figure individuelle – il s'agit d'une pathologie de la personnalité – et statique – cette personnalité est « donnée », à partir de la naissance ou de la prime-enfance.

Le succès de cette théorie de la personnalité extrémiste peut vraisemblablement s'expliquer par la période de la « peur du rouge » ayant commencé à la fin des années 1940 aux Etats-Unis (et

¹⁹⁰ Il semble que cela puisse en partie s'expliquer par l'important travail préliminaire opéré par Sanford et Levinson – psychologues à l'Université de Berkeley.

dans une moindre mesure, au Royaume-Uni) avec l'extension de l'URSS en Europe orientale, la proclamation de la doctrine Truman en 1947 visant à « *protéger les peuples libres du communisme* », la révolution chinoise de 1949, et qui connu son sommet avec la « chasse » anticommuniste du sénateur McCarthy de 1950 à 1954. Ce climat était sans-doute propice au basculement d'une psychopathologie politique concentrée sur le fascisme à une intégration de la menace communiste dans un arsenal conceptuel quasi inchangé. Si les sources de financement des recherches en question nous sont inconnus, on peut présumer que différents groupes auraient eu un intérêt majeur à investir dans des recherches permettant de repérer les personnalités pré-marxistes. Surtout, on peut supposer que ce contexte a rendu difficile l'existence d'un discours académique critique vis-à-vis de cette thèse – qui se développera par la suite. Ainsi, comme le montre Della Faille : « *la croisade de Joseph McCarthy (...) contre tout ce qui avait l'apparence d'être anti-américain touchait explicitement les sciences sociales taxées d'être socialistes. Les sociologues ainsi que les organisations les finançant, seront des cibles favorites d'enquêtes déclenchées par des soupçons relatifs à des activités anti-américaines* » (2002, pp. 4-5).

RADICALISM-CONSERVATISM

Pour sa part le terme « *radical* », bien qu'il procèdera plus tard – au moins en partie – de cette figure académique de l' « extrémiste » pathologique, n'est pas encore utilisé de la même manière dans la terminologie de psychologie politique. Ses apparitions dans cette littérature sont en fait associées à l'extrême-gauche. Par exemple, chez Eysenck (1955), la « R-Scale » (*Radicalism*) désigne **la mesure de la dimension gauche-droite, où le radicalisme constitue l'extrémité inverse du conservatisme**, cette dimension étant distincte de la « T-Scale » (*Totalitarianism*), opposant les modérés et les extrêmes – conservateurs et radicaux. Cette définition du radicalisme, encore distincte de l'extrémisme, qui se rapproche ici du radicalisme politique tel que conçu en France sous la Troisième République (avant l'apparition du socialisme qui recentrera le Parti Radical sur l'échiquier politique), est vraisemblablement issue de l'histoire politique anglaise, dans laquelle les « radicaux » désignaient entre la fin du XVIIIème et la première moitié du XIXème un **ensemble de penseurs et parlementaires anglais d'extrême gauche**¹⁹¹. Si les radicaux parlementaires intégrèrent le Parti libéral en 1869, cet épisode et la résilience de l'imaginaire révolutionnaire lui étant associé peuvent néanmoins expliquer que le terme ait persisté pour désigner l'extrême gauche dans les écrits académiques anglo-saxons avant d'être remplacé par le terme « libéral ». En effet, on observe que

¹⁹¹ Les radicaux étaient à l'époque en faveur de davantage de libertés économiques, opposés à la monarchie et toutes formes de privilèges, et se revendiquaient du modèle de la Révolution française. Les « radicaux » – inspirés par les écrits de Payne et Wollstonecraft, qui s'opposaient à la doctrine antirévolutionnaire de Burke – regroupaient à la fois les « philosophes radicaux » comprenant notamment Jeremy Bentham ou John Stuart Mill et les « radicaux parlementaires », plus modérés que les « radicaux populaires » - tels que Spence, connu pour son ouvrage sur la « *nationalisation des terres* ». A cet égard, le parlementaire Charles James Fox fut, selon l'*Encyclopaedia Britannica*, le premier à faire un usage politique du terme « *radical* », lors d'un discours en 1797 – plaidant en faveur du suffrage universel masculin.

dans de nombreuses études de psychologie et science-politique de l'entre-deux-guerres, la dimension droite-gauche était nommée « *radicalism-conservatism* » (Moore 1925, Allport 1929, Nelson 1938, Lentz 1939, Alpert et Sargent 1941). Cette échelle continuera d'être utilisée dans la psychologie politique anglo-saxonne (Wells 1978, Ray 1982, Ray et Hall 1995) comme nous l'avons vu dans le cas d'Eysenck (1955), mais de manière décroissante : la catégorie opposée au conservatisme devenant progressivement le « libéralisme » (Jost et al. 2003, Jost et al. 2009), peut-être parce que le « radicalisme » se trouve alors monopolisé par d'autres disciplines académiques, particulièrement liées aux mouvements de gauche des années 1960.

LE RADICALISME DE CLASSE ET LA SOCIOLOGIE RADICALE (ANNEES 1960)

Si la question de la personnalité « extrémiste » continua d'être débattue en psychologie politique durant les années 1960 et 1970 – un nombre croissant d'auteurs mettant en avant une distinction entre psychologies d'extrême-gauche et d'extrême droite (Sidanius 1978, p. 216) – c'est du côté de l'histoire et de la sociologie anglo-saxonnes que se retrouvent les usages principaux du « radicalisme » dans les années 1960, désignant en tant que catégorie d'analyse les mouvements d'extrême-gauche dans une perspective bien plus amicale à l'égard du marxisme que la psychologie politique des années 1950. Faisant suite aux travaux de Lipset – qui avait appartenu lors de ses études à l'Université de Columbia à la *Young People's Socialist League*, alors proche du trotskysme (Hastings 2008) – sur le « *socialisme agraire* » au Saskatchewan, ainsi qu'à l'ouvrage de Thompson de 1963, *The Making of the English Working Class*, qui interrogeaient tous deux les conditions de développement d'une conscience de classe, une série de travaux va utiliser le terme de radicalisme en référence à des mouvements révolutionnaires mettant en cause les structures capitalistes – et plus largement les dominations sociales.

WORKING-CLASS RADICALISM

Ces travaux, inspirés de Marx et pour certains de Weber, voyaient dans le radicalisme une attitude collective, produite d'une configuration économique et sociale – prédisposant ou non la classe laborieuse à être « consciente » de son existence, et le cas échéant, à militer pour l'avènement du socialisme. On y trouve par exemple une étude de Petras et Zeitlin sur le « *radicalisme agraire* » au Chili, défendant la thèse que la conscience de classe a pu apparaître chez les paysans chiliens grâce au relais des mineurs leur permettant désormais d'agir « *selon leurs intérêts* » (1967 p. 586). Les débats se centrèrent autour de questions telles que : le radicalisme est-il déterminé par l'idéologie des parents ? (Portes 1971) Sont-ce davantage les classes laborieuses (Lipset 1963) ou les classes moyennes (Parkin 1968) qui sont prédisposées au radicalisme ? Il est intéressant d'observer que le regard de ces études sur le radicalisme était plutôt positif et était alors volontairement décentré de la question de la violence, peut-être pour se distinguer volontairement des acceptions prévalant la décennie précédente et du potentiel violent et fascisant qui était alors souvent associé au radicalisme :

par exemple, dans une version clairement militante où il entend expliquer les origines du radicalisme de la « *Western working class* », Dubofsky – historien à l’Université du Nord de l’Illinois – définit ainsi le radicalisme : « *Par radicalisme, je veux parler, non pas des meurtres et des troubles, mais d’un concept de changement social et d’un programme pour altérer les fondations de la société américaine et du gouvernement, qui était prescrit par l’accusation marxiste du capitalisme* » (Dubofsky 1966).

RADICAL SOCIOLOGY

Ces travaux doivent vraisemblablement être reliés au contexte académico-politique de l’époque. En effet, ces recherches s’intègrent dans le commencement d’un mouvement plus général de renouveau du militantisme de gauche dans les recherches étasuniennes, noté par Della Faille : « *Les sciences sociales de gauche ont à nouveau le droit de cité. Il naît tout un mouvement dit de sociologie radicale (Radical Sociology) autour des théories marxistes. Cette sociologie de gauche se cristallise autour de son opposition à la sociologie positive, dite du Value Free* » (2002, p. 7). Il est intéressant de noter que les sociologues de cette mouvance se qualifiaient eux-mêmes largement de « *radicaux* » et voyaient en la sociologie un accès vers leur propre « *conscience radicale* » (Oppenheimer et al. 1991). Cet ensemble de chercheurs s’opposait à une pratique des sciences sociales qui était selon eux défensive du statu quo (notamment l’approche structuro-fonctionnaliste dominante de Talcott Parsons), et entendait militer par le discours académique pour une transformation « *radicale* » de la société. Ce militantisme est à mettre en lien avec les mouvements de protestations qui débutèrent dans les années 1960, d’abord le mouvement pour les droits civiques puis le mouvement dit de la « *Nouvelle gauche* » (*New Left*) associé au déclenchement de la guerre du Vietnam. En effet, d’après Fuller, « *Le Mouvement de Sociologie Radicale débuta en 1967, au moment du « mouvement » (Ce terme était utilisé par les activistes des droits civils, les mouvements étudiants, pacifistes, et féministes pour parler de leur mondes politiques, culturels et sociaux communs)* » (1996, p. 0). Au niveau des communautés de sociologues, ce militantisme fut notamment porté par le *Sociology Liberation Movement* (Brown 1970, Roach 1970). Le « *radicalisme* » apparut alors à la fois comme une catégorie d’analyse et une catégorie de pratique sociologique vertueuse – pour ses partisans¹⁹². Le plus paradoxal étant qu’un des premiers usages sociologiques du concept dynamique de « *radicalisation* » ait servi à la désignation – laudative – de l’évolution de la sociologie elle-même : ainsi fut titré un article de 1969 de Fasola-Bologna : « *L’inévitable radicalisation des sociologues libéraux* » (Brown 1970, p. 33).

¹⁹² Il est intéressant d’observer que le radicalisme sociologique fit lui-même l’objet d’études « *sociologiques* » par des sociologues radicaux, comme celle de Brown, affirmant que radicalisme s’explique en partie par la pratique sociologique elle-même – ayant pour principe théorique d’observer la réalité sociale et pour principe organisationnel de ne pas avoir de propos qui soit critique vis-à-vis des gouvernants, cette contradiction devant conduire inévitablement à une sociologie radicale (1970).

LES DEBUTS DE LA SOCIOLOGIE DES MOUVEMENTS SOCIAUX ET LE MONOPOLE DE LA TERROROLOGIE (ANNEES 1970-1980)

L'association entre radicalité et violence trouve sans doute ses sources dans les productions académiques des années 1970-1980, liées au contexte politique de l'époque –notamment à la prise d'armes de fractions des mouvements sociaux de la fin des années 1960. Si la question de la violence politique fut à certains égards à l'origine de la sociologie des mouvements sociaux (Sommier 2012, p. 17), elle fut vite monopolisée par les *terrorism studies* autour du concept de « terrorisme », avant que ces disciplines ne « collaborent » autour du recodage de la notion de « radicalisation ».

VIOLENCE IN AMERICA

La naissance de la sociologie des mouvements sociaux – qui aura un rôle important dans l'usage, la définition et la diffusion du concept de « radicalisation » à l'avenir – fut liée selon Sommier (2012) aux émeutes et violences politiques de la fin des années 1960 aux Etats-Unis. En effet, une importante commande fut adressée auprès de chercheurs étasuniens de différentes disciplines en 1969 par la *National Commission of the Causes and Prevention of Violence*¹⁹³ – créée par le président Johnson suite aux assassinats de Kennedy et Luther King en 1968. Celle-ci faisait suite à la Commission Kerner (*National Advisory Commission on Civil Disorder*), mise en place suite aux émeutes urbaines de Juillet 1967 à Detroit – au cours desquelles plus d'une quarantaine de personnes étaient mortes et plus d'un millier blessées. La mise en place d'une nouvelle Commission semblait répondre pour Johnson à l'impératif de trouver d'autres approches explicatives que celles mises en avant par la Commission Kerner dont les « conclusions furent particulièrement controversées car elles désignaient directement les Blancs comme principaux responsables des tensions interraciales, dénonçant notamment une évolution sociale inquiétante : « Notre Nation est en train d'évoluer vers deux sociétés : une blanche, l'autre noire, séparées et inégales » » (Leguy 2009, p. 25). Le travail de la commission aboutit à l'ouvrage collectif *Violence in America : Historical and Comparative Perspectives* (1969) dirigé par Gurr et Graham, qui eut un succès et une influence considérables¹⁹⁴, et regroupa des approches diverses – notamment car l'objet violence ne faisait pas encore l'objet d'approches monopolistiques¹⁹⁵ : Graham était historien, enseignant alors à l'Université Johns Hopkins de Baltimore ; Gurr enseignait la science politique à l'Université de Princeton, et préparait à

¹⁹³ « Officiellement mandatée pour aller aussi loin que le permet le savoir dans la recherche des causes de la violence et des moyens d'y remédier, la Commission mobilise, outre des juristes, des représentants politiques, des responsables d'entreprises, des militants, des leaders étudiants et religieux, et des experts en tous genres, plus de deux cents chercheurs et universitaires de disciplines aussi diverses que la sociologie, la psychologie, la psychiatrie, la science politique, l'histoire, le droit et la biologie » (Gobille 2010, p. 174).

¹⁹⁴ « Il est immédiatement édité par trois maisons privées, se vend à 300 000 exemplaires, est épuisé dès le mois d'août, réédité ou réimprimé à plusieurs reprises tout au long des années 1970 » (Gobille 2010, p. 175).

¹⁹⁵ « Cette hétérogénéité est due à l'absence de champ académique constitué sur la question de la violence, à la rareté et à la dispersion des travaux existants, mais aussi aux œillères disciplinaires qui privent l'histoire, principalement monographique, de la conceptualisation des sciences sociales, et rivent ces dernières à l'étude des aspects institutionnels et pacifiques de la vie politique, dans la continuité de la théorie pluraliste » (Gobille 2010, p. 176).

ce moment son ouvrage majeur, *Why Men Rebel*, formalisant la théorie de la frustration relative ; et l'ouvrage fut « ouvert » par Tilly, professeur de sociologie à l'Université de Toronto, fellow au Centre d'études avancées en sciences du comportement de Stanford, qui venait de publier une étude remarquée sur la violence collective en Europe (Gobille 2010). Malgré cette multiplicité d'approches, on trouve plusieurs recoupements théoriques : la violence était alors perçue non pas comme un comportement pathologique mais comme un « phénomène « normal » de la vie politique dont elle constitue un baromètre » (Gobille 2010, p. 176), comme « répondant à des stimuli extérieurs » (Sommier 2012, p. 17) et devant faire l'objet d'études comparatives – et non uniquement monographiques.

Le nouveau champ de la sociologie des mouvements sociaux va pourtant délaissier pendant un temps la question de la violence, pour différentes raisons. La première tient selon Sommier à l'« égide du paradigme devenu dominant de la théorie de la mobilisation des ressources » (2012, p. 17). Liée à l'émergence de l'école des choix rationnels dans les sciences sociales étasuniennes – notamment à travers les travaux d'Olson sur le paradoxe de l'action collective (1965) pour la sociologie des mouvements sociaux – la *Resource Mobilization Theory* va concevoir l'engagement comme un choix rationnel procédant d'incitations. Cette théorie va tendre à concevoir la violence comme étant une « ressource parmi et comme les autres » (Sommier 2012, p. 18) pour l'action collective, dont l'usage participerait d'un calcul coûts-bénéfices. Dès lors, on peut comprendre que n'ait pas été immédiatement développé dans cette approche de concept spécifique pour traiter de la violence politique. La seconde raison tient à ce que la question de l'explication de la violence politique fut rapidement monopolisée par les études sur le terrorisme, longtemps distinctes de la sociologie des mouvements sociaux (Sommier 2012).

« TERROROLOGIE »

A partir de la fin des années 1970, le concept de « terrorisme » va en effet connaître une période de fort succès académique et politique aux Etats-Unis et en Europe occidentale. Ce succès est vraisemblablement lié en premier lieu au contexte international de la Guerre Froide. A cet égard, le concept de « terrorisme », à forte connotation réprobatrice, semble avoir été instrumentalisé dans une perspective de lutte idéologique contre l'Union Soviétique (Riegler 2009, p. 4). Ainsi, une des premières conférences internationales sur le terrorisme qui marqua le lancement de nombreuses recherches fut organisée en 1979 par le *Yonathan Institute to Fight Terrorism*, fondée par l'ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis – Benjamin Netanyahu – pour « commémorer la mort de son frère « Yoni » au cours du raid d'Entebbe¹⁹⁶ en 1976 ». La conclusion de la conférence, tout comme la thèse principale de l'ouvrage *The Terror Network* de Sterling (1981), qui sera décrit comme « la bible

¹⁹⁶ Il s'agit d'une action des forces spéciales israéliennes à l'aéroport d'Entebbe en Ouganda exécutée pour mettre fin au détournement d'un avion en partance de Tel-Aviv par des membres du *Front Populaire de Libération de la Palestine* et des *Cellules Révolutionnaires* allemandes.

de l'administration Reagan » (Chomsky et Herman 1994, p. 145), était que l'Union Soviétique sponsorisait et infiltrait les groupes d'extrême-gauche partout dans le monde – notamment le Front Populaire de Libération de la Palestine. C'est dans ce contexte qu'est créée la revue *Terrorism* en 1977 – future *Studies in Conflict and Terrorism* – par le chercheur israélien Alexander, futur directeur du *Centre d'Etudes sur le Terrorisme International* et coauteur de *Terrorism : the Soviet Connection* (1984) – au sein duquel il analyse les actions de l'*Organisation de Libération de la Palestine* (OLP) et d'autres groupes en Corée du Nord, Afrique du Sud, Yémen, Libye et Cuba comme étant les résultats d'une stratégie terroriste soviétique. Dans un article qu'il coécrivit en 1985 dans *Terrorism*, le terrorisme est défini comme l'« utilisation de la violence ou de la menace de la violence à l'encontre de cibles aléatoires ou civiles dans le but d'intimider ou de créer une peur généralisées, persuasive dans le but d'achever des desseins politiques » (Alexander et al. 1985, p. 367), avant d'ajouter que « quatre-vingt dix pour cent des groupes terroristes dans le monde sont marxistes » (1985, p. 369).

En lien avec cette dimension géopolitique qui fonda la « terrorologie »¹⁹⁷ comme un programme d'analyse intimement lié à l'idéologie gouvernementale étasunienne et dirigé contre l'URSS, les recherches sur le terrorisme connurent un contexte favorable et un terrain d'enquête du fait des actions violentes menées par des fractions de mouvements d'extrême-gauche nationaux des années 1960. Ainsi, on peut citer les figures du « mouvement autonome » : les *Brigate Rosse* italiennes, *Action Directe* en France, la *Rote Armee Fraktion* en Allemagne¹⁹⁸ – dont des membres incarcérés firent l'objet d'une étude psychologique par Böllinger (1981/1999), commandée par le ministère de l'intérieur Ouest-Allemand où l'auteur conclut que les auteurs d'actions terroristes avaient un penchant inconscient pour l'agressivité du fait de leur « identité négative » issue de problèmes de construction identitaire. Ce sont aussi d'autres groupes d'extrême-gauche anglo-saxons se revendiquant de répertoires d'action politique violents qui ont alimenté les discours académique sur le terrorisme, le *Weather Underground* aux Etats-Unis, l'*Official Irish Republican Army* au Royaume-Uni. Les nombreuses actions de la *Provisional Irish Republican Army* formèrent aussi un contexte particulièrement favorable aux études sur le terrorisme dans la littérature anglo-saxonne. Ainsi, c'est à partir de cas de nationalistes irlandais que Post proposa sa théorie psychologique du terrorisme (1990). Le passage à la qualification de ces groupes comme étant « terroristes » au même titre que l'OLP est peut-être liée à la proximité réelle ou imaginée qui fut prêtée à certains d'entre eux avec Moscou, et avec le mouvements nationaliste palestinien qui fut le premier à être qualifié de terroriste – des liens entre mouvements insurrectionnels européens et non-européens, tels que ceux constatés lors de la prise

¹⁹⁷ Ce terme est utilisé par dans une perspective critique contre la « terrorism industry, qui comprend parmi d'autres : des think tanks, des officiels et des corps gouvernementaux, des firmes de sécurité en lien avec les services d'intelligence, des agences militaires et de politique étrangère. (...) Concentrés sur le combat vis-à-vis des symptômes, ils ne s'intéressent pas à l'analyse des causes de la violence politique et ses implications » (Riegler 2009, p. 21). Cette « terrorologie » porterait le message selon lequel l'Ouest est un défenseur de valeurs humaines face à des forces obscures (George 1991).

¹⁹⁸ Dont l'ampleur ne fut néanmoins pas équivalente : par exemple, les actions d'extrême-gauche sont liées à 164 décès en Italie, contre 54 en Allemagne entre 1969 et 1982.

d'otage d'Entebbe, ont pu participer à la construction du « *terrorisme* » comme un phénomène général dépassant les frontières. L'intégration de ces mouvements à l'étude générale du terrorisme, dans une même perspective anti-communiste trouve par exemple sa concrétisation académique avec l'ouvrage d'Alexander et Pluchinsky, *Europe's Red Terrorism : The fighting communist organizations* (1992).

En-dehors de ses perspectives géopolitiques – définissant le périmètre d'application de la catégorie « terroristes » en fonction des intérêts étasuniens¹⁹⁹ – les études explicatives portant sur le terrorisme étaient alors surtout le fait de psychologues (Merari), psychiatres (Reich, Post) et psychologues sociaux (Bandura), mais aussi de politistes (Crenshaw, Rapoport) qui se divisaient alors entre deux approches. D'un côté, une approche psychopathologique renouait à certains égards avec la théorie de la « personnalité extrémiste », et était représentée par des auteurs tels que Kent et Nicholls²⁰⁰ (1978), Böllinger (1981) ou Post²⁰¹ (1990). D'un autre côté, la violence – en miroir avec l'approche de la mobilisation des ressources – était perçue comme répondant à une rationalité instrumentale (Crenshaw 1990). Le débat apparaissait largement centré autour d'une figure individuelle du terroriste autour de questions telles que : est-il rationnel ou irrationnel ? Est-il fou ou sain d'esprit ?²⁰² En outre, le type d'explication proposée fonctionnait largement selon le modèle des « lois générales » focalisées sur les causes initiales (Sommier 2012, p. 20) comme en témoigne le titre de l'ouvrage dirigé par Reich en 1990 *Origins of Terrorism: Psychologies, Ideologies, Theologies, States of Mind*, compilant des travaux des principaux auteurs de l'époque.

¹⁹⁹ Pour une illustration finale de cette considération, on peut retranscrire l'intervention de George P. Shultz – alors secrétaire d'Etat Américain – dans la quatrième parution de l'année 1985 de la revue *Terrorism* : « *Les Etats-Unis et les autres démocraties sont engagées moralement à certains idéaux et à une vision humaine du futur. Notre vision ne se limite pas à nos frontières. Dans nos politiques étrangères, aussi, nous essayons de mettre en place le type de monde qui promeut le règlement pacifique des différends, qui accueille les échanges bénéfiques. Nous ne pratiquons pas le terrorisme et nous recherchons à atteindre un monde ne laissant aucune place pour la violence terroriste, un monde dans lequel les droits de l'Homme sont respectés par tous les gouvernements, un monde basé sur les règles de lois. (...) Aujourd'hui, les liens internationaux entre les groupes terroristes sont plus clairement compris. Et le soutien soviétique et par le bloc soviétique est aussi plus clairement compris. Nous faisons face à différentes familles de dangers. L'Iran et l'Union Soviétique s'allient difficilement, mais ils partagent une hostilité commune envers l'Ouest. Quand la Lybie et la PLO [Palestinian Liberation Organization] fournissent des armes et de l'entraînement aux communistes d'Amérique Centrale, ils aident les efforts cubains – soutenus par les soviétiques – visant à détruire notre sécurité dans cette région vitale. Quand les Brigades Rouges en Italie et la Fraction Armée Rouge en Allemagne prennent d'assaut les pays libres au nom de l'idéologie communiste, ils espèrent mettre à mal la confiance de l'Ouest en lui-même, son unité, et sa volonté de résister à l'intimidation. Les terroristes qui attaquent Israël – et bien sûr l'IRA Provisoire marxiste en Irlande du Nord – sont des ennemis idéologiques des Etats-Unis. Nous ne pouvons et nous n'allons pas succomber aux Khomeini et autres Qaddafi. » (1985, pp. 433-434)*

²⁰⁰ Selon lesquels, « *des abus au cours de l'enfance génèrent une hostilité refoulée envers les parents qui est par la suite susceptible de se manifester, en des circonstances politiques favorables, contre d'autres formes d'autorité* » (Rapin 2008, p. 187).

²⁰¹ Pour qui, les actes terroristes « *répond[ent] à des «forces psychologiques» incubées dans la petite enfance qui fondent deux types de personnalité: «l'anarchiste idéologue», en révolte contre le père symboliquement attaqué à travers l'État, le «nationaliste sécessionniste» lui trop attaché à une figure parentale dont la déloyauté vis-à-vis du régime est radicalisée à la seconde génération par le recours aux armes* » (Sommier 2012, p. 18).

²⁰² Avec « *le risque de proposer deux modèles explicatifs opposés suivant le type de groupe étudié: pour l'extrême gauche et les mouvements nationalistes des années 1970, le modèle stratégique « rationnel »; pour l'islamisme radical, le modèle psychologique réputé, à tort ou à raison, pointer l'aspect «irrationnel» des comportements des acteurs* » (Sommier 2012, p. 20).

« SOCIAL MOVEMENTS' RADICALIZATION » (PREMIERE ETAPE)

Parallèlement, les termes « radical » et « radicalisation » faisaient l'objet d'un usage limité à certaines productions académiques mais qui s'avère néanmoins très intéressant. On trouve en effet des apparitions du terme de « radicalisation » dans des travaux de sociologie des mouvements sociaux dès les années 1970-1980 qui, héritées des études sur le radicalisme de classe des années 1960, apportèrent néanmoins des changements définitionnels préfigurant en grande partie son usage actuel. Le terme y désignait encore des mouvements collectifs²⁰³ ; néanmoins, si les cas d'études étaient bien « radicaux » au sens des années 1960 car il s'agissait de mouvements d'extrême-gauche²⁰⁴, la « radicalisation » y fut pour la première fois conçue comme pouvant décrire des phénomènes dépassant les seuls mouvements de gauche. Ainsi, dans l'étude de Beach, la « radicalisation » fut définie comme « *un changement d'un ou plusieurs éléments de l'idéologie et/ou un changement dans les stratégies et tactiques employées ou encouragées par le mouvement de telle manière que le total du ou des changement(s) conduisent le mouvement dans une situation de moindre congruence avec les valeurs et moyens qui sont présentés comme légitimes dans le secteur dominant de la société dans lequel le mouvement agit* » (1977, p. 3). Cette définition, qu'on pourrait qualifier de « prémonitoire » dans la mesure où elle est très proche pour l'époque des développements à suivre²⁰⁵, peut laisser supposer qu'un transfert commença alors à s'opérer de la « radicalité » comme désignation de groupes d'extrême-gauche à une « radicalité » pensée comme étant une propriété plus générale, subsumant ces seuls groupes, mais appliqués à des cas d'extrême-gauche. Un transfert similaire se dessinait par ailleurs sur la question de la violence : si elle n'apparaissait pas encore participer à la définition du concept, elle fut observée dans les études de Beach (1977) et Haines (1984) comme un mode d'action utilisé par les groupes qu'ils étudiaient – ce qui peut aider à comprendre comment, par la suite, la violence intégra progressivement la définition-même du phénomène. En outre, dans l'étude de Haines (1984), il est intéressant de noter que la « radicalisation » était étudiée sous le prisme de la mobilisation des ressources²⁰⁶ : si ce paradigme avait « exclu » la question de la violence, il participa à la création de concept de radicalisation – avant que celui-ci ne soit synonyme de violence. Ces études, bien que faibles en nombre, posèrent donc néanmoins des jalons majeurs de la conception future de la « radicalisation » : celle-ci se délie progressivement dans sa définition de l'extrême-gauche ; un

²⁰³ C'est d'ailleurs aussi le cas dans les contenus médiatiques de l'époque : un bref essai dans *Europresse* montre que, dans le cas de la presse francophone, la « radicalisation » n'était entendue à cette période que pour désigner des groupes (ou des discours) mais en aucun cas un individu « radicalisé ».

²⁰⁴ Ainsi, chez Beach (1977), c'est la radicalisation du groupe socialiste *People's Democracy* en Irlande du Nord qui est étudiée ; Haines (1984) analyse pour sa part les groupes appartenant au mouvement des droits civils américains.

²⁰⁵ Notamment dans sa dimension générale, dynamique et distinguant fins (idéologie) et moyens (stratégies).

²⁰⁶ Son interrogation procédait ainsi : dans quelle mesure la radicalisation d'un groupe au sein d'un mouvement affecte-t-elle négativement – par effet de délégitimation du mouvement – ou positivement – par effet de mise en avant de la modération des autres groupes non radicalisés – la capacité des autres groupes à obtenir des ressources de la part de tiers partis ? Autrement dit, comment l'évolution de l'environnement concurrentiel joue sur la capacité de mobilisation des mouvements sociaux ? (Haines 1984)

premier lien s'insinue, du fait des cas étudiés, entre radicalisation et violence ; et la version dynamique de la « radicalité » apparaît heuristique.

LE TOURNANT PROCESSUEL ET LA RADICALISATION INDIVIDUELLE (ANNEES 1990-2000)

Le concept actuel de « radicalisation » tel qu'il est utilisé dans les sciences sociales anglo-saxonnes – mais aussi françaises – résulte vraisemblablement d'une « collaboration » se dessinant à partir de la fin des années 1990, mais qui s'affirma dans les années 2000, entre une fraction « dissidente » des *terrorism studies* et une nouvelle sous-discipline de la sociologie des mouvements sociaux concentrée sur l'objet de la violence politique. Cette « collaboration » a sans doute été rendue possible par une convergence d'intérêts politiques et académiques résultant de divergences politiques et analytiques au sein des études sur le terrorisme, d'une mise en cause du paradigme de la mobilisation des ressources en sociologie des mouvements sociaux passant par un renouvellement de la perception de la violence, et d'un mouvement plus général dans les sciences sociales anglo-saxonnes et françaises qui pourrait être qualifié de « tournant processuel ». Cette redéfinition des disciplines et des objets fut opérée dans un contexte de financements abondant les recherches sur les questions de sécurité nationale, favorable à la constitution des *radicalization studies*.

« SOCIAL MOVEMENTS' RADICALIZATION » (DEUXIEME ETAPE)

Du côté de la sociologie des mouvements sociaux, plusieurs évolutions conduisirent à une nouvelle considération de la violence politique, et à la popularisation du concept de « radicalisation ». A la fin des années 1980, la nouvelle approche par la « *structure d'opportunités politiques* » (McAdam 1982, Tarrow 1994), venant concurrencer la « *théorie de la mobilisation des ressources* » pour expliquer la naissance et l'évolution des mouvements sociaux, a amené selon Sommier (2012, p. 18) une attention plus soutenue envers la question de des modes d'action violents. S'engagea alors les prémisses d'un débat sur la différence entre activisme violent et activisme non-violent : alors que pour Tarrow (1989), dans le cas italien des années 1965-1975, les violences évoluaient dans la continuité des cycles de protestation, Della Porta (1995/2006) – poursuivant l'hypothèse de MacAdam (1986) d'une différence au niveau individuel entre l'engagement à faible et haut coût²⁰⁷ et l'engagement à faible et haut risque²⁰⁸ - contredit doublement ce constat en montrant que le cycle des violences en Italie et Allemagne ne correspondait pas au cycle de protestation, mais qu'à l'inverse les violences se développèrent dans des périodes de retombées de l'engagement général, et que l'engagement dans des actions violentes comportait une différence qualitative décisive pour l'activiste – notamment à partir du passage à la clandestinité. Elle a utilisé alors la notion de « radicalisation » dans le sens d'un **processus conduisant à l'utilisation croissante de la violence dans l'activisme politique.**

²⁰⁷ En terme d'investissement des membres du mouvements (temps, argent, énergie), qui était généralement la manière de concevoir les degrés d'engagement.

²⁰⁸ En terme de dangers encourus par l'individu : notamment la répression.

Cette étude de Della Porta (1995/2006) apparaît cruciale en ce qu'elle cristallisa les multiples changements d'approches qui se dessinèrent alors dans la sociologie des mouvements sociaux : la reconsidération de la violence politique et l'un des premiers usages de « radicalisation » pour décrire le passage à l'activisme violent, mais aussi un tournant microsociologique – largement inspiré de l'« *interactionnisme symbolique* » (Goffman 1974, Becker 1985), qui se retrouva au sein de la « *framing theorie* » en sociologie des mouvements sociaux (théorie du cadrage) (Snow et al. 1988). Basé sur le postulat constructiviste, cette approche visait, dans le cadre de la sociologie des mouvements sociaux, à comprendre comment l'engagement procède de cadres d'interprétations de la réalité, cadres qui sont eux-mêmes modifiés par les organisations de mouvements sociaux. Cette nouvelle perspective, qui connut du succès dans la littérature anglo-saxonne pour l'étude de la violence avec le travail de Della Porta²⁰⁹, accordait une importance plus grande à l'aspect microsociologique – et donc à une conception de la « radicalisation » en terme « individuel ». Ce souci pour la dimension micro-sociologique fut sans-doute une condition pour la « collaboration » avec les *terrorism studies* d'inspiration majoritairement psychologiques.

Aussi, le succès d'une approche constructiviste et micro-sociologique permit sans doute un rapprochement avec les représentants français actuels de la sociologie des mouvements sociaux, ayant davantage d'affinités avec démarches « *compréhensives* » qu'« *explicatives* », tels que Filleule (qui collaborera avec Della Porta et signe en 2001 un article plaidant pour l'utilisation de l'interactionnisme symbolique), Contamin (qui signa en 2009 une publication sur le « cadrage » largement inspiré de littérature anglo-saxonne), ou encore, plus spécifiquement sur l'étude de la violence, Sommier (notamment sur l'étude de l'après 68 en France et en Italie) et Crettiez (sur les violences en Corse). En effet, Agrikoliansky décrivit, dans l'introduction de l'ouvrage collectif *Penser les Mouvements Sociaux*, les spécificités de la sociologie des mouvements sociaux française, se développant depuis les années 1990 : « *recours aux instruments de la sociologie critique ; méfiance à l'égard des modes positivistes d'administration de la preuve et de construction de l'argumentation ; renouveau de la sociologie du militantisme et de l'engagement individuel* » (2010, p. 9). Cette proximité²¹⁰ entre l'approche française et celle qui, Outre-Atlantique, porta le concept de

²⁰⁹ Dans le cas de l'analyse de Della Porta (1995/2006), la « radicalisation » est décrite comme procédant de la resocialisation d'individus au sein de mouvements dont la répression inspire des « cadres d'injustice » et qui construisent une réalité sociale autonome, voire totalement détachée – au moment du passage à la clandestinité – d'autres interprétations possibles de la situation sociale, avec lesquelles l'individu n'est plus en contact. La différence de l'activisme « radical » tient dans cette analyse notamment au fait que la clandestinité rend les individus dépendants de la réalité sociale construite au sein du groupe, et qu'ils risquent de perdre – en plus d'être arrêtés – s'ils en sortaient, comme dans le cas des sectes dont des analyses sont reprises par Della Porta (Lofland et Stark 1965).

²¹⁰ Constatée là encore par Agrikolianski : « *[La sociologie des mouvements sociaux française] offre d'explorer réellement de nombreuses pistes esquissées en théorie mais peu investies en pratique, faute d'outils méthodologiques adéquats : la logique des trajectoires militantes, les émotions et les affects, les procédures d'attribution de sens, individuelles ou collectives, la dynamique des événements, et les interactions de face-à-face qui constituent la trame de la protestation. Le développement d'un ensemble de travaux qui, aux États-Unis ou en Europe, commencent aussi à s'imposer dans cette perspective et ce en harmonie avec les recherches*

« radicalisation » dans les années 1990, peut expliquer que la notion se soit exportée dans le langage des travaux de l' « école française » portant sur la violence (Sommier 2012, Crettiez 2011).

Enfin, le passage à la forme dynamique de « radicalisation » dans la sociologie des mouvements sociaux renvoie très certainement à ce qui peut être décrit comme le « tournant processuel » - qu'on trouvait déjà en puissance chez Della Porta (1995/2006) dans sa critique des théories générales de la violence (telles que la frustration-agression de Gurr) posées en terme de causes initiales. Ce tournant « processuel » renvoie à un changement épistémologique relayé largement dans la sociologie des mouvements sociaux (MacAdam et al. 2001, Filleule 2001, Tilly et Tarrow 2007) mais aussi les *terrorism studies* (Taylor et Horgan 2006, Horgan 2008, McCauley et Moskalenko 2008), qui eut des soutiens dans de nombreuses sous-disciplines des sciences sociales – aussi bien étasuniennes (Elster 1989, Hedström et Swedberg 1998, MacAdam et al. 2001, Hedström 2005, Gerring 2007, Tilly et Tarrow 2007, Zuckerman 2009), que françaises (Boudon 1998, Filleule 2001). Ce « tournant » trouva ses fondements dans la critique du modèle des lois générales en sciences sociales tel que formalisé par Hempel (1965), basée sur la covariation de variables « causes » et de variables « effets », et des méthodes de recherches basées principalement sur des analyses de corrélations statistiques (Hedström et Swedberg 1998). Il se cristallisa notamment à travers la popularité académique des concepts de « processus », « mécanismes sociaux » et autres « mécanismes causaux ». Comme nous le montrerons aussi dans le cas des *terrorism studies*, cette nouvelle approche explique vraisemblablement le succès de la version dynamique de « radicalisation ».

DU TERRORISME A LA RADICALISATION

Concernant les études sur le terrorisme, on peut faire l'hypothèse qu'il apparut dès les années 1990 différentes dissensions – politiques et académiques – au sein de champ qui conduisirent à l'appropriation du concept de « radicalisation ». En effet, comme nous l'avons montré, l'étude du terrorisme s'était construite en lien intime avec les gouvernements, agences de renseignements et services militaires étasuniens. A cet égard, la revue *Terrorism* et le profil des chercheurs y publiant est un bon exemple de cette proximité : Tanham – auteur de *Communist Revolutionary Warfare : the Vietminh in Indochina* -, qui devint éditeur en chef de la revue en 1992²¹¹ avait servi dans le service de contre-insurrection pour le compte des Etats-Unis au Vietnam et en Thaïlande²¹², et dirigé le projet « Air Force » de RAND Corporation²¹³ entre 1970-1975, financé par le gouvernement étasunien, visant à améliorer l'efficacité et la connaissance des menaces des US Army Air Forces ; Hoffman –

françaises, manifeste que c'est sans doute dans ce renouveau méthodologique que réside la plus fructueuse direction de recherche pour l'avenir » (2010, p. 10).

²¹¹ Au moment où elle fusionna avec la revue *Conflict*, qu'il dirigeait, pour former *Studies in Conflict and Terrorism*.

²¹² Plus précisément, il fut directeur associé du service de contre-insurrection de l'Agence étasunienne pour le Développement International au Sud-Vietnam entre 1964 et 1965, travailla pour le service de contre-insurrection de l'ambassade étasunienne en Thaïlande entre 1968 et 1970.

²¹³ Think tank étasunien fondé en 1946 pour fournir des recherches et analyses aux Forces Armées des Etats-Unis.

auteur d'*Inside Terrorism* -, qui succéda à Tanham en tant qu'éditeur en chef en 1998, était alors directeur des bureaux de RAND à Washington, occupant par la suite plusieurs postes importants au sein de l'organisation²¹⁴ et fut commissionné par la 9/11 Commission pour enquêter sur l'habileté du FBI à prévenir les attaques terroristes ; Pluchinsky – coauteur d'*Europe's Red Terrorists* -, ayant publié une dizaine d'articles dans la revue, fut analyste pour l'*Office of Intelligence and Analysis* du Département de Sécurité Intérieure des Etats-Unis de 1977 à 2005 ; Chalk – coauteur de *Trends in Outside Support for Insurgent Movements* -, actuellement éditeur associé et ayant publié 10 articles dans la revue, travaille au sein de RAND et témoigna à plusieurs reprises devant le Sénat étasunien sur des questions de terrorisme ; etc. A cet égard, il est probable que la création du journal *Terrorism and Political Violence* en 1989 par Rapoport ait répondu à la volonté de différents chercheurs de produire des connaissances moins inféodées aux services gouvernementaux étasuniens²¹⁵ et détachées du noyau de « terrorologues » regroupés autour de *Studies in Conflict and Terrorism* - puis de RAND (qui possèdera ensuite littéralement la revue) – comme en témoigne la tonalité différente du descriptif de la revue²¹⁶, les réflexions critiques sur le lien entre *terrorism studies* et politiques publiques qui y sont proposées²¹⁷ et les pistes envisagées pour la première fois sur le rôle de la politique extérieure des Etats –notamment des Etats-Unis – dans la sympathie de citoyens des pays concernés pour des groupes terroristes (McCauley et Moskalenko 2008, p. 426-427). Ces premières critiques internes aux *terrorism studies*, qui se manifestèrent par des discussions dès les années 1990 autour du terme « terrorisme » - de sa connotation politique et de sa pertinence en tant que catégorie d'analyse (McCauley 1991) –, permettent de comprendre en partie que différents chercheurs aient eu un intérêt à

²¹⁴ Notamment, au sein de RAND, la vice présidence des affaires extérieures, la direction du Center pour les Politiques Publiques du Moyen-Orient, la présidence du service de contre-terrorisme et de contre-insurrection.

²¹⁵ Bien que différents contributeurs de cette revue aient des liens affirmés avec les services étasuniens – tels que Sageman, ayant travaillé pour la CIA au Pakistan et conseillé le gouvernement étasunien durant la « Guerre contre la Terreur » ; Horgan, qui fut consultant auprès de centres d'analyse du FBI ; Silke, ayant travaillé pour le FBI, le Département de Sécurité Intérieure, mais aussi l'OTAN, l'ONU et la Commission Européen.

²¹⁶ En effet, la description de *Studies in Conflict and Terrorism* met clairement en avant l'existence d'adversaires et se revendique d'une démarche prescriptive : « Dans un monde constitué de menaces diverses et changeantes, d'adversaires énigmatiques, et d'incertitude ininterrompue, le but de l'éditeur est de fournir un regard frais, des analyses pointues, et des prescriptions faisant autorité concernant l'enjeu le plus pressant affectant la sécurité globale du XXIème siècle » (*Studies in Conflict and Terrorism* 2016). A l'inverse, *Terrorism and Political Violence* se réclame de combler le manque de rigueur (et de neutralité ?) des précédentes recherches : « La revue s'appuie sur différentes disciplines et approches théoriques pour fournir les travaux les plus novateurs dans un champ qui, jusqu'ici, a manqué de rigueur » (*Terrorism and Political Violence* 2016). Aussi, il faut noter que *Terrorism and Political Violence*, dans sa présentation, inscrit parmi ses objets d'étude la violence commise « par des Etats » alors que *Studies in Conflict and Terrorism* n'inclue dans son périmètre que la « sub-state violence », cette limite étant défendue notamment par Hoffman (1998). Cette dimension nécessairement non-étatique des groupes pour la qualification de terroriste défendue par de nombreux « terrorologues » peut clairement être analysée comme un argument visant à repousser le qualificatif de « terroriste » concernant les Etats-Unis et ses alliés (George 1991), « le terroriste des uns [étant] le combattant de la liberté des autres » (Rapin 2008, p. 181). Il faudra néanmoins attendre 2008 pour qu'une revue ouvertement critique vis-à-vis des *terrorism studies* – les *Critical Studies on Terrorism* – soit fondée, ainsi décrite : « les éditeurs recherchent des articles empiriques, théoriques, et orientés vers les politiques, qui reconnaissent la nature problématique inhérente du label terrorisme ».

²¹⁷ En effet, le premier numéro de *Terrorism and Political Violence* de l'année 1991 est consacré aux liens entre recherche sur le terrorisme et politiques publiques et comprend par exemple un article de McCauley qui discute les difficultés liées à l'usage normatif issu des décideurs politiques du concept de « terrorisme » (1991).

un changement terminologique, en faveur de la « radicalisation » - alors moins chargée d'évocations idéologiques.

De plus, si le terme de « terrorisme » connut un usage politico-médiatique intense à la suite des attentats du 11 septembre 2001, on peut se demander si ceux-ci n'ont pas contribué à délégitimer l'approche traditionnelle du terrorisme – qui avait visiblement échoué à éviter un attentat contre les Etats-Unis – en faveur d'une approche renouvelée, passant par un nouvel arsenal conceptuel.

En outre, les *terrorism studies* connurent à cet période un « *renouvellement considérable sous l'impulsion d'une nouvelle génération de psychologues soucieux de placer l'individu en contexte* » (Sommier 2012, p. 20). En effet, différents auteurs – toujours d'obédiences disciplinaires majoritairement psychologiques ou psychiatriques -, qu'on retrouve largement dans les pages et comités de lecture de *Terrorism and Political Violence*, tels que Horgan, Sageman, Silke ou McCauley, adoptèrent une posture critique vis-à-vis des précédentes approches psychologiques du terrorisme – telles que celle de Post. Tout d'abord, des critiques sont adressées vis-à-vis de la vision pathologique de la psychologie du terrorisme (Taylor et Horgan 2006), ainsi résumées dans le titre d'un article de Silke « *La logique du chat du Cheshire : Le thème récurrent de l'anormalité des terroristes en recherches psychologiques* »²¹⁸. En outre, une seconde critique fut adressée vis-à-vis de l'approche du terrorisme en terme de causes initiales, plaidant au contraire pour une approche « processuelle » cherchant à mettre en avant les enchaînements causaux conduisant au terrorisme (Taylor et Horgan 2006, McCauley et Moskalenko 2008), là encore résumable par le titre « *Des profils aux parcours et des racines aux routes: Perspective de la psychologie sur la radicalisation vers le terrorisme* »²¹⁹. Sageman (2008), par exemple, se revendiqua d'utiliser des « *middle-range theories* » - « *théories de rang moyen* » : cette terminologie, renvoyant en premier lieu à Merton (1949), fut largement réutilisée dans le cadre des travaux épistémologiques valorisant une approche processuelle pour valoriser l'étude de mécanismes précis par opposition aux grandes théories générales (Hedström et Swedberg 1998). Ce changement d'approche peut participer à comprendre pourquoi le terme de « radicalisation », ne présentant alors pas de connotation pathologique et revêtant une dimension

²¹⁸ « *La violence extrême a toujours semblé avoir une capacité particulière à biaiser nos perceptions de la psychologie de celui qui la perpète. (...) C'est un exemple de ce que j'appelle la logique du chat du Cheshire. La première rencontre d'Alice avec le chat du Cheshire est l'une des scènes les plus mémorables du livre de Lewis Carroll. Le chat croit que seuls des gens fous peuvent habiter le Pays des Merveilles, donc par conséquent, n'importe quel individu qu'on y rencontre doit être fou. La théorie de l'attribution a montré que nous tendons à voir notre propre comportement comme issu de forces situationnelles ou environnementales, mais que nous voyons le comportement des autres individus comme issu de forces internes, comme des traits de personnalité stables. La pensée du chat du Cheshire peut être considérée comme une forme d'erreur d'attribution où les observants développent des attentes à propos de la personnalité d'un individu basées sur ce que l'individu fait ou, comme dans le cas d'Alice, l'endroit où il est situé. (...) Ce type de perceptions du chat du Cheshire se retrouvent dans la manière dont les terroristes sont perçus dans notre société* » (Silke 1998, p. 51-52).

²¹⁹ « *Beaucoup de nos manières de penser à propos des terroristes sont encore enracinées dans des assumptions à propos du profilage, alors qu'aucun profil terroriste n'a été trouvé jusqu'ici – que ce soit entre des membres de différents mouvements terroristes mais aussi entre les membres d'un même mouvement particulier* » (Horgan 2008, p. 83).

dynamique, et a pu être réinvesti par ces chercheurs, tout en étant recodé : perdant sa dimension collective, il s'est trouvé adapté au mode de pensée centré sur l'individu de la psychologie.

Enfin, un dernier élément peut expliquer la convergence d'auteurs des *terrorism studies* vers l'étude de la « radicalisation » issue de la sociologie des mouvements sociaux : il s'agit d'une dissension tenant moins d'enjeux politiques et académiques que d'une divergence d'analyse sur la nature du terrorisme des années 2000. En effet, alors que les travaux de Hoffman continuaient l'analyse prévalent dans les années précédentes d'un terrorisme venu de l'étranger, entièrement fomenté par des organisations-mères telles qu'*Al-Qaida* – faisant valoir l'idée que la décapitation de l'organisation conduirait à la fin du terrorisme –, les travaux de Sageman, *Understanding Terror Network* (2004) puis *Leaderless Jihad* (2008), ensuite vivement critiqué par Hoffman (2008), virent contredire cette analyse, affirmant que le terrorisme était désormais moins le fait d'une organisation hiérarchisée que d'un mouvement social formant un vaste réseau international, composé notamment d'« *homegrown terrorists* » (« *terroristes de l'intérieur* »)²²⁰. Cette analyse, renvoyant à des approches plus proches de la sociologie des mouvements sociaux, a vraisemblablement connu un fort succès académique à la suite des attentats de Londres en juillet 2005, commis par quatre citoyens britanniques – créditant l'hypothèse du mouvement social international – puis des attentats de Boston en 2013, de Paris en 2015, conduits après que Ben Laden ait été exécuté en 2011 – contredisant la tribune de Hoffman « *The Myth of Grass-Roots Terrorism: Why Osama bin Laden still matters* »²²¹ (2008). La réutilisation du concept de « radicalisation » issu de la sociologie des mouvements sociaux dans les ouvrages de Sageman a sans doute participé à son futur succès.

Le concept de « radicalisation » apparut dès lors de manière massive dans les *terrorism studies* à partir de la fin des années 2000 (Borum 2011, Crossett et Spitaletta 2010, Horgan 2008, Silke 2008, Taylor et Horgan 2006), défini comme le « *changement des croyances, des sentiments et des comportements dans des directions qui justifient de façon croissante la violence entre les groupes et exigent le sacrifice pour la défense de l'in-group* » (McCauley et Moskalkenko 2008, p. 416). Il s'agit d'une augmentation croissante du « radicalisme » – entendu comme « *la disponibilité à s'engager dans des actions illégales et violentes* » - par opposition à l'« *activisme* » – « *la disponibilité à s'engager dans des actions légales et non-violentes* » (Moskalkenko et McCauley 2009, p. 239). On le constate, le sens de « radicalisme » est transfiguré.

²²⁰ Le débat est ainsi résumé par Becker : « *Sagemanien ou hoffmanien ?* ». Telle est la question qui agite le *lander- neau des experts du terrorisme depuis la critique cinglante du dernier ouvrage de Marc Sageman parue dans Foreign Affairs sous la signature de Bruce Hoffman. Pour faire simple, Hoffman reproche à Sageman de minimiser la menace que représente le « bureau central » d'Al-Qaida. Pour Sageman, la principale menace ne serait plus les Oussama Ben Laden, Ayman al-Zawahiri et consorts mais plutôt les centaines de homegrown terrorists potentiels, radicalisés sans lien direct avec Al-Qaida. Cette dernière n'existerait plus vraiment en tant qu'organisation mais se serait transformée en « mouvement social » – il ne s'agit bien entendu pas là de l'acception syndicale de l'expression –, capable de générer des djihadistes sans intervention d'une quelconque hiérarchie. En d'autres termes, on assisterait désormais au développement d'un « djihad sans leader » » (2008, p. 912).*

²²¹ Dans laquelle il concluait : « *C'est seulement en détruisant la chefferie de l'organisation et en interrompant la résonance continue de son message radical que les Etats-Unis et ses alliés battront Al-Qaida* » (2008).

LE SUCCES DES RADICALIZATION STUDIES

Les évolutions des *terrorism studies* et de la sociologie des mouvements sociaux que nous avons présentées paraissent conduire actuellement à la constitution d'un champ de recherche de plus en plus perméable sur la question de la « radicalisation »²²². Cette perméabilité d'approches autrefois distinctes – soit s'ignorant mutuellement, soit ne communiquant que dans une perspective critique²²³ – s'observe dans les travaux académiques à travers la convergence vers une définition commune de la « radicalisation »²²⁴ et un socle de références communes²²⁵. Au-delà de ces convergences analytiques, on observe la création de centres de recherches portant spécifiquement sur la « radicalisation ». C'est le cas du *Center for Studies in Islamism and Radicalization processes* créé en 2008 (fermé en 2013) par le parlement danois, qui regroupa des chercheurs spécialisés sur l'étude de la religion – notamment le sociologue français Khosrokhavar, spécialiste de l'islam contemporain – ainsi que des représentants de sociologie des mouvements sociaux tels que Della Porta ; ou encore de l'*International Centre for the Study of Radicalization and Political Violence*, consortium formé en 2008 par le *King's College*, l'*Université de Pennsylvanie*, l'*International Institute for Counter Terrorism*.

On peut postuler que la création d'un « champ de recherche » autour de la question de la radicalisation n'est pas étrangère aux financements intenses faisant suite aux attentats du 11 septembre 2001 et, surtout aux attentats perpétrés à la fin des années 2000 et au début des années 2010 – notamment en Europe – par des « *homegrown terrorists* »²²⁶. En effet, c'est sûrement à partir des attentats de Londres que le terme de « radicalisation » s'est exporté dans le langage des bailleurs de la recherche européenne : ainsi, dès 2005, le Conseil de l'Union Européenne mentionne la lutte contre la « radicalisation » comme un des éléments clef de l'objectif « *PREVENT* » de l'*UE Counter-Terrorism*

²²² On aurait d'ailleurs pu ajouter des considérations sur la sociologie de la religion, dont différents chercheurs, tels que Khosrokhavar, Amghar, Roy et Liogier dans le cas français, recourent désormais à la notion de « radicalisation ».)

²²³ C'était le cas dans l'étude de Della Porta (1995/2006) qui mentionnait les *terrorism studies* (Post, Crenshaw) pour s'en distinguer.

²²⁴ Par exemple, Sommier (2012) – sociologue française des mouvements sociaux – utilise la définition de McCauley et Moskalenko (2008) – psychologues étasuniens appartenant aux *terrorism studies*.

²²⁵ Par exemple, Crettiez (2011) – sociologue français – utilise des références des *terrorism studies* – Sageman, Asal et Fair, McCauley et Moskalenko, Wilkinson -, de la sociologie étasunienne des mouvements sociaux – Obershall, Snow et Benford, Della Porta -, des sociologues français des mouvements sociaux – Filleule et Sommier -, et le sociologue français Khosrokhavar. Inversement, McCauley et Moskalenko (2008) – psychologues étasuniens des *terrorism studies* – citent des sociologues étasuniens des mouvements sociaux – Snow et Benford, Della Porta -, des auteurs des *terrorism studies* – Sageman, Sprinzak, Laqueur – et le sociologue français Khosrokhavar.

²²⁶ Notamment, les attentats de Londres en 2005 – commis par quatre britanniques se réclamant d'Al Qaida -, les fusillades de mars 2012 en France – commises par un français se revendiquant d'Al Qaida -, les attentats de Boston en 2013 – commises par deux résidents étasuniens se revendiquant d'un groupe djihadiste du Caucase du Nord -, les attentats du musée juif de Bruxelles en 2014 – commis par un français se réclamant de l'Etat Islamique en Irak et au Levant -, la fusillade d'Ottawa en 2014 – commises par un canadien converti à l'islam -, les attentats de Sydney en 2014 – par un résident australien venu d'Iran se revendiquant de l'Etat Islamique en Irak et au Levant -, les attentats de janvier 2015 en France – commis par des français se revendiquant d'Al Qaida dans la Péninsule Arabique et de l'Etat Islamique en Irak et au Levant -, les attentats de Novembre en France – et les attentats de novembre 2015 à Paris – commis par des citoyens français et belges se revendiquant de l'Etat Islamique en Irak et au Levant.

Strategy (Conseil de l'Union Européenne 2005) et la Commission Européenne dirige des financements, dans le cadre des fonds structurels européens, sur la question précise de la « radicalisation » (Commission Européenne 2015). Du côté anglo-saxon, des projets de recherches sur la « radicalisation » sont financés par l'*Asymmetric Warfare Group* (Crossett et Spitaletta 2010) mais aussi la RAND Corporation, représentant les *terrorism studies* « classique », investissant désormais le concept de radicalisation alors même qu'il fut porté initialement par des « dissidents ». Dans le cas français, d'importants fonds nationaux vont sans doute être alloués aux recherches sur ce thème suite aux attentats de 2015 – comme le préfiguraient l'orientation prioritaire des crédits 2015 du Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance vers la « *prévention de la radicalisation* » (Ministère de l'Intérieur 2014) et la proposition « *Développer la recherche universitaire sur les phénomènes de radicalisation* » du Rapport Ciotti « *sur la surveillance des filières et des individus djihadistes* » (Assemblée nationale 2015).

Le succès académique de la « radicalisation » semble aller de pair avec son succès politico-médiatique. On peut observer des apparitions dans le langage politique français pour désigner la « voie vers le terrorisme » dès 2005 – par exemple dans la réaction du ministre de l'intérieur Nicolas Sarkozy aux attentats de Londres (Institut National de l'Audiovisuel 2005). Néanmoins, c'est à partir de 2015 que l'usage se trouve généralisé en France – ce transfert ayant pu s'opérer dans des cadres multiples, par exemple à l'occasion du rapport Ciotti, dont la rédaction passa par des auditions de nombreux chercheurs tels que Khosrokhavar – auteur de *Radicalisation* (2014) -, Kepel – auteur de *Terreur dans l'Hexagone, Genèse du djihad français* (2015) -, Amghar – auteur de *l'Islam militant en Europe* (2013) -, importateurs du concept.

CONCLUSION : LA « DERADICALISATION » COMME NOUVELLE TECHNOLOGIE DE POUVOIR ?

Force est de constater que la « radicalisation » n'est pas une catégorie naturelle de la pensée, mais qu'elle a fait – et fait encore – l'objet d'une construction, largement héritée des sphères académiques, dépendantes des priorités politiques et d'un entour idéologique. C'est ainsi que la terminologie de la « radicalité » a pu tantôt désigner une orientation politique d'extrême-gauche, tantôt s'indifférencier ; parfois renvoyer à une qualité individuelle ou parfois à une identité collective ; longtemps elle fut une donnée statique, désormais elle est perçue comme une variable évolutive ; et ce lexique a toujours sous-tendu un discours prescriptif – que ce soit dans la valorisation de la radicalité par la « radical sociology », ou à l'inverse la désignation des ennemis « terroristes » à combattre. Cette dépendance de l'académique vis-à-vis du politique est, on l'a vu, réciproque : si le succès de la « radicalisation » est très vraisemblablement dû à l'abondance des financements sur les questions de sécurité intérieure, les scientifiques ont en retour le pouvoir d'instrumentaliser les priorités de recherche décidées par les gouvernements pour promouvoir des objets et des manières de faire de la science.

La « radicalisation » se présente aujourd'hui comme un processus à échelle individuelle, couvrant supposément n'importe quelle appartenance politique, largement utilisée pour désigner une adhésion politique et religieuse préparant le passage à un acte violent au nom de l'islam, et alimentant différents imaginaires dans les discours politiques et médiatiques : celui de l'endoctrinement passif, de l'injection de radicalité par la parole d'adultes malveillants – « *Quand on voit l'âge des jeunes kamikazes de Londres, on voit la responsabilité de prêcheurs radicaux sur des esprits faibles* »²²⁷ -, celui d'une radicalité individuelle qui se mesurerait à tout instant comme la température du corps, présentant des degrés variables – « *Un Tchétchène « profondément radicalisé » mis en examen pour terrorisme* »²²⁸ - ; celui d'un gouffre où l'on peut sombrer, soudain, par mégarde ou par ignorance - « *Il y a selon moi des milliers de jeunes en France qui peuvent tomber dans ce phénomène de radicalisation* »²²⁹ -, et surtout, celui d'une maladie transmissible et dont la rémission, possible (contrairement au « radicalisme » quasi-inné d'autrefois), n'est jamais assurée - « *On n'a pas pris les plus durs : ceux-là, on sait qu'on ne les déradicalisera pas* »²³⁰.

Si, à ce stade de la réflexion, la construction de la « radicalisation » est en partie mise au jour, les implications de cette construction sur la pratique gouvernementale n'ont pas été développées. Or, il s'agit pourtant du pendant de toute construction de catégorie intellectuelle, qui n'est jamais que « pensée » mais toujours en même temps « action ». Sans entrer dans une réflexion détaillée, nous aimerions développer, pour conclure notre propos, quelques pistes sur les changements et continuités qu'impliquent les *radicalization studies* concernant les technologies de pouvoir visant à lutter contre les « dissidences ».

En effet, on observe que les discours académiques sur la « radicalisation » s'accompagnent de manière récurrente de considérations sur la « déradicalisation » - faisant l'objet d'un fort investissement politique²³¹ (Sommier 2012). Or, cette « science de la déradicalisation » semble soutenir des technologies de pouvoir s'apparentant à ce que Foucault (2004) décrit comme des « *dispositifs de sécurité* », venant s'ajouter au « *système légal* » - notamment la répression armée du terrorisme – et aux « *mécanismes disciplinaires* » – notamment l'enfermement – utilisés traditionnellement pour lutter contre la dissidence. Brièvement, ces « *dispositifs de sécurité* » correspondent à une manière de gouverner passant par la production de savoirs sur une « population », déterminant la répartition des « *risques* » en son sein concernant un problème public, la construction d'une « *norme* » - qui n'est plus un idéal préalable, mais une moyenne statistique définissant la normalité – et une action sur la réalité, qui passe moins par la contrainte de celle-ci, que par le

²²⁷ Nicolas Sarkozy – ministre de l'intérieur – en Juillet 2005 (Institut National de l'Audiovisuel 2005).

²²⁸ Titre d'un article du Figaro de décembre 2015 (Le Figaro 2015).

²²⁹ Manuel Valls – premier ministre – en septembre 2015 (Le Nouvel Observateur 2015).

²³⁰ Un responsable de l'administration pénitentiaire d'Osny où a lieu un dispositif pour « déradicaliser » des individus (Le Monde 2016a).

²³¹ Là encore, il s'agit bien d'une interaction entre politique et académique : la connaissance de la « déradicalisation » est investie par le politique comme voie pour la création d'un savoir mobilisable afin d'éradiquer les dissidences, et cet investissement est instrumentalisé par les chercheurs pour engager une réflexion sur l'objet du désengagement (Sommier 2012).

« principe que la technique politique ne doit jamais décoller du jeu de la réalité avec elle-même »²³² (2004, p. 49). Dans le cas de la « déradicalisation », les dispositifs qui voient actuellement le jour apparaissent correspondre à un passage – ou un ajout par rapport à d'autres techniques préexistantes – d'une gestion libérale de la dissidence. Nous souhaitons illustrer cette idée à travers deux caractéristiques de ces dispositifs passant par les *radicalization studies* : la connaissance des risques de radicalisation, et une lutte contre la radicalisation passant par une entreprise de « normalisation » (Foucault 2004, p. 65).

Tout d'abord, il apparaît que, de la même manière que pour les exemples de la gestion de la disette ou des épidémies de variole développés par Foucault (2004, pp. 32-81), la gestion du problème de la dissidence passe désormais – au moins en partie – par la création de connaissances, partant du constat d'une naturalité de la radicalité, visant à en connaître la distribution au sein d'une « population » de manière à mieux la combattre. C'est-à-dire que s'opère certainement un passage d'un phénomène considéré sur le registre du « mal régnant » à un phénomène caractérisé par une certaine naturalité – qui peut-être décrit selon un modèle de lois générales, et dont la distribution des « cas » doit être étudiée pour être mieux gouvernée²³³. Ce « passage » ne semble pas nouveau, car les études sur l'« extrémisme » des années 1950 (Eysenck 1954, Rokeach 1960, Taylor 1960), ou celles sur la personnalité terroriste des années 1980 (Böllinger 1981/1999, Post 1990) visaient à décrire la distribution des cas de radicalités dans une population : il s'agissait déjà de trouver des critères définissant le risque chez les individus de contracter la dissidence.

On retrouve néanmoins désormais cet impératif d'une connaissance de la population dans le cadre de différents discours politiques, commandes publiques de recherches, propositions portant sur la lutte contre la « radicalisation » – et se réclamant de savoirs spécialisés. A cet égard, le registre utilisé est souvent celui de l'épidémiologie. Ainsi, lorsque Nicolas Sarkozy affirmait qu'il était nécessaire « engager une action de grande ampleur sur le dépistage précoce des éléments de radicalisation » (Institut National de l'Audiovisuel 2015), il intégrait parmi les dispositifs de lutte contre la dissidence, une connaissance de ce qui serait des risques naturels de radicalisation présents dans la population, pour mieux les gérer. On retrouve cette ambition dans le programme « Pathfinder » mis en place en Grande Bretagne depuis 2007, dont le rapport Ciotti propose de s'inspirer dans le cadre de futur dispositifs français, qui présente l'ambition de mesurer les degrés de radicalité des détenus : « *Le repérage se fonde sur une grille d'évaluation nationale, élaborée dans le cadre d'un programme de recherche. Celle-ci comprend 22 critères portant sur l'engagement personnel, les*

²³² « C'est l'entrée, dans le champ des techniques de pouvoir, d'une « nature » qui n'est pas ce à quoi, ce au-dessus de quoi [souveraineté], ce contre quoi [discipline] le souverain doit imposer des lois justes. (...) On a une population dont la nature est telle que c'est à l'intérieur de cette nature, à l'aide de cette nature, à propos de cette nature que le souverain doit déployer des procédures réfléchies de gouvernement » (2004, p. 77).

²³³ De la même manière que l'exprime Foucault dans le cas de la variole : « A partir du moment où l'on va faire à propos de la variole les analyses quantitatives de succès et d'insuccès, d'échecs ou de réussites, quand on va calculer les différentes éventualités de mort ou de contamination, du coup la maladie ne va plus apparaître dans ce rapport massif de la maladie régnante en son lieu, son milieu, elle va apparaître comme une distribution de cas, dans une population qui, elle, sera circonscrite dans le temps ou dans l'espace » (2004, p. 62).

intentions et les capacités à commettre des actes extrémistes » (Assemblée Nationale 2015, p. 131). Cette connaissance des risques au sein de la population est présentée comme nécessaire pour la définition des instruments de gestion de la dissidence : « *L'évaluation du risque permet ensuite d'adapter les interventions de désengagement, en permettant notamment de distinguer les détenus dont les motivations sont d'ordre idéologique de ceux dont les motivations sont d'ordre criminel* » (Assemblée Nationale 2015, p. 131). Autre exemple : un guide de référence publié en 2011 par l'Asymetric Warfare Group en direction des « *leaders militaires* » propose une série d'indicateurs pour dépister la « radicalisation » : « *Il n'y a pas de moyen d'être sûr à 100% qu'un individu est devenu radicalisé au point qu'il envisage une action violente. Cependant, des expériences récentes montre qu'il existe différents signes d'alerte, ou des indicateurs précoces, ici placés en revue* » (Asymetric Warfare Group 2011). La science de la radicalisation apparaît ici bien comme un élément d'une plus vaste technologie de pouvoir, permettant d'avoir accès aux « facteurs de risques » - notamment à partir d'un travail sur les profils des radicalisés, comme celui opéré à partir des données de issues des dénonciations le territoires français, qui conduisirent à la production de statistiques sur le sexe, les taux de conversion, le lieu d'habitation, etc. des « radicalisés » (Assemblée Nationale 2015) – et autres « signes d'alerte » - comme ceux qu'on trouve dans la brochure « Prévenir la radicalisation des jeunes » diffusée par le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'attention des directeurs d'établissements et des équipes éducatives²³⁴.

Si ce type de dispositif n'est pas nouveau, ce qui semble nouveau – et qui pourrait faire l'objet de recherches à l'avenir – c'est la manière dont sont conçus certains dispositifs de « déradicalisation », qui s'apparentent à des « *dispositifs de sécurité* » en ce que, à la manière de la « variolisation » (Foucault 2014, pp. 61-65), ils se basent sur le principe d'une lutte contre la dissidence sur un mode libéral, basée moins sur la contrainte ou la punition, que sur l'orientation des flux de radicalisation – de manière à ce qu'ils s'annulent. En effet, on observe la mise en place dans la prison d'Osny d'un

²³⁴ Ces signes d'alerte sont présentés la manière suivante (encore une fois, sur le registre épidémique) : « *Bien que parfois difficile à repérer, le processus de radicalisation se traduit le plus souvent par une rupture rapide. Si un seul indice ne permet pas de conclure à la radicalisation, les changements de comportement suivants peuvent attirer l'attention. 1) Rupture relationnelle aggravée ou généralisée avec les camarades, les amis, les divers entourages et abandon des activités périscolaires. 2) Rupture avec l'école : contestations répétées d'enseignements, multiplication des absences, déscolarisation soudaine. 3) Rupture avec la famille : limitation de la communication avec les proches, tentatives de fugue. 4) Nouveaux comportements dans les domaines suivants : alimentaires, vestimentaires, etc. 5) Modification de l'identité sociale et des discours : Propos antisociaux virulents ou violents. Multiplication des tensions ou des conflits avec autrui. Rejet et discours de condamnation de la société occidentale concernant son organisation, ses valeurs, ses pratiques (consommérisme, immoralisme...) Rejet systématique des instances d'autorité : parents, éducateurs, professeurs, etc. Rejet des différentes formes de la vie en collectivité, repli sur soi, mutisme. 6) Intérêt soudain pour telle religion ou telle idéologie, manifestement excessif et exclusif. 7) Discours relatifs à la « fin du monde » et fascination manifeste pour les scénarios apocalyptiques. Ces signes, plus ou moins visibles, touchent aussi bien des préadolescents, des adolescents que des jeunes adultes, toutes classes sociales confondues, parfois en situation d'isolement, d'échec scolaire et/ou de désaffiliation. Le processus de radicalisation peut également toucher des jeunes qui semblent parfaitement insérés, vis-à-vis desquels la vigilance de la famille n'a pas été mise en alerte. Enfin, il peut affecter des enfants et des jeunes gens victimes d'un milieu en proie à cette radicalisation* » (Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche 2015, p. 2).

dispositif qui emprunte à la fois au régime disciplinaire²³⁵ et au régime sécuritaire, passant par le jeu de la radicalité avec elle même : les individus « en voie de radicalisation » sont mis en relation avec d'autres individus, des chercheurs (tels que Khosrokhavar et Conesa) et, surtout, des « radicalisés repentis », pour initier un dialogue, une circulation des idées qui annulera naturellement le problème de la dissidence²³⁶ - renvoyant bien au modèle de la gestion sécuritaire qui consiste à « *non pas fixer et marquer le territoire, mais laisser faire les circulations, contrôler les circulations, trier les bonnes et les mauvaises, faire que ça bouge toujours, que ça se déplace sans cesse, que ça aille perpétuellement d'un point à un autre, mais d'une manière telle que les dangers inhérents à cette circulation en soient annulés* » (Foucault 2004, p. 67). Il s'agit bien là d'une normalisation, à partir d'une mise en relation de différents degrés de radicalisation présents dans la population, plutôt que d'une normation²³⁷, et cette technologie de pouvoir repose, pour être opérante, sur une forme de laisser-faire – dans le cas de la radicalisation, sur la « libre » décision de l'individu, à l'issue des circulations d'idées, de se détacher de ses désirs de dissidence : « *Il ne s'agit pas d'opposer à l'idéologie radicale une version acceptable de l'islam ou de la République. Ce cursus, baptisé « engagement citoyen », s'attache à travailler l'ouverture au dialogue* » (Le Monde 2016a).

Ces considérations devraient faire l'objet de recherches plus poussées, mais elles montrent en quoi une catégorie académique est susceptible de devenir un instrument de gouvernement.

²³⁵ En effet, dans le cas d'Osny, ont été mis en place des quartiers spécifiques dans lesquels « *ceux qui sont considérés comme radicalisés ou en voie de radicalisation et susceptibles d'avoir une influence néfaste sur les autres détenus seront pris en charge* » (Le Monde 2016b), comme dans le modèle disciplinaire de gestion de l'épidémie – qui tend à « *premièrement, traiter bien sûr la maladie chez le malade, chez tout malade qui se présente, dans la mesure où elle peut être guérie, et deuxièmement, annuler la contagion par l'isolement des individus non malades par rapport à ceux qui sont malades* » (Foucault 2004, p. 64).

²³⁶ Par exemple, voici comment est décrite une des séances de discussion organisée auprès des détenus en « voie de radicalisation » : « *Ahmed, qui est rentré de Syrie, tente de prévenir les éventuelles envies de départ de son voisin : « Tu crois que tu vas aider les gens en Syrie, moi, je vais te dire, cette guerre est partie en couille. Tu ne sauras même pas qui tu combats. Je suis tombé de haut. Quand tu entends tes propres frères dire des horreurs sur des types qui pourraient être moi, ça fait peur. Ils sont dans un esprit de purification... » Rachid grommelle, crispé sur quelques bribes de certitudes mal digérées. « Ecoute Ahmed, lui, il a été sur place », le sermonne Patrick* » (Le Monde 2016a). Cette retranscription illustre bien les vertus de normalisation prêtées à la rencontre, la circulation, entre différents niveaux de radicalité.

²³⁷ « *Dans les disciplines, on parlait d'une norme et c'est par rapport à ce dressage effectué par la norme que l'on pouvait ensuite distinguer le normal de l'anormal. Là, au contraire, on va avoir un repérage du normal et de l'anormal, on va avoir un repérage des différentes courbes de normalité, et l'opération de normalisation va consister à faire jouer les unes par rapport aux autres ces différentes distributions de normalité et à faire en sorte que les plus défavorables soient ramenées à celles qui sont les plus favorables. (...) C'est le normal qui est premier et c'est la norme qui s'en déduit, ou c'est à partir de cette étude des normalités que la norme se fixe et joue un rôle opératoire. Donc, je dirais là qu'il ne s'agit plus d'une normation, mais plutôt, au sens strict enfin, d'une normalisation* » (Foucault 2004, p. 65).

ANNEXE 2

LISTE DES HYPOTHESES

PRIVATION RELATIVE ET RADICALITE REACTIONNAIRE / REVOLUTIONNAIRE

H1 : Evolution à long terme de la situation économique d'une société

- H1a : Le degré d'affinités avec des idéologies radicales réactionnaires dans une société est lié négativement à la tendance à long terme d'évolution de sa situation économique.
- H1b : Le degré d'affinités avec des idéologies radicales révolutionnaires dans une société est lié positivement à la tendance à long terme d'évolution de sa situation économique.

H2 : évolution à long terme des inégalités économiques

- H2a : Le degré d'affinités avec des idéologies radicales réactionnaires dans une société est lié positivement à la tendance à long terme d'évolution de la part de la richesse collective détenue par la classe d'individus les plus riches de cette société.
- H2b : Le degré d'affinités avec des idéologies radicales révolutionnaires dans une société est lié négativement à la tendance à long terme d'évolution de la part de la richesse collective détenue par la classe d'individus les plus riches de cette société.

H3 : niveau absolu des inégalités

- Le degré d'affinités avec des idéologies radicales révolutionnaires dans une société est lié positivement à la part de la richesse collective détenue par la classe d'individus les plus riches de cette société.

PRIVATION RELATIVE ET RADICALITE « AU SINGULIER »

H4 : Privation relative classique : situation économique d'une société

- H4a : Le degré d'affinités avec des idéologies radicales dans une société est lié négativement à l'évolution à court-terme de sa situation économique.
 - Hypothèse complémentaire de la (formation tangentielle des attentes) : Le degré d'affinités avec des idéologies radicales dans une société est lié négativement à l'évolution à court-terme de sa situation économique et positivement à l'évolution de sa situation économique durant la période précédente.
 - Hypothèse de la réfutation de la privation absolue : Le degré d'affinités avec des idéologies radicales dans une société n'est pas lié significativement aux niveaux absolus des indicateurs décrivant sa situation économique.

- H4b : mêmes hypothèses que H4a mais avec pour variable dépendante le niveau d'actions radicales – plutôt que le degré d'affinités avec des idéologies radicales.

H5 : Privation relative classique : inégalités

- H5a : Le degré d'affinités avec des idéologies radicales dans une société est lié positivement à l'évolution à court-terme de la part de la richesse collective détenue par la classe d'individus les plus riches de cette société.
 - o Hypothèse complémentaire (formation tangentielle des attentes) : Le degré d'affinités avec des idéologies radicales dans une société est lié positivement à l'évolution à court-terme de la part de la richesse collective détenue par la classe d'individus les plus riches de cette société et négativement à l'évolution de la part de la richesse collective détenue par la classe d'individus les plus riches de cette société durant la période précédente.
 - o Hypothèse de la réfutation de la privation absolue : Le degré d'affinités avec des idéologies radicales dans une société n'est pas lié significativement au niveau absolu de la part de la richesse collective détenue par la classe d'individus les plus riches de cette société.
- H5b : mêmes hypothèses que H5a mais avec pour variable dépendante le niveau d'actions radicales – plutôt que le degré d'affinités avec des idéologies radicales.

HYPOTHESES SECONDAIRES

H6 : Jeunesse

- H6a : Le degré d'affinités avec des idéologies radicales dans une société est lié positivement à la part de la population ayant entre 18 et 25 ans.
- H6b : même hypothèse que H6a mais avec pour variable dépendante le niveau d'actions radicales – plutôt que le degré d'affinités avec des idéologies radicales.

H7 : Structure d'opportunités politiques : parti au pouvoir

- H7a : Le degré d'affinités avec des idéologies radicales réactionnaires dans une société est lié positivement à la présence au pouvoir d'un parti de gauche.
- H7b : même hypothèse que H7a mais avec pour variable dépendante le niveau d'actions radicales réactionnaires – plutôt que le degré d'affinités avec des idéologies radicales réactionnaire.
- H7c : Le degré d'affinités avec des idéologies radicales révolutionnaires dans une société est lié positivement à la présence au pouvoir d'un parti de droite.
- H7d : même hypothèse que H7c mais avec pour variable dépendante le niveau d'actions radicales révolutionnaires – plutôt que le degré d'affinités avec des idéologies radicales révolutionnaires.

H8 : Cycles de protestation

- H8a : Le niveau d'actions radicales intenses et préméditées par des organisations révolutionnaires est lié positivement aux périodes de démobilitation des mouvements révolutionnaires.
- H8b : même hypothèse que H8a pour les organisations de mouvements réactionnaires.
- H8c : Le niveau d'actions radicales peu intenses et spontanées des mouvements révolutionnaires est lié positivement aux périodes de mobilisation des mouvements radicaux révolutionnaires.
- H8d : même hypothèse que H8c pour les organisations de mouvements réactionnaires.

ANNEXE 3

STATISTIQUES DESCRIPTIVES

DEGRE ET TYPE DE RADICALITE DES ORGANISATIONS

Tableau 1 : les dix organisations ayant le score le plus élevé de "radicalité forte"

Organisation	Année	Position idéologique	score de "radicalité forte"
Mouvement anarchiste	1894	Révolution	2,76
Comité Secret d'Action Révolutionnaire (Cagoule)	1937	Réaction	2,67
Noyaux Armés pour l'Autonomie Populaire	1977	Révolution	2,65
Jeune Nation / Parti Nationaliste	1959	Réaction	2,37
Groupe Charles Martel	1973	Réaction	2,37
Groupe Joachim Peiper / Groupe Hermann Goering	1978	Réaction	2,37
Comité secret d'action révolutionnaire (Cagoule)	1936	Réaction	2,35
Brigades Internationales	1974	Révolution	2,35
Brigades Internationales	1975	Révolution	2,35
Brigades Internationales	1976	Révolution	2,35

*Tableau 2 : dix organisations ayant le score le plus élevé de radicalité spontanée, de faible intensité et diffuse**

Organisation	Année	Position idéologique	score de "radicalité faible"
Confédération Générale du Travail	1947	Révolution	3,43
Confédération Générale du Travail	1919	Révolution	3,18
Confédération Générale du Travail	1920	Révolution	3,18
Parti Communiste Français	1947	Révolution	2,92
Union pour la Défense des Commerçants et Artisans	1956	Réaction	2,88
Croix-de-Feu	1931	Réaction	2,81
Confédération Générale du Travail	1906	Révolution	2,73
Parti Communiste Français	1927	Révolution	2,68
Union Nationale des Etudiants de France	1968	Révolution	2,68
Confédération Générale du Travail	1979	Révolution ?	2,66

*Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles exclue

Tableau 3 : vingt-cinq organisations ayant le score le plus élevé de radicalité

Organisation	Année	Position idéologique	Score de radicalité
Mouvement anarchiste	1892	Révolution	12,82
Mouvement anarchiste	1894	Révolution	12,1
Comité Secret d'Action Révolutionnaire (Cagoule)	1937	Réaction	11,43
Gauche Prolétarienne	1969	Révolution	11,29
Jeune Nation / Parti Nationaliste	1959	Réaction	10,9
Gauche Prolétarienne	1970	Révolution	10,79
Groupe Charles Martel	1973	Réaction	10,72

Mouvement anarchiste	1883	Révolution	10,6
Noyaux Armés pour l'Autonomie Populaire	1977	Révolution	10,41
Mouvement anarchiste	1888	Révolution	10,18
Mouvement anarchiste	1893	Révolution	10,18
Groupe Joachim Peiper / Groupe Hermann Goering	1978	Réaction	10,13
Mouvement anarchiste	1882	Révolution	9,58
Confédération Générale du Travail	1947	Révolution	9,47
Mouvement anarchiste	1884	Révolution	9,15
Comité Secret d'Action Révolutionnaire (Cagoule)	1936	Réaction	9,11
Brigades Internationales	1974	Révolution	9,11
Brigades Internationales	1975	Révolution	9,11
Brigades Internationales	1976	Révolution	9,11
Confédération Générale du Travail	1906	Révolution	9,02
Fédération d'Action Nationale et Européenne	1980	Réaction	8,86
Front de Libération Nationale de la Corse	1980	/	8,45
Mouvement anarchiste	1887	Révolution	8,31
Union pour la Défense des Commerçants et des Artisans	1955	Réaction	8,27
Groupe d'Intervention Nationaliste	1972	Réaction	7,65

GRAPHIQUES : NOMBRE DE BLESSÉS ET NOMBRE DE MORTS PROVOQUÉS PAR LES MOUVEMENTS RADICAUX

Figure 1 : nombre de blessés par année provoqués par des mouvements radicaux selon leur orientation idéologique

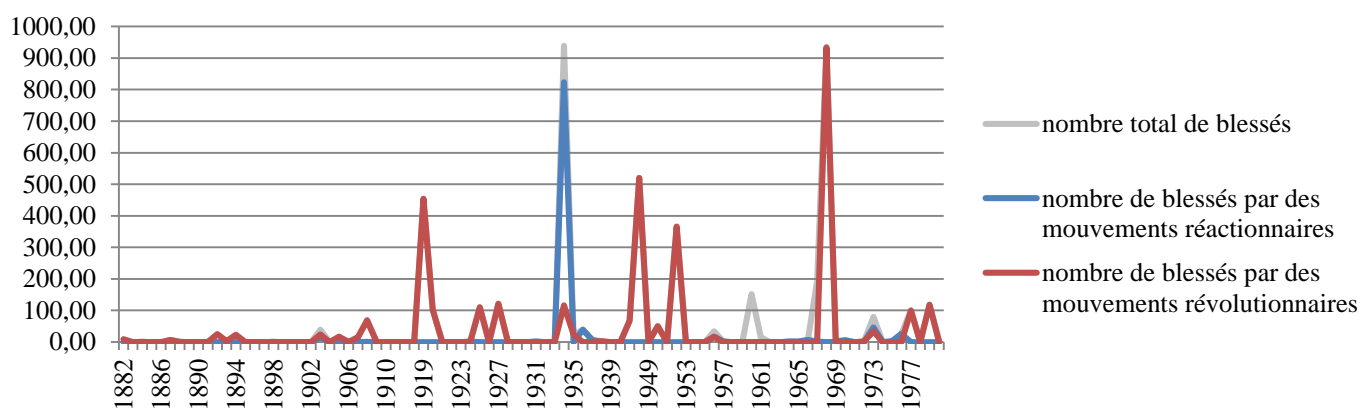
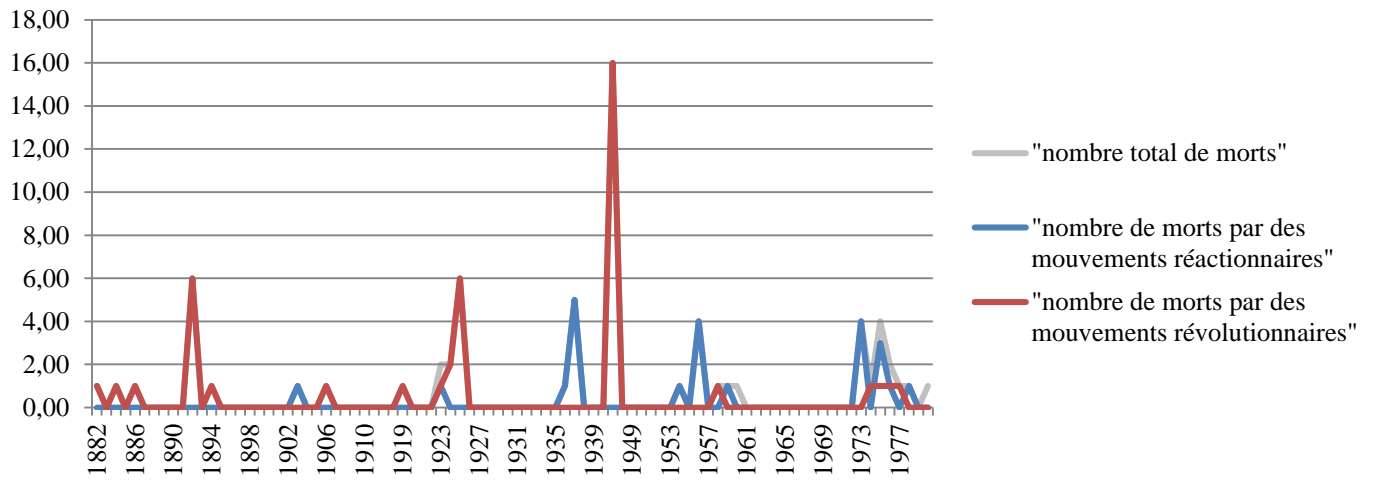


Figure 2 : nombre de morts par année provoquées par des mouvements radicaux selon leur orientation idéologique



ANNEXE 4

TABLEAUX DE CORRELATIONS

<i>Dénomination des variables</i>
Variables
"croi" = croissance annuelle du PIB
"ev_rich10" = évolution annuelle de la part de la richesse nationale détenue par les 10% les plus riches
"ev_chom" = évolution annuelle du taux de chômage
"jeune" = estimation de la part de la population ayant entre 12 et 32 ans
"gouv" = parti au gouvernement
"ass" = parti ou coalition majoritaire à l'assemblée
"pib" = Produit Intérieur Brut
"chom" = taux de chômage
rich10 = part de la richesse nationale détenue par les 10% les plus riches
Transformation de variables
"trim" = donnée trimestrielle.(non annuelle)
"1a" = variable retardée d'un an
"mX" = moyenne entre t0 et t-x
Exemples
"m10_croi_1a" = moyenne des taux de croissance depuis 10 ans à t-1an
"ev_rich10_1a" = évolution annuelle de la part de la richesse nationale détenue par les 10% les plus riches à t-1an
"ev_chom_trim1a" = évolution trimestrielle du taux de chômage à t-1an

TABLEAU 1 : CROISSANCE ET PERCEPTIONS DE L'ECONOMIE

Tableau de corrélations 1 - Hypothèse 4 (première partie) : corrélations entre la perception de l'évolution économique à t0 et la croissance moyenne du PIB entre t0 et t-x

Croissance moyenne du PIB entre t0 et t-x	Perception de l'évolution économique de l'année passée	Perception de l'évolution économique de l'année future
croi_trim	0.390***	0.287***
croi	0.546***	0.359***
m2_croi	0.520***	0.279***
m3_croi	0.492***	0.237**
m4_croi	0.472***	0.214*
m5_croi	0.460***	0.200*
m6_croi	0.432***	0.179*
m7_croi	0.416***	0.178*
m8_croi	0.399***	0.166
m9_croi	0.380***	0.152
m10_croi	0.372***	0.151
m11_croi	0.365***	0.151
m12_croi	0.360***	0.157
m13_croi	0.365***	0.179*
m14_croi	0.382***	0.207*
m15_croi	0.395***	0.221**
m16_croi	0.402***	0.229**
m17_croi	0.419***	0.254**
m18_croi	0.434***	0.273**
m19_croi	0.447***	0.297***
m20_croi	0.461***	0.318***
m21_croi	0.470***	0.326***
m22_croi	0.484***	0.341***
m23_croi	0.496***	0.349***
m24_croi	0.502***	0.341***
m25_croi	0.506***	0.356***
m26_croi	0.515***	0.371***
m27_croi	0.513***	0.367***
m28_croi	0.501***	0.344***
m29_croi	0.475***	0.310***
m30_croi	0.463***	0.316***
N	255	255

*** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05

TABLEAU 2 : EVOLUTION DU CHOMAGE ET PERCEPTION DE L'ECONOMIE

Tableau de corrélations 2 - Hypothèse 4 (première partie) : corrélations entre la perception de l'évolution économique à t0 et l'évolution moyenne du taux de chômage entre t0 et t-x

Evolution moyenne du taux de chômage entre t0 et t-x	Perception de l'évolution économique de l'année passée	Perception de l'évolution économique de l'année future
ev_chom_trim	-0.205*	-0.344***
ev_chom	-0.234**	-0.315***
m2_ev_chom	-0.232**	-0.244**
m3_ev_chom	-0.218*	-0.221*
m4_ev_chom	-0.212*	-0.215*
m5_ev_chom	-0.191*	-0.190*
m6_ev_chom	-0.0966	-0.0964
m7_ev_chom	-0.0144	-0.0378
m8_ev_chom	0.0414	-0.0162
m9_ev_chom	0.129	0.0668
m10_ev_chom	0.207*	0.141
m11_ev_chom	0.270**	0.216*
m12_ev_chom	0.267**	0.232*
m13_ev_chom	0.252**	0.262**
m14_ev_chom	0.222*	0.265**
m15_ev_chom	0.187	0.260*
N	163	163

*** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05

TABLEAU 3 : EVOLUTION DES INEGALITES ET PERCEPTIONS DE L'ECONOMIE

*Tableau de corrélations 3 - Hypothèse 5 (première partie) :
corrélations entre la perception de l'évolution économique à t0 et
l'évolution moyenne de la part de la richesse détenue par les 10%
les plus riches entre t0 et t-x*

Evolution moyenne de la part de la richesse détenue par les 10% les plus riches entre t0 et t-x	Perception de l'évolution économique de l'année passée	Perception de l'évolution économique de l'année future
ev_rich10_trim	-0.0368	0.0564
ev_rich10	0.0476	0.198*
m2_ev_rich10	0.000194	0.129
m3_ev_rich10	-0.0245	0.0881
m4_ev_rich10	-0.0252	0.114
m5_ev_rich10	-0.106	0.0391
m6_ev_rich10	-0.200*	-0.0154
m7_ev_rich10	-0.265**	-0.0599
m8_ev_rich10	-0.321***	-0.0995
m9_ev_rich10	-0.370***	-0.124
m10_ev_rich10	-0.396***	-0.126
m11_ev_rich10	-0.415***	-0.127
m12_ev_rich10	-0.417***	-0.131
m13_ev_rich10	-0.378***	-0.0895
m14_ev_rich10	-0.312***	-0.0259
m15_ev_rich10	-0.227**	0.0498
m16_ev_rich10	-0.160	0.0919
m17_ev_rich10	-0.101	0.123
m18_ev_rich10	-0.0479	0.151
m19_ev_rich10	-0.0228	0.139
m20_ev_rich10	-0.0101	0.135
m21_ev_rich10	-0.0579	0.0464
m22_ev_rich10	-0.0889	0.0175
m23_ev_rich10	-0.104	0.00849
m24_ev_rich10	-0.135	-0.0345
m25_ev_rich10	-0.230**	-0.111
m26_ev_rich10	-0.250**	-0.146
m27_ev_rich10	-0.240**	-0.167
m28_ev_rich10	-0.198*	-0.147
m29_ev_rich10	-0.156	-0.170
m30_ev_rich10	-0.137	-0.161
N	259	259

*** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05

TABLEAU 4 : CROISSANCE ET PRIVATION RELATIVE

Tableau de corrélations 4 - Hypothèse 4 (première partie) :
corrélations entre la privation relative aux attentes à t0 et la
croissance moyenne du PIB entre t0 et t-x, et entre t-1 et t-1-x

Croissance moyenne du PIB entre t0 et t-x	Privation relative aux attentes	Croissance moyenne du PIB entre t-1 et t-1-x	Privation relative aux attentes
croi_trim	0.474***	croi_trim_1a	0.242**
croi	0.549***	croi_1a	0.291***
m2_croi	0.433***	m2_croi_1a	0.358***
m3_croi	0.432***	m3_croi_1a	0.382***
m4_croi	0.432***	m4_croi_1a	0.377***
m5_croi	0.418***	m5_croi_1a	0.372***
m6_croi	0.405***	m6_croi_1a	0.381***
m7_croi	0.407***	m7_croi_1a	0.366***
m8_croi	0.390***	m8_croi_1a	0.353***
m9_croi	0.376***	m9_croi_1a	0.353***
m10_croi	0.374***	m10_croi_1a	0.347***
m11_croi	0.366***	m11_croi_1a	0.344***
m12_croi	0.361***	m12_croi_1a	0.353***
m13_croi	0.369***	m13_croi_1a	0.352***
m14_croi	0.366***	m14_croi_1a	0.346***
m15_croi	0.360***	m15_croi_1a	0.353***
m16_croi	0.365***	m16_croi_1a	0.376***
m17_croi	0.387***	m17_croi_1a	0.381***
m18_croi	0.391***	m18_croi_1a	0.392***
m19_croi	0.402***	m19_croi_1a	0.396***
m20_croi	0.406***	m20_croi_1a	0.384***
m21_croi	0.394***	m21_croi_1a	0.384***
m22_croi	0.395***	m22_croi_1a	0.389***
m23_croi	0.400***	m23_croi_1a	0.393***
m24_croi	0.404***	m24_croi_1a	0.411***
m25_croi	0.423***	m25_croi_1a	0.410***
m26_croi	0.421***	m26_croi_1a	0.395***
m27_croi	0.403***	m27_croi_1a	0.378***
m28_croi	0.386***	m28_croi_1a	0.361***
m29_croi	0.367***	m29_croi_1a	0.375***
m30_croi	0.381***	m30_croi_1a	0.367***
N	255	N	251

*** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05

TABLEAU 5 : EVOLUTION DU CHOMAGE ET PRIVATION RELATIVE

*Tableau de corrélations 5 - Hypothèse 4 (première partie) :
corrélations entre la privation relative aux attentes à t0 et l'évolution
moyenne du taux de chômage entre t0 et t-x, et entre t-1 et t-1-x*

Evolution moyenne du taux de chômage entre t0 et t-x	Privation relative aux attentes	Evolution moyenne du taux de chômage entre t-1 et t-1-x	Privation relative aux attentes
ev_chom_trim	-0.163	ev_chom_trim_1a	0.242**
ev_chom	0.0321	ev_chom_1a	0.211*
m2_ev_chom	0.121	m2_ev_chom_1a	0.135
m3_ev_chom	0.0884	m3_ev_chom_1a	0.108
m4_ev_chom	0.0714	m4_ev_chom_1a	0.146
m5_ev_chom	0.109	m5_ev_chom_1a	0.198*
m6_ev_chom	0.158	m6_ev_chom_1a	0.240**
m7_ev_chom	0.184*	m7_ev_chom_1a	0.291**
m8_ev_chom	0.227*	m8_ev_chom_1a	0.386***
m9_ev_chom	0.326***	m9_ev_chom_1a	0.391***
m10_ev_chom	0.344***	m10_ev_chom_1a	0.378***
m11_ev_chom	0.332***	m11_ev_chom_1a	0.275**
m12_ev_chom	0.227*	m12_ev_chom_1a	0.263**
m13_ev_chom	0.212*	m13_ev_chom_1a	0.207*
m14_ev_chom	0.160	m14_ev_chom_1a	0.171
m15_ev_chom	0.128	m15_ev_chom_1a	0.138
N	160	N	159

*** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05

TABLEAU 6 : EVOLUTION DES INEGALITES ET PRIVATION RELATIVE

Tableau de corrélations 6 - Hypothèse 5 (première partie) : corrélations entre la privation relative aux attentes à t0 et l'évolution moyenne de la part de la richesse détenue par les 10% les plus riches entre t0 et t-x, et entre t-1 et t-1-x

Evolution moyenne de la part de la richesse détenue par les 10% les plus riches entre t0 et t-x	Privation relative aux attentes	Evolution moyenne de la part de la richesse détenue par les 10% les plus riches entre t-1 et t-1-x	Privation relative aux attentes
ev_rich10_trim	-0.0401	ev_rich10_trim_1a	-0.0322
ev_rich10	0.0644	ev_rich10_1a	-0.191*
m2_ev_rich10	-0.0869	m2_ev_rich10_1a	-0.151
m3_ev_rich10	-0.0832	m3_ev_rich10_1a	-0.0587
m4_ev_rich10	-0.0222	m4_ev_rich10_1a	-0.160
m5_ev_rich10	-0.117	m5_ev_rich10_1a	-0.173*
m6_ev_rich10	-0.134	m6_ev_rich10_1a	-0.239**
m7_ev_rich10	-0.205*	m7_ev_rich10_1a	-0.281**
m8_ev_rich10	-0.251**	m8_ev_rich10_1a	-0.342***
m9_ev_rich10	-0.310***	m9_ev_rich10_1a	-0.384***
m10_ev_rich10	-0.352***	m10_ev_rich10_1a	-0.420***
m11_ev_rich10	-0.387***	m11_ev_rich10_1a	-0.423***
m12_ev_rich10	-0.394***	m12_ev_rich10_1a	-0.398***
m13_ev_rich10	-0.369***	m13_ev_rich10_1a	-0.364***
m14_ev_rich10	-0.340***	m14_ev_rich10_1a	-0.333***
m15_ev_rich10	-0.309***	m15_ev_rich10_1a	-0.294***
m16_ev_rich10	-0.274**	m16_ev_rich10_1a	-0.259**
m17_ev_rich10	-0.241**	m17_ev_rich10_1a	-0.215*
m18_ev_rich10	-0.202*	m18_ev_rich10_1a	-0.223*
m19_ev_rich10	-0.212*	m19_ev_rich10_1a	-0.196*
m20_ev_rich10	-0.187*	m20_ev_rich10_1a	-0.262**
m21_ev_rich10	-0.254**	m21_ev_rich10_1a	-0.241**
m22_ev_rich10	-0.235**	m22_ev_rich10_1a	-0.262**
m23_ev_rich10	-0.259**	m23_ev_rich10_1a	-0.281**
m24_ev_rich10	-0.281**	m24_ev_rich10_1a	-0.292***
m25_ev_rich10	-0.295***	m25_ev_rich10_1a	-0.261**
m26_ev_rich10	-0.264**	m26_ev_rich10_1a	-0.224*
m27_ev_rich10	-0.227*	m27_ev_rich10_1a	-0.174
m28_ev_rich10	-0.172	m28_ev_rich10_1a	-0.173
m29_ev_rich10	-0.154	m29_ev_rich10_1a	-0.148
m30_ev_rich10	-0.116	m30_ev_rich10_1a	-0.219*
N	259	N	255

*** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05

TABLEAU 7 : CROISSANCE ET SUCCES DES ORGANISATIONS

Tableau de corrélations 7 - Hypothèse 4a (deuxième partie) : corrélations entre le succès des organisations radicales à t0 et la croissance moyenne du PIB entre t0 et t-x, et entre t-1 et t-1-x

Croissance moyenne du PIB entre t0 et t-x	Somme annuelle des effectifs des groupes	Moyenne annuelle des effectifs des groupes	Croissance moyenne du PIB entre t-1 et t-1-x	Somme annuelle des effectifs des groupes	Moyenne annuelle des effectifs des groupes
croi	0.355***	0.414***	croi_1a	0.374***	0.256*
m2_croi	0.489***	0.446***	m2_croi_1a	0.368***	0.254*
m3_croi	0.521***	0.453***	m3_croi_1a	0.355***	0.247*
m4_croi	0.490***	0.419***	m4_croi_1a	0.334**	0.214*
m5_croi	0.457***	0.369***	m5_croi_1a	0.277**	0.147
m6_croi	0.403***	0.295**	m6_croi_1a	0.216*	0.106
m7_croi	0.344***	0.252*	m7_croi_1a	0.171	0.0667
m8_croi	0.294**	0.206	m8_croi_1a	0.169	0.0559
m9_croi	0.288**	0.191	m9_croi_1a	0.185	0.0484
m10_croi	0.301**	0.179	m10_croi_1a	0.204	0.0402
m11_croi	0.318**	0.167	m11_croi_1a	0.194	0.0105
m12_croi	0.306**	0.134	m12_croi_1a	0.182	-0.0120
m13_croi	0.294**	0.109	m13_croi_1a	0.171	-0.0372
m14_croi	0.277**	0.0793	m14_croi_1a	0.156	-0.0766
m15_croi	0.257*	0.0342	m15_croi_1a	0.121	-0.122
m16_croi	0.219*	-0.0166	m16_croi_1a	0.0894	-0.149
m17_croi	0.183	-0.0488	m17_croi_1a	0.0840	-0.152
m18_croi	0.174	-0.0529	m18_croi_1a	0.115	-0.136
m19_croi	0.201	-0.0402	m19_croi_1a	0.135	-0.124
m20_croi	0.219*	-0.0319	m20_croi_1a	0.130	-0.126
m21_croi	0.212*	-0.0366	m21_croi_1a	0.150	-0.108
m22_croi	0.231*	-0.0191	m22_croi_1a	0.195	-0.0739
m23_croi	0.274**	0.0145	m23_croi_1a	0.232*	-0.0145
m24_croi	0.311**	0.0740	m24_croi_1a	0.251*	0.0185
m25_croi	0.326**	0.105	m25_croi_1a	0.275**	0.0623
m26_croi	0.350***	0.148	m26_croi_1a	0.304**	0.118
m27_croi	0.377***	0.203	m27_croi_1a	0.333**	0.140
m28_croi	0.402***	0.222*	m28_croi_1a	0.339**	0.137
m29_croi	0.409***	0.218*	m29_croi_1a	0.329**	0.130
m30_croi	0.401***	0.212*	m30_croi_1a	0.322**	0.132
N	160	160	N	160	160

*** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05

TABLEAU 8 : EVOLUTION DU CHOMAGE ET SUCCES DES ORGANISATIONS

Tableau de corrélations 8 - Hypothèse 4a (deuxième partie) : corrélations entre le succès des organisations radicales à t0 et l'évolution moyenne du taux de chômage entre t0 et t-x, et entre t-1 et t-1-x

Evolution moyenne du taux de chômage entre t0 et t-x	Somme annuelle des effectifs des groupes	Moyenne annuelle des effectifs des groupes	Evolution moyenne du taux de chômage entre t-1 et t-1-x	Somme annuelle des effectifs des groupes	Moyenne annuelle des effectifs des groupes
ev_chom	0.0984	0.0909	ev_chom_1a	-0.0148	0.0881
m2_ev_chom	0.0476	0.120	m2_ev_chom_1a	-0.00405	0.100
m3_ev_chom	0.0355	0.127	m3_ev_chom_1a	-0.0262	0.0610
m4_ev_chom	0.0171	0.0932	m4_ev_chom_1a	0.0265	0.141
m5_ev_chom	0.0757	0.175	m5_ev_chom_1a	0.00688	0.129
m6_ev_chom	0.0323	0.134	m6_ev_chom_1a	-0.0185	0.124
m7_ev_chom	0.00867	0.128	m7_ev_chom_1a	-0.0157	0.101
m8_ev_chom	0.00837	0.103	m8_ev_chom_1a	0.0201	0.130
m9_ev_chom	0.0580	0.147	m9_ev_chom_1a	0.0386	0.135
m10_ev_chom	0.116	0.188	m10_ev_chom_1a	0.00770	0.0903
m11_ev_chom	0.140	0.186	m11_ev_chom_1a	-0.0318	0.0193
m12_ev_chom	0.118	0.129	m12_ev_chom_1a	0.00213	0.0432
m13_ev_chom	0.148	0.148	m13_ev_chom_1a	0.135	0.143
m14_ev_chom	0.286	0.249	m14_ev_chom_1a	0.227	0.230
m15_ev_chom	0.387*	0.334*	m15_ev_chom_1a	0.248	0.198
m16_ev_chom	0.395*	0.291	m16_ev_chom_1a	0.172	0.0617
m17_ev_chom	0.298	0.138	m17_ev_chom_1a	0.171	0.0196
m18_ev_chom	0.251	0.0632	m18_ev_chom_1a	0.236	0.142
m19_ev_chom	0.263	0.151	m19_ev_chom_1a	0.340	0.286
m20_ev_chom	0.400*	0.305	m20_ev_chom_1a	0.0620	0.00375
m21_ev_chom	0.110	0.0272	m21_ev_chom_1a	-0.125	-0.227
m22_ev_chom	-0.107	-0.223	m22_ev_chom_1a	-0.265	-0.353
m23_ev_chom	-0.192	-0.317	m23_ev_chom_1a	-0.131	-0.125
m24_ev_chom	-0.0631	-0.0606	m24_ev_chom_1a	-0.102	-0.105
m25_ev_chom	0.0163	-0.00547	m25_ev_chom_1a	-0.253	-0.310
m26_ev_chom	-0.136	-0.201	m26_ev_chom_1a	-0.429	-0.488*
m27_ev_chom	-0.489*	-0.479*	m27_ev_chom_1a	-0.493*	-0.572*
m28_ev_chom	-0.528*	-0.489*	m28_ev_chom_1a	-0.525*	-0.575*
m29_ev_chom	-0.565*	-0.524*	m29_ev_chom_1a	-0.568*	-0.584*
m30_ev_chom	-0.727**	-0.596*	m30_ev_chom_1a	-0.273	-0.193
N	113	113	N	114	114

*** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05

TABLEAU 9 : EVOLUTION DES INEGALITES ET SUCCES DES ORGANISATIONS

Tableau de corrélations 9 - Hypothèse 5a (deuxième partie) : corrélations entre le succès des organisations radicales à t0 et l'évolution moyenne de la part de la richesse détenue par les 10% les plus riches entre t0 et t-x, et entre t-1 et t-1-x

Evolution moyenne de la part de la richesse détenue par les 10% les plus riches entre t0 et t-x	Somme annuelle des effectifs des groupes	Moyenne annuelle des effectifs des groupes	Evolution moyenne de la part de la richesse détenue par les 10% les plus riches entre t-1 et t-1-x	Somme annuelle des effectifs des groupes	Moyenne annuelle des effectifs des groupes
ev_rich10	0.0802	0.139	ev_rich10_1a	0.0633	-0.0670
m2_ev_rich10	0.113	0.0581	m2_ev_rich10_1a	-0.0386	-0.196
m3_ev_rich10	0.0241	-0.0860	m3_ev_rich10_1a	-0.0953	-0.311*
m4_ev_rich10	-0.0356	-0.202	m4_ev_rich10_1a	-0.167	-0.373**
m5_ev_rich10	-0.122	-0.302*	m5_ev_rich10_1a	-0.235	-0.421***
m6_ev_rich10	-0.190	-0.356**	m6_ev_rich10_1a	-0.256	-0.480***
m7_ev_rich10	-0.212	-0.409**	m7_ev_rich10_1a	-0.313*	-0.540***
m8_ev_rich10	-0.289*	-0.504***	m8_ev_rich10_1a	-0.388**	-0.619***
m9_ev_rich10	-0.370**	-0.593***	m9_ev_rich10_1a	-0.401**	-0.657***
m10_ev_rich10	-0.379**	-0.623***	m10_ev_rich10_1a	-0.421**	-0.661***
m11_ev_rich10	-0.427***	-0.645***	m11_ev_rich10_1a	-0.469***	-0.688***
m12_ev_rich10	-0.458***	-0.662***	m12_ev_rich10_1a	-0.499***	-0.703***
m13_ev_rich10	-0.500***	-0.685***	m13_ev_rich10_1a	-0.534***	-0.726***
m14_ev_rich10	-0.532***	-0.705***	m14_ev_rich10_1a	-0.530***	-0.732***
m15_ev_rich10	-0.520***	-0.705***	m15_ev_rich10_1a	-0.477***	-0.712***
m16_ev_rich10	-0.461***	-0.684***	m16_ev_rich10_1a	-0.464***	-0.706***
m17_ev_rich10	-0.458***	-0.688***	m17_ev_rich10_1a	-0.464***	-0.706***
m18_ev_rich10	-0.459***	-0.697***	m18_ev_rich10_1a	-0.441**	-0.679***
m19_ev_rich10	-0.444**	-0.677***	m19_ev_rich10_1a	-0.439**	-0.683***
m20_ev_rich10	-0.431**	-0.668***	m20_ev_rich10_1a	-0.438**	-0.669***
m21_ev_rich10	-0.443**	-0.673***	m21_ev_rich10_1a	-0.369*	-0.650***
m22_ev_rich10	-0.370*	-0.648***	m22_ev_rich10_1a	-0.305*	-0.607***
m23_ev_rich10	-0.304*	-0.605***	m23_ev_rich10_1a	-0.306*	-0.567***
m24_ev_rich10	-0.310*	-0.572***	m24_ev_rich10_1a	-0.241	-0.500***
m25_ev_rich10	-0.223	-0.475**	m25_ev_rich10_1a	-0.214	-0.480**
m26_ev_rich10	-0.192	-0.447**	m26_ev_rich10_1a	-0.260	-0.457**
m27_ev_rich10	-0.243	-0.421**	m27_ev_rich10_1a	-0.227	-0.472**
m28_ev_rich10	-0.195	-0.418**	m28_ev_rich10_1a	-0.177	-0.453**
m29_ev_rich10	-0.150	-0.411**	m29_ev_rich10_1a	-0.321*	-0.461**
m30_ev_rich10	-0.298	-0.415**	m30_ev_rich10_1a	-0.400*	-0.534***
N	128	128	N	129	129

*** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05

TABLEAU 10 : CROISSANCE ET DEGRE DE RADICALITE

Tableau de corrélations 10 - Hypothèse 4b (deuxième partie) : corrélations entre le score de radicalité des organisations à t0 et la croissance moyenne du PIB entre t0 et t-x, et entre t-1 et t-1-x

Croissance moyenne du PIB entre t0 et t-x	Somme annuelle des scores de radicalité des groupes	Moyenne annuelle des scores de radicalité des groupes	Croissance moyenne du PIB entre t-1 et t-1-x	Somme annuelle des scores de radicalité des groupes	Moyenne annuelle des scores de radicalité des groupes
croi	-0.0338	-0.0777	croi_1a	0.0749	0.00139
m2_croi	0.0295	-0.0498	m2_croi_1a	0.00451	-0.106
m3_croi	-0.0149	-0.136	m3_croi_1a	-0.0201	-0.146
m4_croi	-0.0342	-0.168	m4_croi_1a	0.00850	-0.139
m5_croi	-0.00577	-0.161	m5_croi_1a	0.0227	-0.162
m6_croi	0.0103	-0.188	m6_croi_1a	0.0214	-0.196
m7_croi	0.0103	-0.228*	m7_croi_1a	0.0431	-0.208*
m8_croi	0.0334	-0.241*	m8_croi_1a	0.0978	-0.188
m9_croi	0.0901	-0.219*	m9_croi_1a	0.170	-0.133
m10_croi	0.165	-0.161	m10_croi_1a	0.232*	-0.0999
m11_croi	0.228*	-0.126	m11_croi_1a	0.272**	-0.0884
m12_croi	0.271**	-0.114	m12_croi_1a	0.344***	-0.0305
m13_croi	0.349***	-0.0546	m13_croi_1a	0.378***	-0.0229
m14_croi	0.379***	-0.0457	m14_croi_1a	0.405***	-0.0338
m15_croi	0.407***	-0.0559	m15_croi_1a	0.395***	-0.0640
m16_croi	0.399***	-0.0866	m16_croi_1a	0.373***	-0.101
m17_croi	0.378***	-0.125	m17_croi_1a	0.367***	-0.129
m18_croi	0.366***	-0.151	m18_croi_1a	0.380***	-0.122
m19_croi	0.378***	-0.142	m19_croi_1a	0.389***	-0.116
m20_croi	0.388***	-0.136	m20_croi_1a	0.406***	-0.0968
m21_croi	0.407***	-0.116	m21_croi_1a	0.459***	-0.0642
m22_croi	0.459***	-0.0825	m22_croi_1a	0.531***	-0.0263
m23_croi	0.531***	-0.0434	m23_croi_1a	0.565***	-0.00587
m24_croi	0.564***	-0.0226	m24_croi_1a	0.578***	0.00808
m25_croi	0.572***	-0.00818	m25_croi_1a	0.602***	0.0304
m26_croi	0.597***	0.0144	m26_croi_1a	0.612***	0.0439
m27_croi	0.604***	0.0278	m27_croi_1a	0.629***	0.0433
m28_croi	0.616***	0.0272	m28_croi_1a	0.642***	0.0473
m29_croi	0.635***	0.0320	m29_croi_1a	0.658***	0.0457
m30_croi	0.657***	0.0309	m30_croi_1a	0.670***	0.0507
N	160	160	N	160	160

*** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05

TABLEAU 11 : EVOLUTION DU CHOMAGE ET DEGRE DE RADICALITE

Tableau de corrélations 11 - Hypothèse 4b (deuxième partie) : corrélations entre le score de radicalité des organisations à t0 et l'évolution moyenne du taux de chômage entre t0 et t-x, et entre t-1 et t-1-x

Evolution moyenne du taux de chômage entre t0 et t-x	Somme annuelle des scores de radicalité des groupes	Moyenne annuelle des scores de radicalité des groupes	Evolution moyenne du taux de chômage entre t-1 et t-1-x	Somme annuelle des scores de radicalité des groupes	Moyenne annuelle des scores de radicalité des groupes
ev_chom	0.000173	-0.0649	ev_chom_1a	-0.205	-0.150
m2_ev_chom	-0.199	-0.198	m2_ev_chom_1a	-0.177	-0.0556
m3_ev_chom	-0.206	-0.131	m3_ev_chom_1a	-0.175	-0.127
m4_ev_chom	-0.204	-0.185	m4_ev_chom_1a	-0.171	-0.0752
m5_ev_chom	-0.204	-0.135	m5_ev_chom_1a	-0.127	0.0162
m6_ev_chom	-0.152	-0.0320	m6_ev_chom_1a	-0.0988	0.139
m7_ev_chom	-0.135	0.0679	m7_ev_chom_1a	-0.00423	0.293*
m8_ev_chom	-0.0466	0.225	m8_ev_chom_1a	0.00691	0.262
m9_ev_chom	-0.0400	0.184	m9_ev_chom_1a	0.0603	0.412**
m10_ev_chom	0.00109	0.321*	m10_ev_chom_1a	0.0986	0.453**
m11_ev_chom	0.0754	0.374*	m11_ev_chom_1a	0.141	0.429**
m12_ev_chom	0.144	0.366*	m12_ev_chom_1a	0.220	0.442**
m13_ev_chom	0.217	0.373*	m13_ev_chom_1a	0.318*	0.414**
m14_ev_chom	0.319*	0.351*	m14_ev_chom_1a	0.413*	0.470**
m15_ev_chom	0.407*	0.388*	m15_ev_chom_1a	0.516**	0.449**
m16_ev_chom	0.506**	0.372*	m16_ev_chom_1a	0.548***	0.359*
m17_ev_chom	0.547**	0.302	m17_ev_chom_1a	0.549**	0.345
m18_ev_chom	0.529**	0.278	m18_ev_chom_1a	0.461*	0.266
m19_ev_chom	0.427*	0.238	m19_ev_chom_1a	0.437*	0.288
m20_ev_chom	0.416*	0.247	m20_ev_chom_1a	0.433*	0.448*
m21_ev_chom	0.413*	0.419*	m21_ev_chom_1a	0.455*	0.476*
m22_ev_chom	0.432*	0.440*	m22_ev_chom_1a	0.409	0.376
m23_ev_chom	0.403	0.352	m23_ev_chom_1a	0.220	0.146
m24_ev_chom	0.199	0.105	m24_ev_chom_1a	0.316	0.211
m25_ev_chom	0.286	0.154	m25_ev_chom_1a	0.471*	0.327
m26_ev_chom	0.471*	0.305	m26_ev_chom_1a	0.498*	0.342
m27_ev_chom	0.470*	0.327	m27_ev_chom_1a	0.251	-0.0224
m28_ev_chom	0.213	-0.0338	m28_ev_chom_1a	-0.285	-0.483*
m29_ev_chom	-0.358	-0.523*	m29_ev_chom_1a	-0.457	-0.511*
m30_ev_chom	-0.508	-0.531*	m30_ev_chom_1a	-0.296	-0.256
N	113	113	N	114	114

*** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05

TABLEAU 12 : EVOLUTION DES INEGALITES ET DEGRE DE RADICALITE

Tableau de corrélations 12 - Hypothèse 5b (deuxième partie) : corrélations entre le score de radicalité des organisations à t0 et l'évolution moyenne de la part de la richesse détenue par les 10% les plus riches entre t0 et t-x, et entre t-1 et t-1-x

Evolution moyenne de la part de la richesse détenue par les 10% les plus riches entre t0 et t-x	Somme annuelle des scores de radicalité des groupes	Moyenne annuelle des scores de radicalité des groupes	Evolution moyenne de la part de la richesse détenue par les 10% les plus riches entre t-1 et t-1-x	Somme annuelle des scores de radicalité des groupes	Moyenne annuelle des scores de radicalité des groupes
ev_rich10	-0.102	0.000687	ev_rich10_1a	0.0298	0.0564
m2_ev_rich10	-0.0532	0.0370	m2_ev_rich10_1a	-0.00562	-0.0116
m3_ev_rich10	-0.0670	-0.0215	m3_ev_rich10_1a	0.0233	0.0182
m4_ev_rich10	-0.0276	0.00494	m4_ev_rich10_1a	0.0326	-0.0107
m5_ev_rich10	-0.0153	-0.0210	m5_ev_rich10_1a	-0.0251	-0.126
m6_ev_rich10	-0.0690	-0.136	m6_ev_rich10_1a	-0.0213	-0.118
m7_ev_rich10	-0.0639	-0.125	m7_ev_rich10_1a	0.000296	-0.0881
m8_ev_rich10	-0.0402	-0.100	m8_ev_rich10_1a	-0.0112	-0.123
m9_ev_rich10	-0.0495	-0.136	m9_ev_rich10_1a	0.0600	-0.0298
m10_ev_rich10	0.0269	-0.0380	m10_ev_rich10_1a	0.0788	-0.00106
m11_ev_rich10	0.0278	-0.0208	m11_ev_rich10_1a	0.0834	-0.00810
m12_ev_rich10	0.0402	-0.0441	m12_ev_rich10_1a	0.109	0.0000195
m13_ev_rich10	0.0596	-0.0337	m13_ev_rich10_1a	0.136	0.00646
m14_ev_rich10	0.0876	-0.0268	m14_ev_rich10_1a	0.169	0.0239
m15_ev_rich10	0.127	-0.00339	m15_ev_rich10_1a	0.230	0.0816
m16_ev_rich10	0.193	0.0534	m16_ev_rich10_1a	0.210	0.0315
m17_ev_rich10	0.171	-0.000175	m17_ev_rich10_1a	0.243	0.0285
m18_ev_rich10	0.215	0.00144	m18_ev_rich10_1a	0.287*	0.0612
m19_ev_rich10	0.256	0.0285	m19_ev_rich10_1a	0.303*	0.0664
m20_ev_rich10	0.271	0.0363	m20_ev_rich10_1a	0.362*	0.114
m21_ev_rich10	0.342*	0.0877	m21_ev_rich10_1a	0.458**	0.206
m22_ev_rich10	0.436**	0.181	m22_ev_rich10_1a	0.545***	0.281
m23_ev_rich10	0.529***	0.259	m23_ev_rich10_1a	0.609***	0.363*
m24_ev_rich10	0.608***	0.353*	m24_ev_rich10_1a	0.692***	0.494***
m25_ev_rich10	0.683***	0.485***	m25_ev_rich10_1a	0.718***	0.566***
m26_ev_rich10	0.707***	0.561***	m26_ev_rich10_1a	0.732***	0.587***
m27_ev_rich10	0.723***	0.589***	m27_ev_rich10_1a	0.798***	0.659***
m28_ev_rich10	0.776***	0.652***	m28_ev_rich10_1a	0.814***	0.680***
m29_ev_rich10	0.812***	0.692***	m29_ev_rich10_1a	0.742***	0.577***
m30_ev_rich10	0.738***	0.586***	m30_ev_rich10_1a	0.676***	0.511**
N	128	128	N	129	129

*** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05

TABLEAU 13 : RICHESSE, INEGALITES, CHOMAGE ET DEGRE DE RADICALITE

Tableau de corrélations 13 - Hypothèse 4 et 5 : corrélations entre le score de radicalité des organisations et le PIB, la part de la richesse détenue par les 10% les plus riches et le taux de chômage

	Somme annuelle des scores de radicalité des groupes	Moyenne annuelle des scores de radicalité des groupes
pib	0.704***	0.0472
rich10	-0.248*	0.0477
chom	0.663***	0.321*
N	115	115

*** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05

TABLEAU 14 : RICHESSE, INEGALITES, CHOMAGE ET SUCCES DES ORGANISATIONS

Tableau de corrélations 14 - Hypothèse 4 et 5 : corrélations entre le succès des organisations radicales et le PIB, la part de la richesse détenue par les 10% les plus riches et le taux de chômage

	Somme annuelle des effectifs des groupes	Moyenne annuelle des effectifs des groupes
pib	0.406***	0.238*
rich10	-0.587***	-0.614***
chom	0.300*	0.211
N	115	115

*** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05

TABLEAU 15 : JEUNESSE ET DEGRE DE RADICALITE

*Tableau de corrélations 15 - Hypothèse 6b
: corrélation entre le score de radicalité
des organisations et la part de la
population jeune*

Part de la population jeune	Somme annuelle des scores de radicalité des groupes	Moyenne annuelle des scores de radicalité des groupes
jeune	0.248	0.333*
N	132	132

*** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05

TABLEAU 16 : JEUNESSE ET SUCCES DES ORGANISATIONS

*Tableau de corrélations 16 - Hypothèse 6a
: corrélation entre le succès des
organisations radicales et la part de la
population jeune*

Part de la population jeune	Somme annuelle des effectifs des groupes	Moyenne annuelle des effectifs des groupes
jeune	-0.492***	-0.414**
N	132	132

*** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05

TABLEAU 17 : CROISSANCE ET REACTION

*Tableau de corrélations 17 - Hypothèse 1a :
corrélations entre le succès des organisations radicales
réactionnaires à t0 et la croissance moyenne du PIB
entre t0 et t-x*

Croissance moyenne du PIB entre t0 et t-x	Somme annuelle des effectifs des groupes réactionnaires	Moyenne annuelle des effectifs des groupes réactionnaires
croi	-0.127	-0.151
m2_croi	-0.167	-0.200
m3_croi	-0.233*	-0.257*
m4_croi	-0.257*	-0.272**
m5_croi	-0.231*	-0.242*
m6_croi	-0.192	-0.198
m7_croi	-0.165	-0.157
m8_croi	-0.128	-0.103
m9_croi	-0.0506	-0.00919
m10_croi	0.0381	0.0787
m11_croi	0.128	0.166
m12_croi	0.173	0.199
m13_croi	0.189	0.187
m14_croi	0.167	0.147
m15_croi	0.141	0.0858
m16_croi	0.0918	0.0246
m17_croi	0.0276	-0.0367
m18_croi	-0.00219	-0.0610
m19_croi	-0.0201	-0.0823
m20_croi	-0.0438	-0.102
m21_croi	-0.0776	-0.130
m22_croi	-0.105	-0.170
m23_croi	-0.116	-0.198
m24_croi	-0.135	-0.223*
m25_croi	-0.156	-0.246*
m26_croi	-0.164	-0.259*
m27_croi	-0.172	-0.271**
m28_croi	-0.169	-0.270*
m29_croi	-0.169	-0.265*
m30_croi	-0.173	-0.270*
N	160	160

*** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05

TABLEAU 18 : CROISSANCE ET REVOLUTION

Tableau de corrélations 18 - Hypothèse 1b : corrélations entre le succès des organisations radicales révolutionnaires à t0 et la croissance moyenne du PIB entre t0 et t-x

Croissance moyenne du PIB entre t0 et t-x	Somme annuelle des effectifs des groupes révolutionnaires	Moyenne annuelle des effectifs des groupes révolutionnaires
croi	0.388***	0.392***
m2_croi	0.532***	0.400***
m3_croi	0.572***	0.415***
m4_croi	0.530***	0.377***
m5_croi	0.475***	0.309**
m6_croi	0.395***	0.218*
m7_croi	0.313**	0.167
m8_croi	0.233*	0.0922
m9_croi	0.197	0.0460
m10_croi	0.182	0.0112
m11_croi	0.168	-0.0276
m12_croi	0.131	-0.0779
m13_croi	0.101	-0.108
m14_croi	0.0791	-0.142
m15_croi	0.0585	-0.183
m16_croi	0.0291	-0.224*
m17_croi	0.00912	-0.243*
m18_croi	0.00694	-0.242*
m19_croi	0.0421	-0.225*
m20_croi	0.0657	-0.211*
m21_croi	0.0577	-0.215*
m22_croi	0.0759	-0.194
m23_croi	0.121	-0.159
m24_croi	0.166	-0.0990
m25_croi	0.186	-0.0772
m26_croi	0.218*	-0.0346
m27_croi	0.256*	0.0207
m28_croi	0.288**	0.0286
m29_croi	0.303**	0.0240
m30_croi	0.300**	0.0242
N	160	160

*** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05

TABLEAU 19 : EVOLUTION DU CHOMAGE ET REACTION

*Tableau de corrélations 19 - Hypothèse 1b :
corrélations entre le succès des organisations
radicales réactionnaires à t0 et l'évolution moyenne
du taux de chômage entre t0 et t-x*

Evolution moyenne du taux de chômage entre t0 et t-x	Somme annuelle des effectifs des groupes réactionnaires	Moyenne annuelle des effectifs des groupes réactionnaires
ev_chom	0.00844	-0.0206
m2_ev_chom	-0.0901	-0.0893
m3_ev_chom	-0.0940	-0.0737
m4_ev_chom	-0.126	-0.0900
m5_ev_chom	-0.162	-0.122
m6_ev_chom	-0.103	-0.0610
m7_ev_chom	-0.153	-0.102
m8_ev_chom	-0.160	-0.0940
m9_ev_chom	-0.203	-0.129
m10_ev_chom	-0.158	-0.0817
m11_ev_chom	-0.0910	-0.00261
m12_ev_chom	-0.0267	0.0454
m13_ev_chom	-0.0502	-0.0123
m14_ev_chom	-0.0837	-0.0691
m15_ev_chom	-0.0279	-0.0311
m16_ev_chom	0.0543	0.0264
m17_ev_chom	0.0406	-0.0409
m18_ev_chom	0.00213	-0.0711
m19_ev_chom	0.0126	-0.0622
m20_ev_chom	0.0905	0.0393
m21_ev_chom	0.0539	0.0571
m22_ev_chom	0.0717	0.0175
m23_ev_chom	0.0160	-0.00561
m24_ev_chom	0.0331	0.0625
m25_ev_chom	0.149	0.167
m26_ev_chom	0.0494	-0.00370
m27_ev_chom	-0.141	-0.219
m28_ev_chom	-0.262	-0.407
m29_ev_chom	0.181	0.154
m30_ev_chom	0.253	0.285
N	113	113

*** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05

TABLEAU 20 : EVOLUTION DU CHOMAGE ET REVOLUTION

Tableau de corrélations 20 - Hypothèse 1b : corrélations entre le succès des organisations radicales révolutionnaires à t0 et l'évolution moyenne du taux de chômage entre t0 et t-x

Evolution moyenne du taux de chômage entre t0 et t-x	Somme annuelle des effectifs des groupes révolutionnaires	Moyenne annuelle des effectifs des groupes révolutionnaires
ev_chom	0.127	0.122
m2_ev_chom	0.134	0.202
m3_ev_chom	0.107	0.202
m4_ev_chom	0.0760	0.140
m5_ev_chom	0.178	0.260
m6_ev_chom	0.110	0.206
m7_ev_chom	0.0949	0.202
m8_ev_chom	0.0745	0.151
m9_ev_chom	0.125	0.186
m10_ev_chom	0.163	0.199
m11_ev_chom	0.168	0.174
m12_ev_chom	0.125	0.0851
m13_ev_chom	0.140	0.0780
m14_ev_chom	0.288	0.163
m15_ev_chom	0.388*	0.254
m16_ev_chom	0.348*	0.166
m17_ev_chom	0.215	-0.00815
m18_ev_chom	0.146	-0.110
m19_ev_chom	0.188	0.0137
m20_ev_chom	0.319	0.151
m21_ev_chom	0.0146	-0.157
m22_ev_chom	-0.216	-0.374
m23_ev_chom	-0.274	-0.436*
m24_ev_chom	-0.0891	-0.173
m25_ev_chom	-0.0757	-0.179
m26_ev_chom	-0.163	-0.358
m27_ev_chom	-0.417	-0.599**
m28_ev_chom	-0.399	-0.420
m29_ev_chom	-0.526*	-0.381
m30_ev_chom	-0.750**	-0.517*
N	113	113

*** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05

TABLEAU 21 : EVOLUTION DES INEGALITES ET REACTION

*Tableau de corrélations 21 - Hypothèse 2b (deuxième partie) :
corrélations entre le succès des organisations radicales
réactionnaires à t0 et l'évolution moyenne de la part de la
richesse détenue par les 10% les plus riches entre t0 et t-x*

Evolution moyenne de la part de la richesse détenue par les 10% les plus riches entre t0 et t-x	Somme annuelle des effectifs des groupes réactionnaires	Moyenne annuelle des effectifs des groupes réactionnaires
ev_rich10	0.0367	-0.00220
m2_ev_rich10	0.108	0.0551
m3_ev_rich10	0.146	0.0939
m4_ev_rich10	0.187	0.143
m5_ev_rich10	0.249	0.220
m6_ev_rich10	0.316*	0.303*
m7_ev_rich10	0.338**	0.337**
m8_ev_rich10	0.367**	0.384**
m9_ev_rich10	0.389**	0.416**
m10_ev_rich10	0.425***	0.444***
m11_ev_rich10	0.429***	0.440***
m12_ev_rich10	0.433***	0.417**
m13_ev_rich10	0.393**	0.354**
m14_ev_rich10	0.325*	0.265
m15_ev_rich10	0.284*	0.208
m16_ev_rich10	0.251	0.148
m17_ev_rich10	0.177	0.0813
m18_ev_rich10	0.136	0.0136
m19_ev_rich10	0.0854	-0.0515
m20_ev_rich10	-0.00137	-0.130
m21_ev_rich10	-0.0135	-0.141
m22_ev_rich10	-0.00306	-0.131
m23_ev_rich10	0.0192	-0.109
m24_ev_rich10	0.0447	-0.0749
m25_ev_rich10	0.0371	-0.102
m26_ev_rich10	0.0152	-0.115
m27_ev_rich10	-0.0667	-0.159
m28_ev_rich10	-0.0748	-0.156
m29_ev_rich10	-0.103	-0.169
m30_ev_rich10	-0.189	-0.236
N	128	128

*** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05

TABLEAU 22 : EVOLUTION DES INEGALITES ET REVOLUTION

Tableau de corrélations 22 - Hypothèse 2b : corrélations entre le succès des organisations radicales révolutionnaires à t0 et l'évolution moyenne de la part de la richesse détenue par les 10% les plus riches entre t0 et t-x

Evolution moyenne de la part de la richesse détenue par les 10% les plus riches entre t0 et t-x	Somme annuelle des effectifs des groupes révolutionnaires	Moyenne annuelle des effectifs des groupes révolutionnaires
ev_rich10	0.0471	0.108
m2_ev_rich10	0.0421	-0.0100
m3_ev_rich10	-0.0602	-0.148
m4_ev_rich10	-0.124	-0.259*
m5_ev_rich10	-0.214	-0.347**
m6_ev_rich10	-0.291*	-0.395**
m7_ev_rich10	-0.328*	-0.468***
m8_ev_rich10	-0.420**	-0.565***
m9_ev_rich10	-0.523***	-0.664***
m10_ev_rich10	-0.551***	-0.702***
m11_ev_rich10	-0.595***	-0.711***
m12_ev_rich10	-0.630***	-0.722***
m13_ev_rich10	-0.658***	-0.732***
m14_ev_rich10	-0.666***	-0.735***
m15_ev_rich10	-0.638***	-0.727***
m16_ev_rich10	-0.568***	-0.697***
m17_ev_rich10	-0.535***	-0.688***
m18_ev_rich10	-0.528***	-0.685***
m19_ev_rich10	-0.497***	-0.652***
m20_ev_rich10	-0.457**	-0.640***
m21_ev_rich10	-0.461**	-0.636***
m22_ev_rich10	-0.401**	-0.624***
m23_ev_rich10	-0.339*	-0.583***
m24_ev_rich10	-0.351*	-0.565***
m25_ev_rich10	-0.277	-0.501***
m26_ev_rich10	-0.238	-0.496***
m27_ev_rich10	-0.240	-0.454**
m28_ev_rich10	-0.204	-0.483**
m29_ev_rich10	-0.144	-0.472**
m30_ev_rich10	-0.251	-0.443**
N	128	128

*** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05

TABLEAU 23 : INEGALITES ET REVOLUTION

Tableau de corrélations 23 - Hypothèse 3 : corrélations entre le succès des organisations radicales révolutionnaires et la part de la richesse détenue par les 10% les plus riches

Part de la richesse détenue par les 10% les plus riches entre t0 et t-x	Somme annuelle des effectifs des groupes révolutionnaires	Moyenne annuelle des effectifs des groupes révolutionnaires
rich10	-0.530***	-0.465***
N	128	128

*** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05

TABLEAU 24 : INEGALITES ET REACTION

Tableau de corrélations 24 - Hypothèse 3 : corrélations entre le succès des organisations radicales réactionnaires et la part de la richesse détenue par les 10% les plus riches

Part de la richesse détenue par les 10% les plus riches entre t0 et t-x	Somme annuelle des effectifs des groupes réactionnaires	Moyenne annuelle des effectifs des groupes réactionnaires
rich10	0.316*	0.240
N	128	128

*** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05

TABLEAU 25 : CROISSANCE DES MOUVEMENTS, RADICALITE FAIBLE ET RADICALITE FORTE

Tableau de corrélations 25 - Hypothèse 8 : corrélations entre la croissance des mouvements réactionnaires et révolutionnaires et le degré de radicalités forte et faible des organisations réactionnaires et révolutionnaires

	Croissance des mouvements réactionnaires	Croissance des mouvements révolutionnaires

somme annuelle des scores de radicalité forte	-0.0684	-0.0530
moyenne annuelle des scores de radicalité forte	-0.122	0.0100
somme annuelle des scores de radicalité faible	-0.0362	0.0901
moyenne annuelle des scores de radicalité faible	-0.110	0.0798

N	90	90

*** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05

ANNEXE 5

TABLEAUX DE REGRESSIONS

<i>Dénomination des variables</i>
Variables
"croi" = croissance annuelle du PIB
"ev_rich10" = évolution annuelle de la part de la richesse nationale détenue par les 10% les plus riches
"ev_chom" = évolution annuelle du taux de chômage
"jeune" = estimation de la part de la population ayant entre 12 et 32 ans
"gouv" = parti au gouvernement
"ass" = parti ou coalition majoritaire à l'assemblée
"pib" = Produit Intérieur Brut
"chom" = taux de chômage
rich10 = part de la richesse nationale détenue par les 10% les plus riches
Transformation de variables
"trim" = donnée trimestrielle.(non annuelle)
"1a" = variable retardée d'un an
"mX" = moyenne entre t0 et t-x
Exemples
"m10_croi_1a" = moyenne des taux de croissance depuis 10 ans à t-1an
"ev_rich10_1a" = évolution annuelle de la part de la richesse nationale détenue par les 10% les plus riches à t-1an
"ev_chom_trim1a" = évolution trimestrielle du taux de chômage à t-1an

TABLEAU 1 : CROISSANCE ET PRIVATION RELATIVE

Tableau de régressions 1 - hypothèse 4 (première partie) : liens entre croissance et privation relative

Variables indépendantes	Variable dépendante		
	privation relative aux attentes		
croi	181.5*** (23.90)	322.6*** (38.91)	299.9*** (39.92)
croi_1a		-174.0*** (39.26)	-210.0*** (40.75)
m25_croi			159.8*** (58.79)
Constant	-28.92*** (1.923)	-26.30*** (1.897)	-37.02*** (4.359)
Observations	136	136	132
R-squared	0.301	0.391	0.430

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

TABLEAU 2 : EVOLUTION DU CHOMAGE ET PRIVATION RELATIVE

Tableau de régressions 2 - hypothèse 4 (première partie) : liens entre évolution du chômage et privation relative

Variables indépendantes	Variable dépendante		
	privation relative aux attentes		
ev_chom_trim	-88.73* (45.36)	-129.2*** (44.52)	-226.1*** (47.59)
ev_chom_trim1a		138.8*** (42.73)	45.27 (47.12)
m10_ev_chom			152.1*** (38.47)
Constant	-17.34*** (1.314)	-18.63*** (1.260)	-23.75*** (1.438)
Observations	143	140	114
R-squared	0.026	0.113	0.270

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

TABLEAU 3 : EVOLUTION DES INEGALITES ET PRIVATION RELATIVE

Tableau de régressions 3 - hypothèse 5 (première partie) : liens entre évolution des inégalités et privation relative

Variables indépendantes	Variable dépendante		
	privation relative aux attentes		
ev_rich10	83.79 (113.9)	115.9 (112.8)	272.7** (108.4)
ev_rich10_1a		-255.2** (109.6)	-92.98 (105.9)
m12_ev_rich10			-1,242*** (249.9)
Constant	-16.93*** (1.384)	-16.80*** (1.362)	-17.99*** (1.275)
Observations	132	132	132
R-squared	0.004	0.044	0.199

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

TABLEAU 4 : CROISSANCE, EVOLUTION DU CHOMAGE, DES INEGALITES, DEGRE DE RADICALITE ET SUCCES DES GROUPES

Tableau de régressions 4 - hypothèse 4 et 5 (deuxième partie) : liens entre radicalité et succès des organisations radicales et l'évolution de la situation économique et des inégalités à t-1

Variables indépendantes	Variables dépendantes			
	Radicalité totale (somme)	Radicalité totale (moyenne)	Succès des groupes radicaux (somme)	Succès des groupes radicaux (moyenne)
croi_1a	14.30 (36.48)	-1.175 (1.335)	3.400e+06 (3.657e+06)	226,226 (-400,192)
croi_2a	-33.80 (31.72)	-4.266*** (1.161)	1.789e+06 (3.180e+06)	138,143 (-347,941)
ev_rich10_1a	-73.63 (68.60)	-1.739 (2.511)	-5.729e+06 (6.877e+06)	(-558,978) (-752,563)
ev_chom_1a	-17.18** (8.230)	-0.364 (0.301)	-568,787 (-825,056)	9,336 (-90,285)
m10_ev_chom_1a	68.60* (39.38)	5.420*** (1.441)	5.736e+06 (3.948e+06)	589,932 (-431,986)
Constant	16.69*** (3.732)	1.249*** (0.137)	1.410e+06*** (-374,116)	139,895*** (-40,939)
Observations	43	43	43	43
R-squared	0.139	0.189	0.066	0.100

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

TABLEAU 5 : CROISSANCE ET EVOLUTION DES INEGALITES

Tableau de régressions 5 - hypothèses 1b et 2b : liens entre succès des organisations révolutionnaires, situation économique et inégalités

Variables indépendantes	Variable dépendante	
	Succès des groupes révolutionnaires (moyenne)	
m4_croi	1.337e+06*** (-349,651)	325,314 (-363,439)
m11_ev_rich10		-9.087e+06*** (1.349e+06)
Constant	72,938*** (-16,571)	111,499*** (-19,579)
Observations	90	57
R-squared	0.142	0.512

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

ANNEXE 6

TESTS DE STUDENT

TABLEAU 1 : PARTI AU POUVOIR ET SUCCES DES ORGANISATIONS

Tableau 1 tests de student - hypothèse 7a et 7c : lien entre le parti au pouvoir et le succès des organisations réactionnaires et révolutionnaires

Succès des organisations révolutionnaires et réactionnaires	Gouvernement de droite	Gouvernement de gauche	Gouvernement du centre	Assemblée de droite	Assemblée de gauche	Assemblée du centre
Somme annuelle du succès des groupes réactionnaires t de student	96985.5 (1.60)	-198966.4** (-3.18)	-146653.3 (-1.79)	195853.6** (3.19)	-67553.7 (-1.12)	-197221.6** (-2.71)
Moyenne annuelle du succès des groupes réactionnaires t de student	13461.1** (3.17)	-18876.6*** (-4.30)	-17337.0** (-2.98)	18285.1*** (4.24)	-6542.3 (-1.49)	-16442.4** (-3.14)
Somme annuelle du succès des groupes révolutionnaires t de student	-664884.4** (-2.73)	172639.6 (0.63)	944321.6** (2.85)	-109461.1 (-0.41)	992537.6*** (4.34)	-1463520.1*** (-5.38)
Moyenne annuelle du succès des groupes révolutionnaires t de student	-55410.9* (-2.00)	-10030.7 (-0.33)	100242.8** (2.70)	27869.6 (0.93)	68413.6* (2.52)	-158615.0*** (-5.17)
N	90	90	90	90	90	90

*** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05

TABLEAU 2 : PARTI AU POUVOIR ET RADICALITE

Tableau 2 tests de student - hypothèse 7b et 7d : lien entre le parti au pouvoir et radicalité des organisations réactionnaires et révolutionnaires

Succès des organisations révolutionnaires et réactionnaires	Gouvernement de droite	Gouvernement de gauche	Gouvernement du centre	Assemblée de droite	Assemblée de gauche	Assemblée du centre
Somme annuelle des scores de radicalité des groupes réactionnaires t de student	-0.876 (-0.60)	1.928 (1.24)	-0.498 (-0.25)	-2.352 (-1.54)	2.036 (1.42)	0.251 (0.14)
Moyenne annuelle des scores de radicalité des groupes réactionnaires t de student	0.217* (2.33)	-0.177 (-1.74)	-0.100 (-0.77)	0.0884 (0.88)	-0.0776 (-0.82)	0.0162 (0.14)
Somme annuelle des scores de radicalité des groupes révolutionnaires t de student	-2.823 (-1.86)	5.801*** (3.75)	0.211 (0.10)	-5.186** (-3.38)	3.260* (2.19)	2.512 (1.33)
Moyenne annuelle des scores de radicalité des groupes révolutionnaires t de student	0.400** (2.88)	-0.180 (-1.16)	-0.544** (-2.87)	0.149 (0.98)	-0.353* (-2.53)	0.403* (2.31)
N	90	90	90	90	90	90

*** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05

TABLE DES MATIERES

Remerciements	3
Sommaire	4
Avant-propos	6
« Une révolution n'est pas en marche »	6
Introduction	9
Qu'est-ce qu'une idéologie radicale ?	11
Etapas de notre démarche	13
Chapitre 1	15
Cadre conceptuel	15
I- Mettre en lien deux littératures : radicalisation et idéologies politiques.....	15
I-A) Expliquer la radicalisation « au singulier »	15
radicalisation et dynamiques des mouvements sociaux	16
Le réseau et la transmission sociale de la radicalité	18
Les griefs et intérêts à l'engagement radical	19
La théorie de la privation relative.....	21
I-B) L'explication des idéologies politiques	24
Transmission des idées et clivages politiques	24
Dispositions psychologiques et affinités sélectives.....	25
Formation motivée et formation informationnelle des idéologies.....	26
Affinités idéologiques et situations sociales.....	27
II- Théorie : privation relative et affinités idéologiques réactionnaires ou révolutionnaires.....	28
II-A) Réaction vs. Révolution	28
Justifications empiriques de la dimension étudiée	29
Quelques précisions sur la dichotomie révolution/réaction.....	30
II-B) Hypothèses : les déterminants situationnels des affinités idéologiques	34
Une reformulation de la théorie de la privation relative pour expliquer les affinités idéologiques.....	34
Temporalité, formation des attentes et perspective inductive	37
Hypothèses complémentaires	39
Chapitre 2	42
Méthode.....	42

I- Terrain d'étude : les organisations radicales en France de 1882 à 1980.....	42
I-A) Les organisations de mouvements sociaux : révélatrices d'affinités idéologiques ?.....	42
Intérêt empirique de l'étude des organisations de mouvements sociaux.....	43
Intérêt théorique de l'étude des organisations de mouvements sociaux.....	45
I-B) Le choix d'un terrain d'étude : la France de 1882 à 1980	46
La France métropolitaine et les facteurs de radicalisation	46
1882 : la (re)formation d'une offre radicale concurrentielle	47
Les années 1980 : reconfiguration des mouvements sociaux.....	49
Périodes et mouvements exclus du terrain d'étude	50
II- Création d'une base de données : radicalités en France	51
II-A) Sources : la littérature historique.....	52
Sélection des sources.....	52
Contrôle des biais de représentation.....	53
Unité d'observation : les organisations par année.....	54
II-B) Codage des informations sur les organisations radicales par année	54
Effectifs des organisations.....	55
Radicalité des organisations	57
Positionnement idéologique suivant l'axe réaction/révolution.....	60
III- Méthode d'analyse	63
III-A) Construction des variables dépendantes	63
Succès des mouvements radicaux	63
Degré et type de radicalité des organisations	64
contrôle des biais de représentativité.....	65
III-B) Méthode d'analyse	67
Variables indépendantes.....	67
Induction « sous contrôle de l'analyste »	68
Test « sans boîte noire » de la privation relative classique	69
Chapitre 3	72
Résultats	72
I- « Qu'y a-t-il à expliquer ? » : description des mouvements radicaux en France de 1882 à 1980 .	72

I-A) La radicalité comme dimension distinctive des organisation de mouvements sociaux.....	73
Présentation de l'analyse factorielle.....	73
Intérêt du point de vue de l'étude de la radicalité.....	77
Typologie des organisations radicales.....	78
I-A) Evolution dans le temps des mouvements réactionnaires et révolutionnaires.....	81
Variation dans le temps du succès des mouvement révolutionnaires et réactionnaires.....	82
Variation dans le temps de la radicalité.....	83
II- Test de la théorie « classique » de la privation relative.....	88
I-A) étape 1 - macro-micro : contextes socio-économiques et privation relative.....	88
Formation des Attentes et perceptions du passé.....	88
Relations entre frustration relative et évolutions socio-economiques.....	92
Interprétation du point de vue de la théorie classique de la frustration relative.....	96
II-B) Etape 2 - macro-macro : contextes socio-économiques et radicalité.....	98
Déterminants de la frustration relative et radicalité.....	98
Contextes socio-économiques et radicalité « toutes idées confondues ».....	100
Privation absolue et jeunesse.....	103
III- Test de la « nouvelle » théorie de la privation relative.....	105
III-A) Tests bivariés.....	105
Induction : situations socio-économiques et affinités idéologiques.....	106
Environnement des mouvements sociaux et radicalité.....	109
III-B) Test multivarié.....	111
Présentation des relations observées.....	111
Validation de nos hypothèses ?.....	113
Conclusion.....	116
Limites et perspectives pour des recherches futures.....	119
Bibliographie.....	125
Ouvrages utilisés pour la constitution de la base de données.....	138
Annexes.....	146
Table des annexes.....	146
Annexe 1.....	149
Essai sur l'étude de la radicalité comme science de gouvernement.....	149

La construction académi-co-politique de la « radicalisation » des années 1950 à nos jours	150
La personnalité extrémiste (années 1950)	151
De l'autoritarisme à l'extrémisme	151
Radicalism-conservatism.....	153
Le radicalisme de classe et la sociologie radicale (Années 1960).....	154
Working-class radicalism	154
Radical sociology	155
Les débuts de la sociologie des mouvements sociaux et le monopole de la terrorologie (Années 1970-1980)	156
Violence in America.....	156
« Terrorologie ».....	157
« Social Movements' Radicalization » (première étape).....	160
Le tournant processuel et la radicalisation individuelle (Années 1990-2000).....	161
« Social Movements' radicalization » (deuxième étape).....	161
Du terrorisme à la radicalisation.....	163
Le succès des radicalization studies	167
Conclusion : la « déradicalisation » comme nouvelle technologie de pouvoir ?.....	168
Annexe 2	173
Liste des hypothèses	173
Privation relative et radicalité réactionnaire / révolutionnaire	173
Privation relative et radicalité « au singulier »	173
Hypothèses secondaires.....	174
Annexe 3	176
Statistiques descriptives	176
Degré et type de radicalité des organisations	176
Graphiques : nombre de blessés et nombre de morts provoqués par les mouvements radicaux	177
Annexe 4	179
Tableaux de corrélations	179
Tableau 1 : croissance et perceptions de l'économie	180
Tableau 2 : évolution du chômage et perception de l'économie	181

Tableau 3 : évolution des inégalités et perceptions de l'économie	182
Tableau 4 : croissance et privation relative	183
Tableau 5 : évolution du chômage et privation relative	184
Tableau 6 : évolution des inégalités et privation relative	185
Tableau 7 : croissance et succès des organisations.....	186
Tableau 8 : évolution du chômage et succès des organisations.....	187
Tableau 9 : évolution des inégalités et succès des organisations.....	188
Tableau 10 : croissance et degré de radicalité	189
Tableau 11 : évolution du chômage et degré de radicalité	190
Tableau 12 : évolution des inégalités et degré de radicalité	191
Tableau 13 : richesse, inégalités, chômage et degré de radicalité	192
Tableau 14 : richesse, inégalités, chômage et succès des organisations.....	192
Tableau 15 : jeunesse et degré de radicalité	193
Tableau 16 : jeunesse et succès des organisations.....	193
Tableau 17 : croissance et réaction.....	194
Tableau 18 : croissance et révolution	195
Tableau 19 : évolution du chômage et réaction.....	196
Tableau 20 : évolution du chômage et révolution	197
Tableau 21 : évolution des inégalités et réaction.....	198
Tableau 22 : évolution des inégalités et révolution	199
Tableau 23 : inégalités et révolution	200
Tableau 24 : inégalités et réaction	200
Tableau 25 : croissance des mouvements, radicalité faible et radicalité forte.....	201
Tableaux de régressions	202
Tableau 1 : croissance et privation relative	203
Tableau 2 : évolution du chômage et privation relative	203
Tableau 3 : évolution des inégalités et privation relative	204
Tableau 4 : croissance, évolution du chômage, des inégalités, degré de radicalité et succès des groupes	204
Tableau 5 : croissance et évolution des inégalités.....	205

Annexe 6	206
Tests de student	206
Tableau 1 : parti au pouvoir et succès des organisations.....	206
Tableau 2 : parti au pouvoir et radicalité.....	206
Table des matières	207